LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

X[1].

GOUVERNEMENT DU GÉNÉRAL, PUIS MARECHAL RANDON. — SOUMISSION DU SUD — RÉDUCTION DE LA KABYLIE. — ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE.

I.

Au 1er janvier 1852, voici quel était en Algérie l'état du haut personnel militaire. Le général Randon, gouverneur, avait pour chef d'état-major le général de Martimprey, pour sous-chef le lieutenant-colonel de Cissey, pour premier aide-camp le commandant Ribourt. Le général Camou, commandant la division d'Alger, avait sous ses ordres directement le général Pâté, dans la subdivision de Miliana le général Maissiat, dans la subdivision d'Aumale le général d'Aurelle, dans la subdivision de Médéa le général de Ladmirault. A la tête de la division d'Oran, le général Pélissier avait sous ses ordres directement le général de Luzy-Pellissac, à Tlemcen le général de Mac-Mahon, à Mascara le général Bouscaren ; la subdivision de Mostaganem était alors sans titulaire. Sous les ordres du général de Salles, commandant la division de Constantine,

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887, du 15 janvier, du 15 février, du 15 mars, du 15 avril, du 15 août, du 1er septembre, du 1er octobre et du 1er novembre 1888.

étaient, à Constantine même, le général d'Autemarre, à Sétif le général Bosquet.

Ce fut le général Bosquet qui eut le premier, en 1852, à faire parler la poudre. Bou-Baghla, ce revenant perpétuel, avait fait irruption dans l'Oued-Sahel inférieur, brûlé, le 14 janvier, le village d'Aguemoun qui lui faisait résistance, et malmené le maghzen de Bougie. Quatre jours après, la colonne active de Sétif était en marche; elle comptait 1,500 baïonnettes, 150 sabres et 2 obusiers de montagne. Le 21, au milieu du pays insurgé, elle était rejointe par le colonel Jamin, venu de Bougie avec deux bataillons et deux autres pièces de montagne; son effectif dès lors fut doublé. A cet ensemble de forces animées par l'énergie du commandement, Bou-Baghla ne pouvait pas tenir tête. Attaqué, le 26 janvier, sur le territoire des Beni-Mansour, il fut rejeté de l'autre côté du Djurdjura. Le 4 février, la colonne occupait le col d'Akfadou, dominant à l'est l'Oued-Sahel inférieur, à l'ouest la vallée du haut Sebaou.

L'action militaire avait atteint son objet. « Il ne saurait être question, à l'époque actuelle, écrivait le général Randon à Saint-Arnaud, ministre de la guerre, de faire une expédition profonde, que la colonne n'aurait pas d'ailleurs les moyens d'exécuter et qui ne pourrait être que compromettante pour le présent, sans bénéfice pour l'avenir. »

C'est le grand, le principal mérite du général Randon, dans son gouvernement d'Algérie, d'avoir voulu substituer quelque chose de permanent à ces allées et venues de colonnes derrière lesquelles les populations traversées se rejoignaient comme les flots sur le sillage d'un navire, et d'avoir compris que, pour garantir la permanence des établissemens, il fallait leur assurer d'abord des communications permanentes. La belle route ouverte par lui dans la forêt de l'Edough est restée le meilleur souvenir et comme le monument de son commandement de Bône en 1842. C'est pourquoi il ajoutait dans sa dépêche à Saint-Arnaud : « La route qui doit joindre Alger à Bougie, en traversant la Kabylie, doit être l'objet d'une attention toute particulière. Il importe de reconnaître la véritable direction à lui donner de Bougie aux crêtes des montagnes qui forment, à l'est, le bassin du Sebaou, d'en indiquer le tracé et même de procéder autant que possible à des travaux d'ouverture. Nous faciliterons ainsi les opérations militaires à entreprendre ultérieurement contre la Grande-Kabylie, et nous assurerons la tranquillité du pays en prouvant dès aujourd'hui aux indigènes notre ferme volonté d'établir fortement chez eux notre domination et notre autorité. »

Dès le 5 février, les troupes se mirent à l'œuvre entre Bougie et Ksar-Kbouch, tandis qu'un peu plus au sud, des corvées de Kabyles

travaillaient entre Akfadou et l'Oued-Sahel. Le 12, voici ce qu'écrivait à sa mère le général Bosquet : « Nous sommes bivouaqués au sommet des montagnes et contre les neiges du Djurdjura, qui ne fondent qu'au printemps. De la porte de ma tente, je vois dans le lointain un coin du grand golfe de Bougie et toutes les montagnes du plateau de Sétif à 40 lieues de nous; la belle vallée de l'Oued Sahel se déroule en bas, à nos pieds, dans une étendue de 25 lieues. C'est un tableau imposant, très beau. Depuis quelques jours, nous n'avons plus, à portée, d'ennemis à combattre. J'ai des otages de partout, dans les limites que j'ai dû accepter. Nos soldats, comme ceux des légions romaines, ont posé leurs armes pour prendre la pioche, le pic à roc et la barre à mine. Je fais dans ces montagnes une route qui conduira de Bougie jusqu'au plateau du Djurdjura; nous nous en servirons au printemps; elle sera l'amorce de la route future de Bougie à Alger. C'est une prise de possession du pays qui crève le cœur de nos montagnards et leur fixe des limites précises à la résistance qu'ils rêvent contre le conquérant. Malgré une neige qui tombe très claire, nos soldats travaillent sur la route; je viens de leur envoyer à chacun un bon verre d'eau-de-vie. Si Annibal en avait eu dans les Alpes, je crois qu'il en aurait usé plutôt que de vinaigre. »

Douze jours après, la note était tout autre, et l'énergique émotion du chef faisait vibrer son récit d'un accent tragique. Le 19 février, cette neige très claire s'était épaissie; les communications avec Bougie étaient coupées ; on allait manquer de vivres; le 22, il fallut lever le campement. Bientôt toute marche en ordre devint impossible; l'avant-garde qui devait faire halte au pied de la montagne voulut poursuivre coûte que coûte; en s'égarant elle égara tout ce qui suivait; ceux qui tombaient sur la neige étaient bientôt ensevelis sous la neige. Pendant quarante-huit heures, on dut croire à des pertes inouïes, à un désastre sans nom.

Enfin, le 24, à minuit, le général Bosquet put écrire, de Bougie, à sa mère: « Sache que, depuis trente ans, on n'avait pas vu de tourmente de neige sur le terrain où je bivouaquais, et que cette tempête est un vrai monstre d'ouragan. Pour n'abandonner personne, j'étais resté le dernier, avec six compagnies d'élite et mon ami Jamin. Quelle journée et quelle nuit! Et que de traits de dévoûment, d'énergie! Rien n'est beau comme un brave soldat! La veille du départ, quand la tourmente se déclara dans sa furie, je mis mes hommes en mouvement pour les réchauffer; et la nuit je fis faire de grands feux autour desquels on se pressait, mais en manœuvrant pour que chacun à son tour pût approcher. Toutes les cinq minutes, je criais ou faisais crier : Qui vive? et chacun devait répondre : Présent! Enfin, les voilà casés à Bougie ! J'y suis arrivé

le dernier, hier, et j'ai fait ma première visite à l'hôpital. où j'ai été mettre pied à terre avant d'entrer dans le logement qui m'était préparé. J'aurai perdu une cinquantaine d'hommes gelés, peut-être ; j'en ai près de deux cents endoloris des pieds. J'espère n'avoir que très peu de cas d'amputation. Ces pauvres soldats me remerciaient du regard et me demandaient : « Et vous? où en sont vos pieds? » Ils savaient que j'avais marché, à pied, derrière, toute la journée et à peu près toute la nuit, vingt-deux heures, dans la neige, relevant plusieurs d'entre eux. Nous sommes très bons amis et j'aime bien ces amis-là! »

Quelques jours plus tard, il écrivait encore : « La part du mal a été minime, quand on la compare aux chances probables. De mémoire de vieillard, on n'avait pas eu, depuis trente ans et plus, de neige pendant plus de cinq à six heures. La température était celle du printemps; on avait cueilli des violettes dans la journée. La nuit était chaude, lorsque, vers une heure du matin, il tomba de la neige sans froid ni vent. Le lendemain, du soleil, température chaude; mais, vers le milieu de la journée suivante, ce fut la foudre; des tourbillons à ne pas se voir, à renverser hommes et chevaux. Nous partîmes au jour, et la tempête a duré quatre jours et demi derrière nous, couvrant le bivouac de cinq pieds de neige. Plus d'une fois, j'ai dû abandonner des cadavres, jetant sur eux une poignée de neige en signe d'adieu pour nous et leurs familles, et levant les yeux au ciel pour le prier qu'il nous fût permis promptement de leur donner une autre sépulture. Je reste responsable devant les hommes du naufrage de ma colonne; mais le témoignage de mes soldats, de mes officiers, des étrangers, de tout le monde qui m'écrit, est trop d'accord avec celui de ma conscience pour me laisser dans le cœur un autre sentiment que la douleur d'avoir perdu de braves gens et d'en voir souffrir d'autres que tous mes efforts n'ont pu sauver. »

Ces lignes étaient écrites de l'ancien bivouac, du bivouac funèbre, où la colonne mutilée, mais renforcée par un bataillon de zouaves arrivé d'Alger, avait repris position, le 3 mars. Les Kabyles, qui l'avaient crue anéantie, furent plus frappés de son retour que de sa première apparition sur leurs crêtes. Le 24, le général Bosquet la ramena dans ses cantonnemens à Sétif.

Les derniers échecs de Bou-Baghla, ou plus probablement ses prétentions à la prépotence, venaient de causer en Kabylie une défection d'importance et tout à fait inattendue. Le fameux chef des Zouaoua, Si-Djoudi, s'était mis secrètement en rapport avec le lieutenant Beauprêtre, commandant du poste de Dra-el-Mizane, et tout à coup, vers la fin de mars, on le vit arriver à Alger, suivi de quatre-vingt-douze délégués des tribus, qui, jusque dans cette réso-

lution décisive, avaient subi son influence. Le 7 avril, le gouverneur le reçut solennellement dans la cour de son palais. Là, en présence du meufti et des oulémas, Si-Djoudi et ses adhérens jurèrent sur le Coran de chasser de leurs montagnes Bou-Baghla et tous les fauteurs de guerre, d'ouvrir au commerce l'accès de leurs marchés, d'accueillir amicalement les colonnes françaises; après quoi Si-Djoudi fut proclamé bach-agha du Djurdjura et revêtu du burnous d'investiture. C'était assurément un grand pas fait vers la soumission de la Kabylie; mais il y avait encore loin de la réalité aux apparences.

Si le ministre de la guerre en avait voulu croire le gouverneur de l'Algérie, on en aurait tout de suite fait l'épreuve. Le général Randon avait un plan pour soumettre le Djurdjura; mais Saint-Arnaud, qui, au fond de sa pensée, voulait se réserver l'entreprise, la jugea prématurée, s'y opposa formellement, et n'autorisa qu'une opération excentrique, comme celle qu'il avait dirigée lui-même en 1851, à savoir une expédition sur Collo.

Forcé de renoncer à l'exécution immédiate de son projet favori, le général Randon ne laissa pas d'en préparer indirectement les chances. Sous le prétexte d'empêcher la Grande-Kabylie de venir en aide à la Petite, il la fit investir sur ses deux flancs par deux colonnes, l'une à l'ouest, sous les ordres du général Camou, l'autre à l'est, sous les ordres du général Maissiat. Non-seulement elles devaient observer, celle-ci la vallée de l'Oued-Sahel, celle-là les abords du plateau de Boghni, mais leur plus importante mission était, pour la première, d'établir une communication entre Dellys et Aumale, par Bordj-Mnaïel, Dra-el-Mizane et Bordj-Bouira, avec des amorces transversales de Bordj-Mnaïel sur Tizi-Ouzou, et de Bordj-Bouira sur Beni-Mansour; pour la seconde, d'améliorer et de rendre partout carrossable la route ouverte, en 1850, de Sétif à Bougie. C'est pourquoi ces deux colonnes reçurent des effectifs assez élevés pour leur permettre de fournir chaque jour un nombre suffisant de travailleurs.

Le général de Salles venant d'être nommé divisionnaire et rappelé en France, ce fut le général de Mac-Mahon, son successeur au commandement de la division de Constantine, qui reçut la direction de l'opération sur Collo. La colonne active, réunie à Mila, était forte de 6,500 hommes, en deux brigades, sous les ordres des généraux Bosquet et d'Autemarre. La cavalerie, dont le rôle devait être bien peu actif dans un pays très accidenté, se réduisait à deux escadrons, un de chasseurs d'Afrique, l'autre de spahis. Une seule batterie de montagne avait été jugée suffisante.

Sorti de Mila le 12 mai, le général de Mac-Mahon était, le 15, en plein pays kabyle. Il n'y eut d'abord que des fusillades de nuit

contre le bivouac, qui, protégé par ses grand'gardes, ne s'en inquiéta guère. Les affaires les plus vives eurent lieu le 21 et le 31 mai. Elles eurent pour effet la soumission plus ou moins sincère des tribus les plus belliqueuses. Le 4 juin, la colonne pénétra chez les fameux Beni-Toufout, renommés pour leur turbulence et leur sauvagerie; le 10, ils apportaient leurs douros d'amende. Le 11, le général de Mac-Mahon entrait dans Collo. Ses premières instructions lui prescrivaient d'y faire une installation définitive; mais il lui était arrivé de Philippeville des nouvelles graves et d'Alger de nouveaux ordres. Une insurrection avait éclaté dans l'est de la province de Constantine; le gouverneur ordonnait d'y envoyer d'urgence le général d'Autemarre avec la moitié de sa brigade, de surseoir à l'occupation de Collo, mais d'achever aux alentours la soumission de la montagne. Des contingens nombreux s'étaient donné rendez-vous sur le Djebel-Gouffi; ils s'y croyaient inexpugnables. Le général de Mac-Mahon leur en donna le démenti; il les en fit déloger le 17 juin, et, comme ce fut fini de la résistance, il reprit le chemin de Constantine, où il rentra le 3 juillet.

Si l'on veut juger, non de la conduite, qui fut excellente, mais de la valeur effective de cette opération, il faut entendre celui qui, après le général de Mac-Mahon, y eut la plus grande part. Voici ce que le général Bosquet écrivait, d'abord le 5 juin, à sa mère : « La campagne de l'an passé, conduite par le célèbre M. de Saint-Arnaud, au lieu de préparer le pays à la soumission, n'y a laissé que des semences d'irritation et d'espoir d'indépendance. Cet étalage d'heureux succès, dont les journaux ont assourdi leurs lecteurs à l'époque en question, fait honneur à l'imagination de celui et de ceux qui les ont inventés. La vérité est pour nous et malheureusement qu'il y aurait plutôt un blâme à infliger. Les mauvaises manœuvres de l'an dernier rendent aujourd'hui notre tâche plus difficile ; » puis, le 11 juin : « Nous sommes arrivés dans les montagnes voisines de Collo, à travers un chaos de hauteurs et de ravins, et de Kabyles défendant bravement leur pays. Ce sera une longue opération de plusieurs années que de soumettre ces montagnards. L'an passé, pour faire une position à M. de Saint-Arnaud, on a cru utile de tromper la France et de lui conter que la Kabylie orientale était à peu près soumise; le tour est fait, comme on dit dans ce monde-là, mais ici la chose n'est pas faite. Nous en avons ébauché une petite partie avec de grands efforts. Je crois que la campagne va être interrompue par des mouvemens d'insurrection qui se développent sur la frontière de Tunis et dont le caractère devient très sérieux. »

Dans la nuit du 1er au 2 juin, dix hommes du 10e de ligne, qui gardaient un caravansérail en construction à quelques lieues de Ghelma, s'étaient vus subitement assaillis par une bande d'insurgés

et avaient perdu deux des leurs; le 12, un pareil guet-apens avait surpris non loin de Bône, dans la forêt de Beni-Sala, un détachement de bûcherons militaires; de dix-huit, onze furent tués. Fait plus grave, dès le 5, les puissantes tribus des Harakta et des Nemencha s'étaient mises en armes et avaient investi le poste d'Aïn-Beïda. Les uns et les autres avaient bien spéculé sur la diminution des forces de la province pendant l'expédition de Collo. Heureusement l'énergie des commandans de cercle y suppléa; ils ne permirent pas à ces tronçons de révolte de se rejoindre et de prendre corps, et quand des renforts arrivèrent d'Alger et de Dellys, une grande partie du mal était réparée. Le chef du bureau arabe de Bône, le capitaine Mesmer, s'était fait bravement tuer, mais l'offensive qu'il avait prise avait fait reculer l'insurrection et permis au colonel de Tourville de rétablir l'ordre autour de Bône et de Ghelma. Tout était fini de ce côté quand y arriva de Collo le général d'Autemarre.

Il restait à châtier les Harakta et les Nemencha. De retour, le 3 juillet, à Constantine, le général de Mac-Mahon en repartit le 4, se fit rejoindre par la colonne d'Autemarre, et marcha aux insurgés avec huit bataillons, quatre escadrons et six pièces de montagne. Les tribus menacées avaient évacué leurs territoires et s'étaient réfugiées en Tunisie, sans y avoir été désarmées par les autorités tunisiennes. Devant ce manque de foi et ce mépris des obligations internationales, le général n'hésita pas; il passa la frontière, atteignit, le 13 juillet, avec sa cavalerie, l'émigration près de la montagne de Kala, lui tua 400 hommes et lui prit 16,000 moutons, 800 bœufs, une centaine de chameaux. Tout était fait quand l'infanterie survint; elle avait marché vingt-trois heures. Après cette exécution, le général Mac-Mahon rentra d'abord sur son territoire, fit route au nord, et, ayant appris que les Beni-Sala étaient aussi passés en pays tunisien, il les y alla chercher et châtier comme les autres.

Ces violations de frontière, que justifiaient de ce côté l'incurie et la mauvaise foi des Tunisiens, l'incurie et la mauvaise foi des Marocains les justifiaient pareillement à l'autre extrémité de l'Algérie. Des bandes de Beni-Snassen, descendues de leurs montagnes, étaient venues, sur le territoire français, jusqu'à Lalla-Maghnia même, attaquer des Arabes occupés aux travaux des champs et s'en étaient allées vendre sur le marché d'Oudjda les dépouilles ensanglantées de leurs victimes. Toutes les réclamations faites au kaïd marocain n'ayant obtenu que des réponses évasives ou dilatoires, le général Montauban, successeur du général de Mac-Mahon à Tlemcen, avait réuni des troupes à Lalla-Maghnia et à Nemours, était entré chez les Beni-Snassen, et les avait battus dans toutes

les rencontres, notamment le 15 mai et le 24 juin. Ce fut seulement alors que ces montagnards, qui prétendaient à l'indépendance, sollicitèrent l'intervention d'un représentant de l'empereur Mouley-Abd-er-Rahmane, le kaïd Si-Abd-es-Sadoc, personnage muet jusqu'alors et spectateur impassible des événemens. Le 1er juillet, il se présenta au général Montauban, et, sans observations, sans récriminations, souscrivit, au nom des Beni-Snassen, à toutes les conditions qu'il plut au général de leur imposer.

C'était d'ailleurs peu de chose que ces épisodes des frontières de l'est et de l'ouest en comparaison des incidens graves qui agitaient la région profondément troublée du sud.

II.

A dix années de date en arrière, en 1842, dans la province d'Oran, un aventurier issu des Ouled-Sidi-Cheikh, nommé, comme tous les prétendus « maîtres de l'heure, » Mohammed-ben-Abdallah, s'était produit et posé en rival d'Abd-el-Kader. Il avait pris d'abord le titre de sultan, mais comme il n'avait ni par ses succès personnels, ni par l'action de ses adhérens peu nombreux, justifié son ambition trop haute, il était descendu, avec l'agrément des Français, au rang déjà trop considérable de khalifa de Tlemcen. Par ses prétentions et ses contradictions, il s'était rendu si insupportable au général Bedeau, puis au général Cavaignac, que, sur les instances de celui-ci, le maréchal Bugeaud, en 1845, conseilla paternellement au khalifa d'aller chercher son titre de *hadj* à La Mecque et lui fournit largement les moyens de s'y rendre. On s'en crut débarrassé; point du tout.

Après trois années de séjour dans les villes saintes, le pèlerin reprit, par la Tripolitaine et la Tunisie, le chemin de l'Algérie; mais au lieu de rentrer dans le Tell, sous la domination française, il s'établit en observation, très loin au sud, à 190 lieues d'Alger, dans la zaouïa de Rouissat, qui dépendait de la grande oasis d'Ouargla. Depuis la disparition d'Abd-el-Kader, dans le drame qui mettait aux prises musulmans et *roumi*, la scène était vide, ou plutôt le premier rôle n'avait plus d'interprète. Mohammed se flatta d'en pouvoir faire le personnage et s'y prépara pendant trois années encore, en étonnant, en gagnant, en fascinant par ses prédications et ses pratiques religieuses les nomades sahariens.

Quand il crut le moment propice, il sortit de sa retraite, au mois de décembre 1851, et, suivi d'une troupe déjà nombreuse, s'avança au nord-ouest, par le Mzab. Dans tout le désert, on ne parlait plus que du chérif d'Ouargla; c'est le titre qui lui fut désormais acquis. Le principal cheikh des Larbâ vint à lui avec la plus grande partie

de sa tribu, et les Ouled-Naïl commencèrent à s'agiter. L'agha du Djebel-Amour voulut arrêter ses progrès; mais, trahi par son propre goum, il fut battu à Berriane et se trouva trop heureux de gagner Laghouat. Au reçu de ces étonnantes nouvelles, le général Randon donna au général de Ladmirault, commandant la subdivision de Médéa, l'ordre de réunir à Boghar deux bataillons du 12e de ligne, les tirailleurs indigènes d'Alger, quatre escadrons, moitié chasseurs d'Afrique et moitié spahis, de se mettre à la tête de cette colonne et de se porter en avant de Laghouat, découvert par la défection des Larbâ.

Parti de Boghar le 17 février 1852, le général de Ladmirault passa par Taguine, rassura les Ouled-Naïl, visita le Djebel-Amour, et vint s'établir à Ksar-el-Aïrane, à l'est de Laghouat. Dans le même temps, le commandant Deligny, avec une petite colonne sortie de Mascara, traversait rapidement la région des Chott, les montagnes des Ksour, apparaissait au milieu des Ouled-Sidi-Cheikh, leur enjoignait de reporter leurs campemens au nord, et ramenait avec lui leur chef Si-Hamza, qu'on soupçonnait de connivence avec le chérif. Quant à celui-ci, le général de Ladmirault perdit toute espérance de l'atteindre et dut se borner à renforcer l'autorité des chefs indigènes sur les populations dont la fidélité n'était pas solide. A la place du vieux Ben-Salem, un nouveau bach-agha fut institué avec autorité sur Laghouat et les oasis voisines, sur les Ouled-Naïl et les Larbâ demeurés fidèles; puis, les chaleurs commençant à fatiguer les troupes, le général ramena, le 2 mai, sa colonne à Boghar, où elle fut dissoute.

A l'approche des Français, le chérif s'était replié dans le désert; mais, après s'être ravitaillé à Tougourte, il pointa droit au nord, vers le Zab. Le chef de bataillon Collineau commandait à Biskra; c'était un soldat énergique et décidé. Dans la soirée du 21 mai, il sortit à la rencontre du chérif; il n'avait avec lui que 54 chasseurs d'Afrique, 32 spahis et 80 cavaliers de la smala du Cheikh-el-Arab. Le lendemain matin, il rallia 700 chevaux des goums qu'il avait envoyés en reconnaissance; rien n'était encore en vue quand tout à coup, vers le milieu du jour, une vedette signala une grosse troupe à Mlili, près de l'Oued-Djeddi. Il y avait bien là 2,500 cavaliers et gens de pied. Les goums hésitaient; à la tête des chasseurs, des spahis et des hommes du Cheikh-el-Arab, le commandant fit sonner la charge; ce fut une vraie mêlée; le chérif, attaqué corps à corps par un brigadier de chasseurs, reçut deux coups de sabre, tourna bride et ne fut que difficilement sauvé par les siens. Toute la bande fuyait en déroute, laissant 150 morts sur le champ de bataille.

Ce coup de vigueur retentit dans tout le Sahara, de Tougourte à Figuig; pendant quatre mois, aucun souffle de révolte ne troubla le

calme solennel du désert. A la fin de septembre seulement, on entendit reparler du chérif; ses tentes avaient été reconnues à Ksar-el-Aïrane, sur l'Oued-Mzi, non loin de Laghouat. Le général Jusuf, qui commandait alors la subdivision de Médéa, surveillait, à Djelfa, la construction d'un bordj ou *maison de commandement*, destinée au bach-agha des Ouled-Naïl. Le 2 octobre, il se mit en marche avec une colonne de 800 hommes d'infanterie et de 200 cavaliers. Arrivé sur l'Oued-Mzi et n'y trouvant plus le chérif, qui avait encore une fois disparu, il poursuivit jusqu'à Laghouat.

A Laghouat, comme dans la plupart des autres ksour, la population était divisée en deux factions ou *sof*; la nature même y avait aidé. Bâti sur deux mamelons parallèlement allongés du nord-est au sud-ouest, le ksar était partagé en deux quartiers distincts par une rigole dérivée de l'Oued-Mzi, et c'était cette eau précieuse qui était un perpétuel sujet de discorde entre l'un et l'autre. Si le nord l'emportait, le sud mourait de soif, et réciproquement. Depuis quelques années, grâce à la protection des Français, le sud avait le dessus; mais aussi, grâce aux Français, il n'avait pas abusé de son triomphe. Invité par le fils aîné de Ben-Salem, qui avait le titre d'agha, moins effectif qu'honorifique, le général Jusuf visita Laghouat, prêcha la réconciliation aux deux *sof*, et ne pouvant concéder aux sollicitations de l'agha l'installation d'une garnison française qu'il n'avait pas l'autorisation de laisser dans le ksar, il s'occupa de former un maghzen de 200 hommes, une sorte de milice locale qu'il mit sous les ordres d'un officier de spahis, nommé Ben-Hamida.

A peine Jusuf eut-il repris le chemin de Djelfa que le chérif d'Ouargla reparut sur la scène, porta le ravage dans le Djebel-Amour et suscita dans Laghouat même, parmi le *sof* du nord, une révolte devant laquelle Ben-Hamida fut obligé de se dérober au plus vite. La péripétie s'était faite en moins de quinze jours. Informé de ce singulier revirement, le général Randon prit une série de mesures sagement combinées pour étouffer l'insurrection ou du moins l'empêcher de gagner tout le sud. En même temps qu'il envoyait des renforts à Djelfa, à Bou-Sâda et à Biskra, il prescrivait au général Pélissier de former une colonne active et de se diriger sur Laghouat par El-Biod. Le gouverneur se proposait de s'y porter lui-même d'Alger par Médéa et Boghar. Sur ces entrefaites arriva un nouveau courrier de malheur : Si-Naïmi, frère de Si-Hamza, s'était déclaré pour la révolte, et sa défection pouvait entraîner la puissante tribu des Ouled-Sidi-Cheikh.

Injustement soupçonné d'entente avec le chérif, et retenu, sinon comme captif, du moins comme otage, par le commandant supérieur d'Oran, Si-Hamza pouvait se venger du mauvais vouloir des Français en laissant faire; mais à la seule idée que Si-Naïmi, son propre

frère, comme lui descendant d'une grande race, allait s'humilier aux pieds d'un aventurier sorti d'une basse tente des Ouled-Sidi-Cheikh, à l'idée que cet aventurier osait rivaliser d'influence avec lui, Si-Hamza, chef de guerre et marabout vénéré, dont le renom s'étendait d'une extrémité du désert à l'autre, tout son sang bouillonna dans ses veines, et son vieil orgueil se révolta. On avait bien ri naguère entre Arabes, il avait ri sans doute lui-même de l'ignorance des Français qui s'étaient laissé duper si longtemps par ce faux sultan, par ce khalifa de rencontre; de Si-Hamza on ne devait pas rire. Si-Hamza était le type de ces grands seigneurs dont le concours, en dehors du Tell d'Alger et d'Oran, d'où leur influence avait été insensiblement écartée, paraissait encore indispensable à l'autorité française. Tels étaient, avec lui, Bou-Akkas dans le Ferdjioua, les Mokrani dans la Medjana, les Ben-Gana dans le Zab. Très sincèrement il s'offrit au général Pélissier pour marcher à la tête des goums sahariens contre le chérif, et très sagement on accepta son offre.

Le général Pélissier organisait sa colonne. Parmi les corps appelés à en faire partie figurait un nouveau régiment de zouaves, le 2e. Dès les premiers jours de son gouvernement, le général Randon s'était préoccupé d'accroître l'effectif des corps spéciaux de l'Algérie, zouaves, chasseurs d'Afrique, spahis, et il avait, dès le 20 janvier 1852, adressé au ministre de la guerre un projet conforme à ses préoccupations. Il n'avait eu tout à fait gain de cause qu'au sujet des zouaves. Un décret du 13 février avait admis, dans les cadres de l'armée française, trois régimens de zouaves, un pour chacune des trois provinces de l'Algérie. Les trois bataillons de l'ancien et unique régiment formèrent le noyau des nouveaux corps, dont l'effectif très élevé comportait un complet de 3,600 hommes, qui fut même dépassé, de sorte qu'à eux seuls les zouaves auraient pu constituer une division de 11,000 baïonnettes. Vers le milieu de l'année, leur organisation était faite. Les colonels et lieutenans-colonels étaient : pour le 1er régiment d'Alger, Bourbaki et Lavarande; pour le 2e d'Oran, Vinoy et Cler; pour le 3e de Constantine, Tarbouriech et Jannin.

Dans les premiers jours de novembre, le 2e zouaves reçut l'ordre de former deux bataillons expéditionnaires de 625 hommes; en l'absence du colonel Vinoy retenu en France, le lieutenant-colonel Cler en prit le commandement. Après avoir rallié en chemin une colonne amenée de Saïda par le général Bouscaren, le régiment fit séjour au ksar d'El-Riod, qui, relevé de ses ruines et fortifié, devint le poste de Géryville, du nom de l'officier mort à la peine qui, sous le maréchal Bugeaud, avait longtemps et glorieusement servi dans ces parages. Le général Pélissier attendait les nouvelles de Jusuf,

qui, de Djelfa, s'était mis à la recherche des réfractaires. Il les avait rencontrés et battus, le 19 novembre, entre Assafia et Ksar-el-Aïrane; mais, au lieu de s'enfuir comme d'habitude vers le sud, le chérif, qui se trouvait avec eux, se jeta dans Laghouat, dont le *sof* du nord lui ouvrit les portes. Quand Jusuf s'y présenta, il fut accueilli par une fusillade, et n'ayant pas assez de monde pour tenter un coup de main avec chance de succès, il prit son bivouac au nord, à quelque 1,800 mètres du ksar, tenant Ras-el-Aïoun, « la tête des fontaines, » c'est-à-dire les bassins de retenue d'où l'eau puisée à l'Oued-Mzi allait arroser l'oasis. Était-ce donc qu'on fût sous la menace d'un autre Zaatcha?

Aussitôt averti, le général Pélissier accourut d'El-Biod. La colonne qu'il amenait comprenait deux bataillons du 2e zouaves, un bataillon du 50e de ligne, trois compagnies du 1er bataillon d'Afrique, deux compagnies de tirailleurs indigènes, trois escadrons de chasseurs d'Afrique, un escadron de spahis, une pièce de 8, un obusier de campagne, quatre obusiers de montagne, en tout un effectif de 3,000 hommes. Le 2 décembre, vers trois heures de l'après-midi, la colonne déboucha du Djebel-Amour dans l'immense plaine de Laghouat. Par-dessus une forêt de palmiers se dressait, au centre du ksar, le minaret de la mosquée; un peu plus bas et plus près, au sud-ouest, on apercevait l'ancienne kasba de Ben-Salem. Dans la soirée, le général Pélissier reçut les informations de Jusuf : ses parlementaires avaient été décapités; l'exaltation du chérif et de ses adhérens tenait de la fureur. Il fut convenu que les deux colonnes agiraient séparément, mais en concertant leurs efforts. Le commandant Barois et quatre compagnies du 1er zouaves, détachées du corps Jusuf, reçurent l'ordre de rejoindre les camarades du 2e.

Le 3 décembre, à sept heures du matin, le général Pélissier fit la reconnaissance de la place. Il choisit pour point d'attaque le marabout de Sidi-el-hadj-Aïssa, sur un mamelon rocheux, à bonne portée du mur d'enceinte. Une vive fusillade, partie des jardins, avait fait éprouver aux pelotons de reconnaissance des pertes sérieuses. La nuit venue, trois compagnies de zouaves, une compagnie de *zéphyrs* et deux sections de travailleurs, sous la direction du lieutenant-colonel Cler et du commandant Morand, s'avancèrent silencieusement vers le marabout, et, sans riposter au feu des Arabes, l'emportèrent à la baïonnette. Aussitôt l'artillerie se mit à l'œuvre. Une embrasure pour la pièce de 8 fut pratiquée dans le mur même de la koubba; l'obusier de campagne devait être protégé par un épaulement en sacs à terre. Vers minuit, les deux bouches à feu furent installées sur leurs plates-formes.

Le 4, à huit heures du matin, le tir en brèche venait de com-

mencer; le chemin qui conduisait à la batterie, tout à découvert, suivait une arête rocheuse incessamment fouettée par les balles; ce fut là que le général Bouscaren tomba, frappé mortellement, à côté du général en chef. Après trois heures d'un tir soutenu, la brèche fut jugée praticable. Douze compagnies de zouaves, quatre du 1er régiment, huit du 2e, se formèrent en trois colonnes, dont une de réserve. La fumée d'un bûcher, allumé au sommet du mamelon, donna par-dessus l'oasis au général Jusuf le signal de l'attaque. Au même instant, les clairons sonnèrent la marche des zouaves; les colonnes d'assaut s'élancèrent; la brèche abordée, franchie, dépassée, le combat s'engagea dans les rues; mais les défenseurs de Laghouat, en dépit de leur exaltation première, n'eurent pas la sauvage énergie de ceux de Zaatcha.

Pendant que le lieutenant-colonel Cler, accompagné du lieutenant-colonel Deligny, directeur des affaires arabes de la province d'Oran, se rendait maître de la kasba de Ben-Salem, de la mosquée, de tout le mamelon méridional du ksar, le général Jusuf, à la tête du 2e bataillon d'Afrique et des tirailleurs indigènes d'Alger, escaladait la muraille du nord et rejoignait à la kasba ses compagnons de victoire.

Il ne restait plus qu'une grande maison, dite du khalifa, d'où partaient encore des coups de feu. C'était là qu'étaient retenues prisonnières, sous la garde d'une troupe de Mzabites, fanatiques serviteurs du chérif, les familles des anciens partisans de Ben-Salem. Pour les zouaves, ignorans des péripéties de leur histoire, gardiens et captifs, c'était tout un, et ils auraient fait bon marché des uns comme des autres sans l'intervention propice du lieutenant-colonel Cler, qui eut la satisfaction de rendre à la vie et à la liberté ces intéressantes victimes. Quant au chérif, plus heureux que Bou-Ziane, il réussit à s'échapper de Laghouat.

A deux heures, tout était fait. Comparées à l'importance du succès, les pertes n'étaient point trop grandes; mais avec le général Bouscaren, l'armée avait à regretter le digne héritier d'un des célèbres divisionnaires du premier empire, le commandant Morand, du 2e zouaves, frappé mortellement à l'attaque de la kasba. Il fut enterré, avec trois autres officiers tués à l'ennemi, au pied même de la brèche, comme les glorieux morts du siège de Constantine.

Déjà signalée par la prise de Laghouat, cette journée du 4 décembre 1852 devait l'être encore par un succès que remportait, au même instant, à 50 lieues de distance, le grand chef Si-Hamza. Après avoir traversé, cinq jours durant, cette steppe aride et désolée que les Arabes nomment *Bled-el-Ateuch*, littéralement le pays de la soif, il surprit, avec un goum de 700 chevaux, entre Berriane et Guerrara, un campement de Mzabites et fit sur les adhérens du

chérif une telle razzia que le succès de cette pointe hardie jeta jusque dans Ouargla l'épouvante.

Le 16 décembre, le général Pélissier reprit le chemin du Tell par Aïn-Madhi, où Tedjini le reçut avec de grands honneurs; le lendemain, ce fut au tour du général Jusuf de lever le bivouac pour regagner Djelfa. Une garnison d'un millier d'hommes fut laissée provisoirement dans Laghouat, en attendant le choix qu'il plairait au gouvernement de faire entre l'un de ces trois partis, la destruction, l'abandon ou l'occupation définitive du ksar. Ce fut le dernier qui prévalut. La brèche fut fermée, l'enceinte crénelée; aux deux extrémités de l'ellipse dessinée par la muraille, deux ouvrages s'élevèrent : le fort Bouscaren et le fort Morand; la kasba demeura le premier des établissemens militaires; l'hôpital y fut établi; les maisons les plus spacieuses furent appropriées au casernement, un moulin et une manutention installés pour le service des vivres. Un équipage de 500 chameaux, dont l'entretien fut imposé aux Larbâ comme contribution de guerre, dut être tenu par eux en état de marcher au premier signal.

La force de la garnison permanente fut calculée à raison de 800 hommes d'infanterie, avec un escadron de 125 chevaux, une section de montagne, quelques sapeurs du génie et un détachement de troupes d'administration proportionné à l'effectif. La circonscription politique du poste avancé de Laghouat dut embrasser les ksour d'Aïn-Madhi, de Tadjemoute, d'Assafia, de Ksar-el-Aïrane, l'aghalik des Larbâ, le bachaghalik des Ouled-Naïl; le groupe même des ksour du Mzab y fut compris, mais nominalement, à titre de région suspecte et bonne à surveiller. Enfin, le commandement du poste, de la garnison et du cercle fut confié par le gouverneur-général au capitaine Du Barail, du 1er régiment de spahis.

Pour son coup d'essai, le commandant de Laghouat débuta par un coup de maître; car il venait de décider, — chose inouïe, invraisemblable, — le vénérable marabout d'Aïn-Madhi, Tedjini, à faire le voyage d'Alger, quand, peut-être impressionné par l'étrangeté de son aventure, Tedjini mourut presque subitement, le 12 mars 1853, à la veille de se mettre en route. L'événement pouvait avoir de graves conséquences, selon ce que serait le successeur du marabout. Ce fut heureusement un homme d'humeur paisible, et qui se rangea sans peine sous l'autorité du capitaine Du Barail. Le colonel Durrieu, commandant la subdivision de Mascara, envoyé par le gouverneur pour décider du sort d'Aïn-Madhi, n'eut même pas besoin de pousser au-delà de Géryville; et comme si un succès en appelait nécessairement un autre, en même temps qu'il apprenait de ce côté-là le dénoûment de la difficulté, un courrier lui apportait la nouvelle d'une razzia faite, à 35 lieues au sud-ouest, par

l'infatigable Si-Hamza sur les Hamiane, auxquels il avait pris 2,000 chameaux, 30,000 moutons, des dépouilles de toute espèce.

Commencée sous les plus heureux auspices dans le sud, l'année 1853 ne devait pas les démentir dans le nord.

III.

Comme le général d'Hautpoul, son prédécesseur, le général Randon était arrivé en Algérie avec une grande et ambitieuse pensée, la réduction de toute la Kabylie, l'achèvement de la conquête. D'opposition parlementaire il n'y avait plus cure; le gouvernement était absolument le maître.

En 1852, le ministre de la guerre avait renvoyé l'examen de la question à l'année suivante; en 1853, dès le mois de janvier, remise sur le tapis par le gouverneur-général, elle fut tranchée, suivant son désir, par le ministre. « J'ai décidément arrêté, disait, dans une dépêche du 17 février, le maréchal de Saint-Arnaud, le projet d'une expédition sérieuse dans la Kabylie du Djurdjura. Cependant, avant de lancer des colonnes dans ces âpres montagnes, il est indispensable que nous nous rendions bien compte de la situation de l'ensemble de nos possessions algériennes, afin de constater les forces locales qui pourront être consacrées à cette opération. Cet examen est d'autant plus nécessaire que la France vient encore de réduire son armée de 20,000 hommes, et qu'on ne peut plus évidemment réclamer le concours des troupes de la métropole. J'attends votre réponse avec une vive impatience, afin d'être renseigné de la manière la plus précise sur la vraie situation politique et militaire. Je désire connaître aussi comment vous comptez former vos colonnes de façon à ne vous laisser prendre nulle part au dépourvu. Je vous prie enfin de me signaler ce qui, dans votre opinion, vous paraît possible ou impossible. Une fois fixé sur ces importantes questions, je vous communiquerai mes dernières instructions. »

Tout heureux, sans en être étonné, de l'intérêt chaleureux que le ministre prenait à ses vues, le général Randon lui avait complaisamment fait part de ses combinaisons et développé ses plans, lorsqu'il reçut, le 9 mars, ces dernières instructions qui lui étaient annoncées, mais dont il n'avait certes pas prévu le tour : « C'est le moment, lui écrivait, à la date du 3 mars, le ministre, c'est le moment de parler de la direction générale des opérations importantes qui doivent être entreprises. J'apprécie trop votre caractère, et je pense que mes sentimens à votre égard sont trop bien connus, pour ne pas aborder cette question avec franchise. L'intention de l'empereur est que l'expédition soit dirigée par un maréchal de France;

mais, en même temps, Sa Majesté a trop de bienveillance pour vous et sait trop ce que vous valez pour ne pas vous laisser, dans la campagne qui va s'ouvrir, une position dont votre amour-propre ne puisse en rien souffrir. Il y aura deux colonnes d'une égale importance qui, toutes deux, pourront rencontrer des obstacles sérieux. Vous prendrez le commandement en chef d'une de ces colonnes, celle de Bougie; vous aurez sous vos ordres un général de division et deux généraux de brigade. L'empereur a décidé que je prisse le commandement de la colonne de Dra-el-Mizane. Je pense, mon cher général, que vous verrez sans trop de peine venir partager momentanément vos travaux et joindre sa vieille expérience à la vôtre un homme qui, pendant quinze ans, s'est trouvé sur tous les points de l'Afrique en face des Arabes, et a appris à les connaître et à les combattre. S'il pouvait y avoir de la susceptibilité dans un esprit aussi élevé que le vôtre, elle ne pourrait pas même être émue en voyant un maréchal de France, ministre de la guerre, grandir, par sa présence à l'armée d'Afrique, l'importance d'une expédition à laquelle vous prendrez une si large part. Je n'irai pas chercher des honneurs ; je n'ai plus rien à attendre. »

Pour être dissimulée sous la plus fine pellicule d'or et polie en perfection, la pilule n'en était pas moins amère. Le général Randon prit très nettement et très noblement son parti ; courrier pour courrier, il adressa au ministre sa démission du gouvernement-général, et il envoya son premier aide-de-camp, le commandant Ribourt, à Paris, avec une lettre dans laquelle il demandait à l'empereur d'être employé à titre de simple divisionnaire dans l'expédition prochaine. L'empereur n'accepta pas la démission, le général Randon demeura gouverneur de l'Algérie, le maréchal Saint-Arnaud se déclara malade, et la grande expédition fut ajournée.

Le gouverneur maintenu crut devoir insister. Son chef d'état-major, le général Rivet, fut dépêché avec une seconde lettre pour l'empereur : « Permettez-moi, Sire, de le dire à Votre Majesté, il est cruel pour moi, qui me suis consacré à cette pensée de compléter et de rendre profitable à nos intérêts la conquête de la Kabylie, de me sentir arrêté dans l'accomplissement de cette œuvre au moment même de la réaliser. Je ne puis taire le chagrin que j'éprouve de voir le gouvernement de Votre Majesté perdre une occasion si belle d'affermir sa puissance en Algérie, et l'armée d'Afrique déshéritée de la nouvelle gloire qu'elle allait acquérir. Je viens donc supplier Votre Majesté de modifier les derniers ordres qu'elle a donnés, de me permettre de mener à bonne fin l'expédition que j'ai préparée, et de prouver une fois de plus à l'empereur le désir de justifier la bienveillance qu'il daigne m'accorder. »

L'insistance du général Randon était moins habile que sa pre-

mière démarche n'avait été fière; il aurait dû penser que l'empereur ne se déciderait pas à faire subir au maréchal de Saint-Arnaud un second échec. Le 6 mai, le général Rivet écrivait au colonel Durrieu : « L'empereur m'a écouté très attentivement et a dit à plusieurs reprises : « C'est bien tentant, mais... mais... » Ces *mais* devaient triompher parce qu'il y avait parti-pris. Je suis revenu avec un *mezzo termine*. Nous allons attaquer la Kabylie des Babors avec quatorze bataillons, dont sept de zouaves, et refaire ce que le maréchal de Saint-Arnaud n'a fait qu'effleurer. Il y aura deux divisions, Bosquet et Mac-Mahon. »

On sait ce qu'est la Kabylie des Babors ou Petite-Kabylie ; à proprement parler, elle s'étend de l'Oued-Sahel à l'Oued-Kebir ; mais dans une plus grande extension, on y peut comprendre la montagne entre l'Oued-Kebir et Philippeville. Des troupes empruntées aux trois provinces furent concentrées à Sétif. Elles formèrent deux divisions ainsi composées : première division, général de Mac-Mahon ; 1re brigade, général Pâté : 1er et 3e zouaves ; 2e brigade, colonel Thomas : 11e léger, tirailleurs indigènes. Deuxième division, général Bosquet ; 1re brigade, colonel Vinoy : 2e zouaves, 68e de ligne, 7e bataillon de chasseurs ; 2e brigade, colonel de Failly : 20e de ligne, un bataillon du 3e zouaves. L'effectif total de cette infanterie était de 10,000 hommes. La cavalerie, répartie entre les deux divisions, n'était représentée que par un escadron de spahis ; l'artillerie ne comptait que deux sections d'obusiers de montagne avec une section de fuséens ; le génie était représenté par 300 sapeurs.

Afin d'empêcher le Djurdjura de prêter aide aux Babors, le gouverneur prescrivit au général Camou d'établir, avec quatre bataillons, un escadron et une section de montagne, un camp d'observation à Dra-el-Mizane. D'autre part, entre Sétif et Mila, le célèbre cheikh du Ferdjioua Bou-Akkas dut faire, sous la surveillance du commandant de Neveu, la police du pays limitrophe de la Petite-Kabylie. « Bou-Akkas, disait le gouverneur, a tout intérêt à ce que nous soumettions les tribus hostiles qui l'avoisinent, et c'est là-dessus que je compte surtout pour l'exécution de ses engagemens. »

Débarqué, le 10 mai, à Bougie, le général Randon prit aussitôt la route de Sétif. Le 13, il passa en revue le corps expéditionnaire ; le 18, il se mit en campagne. Les deux divisions se séparèrent pour opérer, la première sur la rive droite de l'Oued-Agrioun, la seconde sur la rive gauche. Celle-ci eut à forcer, le 21 mai, le col de Tizi-Sakka, d'où elle descendit, par le versant septentrional des Babors, vers la mer. Le 4 juin, elle fit sa jonction avec la première division, qui n'avait pas rencontré beaucoup plus de résistance.

« Pendant cette première partie de l'expédition des Babors, lisons-nous dans les *Souvenirs d'un officier du 2e zouaves*, le régiment eut à supporter plus de fatigues qu'à braver de véritables dangers. Il dut traverser un pays de montagnes aux pics élevés et déchiquetés, aux vallées déchirées et irrégulières, profondes, boisées dans le fond, rocheuses et escarpées près des crêtes, un pays où le fantassin ne pose qu'avec précaution le pied sur l'étroit sentier bordé de précipices effrayans. » Ce qui est dit ici en particulier d'un certain corps peut s'appliquer d'une façon générale à tous les autres. Il y eut beaucoup de fusillades, peu de combats dignes de ce nom.

Le 5 juin, de grand matin, à l'embouchure de l'Oued-Agrioun, sur l'emplacement du *Tnine* des Beni-Houssein, c'est-à-dire de leur marché du lundi, le gouverneur-général reçut en grande pompe la soumission de toutes les tribus que les deux divisions venaient de réduire à l'obéissance et conféra l'investiture du burnous rouge à leurs cheikhs. C'était le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu. Le père Régis, abbé de la Trappe de Staouëli, venait d'arriver de Bougie; Horace Vernet, en tournée d'Afrique, était arrivé en même temps. Alors, à la cérémonie politique succéda une solennité grandiose que le peintre des grandes scènes militaires a représentée sur la toile célèbre de la *Messe en Kabylie;* mais si habile et fidèle qu'ait été le pinceau d'Horace Vernet, la plume ou plutôt le cœur de deux soldats a eu plus d'éloquence encore. L'un des deux est le lieutenant-colonel Cler, qui six ans plus tard, après avoir mérité par son héroïsme en Crimée l'admiration des Anglais, devait tomber, à la tête des zouaves et des grenadiers de la garde, à « Ponte-di-Magenta, » sous le coup mortel d'une balle autrichienne; l'autre est Bosquet, c'est tout dire.

Écoutons d'abord, dans ses *Souvenirs, l'officier du 2e zouaves :* « Sur un point élevé placé au centre du bivouac du gouverneur, on avait construit avec des tambours, des canons et des affûts, un autel qui n'avait d'autres ornemens que quelques fleurs des champs et des faisceaux d'armes. Il était surmonté d'une croix rustique faite avec deux branches noueuses de chêne-liège; telle devait être la croix sur laquelle fut attaché le Christ. Pour encadrement, ce temple improvisé avait les beautés de la nature. Ni Saint-Pierre de Rome, avec ses magnifiques peintures, ni ces immenses cathédrales gothiques de la vieille France, avec leurs sculptures, leurs vitraux peints et leurs ombres pleines de mystères, ne pourraient rendre le grandiose de cette église toute primitive, dont la vue effaçait plusieurs siècles de l'histoire et rappelait Constantin dans les Gaules, Philippe-Auguste le matin de la bataille de Bouvines et Saint-Louis aux ruines de Carthage.

« Derrière l'autel apparaissaient les hautes montagnes de la Kaby-

lie orientale, aux arêtes dénudées, veinées de couches de neige, ayant pour auréole des cercles de nuages. Sur la gauche et derrière l'armée, sous une atmosphère vaporeuse et enflammée, la mer d'Afrique.

« Le père Régis officiait. Supérieur de la Trappe de Staouëli, il y avait dans la nature et dans le caractère de ce moine comme un reflet d'Urbain II, de Pierre l'Ermite et de l'évêque d'Antioche.

« Les lignes de troupes encadraient le terrain : en avant des soldats étaient placés les officiers. Derrière les troupes, sur les versans des collines, on apercevait, au milieu des bouquets de lentisques, de myrtes et de lauriers-roses, les tentes du camp et, plus loin, sous les hêtres et les oliviers séculaires, des groupes de Kabyles, silencieux, étonnés, garnissaient les ogives de verdure de cette immense basilique. Officiers et soldats étaient recueillis pendant cette cérémonie grandiose ; mais ce recueillement se changea en une véritable émotion au moment où le prêtre éleva l'hostie sainte au-dessus des drapeaux et des têtes abaissées, au bruit du tambour dominé par la grande voix du canon. On eût dit l'Église française prenant possession de cette terre qui, depuis l'épiscopat de saint Augustin peut-être, n'avait point été foulée par le pied d'un chrétien. »

C'est maintenant Bosquet dans une lettre à sa mère : « Voici une solennité comme la France n'en saurait offrir. Pour y assister, il faut avoir passé par les rudes montagnes des Babors, à travers leurs brouillards, leurs affreux chemins et les fiers montagnards qui les défendaient. Lorsque les deux divisions du corps d'armée ont été réunies vers l'embouchure de l'Oued-Agrioun, la conquête de cette portion de la Kabylie étant finie, les chefs montagnards soumis et assemblés au bivouac, il a été question de nommer de nouveaux cheikhs dans toutes les tribus et de donner à chacun d'eux le burnous rouge de commandement ; c'est tout simplement la pourpre romaine, un souvenir des anciens temps qui se continue en Afrique.

« Cette cérémonie était pleine de grandeur et complète de toutes façons : le paysage grandiose, avec ses montagnes sombres et ses profonds ravins d'un côté, la mer de l'autre, et, sur le terrain, nos troupes avec leurs drapeaux, leurs fanfares et les visages bronzés de nos soldats. Rien n'y manquait pour produire une impression profonde. A côté du plateau où se faisait l'investiture des cheikhs s'élevait un autel chrétien, dressé sur des tambours, soutenu par des armes, enveloppé de lauriers-roses et surmonté d'une croix taillée dans la forêt et formée de deux grosses branches de vieux chênes-lièges. Il est impossible de rien imaginer de plus imposant.

« Le général en chef, ayant à ses côtés les commandans des deux divisions et plus loin tous les chefs, devant lui les Kabyles, a prononcé quelques paroles répétées par un interprète, et puis, au son

des fanfares, il a fait passer les burnous à une quarantaine de cheikhs qui venaient, chacun à son tour, prêter serment et baiser la main armée de l'épée de France.

« Cela fait, nous nous sommes placés devant l'autel où le révérend père Régis a dit la messe; ensuite, à haute voix, à la manière des évêques dont il a le rang, il a donné solennellement la bénédiction, pendant que tous saluaient respectueusement, soldats, drapeaux et tambours qui battaient aux champs. C'était beau, très beau, très solennel!

« Je t'écris après une messe que je viens de faire dire dans les montagnes des Beni-Foughal, à peu près dans le même genre. Que ne pouvez-vous assister un peu à tout cela! Le cœur s'élargit et l'âme s'élève à ce mélange si harmonieux des sentimens religieux et militaires! »

Après quelques journées de repos à l'embouchure de l'Agrioun, les deux divisions se séparèrent derechef, mais pour marcher parallèlement vers l'est, dans la direction de l'Oued-Kebir. Cette reprise de l'opération fut signalée par plus de coups de pioche que de coups de fusil. Pendant huit jours, 8,000 hommes, sous la direction des officiers du génie, entreprirent l'ouverture d'une route qui devait relier, par Mila, Djidjeli à Constantine. A la fin de juin, le corps expéditionnaire fut dissous et les troupes reprirent le chemin de leurs garnisons, excepté celles de la division de Constantine, qui poursuivirent jusqu'au 10 juillet les travaux commencés. La tranquillité dans toute la région montagneuse était parfaite. Abordée trois fois en trois ans, mais pénétrée plus profondément dans cette dernière campagne, la Kabylie des Babors était définitivement soumise.

IV.

Sur l'immense scène algérienne, ce fut encore une fois du nord au sud, de la Kabylie au Sahara, que, dans les derniers mois de 1853 et les premiers de 1854, passa l'action et par conséquent l'intérêt dramatique. Depuis son évasion de Laghouat, le chérif d'Ouargla s'était prudemment tenu dans la coulisse; mais de la zaouïa de Rouissat, où il était rentré d'abord, son influence avait été assez grande pour retenir dans son parti les Beni-Mzab ébranlés et pour faire désavouer et bannir quelques-uns des plus considérables d'entre eux, qui, au mois d'avril 1853, avaient fait le voyage d'Alger pour négocier avec le gouverneur-général la soumission de leurs ksour. Au mois de septembre, il reparut en scène, traversa le désert de l'est à l'ouest, fit des razzias jusque dans le cercle de Géryville et revint parader aux environs de Laghouat. Le capitaine

Galinier, qui faisait dans ce poste l'intérim du commandant Du Barail, se mit résolument à ses trousses, fit 30 lieues en trois jours et le poussa jusqu'au Mzab, sans pouvoir toutefois l'atteindre; quoi qu'il en soit, cette pointe hardie ne laissa pas d'imposer pour quelque temps aux Mzabites.

Le gouverneur-général avait résolu d'en finir avec le chérif. Son plan d'opérations, le plus vaste qu'on pût concevoir, s'étendait sur une ligne de plus de 100 lieues, et sur cet immense front de bataille, c'étaient les goums indigènes qui devaient agir, soutenus seulement à distance par des réserves françaises. Dans ce drame entre Arabes, le premier rôle appartenait de droit à Si-Hamza. Il avait, pour marcher, pour courir, pour se battre, n'importe où, n'importe comment, liberté pleine et entière. Le but qu'il devait atteindre, coûte que coûte, c'était la destruction du chérif. Sous ses drapeaux étaient groupés 1,000 chevaux et 1,200 hommes de pied des Ouled-Sidi-Cheikh. Plus à l'est, le bach-agha Si-Chérif-Bel-Arch avait convoqué les Ouled-Naïl et les Larbâ restés fidèles; encore plus à l'est, les goums de Bou-Sâda, du Hodna et des Ziban se rassemblaient sous leurs kaïds, en avant de Biskra. Pour appuyer cette grande chevauchée de burnous, le commandant Niqueux, entre Géryville et Aïn-Madhi, le commandant Du Barail à Laghouat, le colonel Dargent près d'Aïn-Rich, se tenaient prêts à se mettre en selle.

Dès les premiers jours de novembre, le mouvement commença. Emporté par son ardeur, le commandant Du Barail pressa la marche de ses goums; le 10, il était à Berriane, le 16, à Guerrara; mais tandis qu'il croyait Si-Hamza en avant sur sa droite, surpris par une de ces trombes d'eau qui transforment en torrens infranchissables les oueds à sec la veille, Si-Hamza avait fait halte. Isolée, en l'air, à 50 lieues de sa base d'opérations, la colonne de Laghouat reçut du gouverneur-général l'ordre de se reporter en arrière; mais déjà Si-Hamza s'était remis en marche. Le 18 novembre, il était entré à Metlili sans résistance. Il y fit une longue station, non pas qu'il hésitât, mais parce qu'il voulait donner aux négociations qu'il avait ouvertes avec les Mzabites d'une part, les Chambâ de l'autre, le temps d'aboutir. Quand il en eut recueilli les premiers et très heureux effets, il se dirigea vers Ouargla, le 5 décembre. Le commandant Niqueux le remplaça aussitôt dans Metlili, et le commandant Du Barail, revenu à Guerrara, lui envoya le goum des Larbâ en renfort.

L'oasis de Ngouça est à 20 kilomètres au nord-est d'Ouargla; Si-Hamza y laissa en dépôt ses vivres et ses bagages, puis il se mit à la recherche du chérif, juste au moment où celui-ci allait le chercher lui-même. Au lieu de se rencontrer, les deux adversaires se croi-

sèrent en route; mais quand les gens d'Ouargla et des environs apprirent la marche de celui qu'ils nommaient le khalifa français, ils s'empressèrent de rebrousser chemin et de courir à la défense de leurs ksour menacés, de sorte qu'il ne resta plus autour du chérif que les Larbâ et les Ouled-Naïl réfractaires.

Avec sa troupe réduite, il prit position sur des dunes de sable dont l'abord semblait inaccessible; Si-Hamza, cependant, n'hésita pas à l'y attaquer. Cette première mêlée d'Arabes sous un nuage de poussière, parmi les hurrahs, les coups de feu, le cliquetis des armes blanches, longue, tumultueuse, demeura incertaine. Des deux parts, comme par un accord tacite, on s'arrêta. Si-Hamza, blessé, mais n'y prenant pas garde, s'occupait de reformer son monde, quand il vit un groupe d'hommes s'avancer en criant de toutes leurs forces : « Au nom de Dieu, nous te demandons l'*aman*; nous voulons vivre désormais sous ton drapeau et sous celui des Français! » et lui présenter le cheval de *gada*. De l'avis de ses lieutenans, il accepta la soumission qui lui était offerte. Quant au chérif, il avait disparu; on sut plus tard qu'il s'était retiré d'abord près de Tougourte, puis, ne s'y trouvant pas en sûreté, dans le Djerid tunisien. Ouargla ouvrit ses portes au vainqueur.

Le 16 janvier 1854, les commandans Du Barail et Niqueux se rejoignirent à Metlili. Deux jours après, ils virent arriver le colonel Durrieu, commandant supérieur de la subdivision de Mascara, chargé par le gouverneur-général de préparer l'organisation de la région conquise. « La tranquillité du pays est telle, écrivait-il de Metlili le 20 janvier, que j'ai pu prendre les devans de ma colonne avec 20 chevaux. Je veux aller à Ouargla en sept jours, en passant par le Mzab, dont toutes les *djemâ* sont auprès de moi et m'apportent des cadeaux de dattes, d'œufs d'autruche et de plumes. Nous voilà réunis de Mascara, Tiaret, Médéa, Laghouat, comme par un coup de baguette, sous les murs d'une oasis jusqu'ici presque ignorée. J'ai devant ma tente 20 quintaux de dattes que je distribue à la troupe. »

Suivi seulement d'une quarantaine de spahis et d'une vingtaine d'Arabes, le colonel Durrieu prit la direction de Ngouça. Le 27, vers le milieu du jour, il vit une grosse troupe de cavaliers venir à sa rencontre; c'était Si-Hamza et son escorte. Il s'arrêta sur une dune, et « pour établir nettement, suivant son expression, la situation aux yeux de tous, » avant de recevoir le salut du khalifa, il lui montra le fanion tricolore et le mit en demeure de rendre hommage au symbole de la patrie française. « Je n'ai qu'un drapeau, dit sans hésitation Si-Hamza, c'est celui que tu portes; je me suis battu pour la France et je mourrai pour elle au premier ordre. » Alors le colonel mit pied à terre, embrassa le khalifa, le compli-

menta au nom du gouverneur, et prit avec lui le chemin d'Ouargla.

Le général Randon était venu d'Alger à Laghouat; il y avait convoqué tous ceux, Arabes et Français, qui avaient pris part à l'expédition et des députés de toutes les populations du sud. « Ces députations, disait-il dans un ordre du jour aux colonnes Niqueux et Du Barail, qu'il venait de passer en revue le 9 février, ces députations qui viennent des points les plus éloignés faire acte de soumission à la France sont les heureux résultats de cette campagne. Vous devez en être fiers, car c'est sous la protection de vos baïonnettes que nos chefs indigènes ont glorieusement accompli la mission que je leur avais confiée. Nos goums, qui, de l'est à l'ouest, ont rivalisé d'élan et de bravoure pour la cause de la France, sont dignes de partager les éloges que je vous donne. Je signale avec bonheur cette communauté de bons services, car elle est la preuve de notre puissance en Algérie. »

Deux jours après, sur la place d'armes de Laghouat, se pressaient les députations de tous les ksour et de tous les douars; en avant se tenaient les grands chefs, graves et fiers, attendant l'investiture qui leur allait être solennellement conférée. Le gouverneur parut, escorté du colonel Durrieu, commandant supérieur de Mascara, du capitaine de Colomb, commandant supérieur de Géryville, et des officiers de son état-major. Si-Hamza s'avança le premier; son khalifalik s'étendait sur tout le territoire qu'il venait de conquérir à la France; après lui, son frère Si-Zoubir, puis les kaïds d'Ouargla, de Ngouça, des Chambâ, puis les cheikhs et les *djemâ* des Mzabites. Jamais cérémonie plus imposante et plus éclatante à la fois n'avait ébloui les regards émerveillés des Arabes; jamais image ne se grava plus profondément dans leurs yeux pour être évoquée toujours aussi brillante dans leur souvenir.

Afin d'achever et de consolider l'établissement du sud, il fallait prendre possession de l'Oued-Righ et du Souf. Tougourte, la principale oasis de l'Oued-Righ, est à 207 kilomètres au sud de Biskra et à 148 kilomètres au nord-est d'Ouargla. En 1854, elle était occupée par un cheikh, du nom de Slimane, qui était lié d'intérêts avec Mohammed-ben-Abdallah, le chérif. Celui-ci, expulsé du Djérid tunisien, vint, au mois de juin, s'établir dans le Souf, puis, au mois de septembre, il osa se présenter devant Ngouça. Son audace lui réussit; sur la seule menace d'abattre les palmiers, il se fit ouvrir les portes du ksar, et s'il est vrai que les gens d'Ouargla ne soient pas allés jusqu'à lui ouvrir les leurs, il n'est pas moins certain que plusieurs d'entre eux lui envoyèrent des complimens et même des chevaux de *gada*. Il était grand temps de couper court à cette nouvelle aventure. L'agha Si-Zoubir, qui était à Géryville, accourut en hâte, préserva Methli, rétablit dans Ouargla l'ordre un moment

troublé, puis se fit recevoir dans Ngouça sans trop de peine. Débouté de ses premiers succès, le chérif se replia sur l'Oued-Righ, auprès de Slimane, son complice.

Le général Randon décida que Tougourte serait occupé. Un mouvement général fut ordonné sur toute la ligne du sud. Le commandant Niqueux se dirigea de Tiaret sur El-Maïa, où il se tint en observation, avec 200 hommes du 1er bataillon d'Afrique, 50 spahis et 200 cavaliers de son goum. Le général Durrieu s'établit à Géryville avec 700 hommes, moitié du 12e de ligne, moitié *zéphyrs* du 1er bataillon, un escadron de spahis et deux pièces de montagne. Le commandant Du Barail se tenait à Laghouat, prêt à marcher avec 400 fantassins, un escadron de spahis et 300 Larbâ. Le colonel Desvaux, à Biskra, commandait une colonne forte de 250 hommes du 68e, de 110 tirailleurs indigènes, de 600 chasseurs d'Afrique et spahis, d'une section d'obusiers de montagne, et accompagnée d'un goum de 1,400 hommes de pied et de 1,000 chevaux arabes.

L'opération débuta par la marche d'un détachement envoyé de Géryville sur Ouargla. Le capitaine de Colomb, qui le commandait, se saisit, tant à Ouargla même qu'à Ngouça, des principaux partisans du chérif et les ramena sous bonne garde à Géryville. Pendant ce temps, le commandant Du Barail était descendu de Laghouat sur Berriane, Ghardaïa et Guerrara, tandis que le colonel Desvaux marchait de Biskra vers l'Oued-Righ. La colonne était précédée d'une avant-garde, composée d'une compagnie de tirailleurs, de deux escadrons de spahis et de tout le goum, sous les ordres du commandant Marmier.

Le 26 novembre, l'avant-garde avait atteint Mgarine, à 15 kilomètres seulement de Tougourte. Là le commandant Marmier apprit, d'un côté, que Slimane s'apprêtait à faire une vigoureuse défense dans son ksar, d'un autre, que le chérif amenait du Souf un nombreux contingent à son aide. En effet, le 29, au point du jour, les deux alliés apparurent avec 2,000 hommes de pied et 500 chevaux. Le commandant n'attendit pas l'attaque et lança les goums, qui, ramenés d'abord, se rallièrent et revinrent à la charge, soutenus par les spahis, pendant que la compagnie de tirailleurs arrêtait, par un feu des plus vifs, les tentatives des fantassins ennemis sur le bivouac et contenait les gens de Mgarine. Une troupe de fanatiques, drapeaux et musique en tête, s'était cantonnée dans un jardin; elle fut la dernière à tenir; mais toute la bande fut passée par les armes.

La victoire était complète; un millier de fusils et de sabres jonchaient le sol parmi des tas de cadavres; deux drapeaux du chérif, trois de Slimane étaient entre les mains du vainqueur. On sut plus tard que, dans la presse des fuyards, sous la porte de Tougourte,

il y en eut treize d'étouffés. Le combat de Mgarine eut un bien autre résultat : Slimane et le chérif, absolument démoralisés, sortirent du ksar pendant la nuit du 1er au 2 décembre et disparurent. Ce fut très heureux, car, pour enlever Tougourte par un coup de main, il aurait fallu franchir un fossé large de 15 mètres, profond de 3, puis escalader une escarpe de 8 à 10 mètres de hauteur.

Le 2 décembre, le lieutenant Roze, avisé de l'évasion des chefs, eut la bonne fortune d'entrer le premier dans la place, où le commandant Marmier ne tarda pas d'ailleurs à le suivre. Le colonel Desvaux y arriva le 5, et le commandant Du Barail le 8. Les demandes d'*aman* affluaient; le 15 décembre, tout l'Oued-Righ, tout le Souf, avaient fait soumission. La dignité de kaïd de Tougourte fut conférée à l'un des fils du fameux Farhat-ben-Saïd ; on lui laissa provisoirement, comme force publique, la compagnie de tirailleurs indigènes avec un peloton de spahis.

Il ne restait plus qu'à faire apprécier aux populations sahariennes, par des preuves évidentes, les bienfaits qu'en retour de leur obéissance leur apportait la domination française, l'ordre et la justice d'abord, puis le développement de leurs intérêts matériels. Dans ces régions brûlées, asséchées, où les rares cours d'eau ne peuvent échapper à l'évaporation qu'en se dissimulant sous le sable, quelle fortune qu'un puits qui ne tarit pas, qu'une source qui jaillit toujours! Cette fortune, les colonnes françaises l'amenaient avec elles et la laissaient après elles.

Au mois de décembre 1855, le général Desvaux visitait sa conquête de l'année précédente. Un ingénieur, M. Laurent, qui l'accompagnait, apprit d'abord aux gens du Souf et de l'Oued-Righ à dégager facilement leurs puits obstrués, à en forer de nouveaux, à retenir, par des barrages peu coûteux, l'eau recueillie précieusement. Il fit plus et mieux: il reconnut, par une étude attentive du terrain et par des sondages, l'importance des nappes souterraines, la direction des rivières cachées, et il prépara de la sorte l'œuvre que devait entreprendre, dès l'année suivante, son lieutenant, M. Jus, ces admirables fontaines jaillissantes, sources de vie, dont les gerbes, retombant en ruisseaux intarissables, ont, partout où il leur a été permis d'atteindre, secoué dans sa tombe, tiré de son linceul de sable et ressuscité le désert.

V.

Pendant la conquête du sud, l'Algérie avait passé par une épreuve depuis longtemps redoutée, toujours inquiétante pour une colonie, la crise d'une grande guerre européenne. Elle s'en était

tirée à son honneur. Il est vrai de dire que les circonstances étaient exceptionnellement favorables : mer libre, communications avec la mère-patrie assurées comme en temps de paix, caractère et qualité des alliances. L'Arabe, qui avait détesté le Turc dominateur d'Alger, ne voyait plus dans le Turc de Stamboul qu'un coreligionnaire, un vrai croyant, un frère en Islam, et l'on crut d'abord dans les douars qu'en envoyant ses troupes à l'aide du sultan, l'empereur Napoléon III n'avait fait que se soumettre aux obligations d'un vassal.

Ce qu'il y eut de plus remarquable, ce fut l'empressement des tirailleurs indigènes à réclamer une place dans l'expédition d'Orient. Il s'en présenta plus de 2,000, qui formèrent un régiment nouveau dans les cadres de l'armée française. Les Maures citadins lui offrirent un drapeau dont les broderies magnifiques figuraient, d'un côté, les armes d'Alger, le lion et le palmier, surmontées de l'aigle impériale, et reproduisaient, de l'autre, en caractères arabes, la devise suivante : « Cet étendard brillera dans les champs de la gloire et volera au succès avec l'assistance divine. C'est l'œuvre des musulmans d'Alger, offerte aux soldats indigènes faisant partie des troupes françaises qui marchent au secours de l'empire ottoman. An 1270. » A cet emblème trop spécial et, qu'on nous passe le mot, particulariste, l'autorité militaire fit substituer le drapeau national.

En trois mois, de mars à juin 1854, l'Algérie vit partir pour Gallipoli et Varna 24,450 hommes de vieille infanterie et 1,630 cavaliers, chasseurs d'Afrique et spahis. D'un effectif général de 75,000 hommes, l'armée d'Afrique était donc réduite à moins de 50,000. C'était un affaiblissement connu de tous et dont les fauteurs de révoltes devaient être tentés de tirer profit; cependant tout demeura tranquille, sauf sur un point. Bou-Baghla qui, depuis deux ans, se tenait caché au fond de la Grande-Kabylie, sortit de sa retraite et sema l'agitation sur la rive droite du Boubekir, qui est le haut Sebaou. Le bach-agha Bel-Kassem fit les plus sincères efforts pour barrer la route à l'insurrection, mais il fut débordé. Si l'on voulait empêcher le feu d'embraser tout le sahel montagneux de Bougie à Dellys, il n'y avait pas de temps à perdre.

Le gouverneur envoya au général de Mac-Mahon, commandant la division de Constantine, l'ordre de constituer à Sétif une colonne de sept bataillons, et fit partir d'Alger pour Tizi-Ouzou le général Camou. La division réunie sous les ordres de ce général, et d'un effectif de 6,570 hommes, comprenait : 1re brigade, général Pâté, 11e léger, un bataillon du 1er zouaves; 2e brigade, général Bosc, 25e léger, 69e de ligne. Dans la division Mac-Mahon, d'un effectif de 5,160 hommes, la 1re brigade, général Maissiat, compre-

nait : 16e léger, 7e bataillon de chasseurs ; la 2e, colonel Piat, un bataillon du 71e, un du 3e zouaves, un de tirailleurs indigènes. Parti de Sétif le 26 mai, le général de Mac-Mahon était le 1er juin à Ksar Kbouch, prêt à passer de la vallée de l'Oued-Sahel dans le bassin du haut Sebaou. Le même jour, la division Camou occupait, à 7 lieues à l'est de Tizi-Ouzou, le bivouac de Chaoufa, sur la rive gauche du Sebaou moyen.

Ainsi commençait, à l'improviste, sans plan réglé d'avance, la première expédition sérieuse dans la Grande-Kabylie, ce qu'on peut nommer le prologue de la conquête. Pour réduire la Kabylie des Babors, il avait fallu s'y reprendre à trois fois ; il fallut aussi trois campagnes pour avoir raison des Grands-Kabyles, mais avec infiniment plus de peine et d'effort. C'est qu'entre les Grands et les Petits-Kabyles, s'il y avait communauté de race et d'institutions, il n'y avait plus au même degré communauté de caractère. Sur la rive droite de l'Oued-Sahel, l'énergie était moindre ou, si l'on veut, moins persévérante ; sur la rive gauche, et surtout parmi les arêtes neigeuses du Djurdjura, l'âpreté du montagnard égalait l'âpreté de la montagne. La population était dense ; dans le Djurdjura seul, on comptait que les confédérations pouvaient armer 29,000 guerriers.

Au combat, le fantassin kabyle est un type à part, très distinct de l'Arabe. Ni haïk, ni burnous ; pour unique vêtement, une chemise de laine ; sur la tête rasée, une calotte de feutre ; aux pieds, quand ils ne sont pas nus, des sandales de peau fraîche ; autour de la taille une ceinture de cuir qui soutient le flissa d'un côté, la cartouchière de l'autre. Le Kabyle a le plus grand soin de son fusil ; il fabrique sa poudre, qui est meilleure que celle de l'Arabe ; mais il la ménage mieux, parce qu'elle est très chère ; au témoignage du général Daumas, le prix de la cartouche, en 1847, était de 0 fr. 40. Aussi tire-t-il posément et pour ainsi dire à coup sûr. Dans le Djurdjura, les villages ne sont plus guère bâtis sur les pentes, encore moins dans les fonds ; on les aperçoit tout en haut, perchés sur les sommets, comme les *burgs* du moyen âge ; pour avoir de l'eau, il faut que les femmes descendent bas et remontent péniblement la cruche sur l'épaule. Quand les hostilités menacent, le village est entouré d'abatis, de retranchemens en pierres sèches, souvent étagés et donnant de bons flanquemens. En somme, c'est une race belliqueuse, nerveuse, agile, sobre, tenace, éminemment douée pour la guerre.

Le seul concert entre les deux divisions de l'est et de l'ouest était qu'elles devaient marcher à la rencontre l'une de l'autre. Le 4 juin, le gouverneur, qui avait rejoint le général Camou au bivouac de Chaoufa, lui fit passer le Sebaou et l'engagea sur la rive droite

contre les Beni-Djennad, les partisans les plus décidés de Bou-Baghla. C'est dans leur territoire que se trouve le Tamgout, le sommet le plus élevé de la chaîne côtière. Sur un contrefort de ce pic, au village d'Agherib, les Beni-Djennad avaient concentré leurs forces. La position, abordée par trois colonnes et tournée par la gauche, fut emportée dès la première attaque. Ce même jour, la division Mac-Mahon, qui avait passé la veille le col de Ksar-Kbouch, battit par la même tactique des Beni-Hoceïne. Ce double succès eut pour résultat immédiat la soumission de tout le littoral.

Le 12 juin, les deux divisions se réunirent et, le 15, se dirigèrent, en remontant la vallée du Boubekir, vers les Beni Hidjer, les hôtes de Bou-Baghla. Depuis plusieurs jours, on voyait passer, du sud au nord, par les crêtes orientales du bassin, un courant d'hommes armés; c'étaient des Illoula, des Beni-Mellikeuch, même des Djurdjuriens de la grande chaîne, qui, appelés par les Beni-Hidjer, se hâtaient à leur aide. L'idée vint alors au gouverneur de faire tête de colonne à droite, et d'aborder le territoire quasi désarmé des contingens qui l'attendaient ailleurs. Les troupes n'étaient pas dans le secret. Quand, le 16, à trois heures du matin, sans sonneries, en silence, elles s'ébranlèrent pour marcher au sud, non à l'est, après un premier moment de surprise, elles eurent bientôt compris la manœuvre du général en chef. La marche était difficile, la montée raide, mais quand on eut atteint le Sebt, le plateau où se tient, le samedi, le marché des Beni-Yaya, ce fut dans tous les rangs un cri d'admiration. Jamais panorama si grandiose ne s'était développé autour d'une colonne; ce qu'on voyait, c'était le cœur même de la Grande-Kabylie.

« Le gouverneur-général, dit la relation rédigée d'après les notes de son état-major, reçut des félicitations sur l'audace et l'habileté d'une marche qui le rendait maître, sans coup férir, d'une aussi formidable position; mais il ne se dissimulait pas les périls qu'elle présentait, et il mit tous ses soins à en prévenir les conséquences. Le corps expéditionnaire se trouvait en effet séparé de sa base d'opérations par un pays de l'accès le plus difficile; ses communications avec Tizi-Ouzou pouvaient être compromises, pour peu que les tribus ennemies cherchassent à les inquiéter, et il devenait impossible de quitter cette position sans avoir frappé de terreur, par des coups vigoureux, les diverses confédérations kabyles qui l'entourent. Le moindre échec, en exaltant la bravoure naturelle des montagnards, pouvait produire un soulèvement général et amener contre nos 8,000 fusils plus de 25,000 Kabyles, soutenus par leur farouche patriotisme et merveilleusement servis dans leurs attaques par les embarras d'une colonne chargée de bagages, au milieu de difficultés de terrain inextricables et qui devaient se renouveler à chaque pas.

« Quoique le Sebt des Beni-Yaya soit la position dominante de la contrée et le nœud d'où s'échappent les divers contreforts des Beni-Fraoucen, des Beni-Raten, des Beni-Menguellet, des Beni-bou-Youcef et des Beni-Yaya, l'influence de son commandement, à cause des pentes abruptes de chacun de ces contreforts, ne pouvait pas s'étendre fort loin. Aussi fallait-il s'attendre à livrer autant de combats qu'il y avait de confédérations répandues autour de la position. Le gouverneur-général le prévoyait. »

En effet, cette position pittoresque était un guêpier. La journée du 16 fut tranquille; mais le lendemain matin, le campement se réveilla cerné. Il fallut faire face, Mac-Mahon à l'est, Camou à l'ouest; et, du matin au soir, ce ne furent que pointes, retraites et retours offensifs. Les affaires les plus chaudes eurent lieu dans les villages de Taourirt et d'Aguemoun-Yzen. Du dernier le général Bosc eut de la peine à revenir, parce qu'il y avait à franchir un ravin profond et boisé. En somme, le corps expéditionnaire eut dans cette journée 39 morts et 218 blessés.

Les deux jours suivans, un brouillard épais fit trêve à la lutte; elle reprit, le 20, avec fureur. Les Kabyles étaient rentrés dans Taourirt; ils avaient fait tout autour des abatis de gros arbres et construit des retranchemens en pierres sèches; toutes les maisons étaient crénelées. Contre cette sorte de forteresse défendue par plus de 3,000 combattans, le gouverneur ne réunit pas moins de huit bataillons. Quand elle eut été forcée, malgré la plus vive résistance, on se porta sur les autres villages des Beni-Menguellet; tout fut brûlé, sapé, rasé, maisons, vergers, jardins; la destruction fut impitoyable; mais aussi, quand les troupes de la division Camou se mirent en retraite, les Kabyles s'acharnèrent après elles. Le nombre des morts, du côté des Français, fut de 30, et celui des blessés de 105.

Comme les Beni-Menguellet avaient le plus souffert, ils furent les premiers à réfléchir. Les ouvertures dont ils prirent l'initiative furent accueillies; ils payèrent une contribution de guerre, livrèrent des otages et s'engagèrent à renvoyer les contingens étrangers à leur confédération. Les Beni-Raten imitèrent leur exemple. Le 25 juin, les entours du bivouac étaient redevenus si paisibles qu'un officier du poste de Dra-el-Mizane put arriver au Sebt ayant pour toute escorte un cheikh de village. Le lendemain, le corps expéditionnaire descendit au Boubehir et s'y reposa pendant deux jours avant d'aller rendre aux Beni-Hidjer la visite qui leur était due.

Ils l'attendaient assurément, car ils ne firent aucune démarche pour la prévenir, et quand on entra chez eux, on trouva qu'ils avaient tout préparé pour lui faire honneur. En effet, la réception fut chaude; on se battit le 30 juin, le 1er, le 2 juillet. Il y avait

dans ces montagnes un village nommé aussi Taourirt; de même que son homonyme des Beni-Menguellet, il avait été crénelé, barricadé, fortifié en manière de réduit. Six bataillons de la division Mac-Mahon l'emportèrent; ce fut alors fini de la résistance. Le 4, les députés des vingt-deux villages qui composaient la tribu des Beni-Hidjer vinrent se soumettre à toutes les conditions qu'il plut au gouverneur de leur imposer. Le 6, les deux divisions reprirent le chemin de leurs provinces respectives.

Analogue à la pointe poussée, en 1851, par le général de Saint-Arnaud dans la Kabylie des Babors, l'expédition du haut Sebaou n'était en fait qu'une grande reconnaissance; elle donna d'utiles renseignemens pour l'avenir, mais elle fut payée bien cher, car les pertes s'élevèrent à plus de 900 tués ou blessés. Il ne serait cependant pas juste de prétendre qu'elle n'ait pas eu de résultats immédiats : elle arrêta sur place un mouvement de révolte qui, dans les circonstances difficiles où se trouvait alors l'Algérie, aurait pu s'étendre en plaine, et, de plus, elle ruina pour toujours le crédit de Bou-Baghla, qui ne s'était pas distingué personnellement dans la résistance. Réduit à courir les aventures, l'ancien chérif du Djurdjura s'en alla faire du brigandage dans la vallée de l'Oued-Sahel, et fut tué misérablement, le 26 décembre, dans un guet-apens qu'il avait tendu au kaïd des Beni-Abbès.

VI.

Pendant l'année 1855, un calme relatif ne cessa pour ainsi dire pas d'être l'état normal de l'Algérie, de la Grande-Kabylie même. Il y avait cependant de temps à autre quelques symptômes d'agitation dans le Djurdjura.

Depuis la soumission de Si-Djoudi et de la plus grande partie des Zouaoua, c'était la confédération des Beni-Raten qui s'était saisie de leur succession en déshérence. Tout s'accordait pour faire d'elle un centre de résistance, l'âpreté du sol et la fierté des esprits. En se résignant, ou plutôt en paraissant se résigner aux conditions que leur avait faites le général Randon, en 1854, les Beni-Raten s'étaient flattés d'y trouver par compensation de grands avantages pour leur commerce d'huile et de figues sèches; mais comme ils n'avaient pas été plus particulièrement favorisés que d'autres, ils en avaient conçu et montré de la mauvaise humeur. Ce qui les gênait et les irritait, c'était le voisinage des bordjs français de l'ouest, particulièrement de Tizi-Ouzou, le plus rapproché, qui, sous le commandement du capitaine Beauprêtre, était devenu un poste du premier ordre.

Le 20 janvier 1856, Tizi-Ouzou se vit investi soudainement par

des groupes armés qui appartenaient à diverses tribus, surtout de la zone septentrionale, entre le Sebaou et la mer. Il y avait là des Beni-Ouaguenoun, des Flisset-el-Bahr, des Beni-Djennad. L'approche d'une petite colonne, amenée rapidement par le général Deligny, commandant la subdivision d'Alger, suffit pour débloquer le bordj; puis il fallut faire sur les insurgés un exemple. Ce furent les Beni-Ouaguenoun qui payèrent pour leur propre compte et pour celui des autres, à l'exception toutefois des Beni-Djennad, qui s'exécutèrent eux-mêmes, la moitié soumise ayant rudement châtié la moitié réfractaire.

On savait que cette folle tentative avait été provoquée par les excitations des Beni-Raten. C'était eux aussi qui excitaient ou guidaient même contre les tribus paisibles de l'Oued-Sahel et du Sebaou des bandes de pillards; mais ils étaient assez habiles pour ne se laisser point prendre en faute. Les choses traînaient de la sorte dans un état d'indécision et de malaise, lorsque, vers la fin d'août, le coup de main, vainement tenté sur Tizi-Ouzou sept mois auparavant, faillit être renouvelé contre Dra-el-Mizane; sans l'indiscrétion d'un Kabyle, il eût probablement réussi, car le poste était faible et n'aurait pu opposer qu'une poignée d'hommes aux assaillans.

A cette date, la guerre d'Orient avait pris fin; les troupes d'Algérie, qui, dès le début, s'y étaient portées, venaient de rentrer avec leur gloire noblement acquise. N'était-ce pas le moment d'en finir avec les Grands-Kabyles, Beni-Raten et autres? Telle était l'opinion du gouverneur-général, dont l'autorité devait peser d'un plus grand poids dans les conseils du gouvernement, depuis que la faveur impériale l'avait élevé, le 16 mars 1856, à la dignité de maréchal de France. « Vous m'avez fait connaître, écrivait-il au maréchal Vaillant, ministre de la guerre, que la volonté de l'empereur était de me donner, quand la paix serait conclue, les troupes nécessaires pour faire en Kabylie une sérieuse et, s'il plaît à Dieu, une dernière expédition. Vous-même, vous m'avez encouragé à concevoir cette espérance. J'ai donc lieu de compter sur une prochaine solution de cette question, qui m'occupe depuis plus de quatre années. Je crois cependant devoir vous faire remarquer que je ne puis ordonner aucun préparatif aussi longtemps que je demeurerai dans cette situation d'expectative. » La conclusion fut que le maréchal Randon ayant demandé l'autorisation d'ouvrir la campagne au mois de juin, le ministre crut devoir l'ajourner au printemps de 1857, pour cette raison qu'avant d'être lancés dans de nouvelles aventures, les vainqueurs de Sébastopol avaient le droit et le besoin de se reposer quelque temps de leurs glorieuses fatigues.

Il résultait de cette controverse qu'en attendant le maréchal Randon devait se réduire au simple nécessaire; mais, pour lui, le

simple nécessaire était ce qui, pour d'autres, eût été, sinon le superflu, au moins la grande aisance. En effet, pour châtier la confédération des Guechtoula, responsable de l'attentat projeté contre Dra-el-Mizane, il ne convoqua pas moins de 15,000 hommes. De cet effectif, il forma d'abord deux divisions, commandées, l'une par le général Renault, l'autre par le général Jusuf, et constitua le surplus en réserve.

Jusuf entra le premier en opération. A quelques kilomètres au sud de Bordj-Boghni s'élevait dans la montagne une koubba célèbre, non-seulement dans tout le pays kabyle, mais dans l'Algérie entière; c'était le tombeau d'un des grands saints de l'islamisme, Sidi-Mohammed-ben-Abd-er-Rahmane, dont les restes mortels, par un miracle tout à fait exceptionnel, reposaient complètement et simultanément chez les Guechtoula, en Kabylie, et tout près d'Alger, au Hamma, d'où lui était venu le surnom posthume de Bou-Kobrine, « l'homme aux deux tombes. » La koubba fut respectée, mais le village qui l'entourait et la zaouïa, foyer de fanatisme et d'hostilité, furent rasés sans merci. Le 26 septembre, le maréchal Randon vint prendre le commandement des divisions réunies. Attaquées l'une après l'autre, les tribus dont l'ensemble forme la confédération des Guechtoula vinrent successivement à composition. Il ne restait plus à réduire que les Douala, tribu intermédiaire qui servait de trait d'union entre les Guechtoula et les Beni-Raten; leurs villages furent saccagés et brûlés le 7 et le 8 octobre. Ce fut la fin de l'expédition. Les deux dernières journées coûtaient aux deux divisions 13 morts et 70 blessés. En hâtant le succès, la supériorité numérique de l'attaque avait d'autant réduit la probabilité des pertes.

Dans un ordre du jour daté de Tizi-Ouzou, le 10 octobre, le maréchal Randon annonçait expressément aux troupes la campagne décisive : « Vous ne direz pas un long adieu aux montagnes que vous venez de parcourir ; nous y reparaîtrons au printemps, et nous conquerrons cette Kabylie où nul n'aura pénétré avant nous. » Amis et ennemis, tous étaient publiquement et solennellement prévenus. C'était, comme au moyen âge, un défi, un appel à jour donné, un rendez-vous en champ clos.

Le 10 décembre 1856, le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, écrivait au maréchal Randon : « Cette opération sera longue; elle sera difficile, plus difficile peut-être que ne le croient ceux qui ont le plus étudié le Djurdjura, qui se sont déjà mesurés avec les Kabyles et qui se sont fait le moins d'illusions sur la résistance que pourront opposer, dans une lutte suprême, ces montagnards se battant pour le maintien d'une indépendance qui a résisté à toutes les tentatives essayées contre elle. A mon avis, c'est donc quelque chose de très sérieux que nous voulons entre-

prendre, et nous ne saurions par conséquent trop tôt nous préoccuper de préparer le plan de l'expédition et d'en étudier les moyens d'exécution. La conquête de la Kabylie est comme un siège à entreprendre ; on marchera pour ainsi dire à la sape ; ce qu'on aura pris ou enlevé devra être définitivement acquis à nos troupes. Tout pas fait en avant sera une menace de plus pour l'ennemi, une possibilité de l'atteindre plus sûrement, plus efficacement. Il n'y aura point de pas en arrière. Le temps, la patience, les routes, les points fortifiés, voilà nos moyens de dompter ces fiers Kabyles, dignes de nous par leur énergie et par leur courage. »

Le plan de campagne attendu par le ministre lui fut adressé le 15 janvier 1857. Pour l'exécuter, le maréchal Randon ne demandait rien de moins qu'une armée, 30,000 hommes. Il en avait bien, l'année précédente, employé 15,000 pour une opération partielle et de moyenne importance. En fait, il avait raison de vouloir être fort, très fort, afin d'en finir complètement et vite ; mais qu'auraient dit les plus anciens de ses prédécesseurs, le maréchal Clauzel, par exemple, avec ses 10,000 hommes ? Les temps étaient changés, le maréchal Randon profitait du changement, c'était légitime.

La conquête faite, voici comment se ferait l'occupation : « Nous n'aurons pas besoin de recourir à ces moyens extrêmes qu'il a fallu trop souvent employer pour obtenir le gage de la victoire. Les villages, au lieu d'être détruits, seront occupés par des bataillons ; des voies de communication seront ouvertes pour rendre accessibles les parties même les plus abruptes. Ce qui s'est produit en d'autres lieux se présentera en Kabylie. Une fois le prestige de l'inviolabilité du territoire dissipé, notre occupation consolidée sur certains points stratégiques, notre volonté d'être maîtres du pays bien constatée, les Kabyles se soumettront à cette volonté, plus forte que la leur, et l'on doit espérer qu'ils persisteront d'autant plus dans cette résolution que notre domination ne devra pas apporter de notables changemens à leurs usages, ni même modifier leur organisation intérieure. Leur territoire est trop peuplé pour que nous songions en aucune manière à y introduire l'élément européen.

« L'esprit démocratique incarné chez ces montagnards n'admet pas les grands chefs. C'est ainsi que les Ouled-ou-Kassi ne se sont maintenus dans la vallée du Sebaou qu'au moyen de smalas composées d'élémens divers auxquels le bach-agha faisait des avantages considérables ; ils avaient ainsi le commandement de la vallée, par cela même une certaine influence dans la montagne ; mais jamais cette influence n'a été dominatrice. Si-el-Djoudi, bach-agha du Djurdjura, a perdu une grande part de son autorité sur les siens, le jour même où il a été investi des fonctions que nous lui avons données.

Nous ne voyons pas quels avantages il y aurait à tenter de modifier l'organisation actuelle du pays kabyle. Cette organisation répond assez exactement à celle de nos communes et, sous ce rapport, elle rentrerait dans le droit commun que nous voulons étendre sur l'Algérie ; mais nous devons nous appliquer à être, pour les Kabyles, des conquérans modérateurs des passions populaires qui divisent et animent les confédérations les unes contre les autres, à respecter leurs droits, alors qu'ils ne deviennent pas une cause de troubles pour le pays, à prouver, en un mot, qu'après avoir déployé la force pour les vaincre, nous voulons user de notre droit pour faire respecter ce qui est juste, ce qui donne à la paix et à la tranquillité les plus sûres garanties. »

Le ministre de la guerre paraissait hésiter encore; pour vaincre ses dernières objections, le gouverneur de l'Algérie se rendit en France le 3 mars; il en revint, le 22 avril, avec l'autorisation d'agir.

VII.

Pendant son absence et d'après ses instructions, les apprêts de la grande affaire avaient été poussés avec ardeur. Tizi-Ouzou et Dra-el-Mizane, base d'opérations de la prochaine campagne, étaient bourrés d'approvisionnemens de toute espèce; des fours y avaient été construits, des appropriations faites pour le service de santé; un hôpital de 1,000 lits était installé à Dellys.

La majeure partie des troupes était venue des provinces d'Oran et d'Alger. Elles formaient trois divisions d'infanterie, composées comme suit : première division, général Renault; 1re brigade, général de Liniers : 8e bataillon de chasseurs, 23e et 90e; 2e brigade, général Chapuis : le 1er des trois régimens de tirailleurs algériens récemment créés, 41e et 56e. Deuxième division, général de Mac-Mahon; 1re brigade, général Bourbaki : 2e zouaves, 2e étranger, 54e; 2e brigade, général Périgot : 11e bataillon de chasseurs, un bataillon du 3e tirailleurs algériens, 3e zouaves, 93e. Troisième division, général Jusuf; 1re brigade, général Gastu : 1er zouaves, 60e et 68e; 2e brigade, général Deligny : 13e bataillon de chasseurs, un bataillon du 1er zouaves, 45e et 75e. Ces trois divisions formaient proprement l'armée de Kabylie; une quatrième allait se constituer extérieurement sous les ordres du général Maissiat, dans la basse vallée de l'Oued-Sahel, de détachemens empruntés aux divers corps de la province de Constantine. Au total, ces quatre divisions d'infanterie comptaient ensemble 26,700 baïonnettes ; en y ajoutant la cavalerie, l'artillerie, le génie, le train des équipages et l'effectif de deux colonnes légères, composées chacune de deux bataillons et de deux escadrons

en surveillance sur le versant méridional du Djurdjura, on trouvera plus que les 30,000 hommes demandés par le maréchal Randon.

Le 19 mai, le maréchal prit à Tizi-Ouzou le commandement de l'armée. Un ordre prescrivit aux hommes de marcher sans sacs et de n'emporter dans la tente-abri roulée en sautoir que les cartouches et les vivres pour quarante-huit heures. La pluie, l'orage, le brouillard les retinrent pendant cinq jours; enfin, le 24, les clairons sonnèrent la marche. Les divisions Jusuf et Mac-Mahon avaient pour commun objectif un contrefort dit des Akerma, dont l'arête, signalée par une succession de villages étagés, aboutit au plateau de Souk-el-Arba, « le marché du quatrième jour, » qui est le centre de la confédération des Beni-Raten et, par elle, de toute la Kabylie. La division Renault, placée à droite, devait s'élever comme les autres, mais par un contrefort de moindre importance.

S'élever est le mot propre, car, sur un parcours de 6 kilomètres à vol d'oiseau, la différence perpendiculaire entre le point de départ et le point d'arrivée atteignait 900 mètres. S'il ne s'était agi que d'une pente régulière de 15 pour 100, il n'y aurait eu trop rien à dire, mais il y avait que cette côte rocheuse et tourmentée se tordait, comme une couleuvre, en tronçons hachés par des ravins abrupts. Le propre du combat sur un terrain de cette sorte, et, en général, le propre de la guerre de montagne, est de diviser l'action, de l'éparpiller en mille petites actions particulières, individuelles pour ainsi dire, où les combattans, à parité de bravoure, doivent se distinguer surtout par l'intelligence.

Tout ce qu'il est possible de noter dans cette journée du 24 mai, c'est que, des villages échelonnés sur l'arête des Akerma, ce furent les deux derniers, Affensou et Ismaïseren, qui furent le mieux défendus par les Kabyles. Le soir venu, ils crurent que les Français allaient, comme d'habitude, se replier sur leurs bivouacs; mais quand ils les virent, au contraire, s'établir dans leur conquête, ils concentrèrent sur le plateau de Souk-el-Arba toutes leurs forces, et le 25, dès le point du jour, ils prirent l'offensive avec fureur. Devant Ismaïseren surtout, ils combattirent en désespérés; mais ils avaient devant eux Mac-Mahon, Bourbaki, les zouaves de Sébastopol; comment déloger de tels occupans? Tout à coup, vers midi, le feu cessa; vers trois heures, on vit une grande foule s'agiter sur le plateau; puis on entendit une grande salve. C'était, suivant l'usage kabyle, l'adieu des contingens étrangers. Les Beni-Raten avaient décidé de se soumettre; les autres retournaient chez eux. Dans la soirée, les premiers firent demander au maréchal vingt-quatre heures d'armistice; elles leur furent accordées.

Le 27 mai, dans l'après-midi, vers quatre heures, cinquante députés de la confédération se présentèrent; le colonel de Neveu.

chef du bureau politique, les amena au gouverneur. Ils s'assirent à terre, en demi-cercle, devant sa tente ; l'un d'eux devait écouter ses paroles traduites par un interprète et répondre au nom de tous. Alors s'engagea le dialogue :

« Vous tous qui êtes ici, représentez-vous entièrement la tribu de Beni-Raten et pouvez-vous vous engager pour elle ? — Oui, nous sommes les *amines* délégués par toute notre nation, et nous avons mission de parler pour tous les fils des Raten ; ce que nous aurons accepté sera accepté par tous.

« Pourquoi avez-vous manqué aux promesses de soumission que vous m'avez faites au Sebt des Beni-Yaya, puis en 1855, à Alger, et fomenté des révoltes chez les tribus soumises ? — Si quelques hommes des Beni-Raten ont fait cela, tous ne l'ont pas fait ; mais nous reconnaissons nos fautes, et nous venons ici pour nous excuser du passé et nous soumettre aux Français.

« Avez-vous, cette fois, l'intention de tenir fidèlement vos promesses et d'exécuter les conditions qui vous seront imposées ? — Nous promettons que notre tribu sera fidèle aux promesses que nous te ferons en son nom.

« Voici quelles sont les conditions que je vous impose ; si elles ne vous conviennent pas, vous retournerez à vos villages, vous reprendrez vos armes, nous reprendrons les nôtres, et la guerre décidera ; mais si vous nous forcez à combattre, après le combat nous couperons vos arbres, et dans vos villages nous ne laisserons pas pierre sur pierre. — Nous sommes vaincus, nous nous soumettons aux conditions qu'il te plaira d'imposer.

« Vous reconnaîtrez l'autorité de la France. Nous irons sur votre territoire comme il nous plaira. Nous ouvrirons des routes, construirons des bordjs ; nous couperons les bois et les récoltes qui nous seront nécessaires pendant notre séjour ; mais nous respecterons vos figuiers, vos oliviers et vos maisons. Vous paierez, comme contribution de guerre et juste indemnité des désordres que vous avez causés, 150 francs par fusil. — Les Beni-Raten ne sont pas riches, et beaucoup parmi eux n'ont pas assez d'argent pour payer cette somme.

« Lorsque vous avez fomenté la révolte des tribus qui sont autour de vous, chacun de vous a su trouver de l'argent ; les riches ont payé pour les pauvres. Vous ferez comme vous avez fait. Les riches prêteront aux pauvres, afin que tous paient et que chacun supporte la peine des fautes de sa nation. »

Ici, remarque la relation de l'état-major, une sorte de brouhaha, de réclamations confuses, s'élève parmi les députés ; quelques-uns parlent ou gesticulent ; le chef les apaise peu à peu, et répondant pour tous : « Nous paierons la contribution que tu demandes. »

« Comme preuve de vos bonnes intentions, vous me livrerez les otages qui vous seront désignés. Je les garderai jusqu'au paiement intégral de la contribution, et même plus longtemps, selon votre conduite. A ces conditions, vous serez admis sur nos marchés comme les tribus soumises. Vous pourrez travailler dans la Métidja et gagner, pendant la récolte prochaine, de quoi payer votre contribution de guerre et bien au-delà. Pour vous convaincre dès à présent que nous ne voulons ni emmener les femmes et les enfans, ni vous prendre vos terres, comme on vous a dit que nous avions coutume de faire, vous rentrerez dans vos villages immédiatement, aussitôt que vos otages nous seront livrés, vous pourrez circuler en liberté à travers les camps avec vos femmes et vos enfans, et l'on ne prendra à personne ni sa maison ni son champ sans lui en payer la valeur. »

Les visages impassibles des Kabyles ne trahissent aucun sentiment de regret ni de satisfaction.

« Vous pourrez, comme par le passé, vous choisir des *amines*, mais ils devront être reconnus et investis par la France. Vous pourrez même garder vos institutions politiques de village, pourvu que vos chefs sachent vous maintenir en paix. »

A ces dernières paroles, ajoute la relation, un frémissement de joie courut parmi ces hommes jusque-là si impassibles. Des conversations à demi-voix s'engagèrent entre eux, et il était facile de voir, à leurs gestes et à leurs physionomies, toute la satisfaction que leur causait cette promesse inattendue. Puis, l'orateur reprenant la parole :

« Avons-nous bien compris? Nous conservons nos institutions? — Oui. — Nous nommerons nos chefs comme par le passé? — Oui; seulement, comme nous ne voulons pas que ce soient des hommes de désordre, ces nominations seront approuvées par nous. —Vous ne nous donnerez pas d'Arabes pour nous commander? — Non. — Alors vous pouvez compter sur notre soumission, et demain nous déposerons entre vos mains la contribution de guerre. » Ainsi se termina la conférence.

Le succès était notable; il avait été payé d'ailleurs assez cher. Des deux divisions qui avaient attaqué le contrefort des Akerma, la division Mac-Mahon avait le plus souffert; le chiffre de ses pertes était de 31 morts et de 233 blessés; la division Jusuf ne comptait que 3 morts et 35 blessés. La division Renault, qui avait agi seule, sur la droite, avait eu 210 hommes atteints, dont 33 morts.

Le 28 mai, la division Mac-Mahon alla s'établir sur la position élevée d'Aboudide, en avant des deux autres, dont les bivouacs se développaient sur cinq lieues d'étendue. Après avoir frappé sur les Kabyles un coup de force, le maréchal Randon avait décidé de por-

ter à leurs illusions une atteinte décisive. Tandis qu'ils s'attendaient à voir leurs vainqueurs, ainsi que dans toutes les expéditions précédentes, faire, après un certain temps, retraite, un spectacle nouveau vint surprendre et déconcerter leur attente. De Tizi-Ouzou à Souk-el-Arba, sur toute la ligne des bivouacs, des bataillons de travailleurs ouvrirent et achevèrent en dix-huit jours, du 3 au 21 juin, une route de 28 kilomètres de développement et de 6 mètres de large. Le 22, un convoi d'artillerie, de fourgons du génie et du train, couverts de drapeaux et de feuillage, inaugura la nouvelle route en la parcourant dans toute sa longueur.

Ce n'est pas tout. Dès le 4 juin, le maréchal Randon avait écrit au ministre de la guerre : « Pendant les quelques jours qui viennent de s'écouler, le terrain sur lequel doit être élevée une forteresse, assez vaste pour recevoir quatre bataillons avec accessoires, a été étudié, le tracé de l'enceinte déterminé, l'emplacement des divers services reconnu. Des carrières de pierre à bâtir et de pierre à chaux ont été recherchées et ouvertes; les fours sont en voie d'exécution; en un mot, tout le matériel nécessaire est préparé. » Deux jours après, les travaux de déblai commencèrent; le 14 juin, au sommet du plateau de Souk-el-Arba fut bénite et solennellement posée la première pierre du grand poste fortifié qui allait recevoir le nom de Fort-Napoléon et qui s'appelle aujourd'hui Fort-National; puis, sous la direction du général Chabaud-Latour, l'enceinte bastionnée, les bâtimens de toute sorte, casernes, ateliers, magasins, sortirent de terre et s'élevèrent rapidement devant les yeux stupéfaits des Kabyles. Il n'y avait plus à douter; c'était une prise de possession définitive, un établissement à demeure.

Après avoir démontré par un témoignage irréfragable sa volonté ferme, le maréchal Randon rouvrit le cours interrompu des opérations militaires. Pendant ce délai de quatre semaines, à 5 kilomètres d'Aboudide, en vue de Souk-el-Arba, les derniers défenseurs de la patrie kabyle avaient dressé sur le piton d'Icheriden, vis-à-vis de la forteresse d'occupation, la forteresse d'indépendance. Un ravin profond lui servait de fossé; par-delà, jusqu'au village crénelé et barricadé, des retranchemens en crémaillère avec flancs en retour, des embuscades étagées, dissimulées derrière des amoncellemens de pierres et de troncs d'arbres, découvraient et commandaient le terrain d'approche. Ce fut la division Mac-Mahon qui eut la charge et l'honneur d'attaquer ce qu'il est permis d'appeler l'*Alesia* de la Kabylie.

Le 24 juin, à cinq heures du matin, sous les yeux du maréchal Randon, elle se mit en mouvement. Un bataillon du 54e était en avant-garde; puis venaient le 2e zouaves et le 2e étranger; la deuxième brigade formait la réserve. A portée de mitraille, l'artil-

lerie ouvrit le feu. Après vingt minutes de canonnade, le général de Mac-Mahon fit sonner la charge. Conduits par Bourbaki, le 54e et les zouaves s'élancèrent ; à moins de 100 mètres des retranchemens, une fusillade violente et nourrie les arrêta sur place. Bourbaki avait son cheval tué, Mac-Mahon était atteint à la hanche; mais pendant cet arrêt meurtrier sur le front d'attaque, le 2e étranger avait incliné à gauche, tourné la position et pénétré de force entre le retranchement et le village. Désormais la résistance était vaincue, la position conquise. La perte des assaillans était de 371 hommes, tués ou blessés; il y avait 30 officiers dans le nombre.

Le combat d'Icheriden, le plus vif et le plus brillant de toute la campagne, fut à peu de chose près, le dernier. En continuant à marcher au sud-est, parallèlement à la grande chaîne du Djurdjura, les trois divisions recueillirent la soumission d'une confédération puissante, les Beni-Yenni. Une apparition inattendue sur les derrières des tribus encore insoumises acheva de les décourager; c'était la division de Constantine qui venait d'occuper le col de Chellata. A l'attaque d'Aguemoun-Izen, leur surprise fut encore plus grande : des Beni-Fraoucen, des Beni-Raten accompagnaient les colonnes françaises! Il ne restait plus à réduire que les Beni-Menguellet, qui ne firent guère de résistance, puis les Beni-Touragh, qui en firent un peu davantage. Les derniers coups de fusil furent tirés, le 11 juillet, chez les Illoul-ou-Malou et les Illilten; le 12, chez les Beni-Mellikeuch.

Il y avait chez les Illilten, dans la gorge de Tirourda, un village de marabouts, et dans ce village, une inspirée, une prophétesse, une voyante, Lalla-Fatma. C'était elle qui la première avait prêché la guerre sainte; elle fut prise, le 11 juillet, avec tous les siens, et conduite hors du pays. Parmi ces populations crédules, le bruit courut aussitôt qu'avec elle était parti l'esprit de résistance, et tout de suite on se soumit.

Tout était fait; la Grande-Kabylie était domptée. La division Renault demeura seule à la garde de Fort-Napoléon; tous les autres corps reprirent le chemin de leurs garnisons. Avant la séparation de l'armée, le maréchal Randon leur adressa, le 16 juillet, ses éloges : « Accourus à ma voix des trois provinces, vous êtes venus prendre part à cette belle campagne. Des cimes du Djurdjura jusque dans les profondeurs du sud, le drapeau de la France se déploie victorieusement. C'est à vous qu'il était donné de terminer cette grande et noble tâche. L'Algérie reconnaissante applaudit à vos triomphes. Trouvez dans ce témoignage la récompense de ce que vous faites depuis vingt-sept ans pour la prospérité de cette belle colonie, le plus beau fleuron de la couronne de France. »

Le 17 août, le maréchal Bosquet adressa, de Paris, au maréchal Randon, la lettre suivante : « Le bruit avait couru que vous seriez

ici pour les fêtes du 15 et, sans m'informer davantage, je m'accommodais très volontiers de la bonne chance de vous revoir pour vous serrer les deux mains très cordialement et vous féliciter chaudement de la belle campagne que vous venez de terminer, en même temps que la guerre d'Afrique, comme on finit une fête par un bouquet superbe et brillant. Cette glorieuse expédition dans les terrains les plus ardus, les plus difficiles de la Kabylie et de l'Afrique, contre les populations les plus sérieusement guerrières, et avec un succès éclatant, non interrompu, doit vous avoir laissé au cœur une joie bien légitime à laquelle je vous prie de me permettre de m'associer de toute mon âme. Il n'y a ici dans l'armée et dans la société qu'une voix, qu'un concert d'éloges à votre adresse et à celle de votre admirable armée.

« Après la grande affaire de la conquête, ce sera aussi une grande affaire d'organiser solidement et d'administrer sagement les Kabyles; mais j'augure bien de leur caractère décidé. Une main loyale et ferme doit leur convenir; ils sont plus braves et moins changeans que les Arabes. Pauvres et travailleurs, ils se plieront mieux à nos méthodes. Loyauté et fermeté dans l'administration et beaucoup de travail offert à leur activité, voilà, je pense, ce qui convient pour qu'ils restent en paix. Puisque vous avez adopté le commandement direct sans intermédiaire de grands chefs indigènes, je serais heureux d'apprendre que ce régime est poussé dans ses limites extrêmes. La division du commandement s'accommode très bien avec le caractère fier et chatouilleux du Kabyle et peut devenir une garantie contre les révoltes en masse. »

L'autorité morale du maréchal Bosquet était considérable; son assentiment, qu'il ne prodiguait pas, n'était point banal. S'il complimentait le maréchal Randon, c'est que le compliment était juste et mérité. Après le maréchal Bugeaud, qui domine tout, après lui, mais à distance,

Proximus huic, longo sed proximus intervallo,

le second rang dans l'histoire de la conquête appartient de droit au maréchal Randon. Au génie de l'un a succédé la persévérance de l'autre; celui-ci a parachevé l'œuvre de celui-là. C'est un grand honneur.

VIII.

Toute l'Algérie était soumise. Du nord au sud, de la Méditerranée au désert, du levant au couchant, du beylik tunisien au sulta-

nat de Maroc, il n'y avait plus un coin de terre, une anfractuosité de rocher, un pic de l'Ouarensenis, du Djurdjura, des Babors ou de l'Aurès, une de ces oasis sahariennes semées comme des îles parmi les ondes fauves de la mer de sable, qui n'acceptât ou ne subît la suprématie française.

La voilà donc terminée, cette lutte de vingt-sept ans, soutenue avec tant d'énergie de part et d'autre. Gloire aux vainqueurs! Honneur aux vaincus! Rien n'est respectable comme un peuple fier qui a défendu vaillamment son indépendance. Tout lui est dû de ce que le conquérant a de noblesse, d'humanité, de charité chrétienne dans le cœur, modération, justice, bienveillance, encouragement, bon exemple. La France est généreuse; l'Arabe et le Kabyle sont capables de reconnaissance.

Un jour du mois de janvier 1857, la colonne du général Desvaux passait à Tmacine, non loin de Tougourte. Tout le pays était en liesse. Par l'industrie des Français, un puits artésien venait d'être foré dans cette petite oasis; à lui seul il donnait le double de ce que débitaient d'eau tous les puits arabes. Un marabout de l'ordre de Tedjini, un *hadj,* depuis peu revenu de La Mecque, Si-Nâmeur, présidait à l'inauguration de la source jaillissante; il était fier du succès parce que c'était lui qui avait eu l'honneur de donner le premier coup de sonde. Après avoir salué selon l'usage et remercié le général, il se tourna vers les Arabes et leur dit : « Vous avez été autrefois alarmés lorsqu'on vous annonça l'arrivée des Français dans l'Oued-Righ; mais bientôt vos inquiétudes ont fait place à la joie; car ils venaient, non pour vous faire la guerre, mais pour vous donner une paix que vous ne connaissiez pas depuis longues années. Ayez donc de la reconnaissance pour ce gouvernement, et que vos enfans se rappellent ce jour qui leur fournit la preuve des bonnes intentions de la France. Je viens de traverser beaucoup d'états musulmans; j'ai trouvé partout injustice et violence, les routes livrées au brigandage. Je n'ai respiré librement que depuis l'heure où j'ai mis le pied sur le territoire soumis à l'autorité française. »

Après la conquête du sol, achevée cette année-là même, c'était la conquête morale qui commençait. Depuis trente ans, la France, la France algérienne surtout, a-t-elle fait tout ce qui était de son devoir absolu pour l'étendre?

CAMILLE ROUSSET.

DEMOISELLE MICIA

MŒURS GALLICIENNES.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

— *Heyta, vista,.. vio* (1) !...

Péniblement, sur la côte argileuse, les chevaux patinaient dans une boue gluante.

— Mais, sang de chien, tu n'as donc pas de nerf, animal !.. Allons, passe-moi les guides !.. Vio... o... o !.. Un triple coup de fouet retentit, et les chevaux, énergiquement réveillés, prirent un galop furieux, puis, ralentissant soudain leur marche, ils s'engagèrent au petit trot dans l'avenue de tilleuls qui menait au *dvour*.

— Si jamais on me reprend à t'emmener avec moi, imbécile, je me ferai pendre ; tu n'es bon qu'à la crédence !..

Tout au fond de l'allée, à travers les dentelles mobiles de verdure printanière, la grande maison seigneuriale apparaissait ensoleillée et accueillante.

— Brrrr !..

Les chevaux s'arrêtèrent et le maître sauta de la briska.

Deux valets s'étaient élancés pour prendre la valise.

— Eh bien !.. pourquoi ces mines d'enterrement ? On n'est pas content de me revoir, ici ?

Chapeau bas, l'économe et le Juif attendaient sous le péristyle.

(1) A droite !.. à gauche !.. en avant !.. (En ruthène.)

— Bonjour, mon cher Kasperski. Tout va bien ici, les semailles sont-elles faites? Ah! voilà le seigneur Schmoul!.. Approche, capitaliste; m'apportes-tu de l'argent, au moins?.. Quel pitoyable marché, là-bas, mes amis!.. Absolument rien à faire, nous sommes débordés par les grains d'Amérique.

— Haïvaï!.. haïvaï!.. soupira le Juif.

D'un geste rapide, le maître les congédia, puis courbant sa taille athlétique sous les piliers enguirlandés de feuillage, il entra dans la maison.

Énergique, le teint bronzé, la moustache taillée en coup de sabre, des yeux vifs, avec une pointe de malice quand il était de bonne humeur, M. Jean Savinski réalisait bien un type rébarbatif de Sarmate, allié à la simplicité de l'homme des champs.

— Où est Micia? cria-t-il gaîment. Où se cache-t-elle, la petite masque? Pourquoi ne vient-elle pas souhaiter la bienvenue à son grand-père?

Et il furetait parmi la vaste salle avec des feintes d'inquiétude, en grossissant sa voix, certain de découvrir, dans un angle ou une encoignure, la mignonne figure de sa petite-fille.

Cependant, ni le frétillement léger des petits pieds sur le parquet, ni les rires étouffés, ni les cris joyeux de l'enfant ne venaient comme de coutume réjouir son oreille, et involontairement une crainte vague le saisit.

A ce moment, la porte s'ouvrit, et dans le cadre lumineux apparurent les figures effarées de deux femmes: Pavlova, la nourrice, le turban en désordre, des mèches de cheveux éparses sur son front, et Mlle Wilhelmine, l'institutrice, une blême vieille fille, les traits bouleversés, et dont les bras maigres battaient l'air avec désespoir.

La paysanne s'était précipitée en sanglotant aux pieds du vieillard :

— Que le maître me tue, bégaya-t-elle... Micia...

Il la saisit rudement par les épaules, et d'une voix de tonnerre :

— Parle, mais parle donc!

— Oh! seigneur!.. c'est demoiselle Micia,.. notre petite Micheline,.. elle s'est enfuie, elle est partie,.. toute seule,.. dès neuf heures du matin!..

— Dès neuf heures du matin!.. répéta la voix tremblante de l'institutrice.

— Et nous l'avons cherchée partout, partout,.. dans le parc, aux alentours, près de l'étang noir, mais rien,.. rien... Oh! Jésus, miséricorde... Ayez pitié de nous!..

Et la paysanne se tordait par terre avec des gémissemens.

M. Jean était devenu livide : Micia partie! Micia enfuie;.. c'était impossible! Non,.. ces femmes rêvaient.

Fougueusement il courut au perron :

— Qu'on ne dételle pas! cria-t-il de toute la force de ses poumons, j'irai moi-même à sa recherche.

Le matin de ce jour-là, Micia, tout à l'émerveillement de cette première journée de printemps, s'était accoudée au balcon de la terrasse et envoyait des baisers au radieux soleil qui baignait la vérandah d'une tiède nappe d'or. Pourquoi les oiseaux étaient-ils si affairés ce matin? Comme les fleurs sentaient bon!.. Ah! le petit Hrynko, qui s'en allait là-bas paître ses vaches en soufflant dans son chalumeau, était bien heureux,.. il n'avait pas de leçons, lui!..

Des grappes violacées de glycine dentelaient les minces colonnettes du péristyle, et dans l'infini de l'horizon, la vallée de Biala-Gora se déroulait sous un ciel très pur, avec ses toits au panache de fumée, ses ruisseaux d'argent, ses cerisiers en fleurs, et, tout au fond, le vaste cirque des Karpathes dont les cimes blanches se perdaient dans les nuages.

Une horloge tinta.

— Micia!

— Nourrice.

— Il est après huit heures et demie.

— Mais non!

— Mais si!

L'enfant fit une moue; elle eût voulu s'éterniser dans cette molle contemplation.

Avec lenteur pourtant, elle se leva et s'engagea dans l'étroit couloir qui menait à la chambre de sa gouvernante, tenant d'une main son livre et serrant de l'autre, contre sa poitrine, un gros chat roux qu'elle avait ramassé en chemin. Timidement elle poussa la porte et entra. La pièce toute close dégageait une odeur fade de camphre et de patchouli. Un jour morose, bluté par les serges vertes, tendues le long des vitres, pesait sur tous les objets. Au milieu de la chambre, Fräulein Wilhelmine, très raide, était assise en face d'un pupitre chargé de livres.

Micia s'avançait toujours à petits pas, tortillant son livre, retenant son chat qui voulait s'échapper. A la fin, elle s'arrêta, fit la révérence et alla s'asseoir à la table. Sournoisement elle blottit le matou à côté d'elle, sûre de n'être pas découverte, grâce à la myopie de sa gouvernante.

— Je vous attends depuis vingt minutes!

L'enfant ne répondit pas. Ses yeux, qui lentement s'habituaient à cette obscurité, erraient curieusement dans les recoins sombres de ce nid de vieille fille.

— Levez-vous.

Elle se dressa sur ses pieds, mais subitement un fou rire la prit, car elle venait d'apercevoir une main qui lui faisait des signes et entr'ouvrait doucement une fenêtre qu'on avait négligé de fermer. C'était sa nourrice, sans doute, qui pour lui complaire et jouer un tour à *Fräulein*, laissait pénétrer un rayon de soleil dans son sanctuaire.

— Vous êtes bien rieuse, ce matin, mademoiselle! Récitez-moi vos déclinaisons.

Mais Micia ne semblait pas avoir entendu ; elle regardait maintenant danser une abeille dans la raie lumineuse qui s'échappait de la fenêtre ouverte. Debout, ses beaux cheveux châtains flottant sur sa petite robe sombre, son joli profil perdu dans le vague, elle était si naïvement inconsciente que Fräulein en fut exaspérée.

— Micia! cria-t-elle d'une voix stridente, en frappant la table de sa règle d'argent.

L'enfant tressaillit, et comme si elle sortait d'un rêve :

— Pourquoi les hommes mangent-ils le miel des abeilles ; elles meurent de faim alors?..

Le front de l'Allemande s'était empourpré.

— Voyez jusqu'où ira l'impudence de cette petite ! cria-t-elle ; est-ce ainsi que l'on me répond?.. Ah ! vous ne serez jamais qu'une ignorante toute votre vie.

La jolie tête de l'enfant se redressa :

— Que non, dit-elle malicieusement; je sais le français et le polonais, et puis j'aime la lecture... Grand-père dit que ça sauve tout!..

Mlle Wilhelmine leva les yeux au plafond avec désespoir :

— Vous dépassez les bornes à la fin! exclama-t-elle.

La leçon commença, mais Micia était visiblement distraite; ces parfums de printemps qui montaient par la fenêtre ouverte la grisaient.

— *Fräulein*, — hasarda-t-elle d'une voix câline, — pourquoi ne me donnez-vous jamais ma leçon au jardin? il y a bien des choses à apprendre dehors.

Cette fois la docte Allemande tressauta de colère : *Gottes Himmel!* Que se passait-il dans le cerveau de cette petite révoltée ; voilà à présent qu'elle préconisait le système pédagogique de Ponocrates !

— Je vais vous enfermer à clé, mademoiselle, et vous n'en sortirez que quand vous saurez votre leçon sans une seule faute, entendez-vous? une seule, et d'ici là, pas de promenade, pas de dîner, pas de...

Micia avait pâli.

— Vous ne ferez pas cela, *Fräulein*, c'est injuste !

— Si, je le ferai, et je vous apprendrai à plier.

— Jamais de la vie ! — cria l'enfant exaspérée, en se dressant comme un petit coq sur ses ergots ; — et d'abord je le déteste, moi, votre allemand, c'est une vilaine langue ; il n'y a que les employés de la poste et les Juifs du cabaret qui la parlent... Je ne veux plus l'apprendre !..

Et, d'un geste plein de défi, elle mit son livre en pièces et en lança les feuilles volantes au milieu de la chambre, tandis que le matou effrayé s'élançait sur le parquet, en poussant des miaulemens féroces.

— Petit serpent ! glapit Mlle Wilhelmine.

La colère l'aveuglait ; elle leva la main et, brutalement, la règle d'argent alla s'abattre sur le petit poignet. Micia poussa un cri sourd : la douleur avait été si cuisante qu'elle avait bondi au milieu de la chambre.

— C'est lâche, lâche ! gémit-elle d'une voix farouche ; et, comme un pauvre oiseau blessé, elle franchit d'un saut le rebord de la fenêtre et disparut dans le jardin.

Mlle Wilhelmine demeura un instant interdite. N'était-elle pas allée un peu loin ? Puis elle songea que d'ici au soir elle aurait cent moyens d'amadouer la rebelle, dût-elle entamer pour cela la boîte de « délicatesses » qu'on lui avait envoyée, la veille, de Breslau. Et, très rassurée par cette conclusion, elle put reprendre paisiblement la page interrompue de sa lecture et se replonger dans une étude comparative des philosophies de Stendhal et de Schopenhauer sur la métaphysique de l'amour.

L'enfant courut longtemps, sans reprendre haleine. Quand elle s'arrêta, la lisière du parc était loin ; elle se trouvait dans un site abrupt, au milieu d'un ancien cimetière devenu pâturage. Çà et là, trois ou quatre vaches maigres paissaient mélancoliquement, sans guide. A quelques pas, un petit bois, tout frissonnant de verdure nouvelle, dévalait vers un ruisseau. Micia s'y engagea, écartant les branches feuillues des noisetiers qui fouettaient son visage brûlant. Lasse enfin, elle se jeta à terre, enfouit sa tête dans la mousse humide et pleura. Elle avait été battue !.. battue par une Souabe !.. Tout son orgueil de petite patricienne slave se révoltait. Et ses larmes roulaient pressées sur ses joues ; ses petits bras convulsés se serraient contre sa poitrine, et sur ses lèvres enfiévrées, un seul mot revenait sans cesse : « Maman !.. maman ! » Les heures coulaient ; longtemps elle entendit le vague tintement de la cloche du *dvour* agitée en signe d'alarme, longtemps elle vit passer dans l'éloignement les domestiques affolés et sa nourrice sanglotante qui criait son nom à tous les coins du parc, mais rien ne pouvait la tirer

de son mutisme. Elle s'obstinait à demeurer cachée. A sa douleur bruyante s'était substitué à présent, par une sorte de revirement naturel, un autre chagrin antérieur, mais d'une âpreté plus aiguë encore : c'était la mort si prématurée de sa mère. Et tristement, avec une lucidité bien au-dessus de son âge, elle revivait son douloureux petit passé d'enfant. C'était à Lemberg, dans une belle ville pleine d'églises et de soldats, qu'elle habitait pendant l'hiver avec ses parens. Sa mère étant toujours malade, elle avait pris l'habitude de se réfugier dans une longue galerie extérieure en bois découpé quand on la pourchassait parce qu'elle faisait trop de bruit, et, à la vérité, elle vivait un peu comme un pauvre petit chat effrayé, toujours en quête d'un coin où elle n'incommodât personne. Son rêve unique était de pouvoir pénétrer dans la chambre tiède et parfumée où reposait sa mère. Elle n'y entrait jamais que sur la pointe des pieds et en retenant son souffle :

— C'est moi, petite mère !

— Entre vite, Micheline, il n'y a personne.

Alors elle se précipitait. La malade était couchée sur un divan bas, tout drapé de satin bleu et de batiste. Doucement, l'enfant s'agenouillait, prenait la main de sa mère, la couvrait de baisers, et c'était, entre ces deux êtres sevrés de caresses, de ces étreintes inoubliables, dont la suprême joie était aiguillonnée encore par la crainte constante d'une surprise.

— *Mamoucia*, pourquoi la nounou dit-elle que tu partiras bientôt ?

— Pavlova ne sait ce qu'elle dit, ma chérie; il ne faut pas écouter les contes de nourrice.

— Tu promets de ne jamais partir, *mamoucia* chérie, tu promets ta grande parole d'honneur ?

Et la mère étreignait follement son enfant :

— Oui, oui, je te le promets, mon adorée !

Mais voilà qu'un sanglot étouffé se confondait soudain avec un accès de toux sèche, un brouhaha se faisait dans l'appartement, la garde entrait suivie du père, du docteur, des femmes de chambre.

— Comment cette petite est-elle encore entrée ici ?.. Elle la tuera !.. Voulez-vous bien vous en aller, Micia !..

Et Micia, tête basse, les oreilles bourdonnantes des paroles cruelles, s'en allait l'âme gonflée de rancœurs. Puis, un jour, on la revêtit tout de noir. Au bas de sa petite jupe courait un large ruban blanc voilé de crêpe.

— On nomme cela une « pleureuse, » lui dit la fille de service qui l'habillait; et ça l'avait fait rire.

Son père vint ensuite la prendre. Pourquoi lui parlait-il de cette voix rauque qu'elle ne lui connaissait pas ? Et elle l'avait suivi tout

apeurée. Que de monde dans l'escalier! et devant la porte de l'antichambre étrangement masquée de noir, un grand homme galonné d'argent avait l'air de monter la garde.

D'instinct son cœur s'était serré très fort, comme si elle avait compris... Puis, brusquement, elle s'était trouvée dans une chapelle noire, tout éclairée de lumières jaunes qui tremblaient. Alors son père l'avait soulevée et elle avait vu, dans un monceau de fleurs, le visage très doux de sa mère qui souriait; elle était couchée, les yeux fermés, comme sur un lit, avec sa jolie robe de soie gris clair, tout étalée.

— *Mamoucia* dort? avait-elle demandé tout haut.

Mais son père l'avait serrée très fort :

— Tais-toi;.. embrasse-la,.. embrasse-la.

Et cela était dit de la même voix étouffée de tout à l'heure.

Le lendemain, par une petite pluie froide, elle avait suivi l'enterrement, entre son père et son aïeul, et, en route, ses yeux se fixaient avec terreur sur cet étrange char, flanqué aux quatre coins de gigantesques anges dorés, où sa mère s'en allait ballottée sous les roses.

Au cimetière, un incident se produisit. Dans la houle de deux convois qui se rencontraient, elle fut brusquement séparée des siens. Éperdue, elle se mit alors à tourner entre les tombes silencieuses, essayant en vain de rejoindre les siens qui se massaient autour du prêtre devant la fosse. A la fin, n'y pouvant parvenir, elle se laissa choir désespérément à deux genoux de l'autre côté de ce trou béant, secouée de sanglots, ses petites mains jointes, « sa pleureuse » traînant lamentablement dans la boue. Et les assistans étonnés purent voir se détacher sur la grisaille du ciel la mince silhouette désolée de l'orpheline.

Après l'enterrement, les liens se resserrèrent entre le père et la fillette. Lui, grand banquier à Lemberg, et forcé par sa position à habiter la ville, refusa absolument de se séparer de l'enfant; il l'entoura d'une sollicitude presque maternelle, fit d'elle sa compagne de tous les instans, et ne s'en séparait que juste autant que ses occupations extérieures l'y forçaient. Il la choyait, la caressait, causait avec elle de la chère absente, l'emmenait fréquemment au cimetière. Ils passèrent ainsi plus d'une année, et Micia, qui, jusqu'à présent, avait éprouvé plutôt de la crainte qu'une vive tendresse pour ce père élégant et sérieux qu'elle voyait toujours en courant, se mit dès lors à l'adorer.

Quand le deuil prit fin, la douleur du banquier parut se détendre un peu. Il éprouva comme un irrésistible besoin de revoir ses anciennes connaissances, retourna à son club, fréquenta quelques salons; petit à petit, la vie fiévreuse qu'il avait toujours menée

reprit le dessus, il sortit davantage seul et souvent ne rentra pas à l'heure des repas.

L'enfant menait une existence irrégulière ; quelquefois elle ne dînait que le soir, s'obstinant à attendre son père. M. Jean arriva juste à temps pour la soustraire à un isolement qui lui eût vite aigri le caractère.

— Ta fillette est un peu pâlotte, elle a besoin de campagne, l'air des Karpathes lui ferait du bien, dit-il à son gendre, qui ne résistait plus.

— Soit, mon cher père, mais vous me permettrez de vous envoyer une institutrice, car Micia va commencer son éducation.

C'est ainsi que Wilhelmine fut expédiée quelques semaines plus tard, et, comme on ne parla plus de retour à Lemberg pour l'enfant, elle resta à Biala-Gora. Mais, tout au fond de son cœur, elle gardait l'anxieux espoir qu'un jour, lorsqu'elle serait grande, elle ne quitterait plus son père.

Lasse enfin de pleurer, Micia s'était rapprochée du ruisseau. Son poignet lui faisait mal. Elle se glissa tout au bord, plongea son bras nu dans l'eau glacée, et regarda fuir dans le courant les gros nuages gris, sertis d'argent, qui moutonnaient comme avant l'orage.

Elle était bien seule. L'unique bruit qu'on entendît était le susurrement imperceptible des moucherons, le frôlement d'ailes des demoiselles bleues qui lutinaient dans les roseaux. Par terre, encore emmaillotées sous leurs feuilles d'un vert tendre, de petites primevères poussaient leurs corolles safranées. De l'autre côté du ruisseau s'élevait, dans le lointain, la grande forêt des Karpathes, avec ses sapins gigantesques, tous revêtus de longs lichens blancs, ce qui les faisait ressembler à des vieillards géans à barbe blanche, sortes de druides fantastiques gravissant majestueusement la montagne.

Micia n'avait pas peur. Elle restait là, perdue dans une rêverie indécise. Cependant ses paupières s'alourdirent, elle ramena son bras nu sur sa poitrine, sa tête roula sur le gazon, et elle s'endormit bientôt du sommeil oppressé qui suit les grandes crises de larmes.

II.

Quand Micia se réveilla, elle poussa un cri de frayeur. Une femme pâle, en madras bleu, penchée sur son visage, la regardait dormir.

— Salut à la petite demoiselle du château ! dit l'étrangère en lui

baisant la main ; puis, apercevant la marque rouge qui balafrait le bras de l'enfant, elle branla la tête :

— Quelqu'un a-t-il blessé la demoiselle Micia ? Qui est-ce qui ose battre un enfant du *dvour ?* Au village, on dit qu'il ne faut point fouetter un enfant avec une verge, parce qu'il se desséchera comme elle, mais avec un métal, miséricorde !.. Tout en parlant, la femme pâle avait choisi des feuilles de lychnis et pansait le petit bras.

— Personne ne m'a battue! dit fièrement Micia ; je me suis blessée moi-même !

— Demoiselle Micia peut dire ce qu'elle veut, cela ne regarde pas Tarasia.

Vivement la fillette s'était dégagée et fixait sur la femme un regard méfiant.

— Je te reconnais, toi, tu es la pâle Tarasia, la *znahorka* (1). Je t'ai vue souvent passer derrière les étables ; c'est toi qui taris le lait des vaches et jettes des sorts aux gens !

La femme sourit mystérieusement. Elle était très grande, et sur son visage énigmatique, d'une pâleur de cire, on ne pouvait pas mettre d'âge.

— Je sais faire bien d'autres choses encore, dit-elle en levant au ciel ses yeux gris. Le bon Dieu a mis dans mes mains toutes ses plantes et tous ses secrets.

L'enfant l'examina avec une curiosité croissante.

— C'est vrai, pourtant, un jour grand-père t'a fait appeler, et tu as guéri la jument noire ; je m'en souviens très bien à présent. J'avais tant demandé à te voir, mais on n'a pas voulu. Cependant si c'est le bon Dieu qui te donne ses secrets, ça ne peut pas être un péché ?

La femme prit la main de l'enfant et la baisa :

— Demoiselle Micia n'a donc plus peur de moi ?

— Oh ! non, dit l'enfant ; raconte-moi les secrets du bon Dieu.

La *znahorka* mit un doigt sur ses lèvres :

— Dieu n'aime pas qu'on parle de ces choses !..

Mais Micia s'entêtait, fixant toujours sur elle son beau regard sérieux.

Alors la paysanne s'agenouilla, sa voix prit une inflexion inspirée :

— Le Seigneur cache ses secrets, dit-elle, dans l'air que nous respirons, et sous la terre que nous foulons, dans les oiseaux du ciel et dans les plantes des forêts. Les plantes, continua-t-elle en baissant la voix, sont quelquefois étranges, terribles. Il en est une qu'on nomme la mandragore ; elle ne croît que sur la tombe de

(1) Sorcière empirique.

ceux qui ont été condamnés à mort, les meurtriers,.. les parricides... Mais, malheur à celui qui l'arrache du sol! la racine pousse alors un cri désespéré... qui rend fou. Je me suis laissé dire que l'homme qui oserait déterrer cette racine-fée verrait distinctement se réfléchir dessus des visages humains...

Micia, suspendue à ses lèvres, l'écoutait avec un recueillement mêlé de stupeur.

— As-tu été arracher cette racine? demanda-t-elle haletante.

— Non, fit la Tarasia, c'est ma grand'mère qui m'a conté cela; elle le tenait d'un vieux paysan très madré.

L'enfant se rapprocha :

— Raconte encore, dit-elle.

Tarasia étendit la main vers le talus et en détacha une longue plante verte à tige rampante, dont les vrilles s'enlaçaient à un arbrisseau.

— Voici de la bryone. On dit que le diable se tient dans sa racine. Cette racine a la forme d'un petit nouveau-né; la nuit, les sorcières vont la déterrer, elles l'emmaillotent dans des langes et la cachent dans leur coffre. Avec ce talisman, tous les premiers jeudis du mois, elles peuvent tarir le lait, non-seulement des vaches, mais des jumens, des femmes, des brebis, voire des souris, hormis celui des truies et des chiennes toutefois, car le diable ne l'aime pas.

Micia était dans le ravissement. Cette étrange femme, qui la transportait tout à coup dans un monde fabuleux, était décidément bien supérieure à la savante Wilhelmine.

— Parle encore, Tarasia, je voudrais t'écouter toute la journée!

Alors Tarasia, flattée, l'initia, dans son langage imagé, à quelques mystères de cette nature fantastique dans laquelle elle vivait, et elle lui contait que celui qui peut à minuit, la veille de la Saint-Jean, cueillir la fleur de la fougère, a le privilège de découvrir tous les trésors cachés sous terre; elle lui parlait aussi des herbes qui guérissent, et du fameux « beurre de serpent, » — cet onguent infaillible, dont il fallait frotter le patient de haut en bas, pour que la maladie s'échappât par les pieds...

Micia riait, battait des mains, criait : — Encore, encore!

Tout à coup, la Tarasia s'arrêta, consulta avec inquiétude le soleil, comme quelqu'un qui a oublié l'heure.

— A présent, je me sauve, dit-elle, car, — ici elle baissa la voix et regarda soigneusement autour d'elle si nul ne l'écoutait, — car c'est aujourd'hui que les cigognes doivent apporter un petit enfant chez la femme du prêtre, et je dois être là pour le recevoir dans mon tablier.

La fillette lui tendit gravement sa petite main :

— Au revoir donc, Tarasia; quand tu viendras au château, fais-moi appeler, j'ordonnerai qu'on te donne du thé et je viendrai causer avec toi.

La femme baisa les doigts mignons de l'enfant:

— Merci, gracieuse demoiselle, je n'oublierai pas l'invitation.

Là-dessus, elle s'en alla à grands pas, en chantant un air triste sur trois notes.

Quand Micia la vit s'éloigner, elle se releva aussi, et courut pour se dégourdir les jambes; mais elle ralentit bientôt le pas, car la tête lui tournait un peu, et de faim et de toutes les choses qu'elle avait entendues. Ce qui la troublait surtout, c'était cette dernière phrase, à propos des cigognes, jetée par la paysanne en partant. Certes, elle n'ignorait pas, en grande fille de neuf ans qu'elle était, que les cigognes apportaient les petits enfans, quoique Mlle Wilhelmine, lorsqu'elle l'avait interrogée là-dessus, lui eût répondu sèchement qu'elle n'était jamais allée y voir, d'où Micia en avait conclu que c'était un chapitre qui n'intéressait pas les vieilles filles. Il est vrai que sa bonne française, questionnée précédemment sur ce sujet passionnant, lui avait affirmé que les petits enfans naissaient sous les feuilles des choux, et Micia s'était tout de suite figuré un grand jardin mystérieux entouré d'inaccessibles murailles, avec des alignemens réguliers de choux, dont quelques-uns, peut-être, s'entr'ouvraient déjà, laissant apercevoir mainte boucle blonde et maint front rosé. Et elle s'imaginait avec quelle précaution infinie les jardiniers devaient bêcher autour des précieuses plantes... Malheureusement tout cela se passait en France; ici c'était différent. Alors un désir insensé lui vint d'assister de ses propres yeux à l'arrivée mystérieuse de la cigogne chez la femme du prêtre. Cette résolution la jeta dans une joie délirante.

La cure, bâtie sur une petite élévation, n'était pas loin; déjà son toit profilait sur les nuages son dos moussu. Le ciel se plombait. Micia s'avançait légère, se faisant petite, pour ne pas être vue. Elle atteignit enfin la haie, et subtilement se glissa entre un rideau de framboisiers et une grosse touffe de bardanes. Toutes les issues de la maison étaient closes, mais on apercevait à l'intérieur des ombres de femmes affairées.

Soudain, la porte s'ouvrit, et le prêtre, un homme jeune, corpulent, les cheveux en brosse, parut sur le seuil. Il regarda avec inquiétude autour de lui, marcha d'un pas agité de long en large, consulta le ciel, puis rentra. Sans doute il attendait la cigogne.

Micia se mit aussi à regarder le ciel; mais on n'apercevait pas le moindre point à l'horizon.

Maintenant de l'habitation venait un bruit confus de voix et de cris. C'était comme un gémissement vague, qui brusquement s'étei-

gnait pour reprendre de plus belle, s'arrêter et recommencer encore. Derrière la fenêtre de la cure, la tête pâle de Tarasia apparut; elle frottait les carreaux avec un acharnement sans pareil, redoublant d'activité chaque fois que la clameur de l'intérieur grandissait. Elle frottait,.. et toujours à la même place, accompagnant ses manœuvres étranges d'un rythme cadencé qui avait pour but, en ce moment solennel, d'éloigner tout mauvais esprit.

Quelle heure pouvait-il être? Trois heures peut-être. Le ciel s'assombrissait toujours, un nuage allait crever; cependant, malgré la faim qui la talonnait, malgré l'orage qu'elle redoutait, l'enfant restait fidèle à son poste, avide de pénétrer enfin le mystère suprême qu'elle était venue chercher.

Un éclair aveuglant, suivi d'un formidable coup de tonnerre, la terrassa presque, et, tout de suite, une pluie diluvienne se mit à tomber.

A peine abritée sous les bardanes, et malgré l'averse qui la trempait, l'enfant se dressait encore, pour ne pas perdre de vue la maison.

Enfin, le soleil recommença à luire, et sur le seuil du presbytère, le prêtre parut en bras de chemise; il était très rouge et gesticulait. Justement une briska déboucha au triple galop sur la route.

— Je baise les mains de l'honoré monsieur Savinski, — s'écria le prêtre, et, tout rayonnant, il s'élança vers le véhicule, — le bon Dieu vient de faire descendre une nouvelle bénédiction sur notre pauvre toit, un fils nous est né!.. et c'est le cinquième depuis...

Mais, avec brusquerie, le gentilhomme l'interrompit; il paraissait peu disposé à écouter ces intimes confidences paternelles.

— N'avez-vous pas vu ma petite-fille Micia? demanda-t-il d'une voix bouleversée.

Des femmes, attirées par le bruit, étaient accourues.

— Moi, je l'ai vue, gracieux maître, cria la Tarasia, en venant baiser la main du propriétaire; elle dormait à l'orée du bois, tout au bord d'un ruisseau, comme une alouette dans un sillon; il était alors passé onze heures, et elle m'a demandé de lui conter mainte histoire. Mais il y a beau temps qu'elle a dû s'en retourner depuis au domaine.

Les chiens qui fouillaient les buissons se mirent soudain à bondir avec des jappemens de joie.

— La voilà, la voilà! Demoiselle Micia! crièrent les femmes; et l'on vit surgir rapidement d'une touffe de bardanes une très petite fille, toute rouge de confusion, et si piteuse avec ses cheveux collés aux tempes et sa robe maculée de boue. Comme une folle, elle courut à son aïeul et s'abattit frénétiquement sur sa poitrine.

— Grand-père, oh, grand-père! — Et puis soudain relevant la tête et le regardant bien en face : — La Tarasia a menti, ce n'est pas la cigogne qui a apporté le petit enfant!

Le vieillard étonné la prit entre ses bras et la porta lui-même à l'izba, pour y être séchée. Puis, très ému, il exigea d'elle une confession complète.

Par une porte entr'ouverte, on apercevait dans la chambre voisine la face exsangue de l'accouchée, qui reposait sur un lit étroit; près d'elle, entre les bras d'une vieille fantastique, un très petit être, ficelé dans un oreiller, geignait comme un jeune chat.

Tarasia le prit et vint le déposer sur les genoux de Micia, étendue près du poêle. Mais la fillette le repoussa en fixant sur la paysanne son regard sévère :

— Je n'ai pas vu la cigogne, dit-elle.

La femme pâle regarda tout autour d'elle, mit un doigt sur ses lèvres :

— Dieu punit quelquefois la curiosité, dit-elle simplement.

Mais M. Jean s'impatientait :

— En route! cria-t-il à sa petite fille.

Et tandis que le léger équipage reprenait sa course entre les talus fleuris, M. Savinski réfléchissait que pour mener à bien l'éducation de cette enfant tenace et exaltée, il fallait autre chose que la férule d'argent de Mlle Wilhelmine.

III.

Tous les jours, dès quatre heures du matin, M. Jean Savinski, le maître de Biala-Gora, était sur pied. Il entr'ouvrait aussitôt sa fenêtre, embouchait un formidable porte-voix et appelait ses valets d'écurie : — Eh! Pavel, Olexa, Piotr, debout!

Puis, sa lanterne à la main, si c'était l'hiver, il faisait lui-même la police des étables et des écuries, distribuait ses ordres à tout le personnel, sautait ensuite sur son étalon noir, et allait inspecter ses vastes terres.

Son domaine contenait environ 2,500 *morgs* de superficie, c'est-à-dire 1,750 hectares environ. Aux étables, le Juif du cabaret venait soir et matin recueillir le lait de cent vaches, celui de midi étant réservé pour les besoins de la maison. Une armée de valets et de filles de ferme, enrégimentés sous les ordres de l'économe, travaillait journellement dans les communs et sur les champs. Trois tables, alimentées par rang hiérarchique, étaient dressées trois fois par jour : la première pour les maîtres, la seconde pour tous les serviteurs du château, la troisième pour le bas-service. Le cuisinier, le valet de chambre, le cocher, étaient à Biala-Gora

de père en fils depuis soixante ans, et chacun y avait gagné une cabane et un bon lopin de terre.

M. Jean pratiquait, en outre, dans sa plus large acception, cette admirable hospitalité polonaise, si sincèrement chaleureuse que celui qui la reçoit croit toujours, en l'acceptant, obliger son amphitryon.

Sainte hospitalité, également généreuse dans toutes les sphères de la société, depuis la Baltique jusqu'à la Mer-Noire, soit qu'on pénètre dans l'humble *chata* du paysan, soit qu'on franchisse le seuil du palais magnat.

Czym chata bogata! vous dit avec un sourire le maître du logis, c'est-à-dire : « La cabane vous donne ce qu'elle a de meilleur ! » — et sur le seuil de la demeure, dont « les murailles s'élargissent pour vous recevoir, » flamboie l'antique proverbe : *L'hôte au foyer, c'est Dieu au foyer !*

A Biala-Gora, toutes ces coutumes patriarcales étaient largement en vigueur, et les hôtes affluaient. Chaque jour, c'était un défilé interminable. Il y avait d'abord les voisins proches et éloignés, qui venaient, entre deux robres de whist, consulter M. Savinski sur telle ou telle entreprise, ou lui demander de faire partie d'un jugement par arbitre (sorte de petite justice privée très en usage en Gallicie, et qui a le mérite d'être expéditive, et de se passer d'avocats). Puis, c'étaient des frères quêteurs à faces joviales, de petites religieuses effarouchées, propagatrices d'une œuvre pie, de pauvres proscrits politiques ayant échoué à tous les ports et venant reprendre pied sur cette terre bienfaisante. On y voyait aussi l'immanquable vieille parente pauvre, qui, pour équilibrer son budget, s'installait trois mois de l'année chez son cher Jean, ou encore l'inévitable cousin, soi-disant à la recherche d'une position sociale, mais pour qui le *far-niente* chez les autres avait un attrait irrésistible. Il n'était donc pas étonnant qu'à l'heure des repas, on vît surgir d'un peu partout ces *residentki*, comme on les appelle, qui, silencieusement, se glissent vers le bout de la table, et le plus souvent disparaissent un peu avant la fin, sans avoir proféré une parole, tandis que les hôtes de plus grande marque étaient assis par rang d'âge et de position, les dames à droite, les hommes à gauche.

A l'époque des vacances, le vaste logis se trouvait quelquefois trop étroit à cause des familles nombreuses qui se succédaient avec chevaux, voitures, serviteurs. Mais ces invasions comblaient d'aise M. Jean : — Vous voilà donc enfin, mes chers amis ; j'ai cru que vous aviez oublié le chemin de Biala-Gora... Oh ! ne craignez rien, il y aura place, quitte à convertir les remises en dortoirs pour la jeunesse !.. Nous allons lui dégourdir les jambes, à cette jeunesse, la faire danser !.. Hurrah !.. il y aura dix couples !

Micia s'était pelotonnée cet après-midi-là aux pieds de M. Jean, et avait posé sa tête câline sur les genoux du vieillard :

— Conte-moi l'histoire du gentilhomme qui aimait tant les visites, veux-tu ?

La journée était lugubre, des tourbillons de feuilles jaunes et mordorées dansaient au fond des allées, et les chrysanthèmes panachés de rose secouaient éperdument leurs têtes échevelées. Dans la colossale cheminée, les bûches flambantes, que le vent cinglait avec ardeur, pétillaient en jetant sur le parquet ciré des lueurs rougeâtres. Par la croisée, au milieu d'une éclaircie de paysage encadrée de la mélancolie des grands arbres presque dépouillés de feuilles, on apercevait sur la hauteur un long cortège de paysans, croix et bannières en tête.

— Tiens, voilà le révérend Tymofté qui bénit la terre !

C'était la cousine Malvine qui parlait, une personne un peu forte, large d'épaules, les yeux très brillans, les joues très colorées ; elle était assise dans l'angle d'une fenêtre et tricotait. Ses cheveux qui bouffaient de chaque côté des tempes avec d'étranges renflemens d'ailes déployées la faisaient ressembler à une volumineuse fleur épanouie qu'un botaniste eût certainement classée parmi les papilionacées.

Dehors, la procession serpentait avec lenteur ; à de certains intervalles, elle s'arrêtait pour bénir un champ ensemencé de blé d'hiver et piquer dans quelque coin la petite gerbe préservatrice de la grêle. De temps en temps, les rafales soulevaient indiscrètement la chape sacerdotale, ou balayaient les silhouettes recueillies des paysans, qui maintenaient à grand'peine leurs bannières, tout en nasillant des hymnes dont l'écho arrivait par lambeaux au château.

Micia, que ce spectacle avait distraite un instant, était revenue tyranniquement à la charge :

— L'histoire du propriétaire, grand-père ?

— Il se nommait M. Gourko, commença le vieillard ; c'était un vieux gentilhomme qui, dans son temps, avait toujours tenu table ouverte et reçu joyeuse compagnie. Mais voilà qu'en vieillissant les visites se faisaient rares, rares, et il s'en désespérait au point de maigrir et de perdre l'appétit.

— Tu oublies de dire, grand-père, que ses trois filles s'étaient mariées ; voilà pourquoi on le négligeait.

— Si Micia connaît mieux l'histoire que moi, je n'ai plus rien à raconter.

— Pardon, grand-père chéri, je n'interromprai plus !

— Donc, quand il avait passé tout un après-midi à guetter de sa fenêtre si un traîneau ou une briska n'enfilerait pas son avenue, il

appelait son valet d'une voix grognon : « Ivas, je suis très malade, viens me déshabiller. » — Et, maussade, il se couchait sans souper, le nez contre le mur. Alors, parfois, ses fils, impatientés par ces comédies, faisaient malicieusement claquer des fouets et agiter des grelots dans la cour. Tout aussitôt M. Gourko soulevait d'une main sournoise un coin de sa couverture, risquait un œil, sortait une jambe du lit, puis l'autre, et, finalement, s'habillait à la hâte, puis courait au salon, où ses fils lui faisaient compliment sur sa prompte guérison.

— Et que disait-il alors, lui?

— Oh! rien du tout; il se tenait très coi et un peu confus. Un jour qu'il n'avait plus vu âme qui vive depuis tantôt six semaines, il s'en chagrina si fortement que, pensant trépasser, il fit mander ses gendres, et on appela le curé. Le prêtre était un vieux brave qui le connaissait d'ancienne date. Il prit une petite table avec deux flambeaux et la posa délicatement sur le ventre du soi-disant moribond, alluma ensuite les bougies. M. Gourko, les yeux béatement clos, attendait résigné. Mais soudain le curé crie d'une voix pleine de gaîté : « Eh bien! compère, quelle carte choisissez-vous? » Et il fait sauter de sa poche un jeu complet. M. Gourko, ébaubi, soulève les paupières :

« — Je dois jouer, moi?..

« — Oui, vous, vous!.. »

Il joua jusqu'à deux heures du matin et fut guéri!..

Micia bondit enchantée, et fit une pirouette :

— Si mon grand-père n'avait jamais de visites, il deviendrait malade comme M. Gourko, dit-elle avec malice, en baisant tendrement la main du vieux gentilhomme.

Le roulement de plusieurs voitures dans la cour l'interrompit.

— Des hôtes! des hôtes! cria-t-elle joyeuse; et, saisissant le bras de son aïeul, ils s'élancèrent tous deux à la rencontre des arrivans.

Mlle Malvine ne s'était pas levée; elle suivait d'un regard attendri cette petite fille sautillante et légère comme un oiseau et ce majestueux vieillard, et elle songeait que ces deux êtres-là réalisaient ce qu'elle avait de plus cher au monde. Il n'avait pas fallu longtemps à l'ensorceleuse Micia pour s'emparer despotiquement de son vieux cœur, et quant à M. Jean, il avait été l'unique amour de sa vie, amour humble, méconnu, fait de tendresse ignorée et de déception, mais si profond qu'il ne cesserait qu'avec sa vie. Et qui donc eût jamais soupçonné que cette petite Malvine, pauvre et disgraciée, dont l'unique ambition, en sortant de l'hôtel Lambert de Paris, où elle avait été élevée, devait consister à briguer une

place de gouvernante ou dame de société, eût eu, dans son cœur, un si grand amour pour ce brillant propriétaire?

Tout doucement elle avait donc vieilli, oubliée, mais n'oubliant pas... Et puis voilà qu'un jour, après tant d'années incolores, il l'avait appelée à son foyer, lui demandant de l'aider à élever sa petite-fille Micia. Fiévreusement elle était accourue alors, rassemblant à la hâte les bribes éparses, mais bien équilibrées, de son bagage pédagogique, et bénissant Dieu d'avoir permis que le soir de son existence fût illuminé de ce rayonnement. Que demandait-elle à présent, si ce n'est de *le* regarder vivre et de mourir un jour en paix sous son toit. Pour elle, il était toujours le beau et fringant Jean Savinski, le héros de sa jeunesse. Parfois, quand il lui offrait son bras pour aller visiter les granges ou les métairies, et que Micia folâtrait devant eux avec ses belles tresses dorées flottant sur le dos, elle avait l'illusion qu'ils étaient deux vieux mariés un peu sur le tard, et que la fillette qui courait là était leur enfant. Et cette fugitive pensée, dont elle rougissait comme d'une faute, lui faisait monter aux joues un peu de chaleur fébrile, quelque chose d'ineffable et de doux, qui se fondait en furtives larmes bien vite essuyées.

C'était dans ces promenades intimes que M. Savinski parlait le plus volontiers de l'enfant.

— Nous n'en ferons pas une savante, Malva, disait-il ; elle peut ignorer la table de logarithmes et le nom des os de notre pauvre squelette, mais qu'elle apprenne tout ce qui élève l'âme d'une vraie femme. Certes, j'aurais pu la mettre en pension ou au couvent, son père le désirait vivement. Je l'ai prié de n'en rien faire. Cette façon nouvelle de ne plus élever ses enfans, si en désaccord avec nos vieilles traditions polonaises, m'a toujours répugné. Bien des gens diront qu'à mon âge, j'ai eu tort d'assumer cette grave responsabilité. Vous ne m'en blâmez pas, vous, Malva?

Si elle l'en blâmait!.. Et son cœur se mettait à battre tumultueusement à l'effroyable idée qu'il pût jamais soupçonner la timide pensée personnelle qui se glissait au fond de son approbation.

— En pension, voyez-vous, Malvine, l'enfant perd cette grâce primesautière qui est le plus grand charme de la femme. Les rares fillettes, Dieu merci! que je vois sortir de ces écoles nouvelles, portent toutes la même estampille au front. Elles ont les mêmes petites idées sur un tas de petits riens, et le cerveau bourré du même fatras de notions inutiles. De retour à la maison, elles sont gauches au salon et ignorantes du ménage. Je préfère pour Micia l'éducation familiale, avec ses lacunes et ses fantaisies. Mais, surtout, respectons le tempérament de l'enfant : pas de système absolu qui

défiore l'originalité de son caractère, rien d'artificiel ou de conventionnel !.. Qu'elle apprenne d'abord la science de la vie, la curiosité de sa nature saura bien lui frayer sa voie ensuite.

Avec quelle ardeur Malvine s'était dévouée à cette tâche ! Comme elle avait suivi avec un intérêt anxieux les phases délicates de ce développement enfantin !

Et elle songeait délicieusement à ces choses, tout en rassemblant avec lenteur les mailles de son tricot.

Un jeune garçon de crédence venait d'entrer.

— Combien avons-nous d'hôtes ce soir, Ivas? demanda-t-elle.

— Cinq, Votre Honneur, M. Bembowicz, le possesseur, M. Talarski, et puis le vieux grognon de M. Mirski ; il est déjà là à pester comme un...

— Ivas, dit sévèrement Mlle Malvine, pas de réflexion particulière, je vous prie.

— Il y a encore Sa Révérence M. le curé de Ludka, et notre prêtre ruthène, continua le jeune garçon en baissant le ton ; il vient de terminer la bénédiction des champs, et est venu saluer notre maître. Tous les paysans attendent dans le parc.

— C'est bien, on leur fera distribuer de l'eau-de-vie. Envoyez-moi le cuisinier.

IV.

Micia n'avait pas suivi les visiteurs au fumoir. Perchée sur un châssis de fenêtre, elle s'amusait à examiner les groupes dispersés de la procession qui attendait le retour du pasteur.

Le sacristain, mal commodément assis sur un tas de pierres, tenait avec respect entre ses bras la superbe châsse sacerdotale, que le vent menaçait à chaque instant d'enlever. Les porteurs de bannières n'étaient pas moins embarrassés. Le grand saint Georges, protecteur de la Gallicie, avait des velléités de s'envoler par-dessus les branches d'une épine-vinette toute piquée de baies rouges, et un saint Nicolas barbu allait frôler, avec de furieux battemens d'ailes, les vitres du *dvour*. Tous les paysans paraissaient fatigués et impatiens de rentrer au logis. Du fumoir, où les hommes étaient rassemblés, montait une clameur bruyante, et quand, par instans, la porte s'entr'ouvrait, on voyait aller et venir, dans un nuage gris de fumée, où les flammes des bougies faisaient d'imperceptibles piqûres lumineuses, de larges silhouettes gesticulantes et remuantes.

La discussion était violente. C'était maintenant la voix de M. Bembowicz, le possesseur, qui dominait. De taille dégingandée, les cheveux au vent, le nez busqué, l'organe éclatant, il avait le type d'un de ces petits hobereaux mi-campagnards, mi-citadins, qui aiment à

se mêler de politique, s'enflamment à tort et à travers pour les idées avancées, crient, tonnent sans savoir pourquoi, et, malgré leurs mœurs pacifiques et leurs intentions pures, font plus de mal que de bien.

C'était des élections communales qu'il s'agissait.

— Comment, honoré propriétaire, disait-il bruyamment à l'élégant M. Talarski, gentilhomme arménien, qui venait d'être nommé maire de son village, vous dites que tous les paysans sont des imbéciles, quand, pas plus tard qu'hier, ils vous ont donné la preuve du contraire en vous nommant!

Le nouveau maire haussa les épaules :

— Un instant, ne vous emportez pas, cher monsieur, sachez seulement comment j'ai été élu. Il y avait seize conseillers à nommer, plus le maire. Le *staroste* a demandé au premier électeur : « Pour qui votes-tu? » Le paysan a jeté un nom. Tous les autres ont défilé alors en criant : « Pour le même, pour le même, pour le même!.. » L'élection terminée, je n'étais pas nommé; mais, en revanche, sur dix-sept candidats choisis, trois se trouvaient sous les verrous pour vol, un Juif et deux paysans.

Indignés, le prêtre et le *staroste* ont annulé les votes, et, faute de mieux, j'ai été admis à remplacer un fripon!

Un éclat de rire général couvrit ces paroles.

— Qu'est-ce que ça prouve, grommelait Bembowicz, sinon qu'il faudrait les instruire davantage, ces pauvres diables!

Le vieux M. Mirski fit un terrible soubresaut :

— Vous dites, monsieur?.. les instruire?.. Oui, pour qu'ils falsifient, comme ils l'ont fait chez moi, les quittances d'eau-de-vie!.. ou que les filles apprennent à écrire des billets doux à leurs galans!.. Mais, tonnerre, avant de les instruire, commencez par les moraliser!.. Les moraliser? Ah! bien oui! ça n'est pas votre but, à vous autres; vous voulez émanciper ces malheureux à votre profit;.. il faut qu'ils sachent lire uniquement afin que vous puissiez les empoisonner de vos écrits socialistes,.. car vous êtes socialiste, monsieur le possesseur, ne vous en défendez pas, et même correspondant du *Revolver*... de Lemberg!

— Possesseur, — ricanait en français le dédaigneux M. Talarski, — ainsi nommé parce qu'il ne possède rien... Au reste, ce sont toujours ceux-là qui révolutionnent le monde! (On appelle, en Pologne « possesseur » un fermier qui loue une terre.)

— Voyons, voyons, mes chers amis, suppliait M. Jean, revenons aux affaires sérieuses, je vous en prie! Nous ne ferons jamais un robre avant le souper, si vous vous lancez dans des discussions perpétuelles. Attention! l'abbé, c'est à vous à donner.

— Valet de cœur!

— Je retourne le roi!

— Permettez, révérend, il y a maldonne.

M. Talarski jeta ses cartes avec dépit sur la table :

— C'est ridicule, j'avais un jeu superbe! — Mais la porte s'était ouverte toute large, et le laquais avait introduit deux nouveaux personnages. L'un, l'avocat Yasowicz, grand, sombre, des yeux de bouledogue, le teint huileux; l'autre épais, chauve, cramoisi, à longues moustaches pendantes, et qui portait une sorte de tunique très froncée à la taille et une large collerette blanche : maître Kasper, l'économe de M. Mirski. Il entra comme une bombe :

— Je tombe à vos pieds, très honorés seigneurs; pardonnez-moi de vous déranger, mais j'apporte une nouvelle si extraordinaire!..

Tout le monde fut debout à l'instant.

— Et j'ai voulu être le premier à l'annoncer à mon maître.

M. Mirski, nerveux et de mauvaise humeur, lui jeta un regard furibond :

— Quoi! quoi! quoi!.. Parle plus vite, imbécile! Quelle diable de nouvelle apportes-tu?

— Excellente!.. excellente! respecté maître. Votre honneur doit bien se rappeler cet ingénieur belge qui a découvert, l'année dernière, du pétrole dans le domaine du comte Grabowski? eh bien!.. il est arrivé tout à l'heure ; il prétend que sur les terres de Votre Honneur il y a une fortune à exploiter, et il est venu demander l'autorisation de faire des fouilles sur votre territoire.

— Des fouilles, des fouilles! que dis-tu, drôle?.. Si c'est pour cette belle commission que tu as presque crevé un cheval, que la fièvre t'étouffe! Ah! je le trouve plaisant, ce petit monsieur belge qui me demande « l'autorisation » de forer mes terres, comme si j'avais seulement le droit de la lui refuser. Avec leur belle loi votée par le Reichsrath, tout manant n'a-t-il pas le pouvoir de percer d'outre en outre votre domaine, sous le prétexte d'y découvrir un minéral quelconque, pourvu qu'il paie la redevance exigée du gouvernement *au jour indiqué et avant midi?..*

— C'est vrai, mon gracieux maître, mais s'il réussit, vous recevrez cinquante pour cent, et puis c'est la fortune!.. — car, l'ingénieur belge l'a bien dit, il y a là tout une zone de terrains pétrolifères, et, c'est bien facile à comprendre, est-ce que de tout temps nous n'avons pas aperçu, sans nous en rendre compte, ces petites pellicules grasses, multicolores, qui couvraient les ruisseaux?.. — C'était le pétrole qui suintait!..

Toutes les mains s'étaient affectueusement tendues vers M. Mirski pour le féliciter, mais lui, très agressif, les repoussait, et ne tarissait de pester contre l'économe, contre l'ingénieur belge, et toutes les découvertes en général.

Très souple, l'avocat Yasowicz était parvenu à se glisser auprès de lui, et, d'une voix douce et pateline :

— Si ce fou de Kasper m'eût écouté, il vous eût épargné ces émotions. Reposez-vous sur moi, je me chargerai de tout, je parlementerai avec l'ingénieur.

— Ce que je redoute le plus, geignait M. Mirski, c'est de voir mon village métamorphosé en cité ouvrière, en nid de socialistes!.. ajouta-il en jetant un regard furibond vers le possesseur.

Mais l'avocat, toujours onctueux, le rassurait; les pétroles étaient situés vers le flanc boisé de la montagne, c'était fort éloigné du village, on pourrait employer des puisatiers étrangers. Plus loin, maître Kasper se lamentait :

— Quand on pense qu'il avait brûlé le pavé, croyant faire plaisir à son maître, et voilà comme il était récompensé! Ah!.. le jeune M. Conrad ne murmurerait pas, lui, contre ce présent du ciel quand il saurait.

M. Talarski poussa l'abbé du coude :

— Je crois bien qu'il jubilera, le jeune homme; son père le tient joliment serré, dit-on.

— Où est-il maintenant?

— A Lemberg, où il suit les cours de l'institut pour devenir ingénieur. Il paraît qu'au dernier bal officiel, il a trouvé moyen de tomber avec la femme du gouverneur. Ça l'a immédiatement lancé! Les femmes se l'arrachent.

— Mais il a vingt ans à peine!..

— Innocent abbé, c'est justement pour cela!..

La voix retentissante du majordome invitant leurs seigneuries à se mettre à table arrêta net les conversations.

— Nous allons boire à votre fortune, mon cher Mirski, dit M. Jean en versant le tokai à pleins bords; nous boirons ensuite à l'avenir de la Gallicie et à son développement industriel... et moral!.. Ne soyons pas rétrogrades, mon brave ami, et ne boudons pas à la fortune quand elle daigne montrer un coin d'oreille dans notre pauvre pays!

Assis à côté de Mlle Malvine, le vieillard hochait douloureusement la tête :

— Ils ne comprennent pas, ils ne comprennent pas, personne ne comprend!.. soupirait-il.

Une entrée bruyante, saluée d'acclamations joyeuses, lui fit lever la tête.

— Zaremba!

— Papa!

Micia était devenue pourpre; l'arrivée inattendue de son père la bouleversait. Elle s'élança dans ses bras.

— C'est pour toujours que tu es revenu, dis?

M. Zaremba l'embrassa rapidement, puis, très affable, distribua autour de lui des poignées de main et des accolades.

Apercevant M. Mirski, il lui tendit vivement les deux mains.

— Vous ici, mon cher monsieur? Permettez-moi de vous féliciter! Je viens de causer avec votre ingénieur; vous voilà sur la route de la fortune! Vous allez métamorphoser votre district agricole, rivaliser avec les grands centres miniers, car votre ingénieur m'a dit...

Suffoqué, M. Mirski l'interrompit :

— Et, d'abord, je n'ai la propriété d'aucun ingénieur! dit-il aigrement. Et puis ces racontars sont d'abominables inventions!..

Mais tout le monde se récriait :

— Hé! hé!.. quand vous serez millionnaire, vous ne parlerez pas ainsi!

— A la fortune du district!

Et les verres s'entre-choquèrent gaillardement.

Un valet s'était penché vers le prêtre ruthène:

— Pardon, mon révérend, dit-il tout haut, mais les paysans demandent s'ils peuvent s'en aller?

— Ah! par exemple, ils sont donc encore là, les malheureux?

— Leur a-t-on distribué de l'eau-de-vie, au moins? demanda M. Jean.

— Oh! oui, Votre Honneur, dit le laquais d'un air goguenard, et j'ai idée qu'ils ont dû bien s'en payer aussi, car ils m'ont tout l'air de ne plus savoir se tenir sur leurs jambes. Il y a le porteur de Saint-Nicolas qui laboure quasi le terrain avec ses genoux, et les autres n'en valent guère mieux.

Un vif mouvement de curiosité porta tout le monde vers les croisées.

Tymofté, un peu confus, se leva. C'est vrai qu'il les avait oubliés, ses fidèles paroissiens! Il traversa lourdement la véranda, car le perfide tokai lui tombait terriblement dans les jambes, et ouvrit la porte. L'air vif de la nuit, qui contrastait avec la tiède atmosphère de la salle du souper, le frappa désagréablement au visage. La procession était là, en effet, morcelée en petits groupes épars.

— Voulez-vous bien déguerpir au plus vite, tas d'ivrognes! s'écria-t-il d'une voix tonnante.

En quelques secondes, le cortège se reforma, mais, hélas! il était loin de présenter à l'œil son aspect calme accoutumé. Et des fenêtres du château on vit bientôt, sous la blanche clarté de la lune, la queue titubante et désordonnée de la procession se balancer, bannières en tête, et peu à peu s'évanouir dans la nuit noire, tandis que la voix de Tymofté murmurait en sourdine :

— Allez en paix avec le Seigneur!

V.

Le lendemain, dès neuf heures du matin, M. Jean, revenant de son inspection territoriale, était allé faire son plongeon quotidien dans la rivière, malgré le givre qui blanchissait la berge. Au sortir de l'eau, il fut très étonné d'apercevoir son gendre qui flânait sur le bord.

— Hurrah! mon cher Stanislas, te voilà bien matinal; y a-t-il le feu quelque part?

Tout en parlant, il secouait les gouttes d'eau qui perlaient encore à ses cheveux.

— Je ne pouvais dormir.

— Tu n'es pas malade, au moins?

— Non, rien, préoccupé seulement. Si vous voulez, nous causerons tout à l'heure.

Il avait dit cela sur un ton grave.

— Tant que tu voudras, mon cher, fit distraitement M. Jean; après le déjeuner, s'entend.

Mais, pris subitement d'une terreur :

— Ce n'est pas Micheline que tu viens nous redemander?

Le banquier eut un geste indécis, qui mit une ombre au front du vieillard.

— Allons, murmura-t-il en se raidissant contre une émotion involontaire, commençons d'abord par réparer nos forces, nous songerons ensuite aux choses sérieuses.

Dans la salle à manger, Mlle Malvine présidait. A côté d'elle, un énorme samovar de cuivre, surmonté d'une théière de terre rouge, chuchotait, enveloppé d'un nuage de vapeur brûlante. Tout autour de la table, d'appétissantes tranches de saumon rose alternaient avec des poitrines d'oie fumées, des salades de caviar ou d'oranges. Au milieu, un filet de sanglier faisait face à des saucissons de Cracovie, et de délicats petits pains dorés, tout saupoudrés de pavot ou de sel cristallisé, s'étageaient dans des corbeilles de filigrane, tandis que, çà et là, disposés avec ordre, dans d'étincelantes coupes de Bohême, le beurre frais et les confitures se détachaient en couleurs vives sur la blancheur de la nappe. Silencieusement, des laquais en livrée bleue faisaient le service.

Micia, très surexcitée depuis la veille, ne tenait pas en place :

— Croyez-vous qu'il est revenu pour longtemps, Malvine chérie? demandait-elle constamment à la vieille demoiselle.

Apercevant son père, elle s'élança rayonnante pour lui baiser la main.

— De l'eau-de-vie d'abord! cria M. Jean en entrant lui aussi.

Voyons, Stas, tiens-moi tête; tu ne vas pas me forcer à trinquer avec le miroir, que diable!

— Pardonnez-moi, mon père, je ne bois jamais le matin.

— Sottise, sottise que tout cela! De mon temps on buvait sec, et jamais un verre d'eau-de-vie ne faisait mal! Voilà du *stark*, du *kummel*, de la *slivovitsa*.

On se mit gaîment à table; par hasard, aucun hôte étranger, aucun « résident » ne rompait ce matin l'intimité de la famille.

M. Jean avait grand appétit.

— Je ne sais pas ce que mangent les étrangers par-delà les frontières, dit-il, mais après une bonne course à cheval, rien ne vaut un aspic de nos truites de rivière ou un bon *bigos* aux choux.

Le repas finissait; Micia s'était levée et doucement s'était glissée derrière son père, et lui plaçant ses petites mains sur les yeux :

— Devine, papa, ce que j'ai trouvé ce matin dans ton nécessaire?.. Une dame!.. Ce n'est pas le portrait de maman, ça? Elle est très jolie tout de même, mais elle a de méchans yeux...

M. Zaremba fronça le sourcil; il était visiblement contrarié.

— En France, dit-il sèchement en lançant un regard sévère à la fillette, qui rougit prodigieusement, les enfans indiscrets s'appellent Touche-à-Tout...

Cet incident avait jeté un froid.

Vainement Malvine cherchait à ranimer la conversation.

Micia, très froissée dans son petit amour-propre, s'était réfugiée près de son aïeul et affectait de causer avec beaucoup d'entrain :

— Elle était très belle, ma maman, grand-père?

— Oui, très belle.

— A quel âge s'est-elle mariée?

— A vingt-deux ans.

— C'est vieux ça?.. Et papa?

— A trente ans.

— Oh!.. alors papa...

Irrité, M. Stanislas l'interrompit :

— Cette petite a des privautés tout à fait extraordinaires. Est-ce là ce que vous nommez l'éducation libre, le respect du tempérament? Eh bien! franchement, je ne puis pas dire que je sois partisan du système.

Ce fut au tour de Mlle Malvine à se piquer cette fois. Elle se leva :

— Je vais vous débarrasser de cette enfant mal élevée, monsieur. Venez, Micia.

Et, d'une main tremblante, elle emmena l'enfant, tandis que, de l'autre, elle rendait à ses jupes leur prestige bouffant.

Les deux hommes s'étaient levés.

— Mon pauvre Stas, vous ne serez plus dans les petits papiers de Malvine si vous touchez à sa Micia. Voulez-vous que nous passions dans le fumoir?

D'un geste familier, il avait glissé son bras sous celui du banquier.

Ainsi, debout, il le dépassait de beaucoup. Sa large carrure d'athlète, emprisonnée dans une chamarka noire à brandebourgs, dessinait les muscles de ses épaules. Il portait au col et à la ceinture de massives agrafes de cornaline noire, enchâssées de vieil argent, et, avec sa face bronzée et son beau sourire qui se reflétait dans les yeux de tous ceux qui l'approchaient, il faisait l'effet d'un philosophe antique, très fort et très doux.

Zaremba ne lui ressemblait point. Il était affiné, élégant et nerveux, comme un habitué des villes, avec ce pli à la lèvre et cette ride au front qui mettait, sur l'ovale pâle de sa tête aristocratique, le stigmate indélébile auquel on reconnaît un homme d'affaires.

Ils pénétrèrent dans le fumoir. Un domestique apporta des cigarettes, alluma la pipe turque de son maître et se retira.

Stanislas s'était campé à califourchon sur une chaise, il caressait sa barbe d'or, et fumait silencieusement en regardant le feu.

— Allons, Stas, avoue-le, c'est Micia que tu veux nous enlever; elle n'est pas stylée à ton gré? Il me semblait pourtant que depuis le départ de Wilhelmine...

Le banquier releva la tête; il semblait sortir d'un rêve :

— Elle aurait, en effet, grand besoin de pension! Vous me la gâtez horriblement ici, sans reproche, mon cher père!

— Oh! pas tant que tu veux bien le croire.

— Ce n'est cependant point d'elle que je veux vous parler ce matin. La chose m'est pénible à dire, mon père; je sens bien que je vais vous froisser.

M. Jean l'interrompit :

— Ne crains donc pas d'être franc avec moi, dit-il affectueusement.

— Eh bien! la solitude me pèse; j'ai résolu de me remarier.

Le vieillard lui tendit sa large main :

— Va, je sais mieux qu'un autre, par expérience, combien il est dur de vieillir seul. Et comment se nomme la dame de ton choix?..

— Hélène Walinska.

Le banquier avait prononcé ces deux mots avec une emphase qui fit sourire le vieillard. C'est que, dans ce simple nom, il y avait tout : culte passionné, admiration profonde, et puis encore la fatuité de l'homme certain de faire des jaloux.

— Tu es agréé? demanda M. Jean un peu rêveur.

— Non, pas encore;.. c'est-à-dire, la mère approuve mes projets.

— Oui, les mères approuvent toujours, dit mélancoliquement le vieillard, quitte à lâcher ensuite la première proie pour une plus grosse!.. Comment l'as-tu connue? Raconte, parle-moi d'elle.

Stanislas était ému.

— Vous êtes bon, dit-il en lui serrant la main. Et il lui ouvrit son cœur, comme peut-être il ne l'avait jamais fait, parla du charme irrésistible d'Hélène, de sa grâce, de l'étrange rayonnement qui émanait de sa personne. Elle était d'une famille d'Ukraine, colossalement riche autrefois, et ruinée depuis quelques années par les folies du père. La comtesse, veuve à présent, et ne pouvant doter sa cadette comme elle l'avait fait pour ses filles aînées, la promenait de ville en ville, dans l'espoir de la marier. C'était le second hiver que ces dames passeraient à Lemberg chez la maréchale Danikowska, leur proche parente.

— Et... elle t'aime, cette jeune fille? demanda M. Jean.

Une ride creusa le front du banquier :

— Je l'ignore, dit-il; peut-être, — les jeunes filles sont si énigmatiques!

Il avait tiré de son portefeuille le portrait trouvé par Micia, et le tendit au vieillard, qui le prit, se renversa dans son fauteuil et l'examina attentivement.

Tout près de lui, accroché à la muraille, un chaste profil de jeune fille souriait dans un cadre noir. Involontairement, ses yeux allèrent de l'une à l'autre de ces jeunes têtes, et il comparait.

Stanislas s'était replongé dans sa songerie. Tout un monde de souvenirs irritans et troublans lui revenait en foule. Il revoyait d'abord Hélène sur la glace, glissant, souple et insaisissable, devant lui, son petit béret de loutre posé avec coquetterie sur ses cheveux bruns, et, par-dessous, les grands yeux provocans et la bouche railleuse qui le narguaient dans un sourire.

Puis c'était dans le tourbillon d'une valse qu'il l'emportait, émue et frissonnante, tournant sous le flamboiement du lustre qui noyait dans une tiède caresse la moire de ses épaules.

Pourquoi ne serait-elle pas à lui? Et il se posait cette question avec colère. Lequel, parmi tous ces hommes qui l'encensaient, était un prétendant sérieux? Elle aime peut-être quelqu'un, pensa-t-il. Mais cette pensée lui fit mal, une jalousie féroce lui mordait le cœur; c'était comme si quelque chose se fût déchiré tout au fond de son être. De ses deux mains il comprima son front :

— Je suis fou, pensa-t-il, je l'aime comme un enfant!

M. Jean lui rendit le portrait :

— Tu vas faire une chose grave, mon ami, et mes conseils, je pense, ne te serviraient de rien; laisse-moi te répéter cette sage parole de notre philosophe, Nicolas Rey : « Si tu te maries, médite

profondément, car il ne s'agit pas seulement d'une paire de manches, mais de tout un habit polonais... »

Et comme Stanislas ne répondait pas :

— Parlons de Micia, à présent. As-tu songé à elle? Sais-tu qu'elle va souffrir, car elle t'aime passionnément, et l'unique ombre à son bonheur est de vivre éloignée de toi. L'annonce brutale de ton mariage pourrait lui faire mal.

M. Zaremba avait repris son sang-froid :

— J'ai l'intention de l'emmener bientôt à Lemberg; je veux la présenter à ces dames, qui désirent la connaître.

— Et je t'approuve, dit le vieillard.

VI.

Dans l'immense salon, éclairé de girandoles, deux dames causaient très bas :

— Je ne comprends pas que ce mariage vous déplaise, Anne; je suis moins difficile, moi, la mère. N'allez pas mettre des bâtons dans les roues au moins! Qu'avez-vous à objecter au banquier?

— Moi, rien, dit la vieille dame. — Et ses yeux suivaient machinalement, entre les draperies de la croisée, les capricieux contours des hêtres, emmitouflés dans leurs étincelantes coiffes de neige, et qui dormaient dans un rayon de lune. — C'est un charmant garçon; je ne songe qu'à Hélène, sera-t-elle heureuse? N'oubliez pas que M. Zaremba est veuf et qu'il a une fille. Voilà bien des devoirs... Hélène saura-t-elle les remplir?

— Ma fille a été admirablement élevée au Sacré-Cœur de X..., dit la comtesse Wanda d'une voix aigre; je n'ai rien épargné...

Mais une porte s'était brusquement ouverte, et une grande jeune fille, les cheveux épars et tout enveloppée dans un châle, entra comme un coup de vent :

— Vous parliez de moi? Si, si!.. Ne dites pas non, j'en jurerais. Est-ce que je ne le devine pas à vos airs de conspiratrices... J'étais venue vous dire que nous allons faire tout de suite les épreuves de la Saint-André avec ces demoiselles, et nous supplions qu'on ne nous dérange pas.

— Mais tu sais bien, Halka, que M. Zaremba sera ici dans un moment, dit la comtesse, fort contrariée, et qu'il doit nous amener sa fille?

Hélène se drapa superbement dans son tartan :

— Oh! ce que je m'en moque, ma chère maman!..

Et, sans daigner écouter les jérémiades maternelles, elle sortit.

Dans le boudoir où se tenaient les jeunes filles, toutes parlaient à la fois. Sur un guéridon traînaient des soucoupes et des cuil-

lers, des boîtes entamées de haïva (1), du maka-gigi (2), des sorbets de roses.

Du fond de la chambre voisine, où l'on achevait sa toilette, Hélène grondait les servantes :

— Ici, Mania, plus vite ; des épingles, le fer à boucles, lace-moi mes souliers ; Irène, allons, serre plus fort, sotte.

Une petite fille de service entra :

— Mademoiselle Hélène, M. Stanislas est au salon avec une jeune demoiselle.

— Comment, déjà ! Eh bien ! ma mère est là pour les recevoir !

— C'est que Mme la comtesse fait prier mademoiselle de se dépêcher.

— Veux-tu déguerpir au galop, petite morveuse, avec tes impertinentes commissions ; tu diras à maman que je ne viendrai pas au salon, entends-tu ?

Une troupe de curieuses était accourue de la chambre voisine :

— Quoi !.. Qu'est-ce ? Qu'y a-t-il ?

Hélène, debout devant son miroir, leur fit un geste d'impatience ; mais elles, obstinées et folâtres, la pressaient avec mille taquineries mutines.

— Voyons, réponds-nous ? Qui donc est là, au salon, que tu ne veux pas voir ?

Et elles l'entouraient de leurs bras, se penchant coquettes vers la psyché, pareilles à une touffe de roses charmantes qui se seraient mirées dans l'eau.

La comtesse Wanda venait d'entrer ; elle tenait une petite fille à la main :

— Voilà Micheline Zaremba, dit-elle ; son père viendra la reprendre tantôt.

Sans embarras, l'enfant marcha vers Hélène :

— Je vous connais, dit-elle ; j'ai vu votre portrait dans le nécessaire de papa.

Hélène rougit et se mordit les lèvres ; ses compagnes échangeaient des sourires.

— C'est la première fois que vous venez à Lemberg ?

— Oh ! non ; j'y ai demeuré un an après la mort de ma pauvre petite maman, dit la fillette très sérieuse.

La comtesse s'était éloignée.

— Passons dans le boudoir, cria une jolie blonde ; il est temps de consulter saint André.

Le petit salon avait subi quelques altérations nécessaires. Une

(1) Produit d'Orient fait de miel et de noisettes pilées.
(2) Mélange de miel et de pavot.

demi-obscurité y régnait. Seule, une lampe posée dans un coin, et voilée en partie de gaze verte, jetait dans la chambre une clarté étrange, tandis que d'un côté elle éclairait vivement un pan uni de muraille. Au milieu de la table, dans un poêlon d'argent posé sur un réchaud, chauffait, avec des crépitemens, de la cire liquide. Tout près était placée une élégante cuvette de vermeil, armoriée, remplie d'eau claire.

Les jeunes filles se rangèrent en silence autour du réchaud.

Micia, toute pénétrée de la gravité du moment, suivait, attentive, chaque détail de cette cuisine mystérieuse, que les flammes vertes de l'alcool rendaient plus fantastique encore. A la fin, une jeune fille saisit le petit vase qui contenait la cire en ébullition et le vida avec rapidité dans l'eau.

L'instant était solennel. Peu à peu la cire se ramassait sur elle-même, et, tout en se figeant, dessinait capricieusement un contour fantaisiste. Lorsqu'elle forma un tout solide, la jeune fille l'enleva avec délicatesse et en présenta le profil au pan de muraille éclairé le plus particulièrement par la lampe.

— Un casque! un casque! crièrent plusieurs voix; c'est un lancier!

— Du tout, c'est une charrue; tenez, penchez la cire de cette façon, voici le soc.

— Moi, je vois distinctement une visière.

— Enfin, peu importe, lancier ou propriétaire, choisis, Kazia.

— Oh! moi, ça m'est bien égal, exclama la blonde espiègle, pourvu que je me marie! A ton tour, Marilka.

On avait remis la cire sur la flamme. Cette fois, ce fut une couronne de lauriers.

— Heureuse créature! tu seras la femme d'un poète!

Toutes les jeunes filles se succédèrent.

Micia était l'avant-dernière. Ce fut avec une grande agitation qu'elle jeta la cire :

— Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est? demanda-t-elle anxieuse.

— Ça m'a tout l'air d'un bouquet, un joli bouquet de myrtes, ma mignonne, que tu porteras le jour de ton mariage, dit Kazia en l'embrassant.

L'enfant était radieuse.

— A moins que ce ne soit une verge! exclama malicieusement, en manière de plaisanterie, une longue jeune fille. Ne dirait-on pas la poignée?

Une servante, qui s'était faufilée, partit d'un gros rire.

Micia rougit très fort; et, toute décontenancée, elle recula lentement jusqu'à la muraille. Des larmes piquaient ses grands yeux

violets. Sa belle joie était tombée. C'était vilain, à ces filles si grandes, de se moquer d'une toute petite. Et doucement, le cœur très gros, elle se glissa dehors et regagna le salon.

C'était au tour d'Hélène, à présent, à tenter le sort.

— Voyez, mesdemoiselles, la belle silhouette, cria Marilka. C'est un cavalier. Voici la crinière du cheval.

— Mais a-t-il de la barbe, le cavalier? demanda Kazia railleuse.

— Il en a, il en a! cria-t-on de plusieurs côtés.

— Alors, toutes mes félicitations, Halka; j'espère que tu me choisiras comme fille d'honneur!

Mais, très vexée, Helène lui tourna le dos:

— Tu es folle, Kazia!

— Bah! fit gaîment la lutine jeune fille en la poursuivant, tu accepteras bien ce cavalier à belle barbe pour plaire à ta mère!.. Tu es si obéissante!.. A moins que tu n'aies de l'aversion pour lui!..

Hélène la regarda irritée:

— Je ne sais pas ce que tu veux dire.

La malicieuse blonde ouvrit de grands yeux étonnés:

— Oh!.. comme si on ne rencontrait pas chaque soir, dans le monde, des gens qu'on aime beaucoup pour flirter, causer, danser, mais qu'on prendrait vite en grippe s'ils s'avisaient de vous demander en mariage.

— Alors, dit ironiquement Hélène, pour connaître au juste les sentimens que vous inspire quelqu'un, il faut absolument qu'il demande votre main?.. C'est le critérium de l'amour!

— Pas précisément; moi, d'abord, je connais un autre moyen infaillible...

— Lequel, lequel? crièrent toutes les voix.

— C'est mon secret, dit l'espiègle en riant.

— Dis-le, dis-le!

— Soit.

Et, avant qu'on eût pu l'en empêcher, elle avait tourné la mèche de la lampe et plongé le boudoir dans la nuit. Elle sortit un instant, mais rentra aussitôt:

— Maintenant, écoute-moi bien, Halka, dit-elle en grossissant sa voix, quelqu'un vient d'entrer; — et elle marcha sur le parquet en imitant le pas d'un homme. — Imagine, par exemple, que c'est... M. Zaremba. — On entendit de petits rires étouffés. — Il approche.

Tout à coup Hélène se sentit prise entre deux bras, qui lui parurent démesurés, et une figure barbue lui appliqua sur la joue un retentissant baiser.

Elle poussa un cri perçant:

— Laissez-moi, allez-vous-en, je vous déteste!

Et elle se débattait, tandis que les grands bras l'étreignaient plus fort.

Il se fit alors, dans le boudoir, un tumulte indescriptible. Tout le monde criait, courait, se heurtait. Des chaises furent renversées. Les servantes, effrayées, apportèrent des lumières.

Sur un fauteuil, la folle Kazia, encore enveloppée d'une énorme pelisse, le visage entortillé dans un boa, riait à se pâmer.

En un instant elle fut debout.

— Eh bien! ma chère, voilà ce que c'est que l'aversion, cria-t-elle à Hélène. — Et, ramassant ses fourrures, elle se sauva en courant.

Hélène, toute pâle encore, restait debout au milieu de la chambre, s'efforçant de rire sans y parvenir. Elle n'entendit pas la porte du salon s'ouvrir pour livrer passage à un jeune homme imberbe, revêtu d'un élégant uniforme autrichien. Il fit le salut militaire.

— On s'amuse joliment bien ici, mesdemoiselles, mais il n'est pas juste de vous enfermer!

Tout en parlant, il cherchait à rencontrer les yeux d'Hélène.

A la fin elle le regarda.

— Tiens! c'est vous, dit-elle avec un geste indifférent; je ne vous aurais pas reconnu sous cet uniforme.

Et, se tournant vers les jeunes filles :

— Si nous passions au salon, voulez-vous?

VII.

Le grand salon s'était rempli peu à peu d'habitués, car la maréchale recevait chaque soir : « Quand vous verrez de la lumière chez moi, montez, » disait-elle à ses amis; et on affluait.

Deux tables de whist étaient encombrées de joueurs, et sur les canapés plusieurs personnes causaient.

Micia, blottie sous l'aile de la vieille maréchale, ne bougeait pas.

— Vos sorcelleries ont effarouché cette pauvre enfant, dit-elle à la bande des écervelées, qui s'éparpillait bruyante dans le salon, accueillie avec transport par quelques jeunes gens venus à l'improviste.

De petits groupes se formèrent. Le jeune militaire manœuvrait pour se rapprocher d'Hélène. Il parvint à l'atteindre sous la portière du boudoir et lui barra le passage; mais, comme elle affectait encore d'ignorer sa présence :

— Vous ne m'avez pas reconnu tantôt? dit-il en fronçant le sourcil.

— Mais non.

— Vrai?

Il l'examinait, surpris. Mais il vit qu'elle mentait, et elle rougit.

— Ne faites pas la méchante, dit-il tendrement.

Il lui avait pris les mains et l'attirait vers un coin noyé d'ombre. Elle se laissait faire, gardant toujours sa raideur automatique. Puis, très vite :

— Je vous avais prié de ne plus revenir...

Il se pencha doucement vers elle ; et, mettant une caresse dans sa voix :

— Vous ne parliez pas ainsi, cet été, à Szczawnicza ! A qui donniez-vous alors tous vos cotillons et vos mazurkes?

— A vous, dit-elle sourdement. Et puis ?

— Avec qui vous promeniez-vous si volontiers, le soir, au bord du Dunayec?

— Avec vous. Eh bien ! qu'est-ce que ça prouve?

— Ça prouve que je ne vous déplaisais pas, alors !

Elle détourna lentement la tête :

— Et après, après? — Sa voix devenait douloureusement agressive. — Oui, après?.. Car enfin vous n'êtes pas un épouseur, vous ! A peine si vous êtes ingénieur, et vous voilà volontaire d'un an ! Quand nous aurons flirté encore pendant une ou deux saisons, que je me serai compromise et que vous vous serez bien amusé, qu'en résultera-t-il, dites, qu'en résultera-t-il ? Vous voyez bien que vous ne répondez pas !

— C'est vrai que je ne suis pas un épouseur, mais... je vous aime, Hélène.

Il avait dit cela dans la candeur naïve de son âme, très neuve encore.

Elle le regarda étonnée, effarée presque.

— Je ne vous fâchais pas autrefois ; aujourd'hui, c'est donc que tout est changé?

Lentement, elle détourna la tête, suffoquée par une émotion insupportable ; mais, se raidissant de nouveau : — Oui, tout est changé, il faut tout oublier.

Ils restèrent quelques momens sans parler, et elle se rappelait comment l'intimité était venue entre elle, très coquette, et lui, cité pour ses bonnes fortunes. A présent, l'amour les avait pris dans leurs propres filets.

— Vous m'avez comprise? dit-elle d'une voix étouffée, ne revenez plus !

Il vit des larmes dans ses yeux.

— Écoutez-moi, Hélène, ce que je vais vous dire est très sérieux. Dans quatre ans, j'aurai ma grande majorité. Moi aussi, alors, je serai un épouseur! Dites, ne voudrez-vous pas de moi dans ce temps-là?

La gorge de la jeune fille se serra : « Dans quatre ans, » disait-il ; quel enfant il était ! Pouvait-elle engager son avenir sur cette éphémère promesse ! Mais que répondre à ce garçon qui ne comprenait pas, que lui dire? Oh! mon Dieu! il était là, courbé sur elle, suspendu à ses lèvres, si grand, si beau, avec son regard brûlant qui l'enveloppait toute,.. et elle l'aimait tant !..

— Vous ne répondez pas? demanda-t-il d'une voix humble.

Ah! comme il la torturait; mais ne comprenait-il donc pas que, si elle le repoussait,.. c'était à son corps défendant? Elle avait fermé les yeux pour ne plus le voir.

— Merci, dit-elle, Conrad,.. vous êtes bon,.. mais... c'est impossible... Séparons-nous !..

— Alors, c'est tout fini?

Elle dit : « Oui. »

La portière s'était entr'ouverte.

— Pourquoi? demandait-il, navré, un sanglot dans la gorge.

Mais elle avait disparu, et la portière s'était refermée.

Dans le salon, la comtesse Wanda cherchait sa fille. Quelle nouvelle mouche avait donc piqué cette incorrigible capricieuse?

— Elle était ici il n'y a qu'un instant, disait-elle au banquier de sa voix mielleuse.

Un laquais traversa le salon : Mlle Hélène priait Mme la comtesse de l'excuser, un violent mal de tête la forçait à rentrer chez elle.

— La sotte! ne put s'empêcher d'exclamer la mère irritée. — Mais vous nous restez, n'est-ce pas, cher monsieur?

— Pardonnez-moi, madame, dit-il sèchement, il est tard pour Micia; je viendrai demain prendre des nouvelles de Mlle Hélène.

Et, sans déguiser sa déception, il sortit du salon. Dans l'escalier, il se heurta à Conrad, qui, lui aussi, descendait sombre et désappointé.

— Pardon! murmurèrent-ils simultanément.

L'enfant marchait devant.

— T'es-tu bien amusée, au moins, fillette?

Elle le regarda droit dans les yeux :

— Non, dit-elle.

Et, très maussades, le père et l'enfant s'élancèrent dans le traîneau, qui fila rapidement au milieu d'un tourbillon de fine poussière blanche, tandis que Conrad, désespéré, s'éloignait, à pied, entre les deux rangées de lumières jaunes des réverbères.

M. Poradowska.

(La deuxième partie au prochain n°.)

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

L'ENTREVUE DE STUTTGART (1).

I. — L'ANCIENNE CARRIÈRE DIPLOMATIQUE (2).

Après cinq années passées à Berlin sans congé, dans une intime collaboration avec deux ministres, dont l'un, le baron de Varenne, vieux et podagre, était au déclin de sa carrière, et le second, le marquis de Moustier, jeune et élégant, à ses débuts, je fus nommé secrétaire de notre légation en Wurtemberg. On passait, à cette époque, par le grade intermédiaire de secrétaire de légation, avant d'être nommé premier.

Les avancemens dans la diplomatie, jadis, étaient lents, réguliers, et lorsque la faveur y présidait, ce n'était que dans une étroite mesure. On n'arrivait pas de primesaut aux situations les plus hautes sans avoir fait ses preuves, sans une laborieuse initiation. Les agens les plus méritans mettaient en moyenne, sans maugréer contre le destin, une vingtaine d'années à franchir les échelons, à conquérir le titre de ministre plénipotentiaire, dont on est si prodigue aujourd'hui. On n'était ministre qu'en possession d'une légation; on ne l'était pas *in partibus*.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août, des 1er et 15 octobre.

(2) M. le duc de Broglie a émis à la tribune des appréciations judicieuses sur le danger de bouleverser sans cesse par des décrets hâtifs une administration qui repose avant tout sur les traditions. Un ancien ambassadeur, le comte d'Harcourt, a publié également des pages instructives sur le rôle de la diplomatie. Voir aussi l'étude de M. Albert Sorel sur l'enseignement de l'histoire de la diplomatie et le livre si instructif que M. Frédéric Masson a consacré à l'ancien personnel des affaires étrangères.

La diplomatie, depuis 1815, était en quelque sorte une carrière fermée, hiérarchique, régie par les traditions, dominée par l'esprit de corps. Elle ne s'ouvrait que par exception, pour des missions extraordinaires et temporaires, à des hommes marquans dans la politique, choisis en dehors des cadres du département des affaires étrangères, tels que M. de Chateaubriand, M. Guizot, le maréchal Sébastiani, M. de Persigny, le maréchal Pélissier, le duc de Morny, et, à la fin du second empire, le général Fleury et M. de La Guéronnière (1).

Les ministres défendaient leurs subordonnés; ils ne craignaient pas de faire des observations au chef de l'état lorsque, accidentellement, il leur demandait de sanctionner des nominations irrégulières. C'est ainsi que le comte Walewski refusa à Napoléon III de nommer un de ses officiers d'ordonnance, le marquis de Cadore, ministre plénipotentiaire auprès d'une petite cour d'Allemagne (2). M. de Cadore, cependant, n'était pas le premier venu; il était le petit-fils de Champagny, le ministre des affaires étrangères de Napoléon Ier; il occupait dans la marine le rang de capitaine de frégate et passait pour un esprit distingué. Il n'en dut pas moins, malgré sa haute faveur aux Tuileries, faire un assez long stage de secrétaire d'ambassade à Rome, à Londres et à Berlin, avant d'être nommé envoyé à Carlsruhe. Si l'empereur, dominé par des idées préconçues, négligeait d'initier sa diplomatie aux secrets de sa politique, du moins il ne méconnaissait pas ses titres.

Les gouvernemens soucieux du bien de l'état ont le respect des droits acquis; ils ne désorganisent pas les administrations; ils ne procèdent pas, sur les dénonciations d'ambitieux subalternes, à des épurations systématiques, pour satisfaire des passions ou des appétits. Ils conservent au pays de précieuses ressources, ils ne coupent pas le blé en herbe. Une génération peut passer pour féconde lorsqu'elle met au service de notre politique extérieure une dizaine de diplomates, bien posés dans les chancelleries européennes, aptes à bien comprendre, à bien défendre notre influence et nos droits. Les sacrifier est une atteinte portée à nos intérêts les plus sacrés. Aussi la restauration, la monarchie de Juillet et le second empire, au lieu de proscrire les hommes de valeur,

(1) A son avènement au trône, l'empereur nomma, en dehors des cadres, le duc de Guiche ministre à Cassel et le marquis de Moustier à Berlin. Sauf ces deux nominations et, en 1868, celle de M. de La Guéronnière à Bruxelles, aucune atteinte ne fut portée aux promotions hiérarchiques du département.

(2) On raconte que le roi Charles X poussa le respect de la hiérarchie jusqu'à solliciter du baron Deffaudis, le directeur des consulats, comme une faveur spéciale, la nomination à un poste consulaire du marquis de Chateaugiron, qui, pendant l'émigration, avait rendu des services exceptionnels à sa maison.

s'appliquaient-ils à se les rattacher. Le fait d'appartenir à une famille opposante n'était pas une cause d'ostracisme. On voyait au quai d'Orsay, sous le dernier régime, jusque dans le cabinet du ministre où aboutissent tous les secrets de notre politique extérieure, chargés des travaux les plus confidentiels, et avancer rapidement, des secrétaires qui avaient d'intimes attaches dans les partis hostiles. Le gouvernement impérial plaçait son personnel diplomatique au-dessus de basses suspicions; il estimait que la diplomatie, comme l'armée, doit rester en dehors des dissensions intérieures, qu'elle a pour mission de défendre les intérêts supérieurs et permanens du pays, et non les passions étroites et changeantes des partis. Il n'admettait pas qu'un galant homme pût médire, à l'étranger, du gouvernement qu'il représente, trahir les intérêts de son pays et subordonner à ses préférences personnelles ses devoirs professionnels. « Sans un système de promotion sagement et invariablement exécuté, disait M. de Talleyrand dans le projet de réorganisation diplomatique qu'il soumit au premier consul, il ne se forme aucun esprit, aucun honneur de profession. La seule manière d'aimer utilement le gouvernement de la république est de s'attacher à la position dans laquelle on sert, et comme, sans principe de promotion, on ne peut pas être assuré de la position dans laquelle on se trouve, il n'est pas possible qu'on s'y attache. » Tous les anciens ont connu cet esprit, cet honneur de profession qui faisait des membres de notre diplomatie, élevés à la même école, grandis sous la même discipline, une famille compacte, patiente, laborieuse, imprégnée des leçons du passé, ainsi que le comprenait le prince de Talleyrand, lorsqu'à la veille de sa mort, dans une étude consacrée à un vieux serviteur, il passait en revue, devant l'Académie des Sciences morales et politiques, les rouages du département dont il était le représentant le plus illustre.

Il montrait, en racontant la vie du comte Reinhardt, qui, du point de départ le plus modeste, était arrivé par son labeur aux plus hautes situations, les services qu'un diplomate pénétré du sentiment du devoir et des traditions peut rendre à son pays. « Le comte Reinhardt, disait-il, exempt de calculs personnels, puisait ses inspirations dans la religion du devoir, et pour lui le devoir consistait en une soumission exacte aux instructions de ses chefs, dans une vigilance de tous les momens jointe à beaucoup de perspicacité; ne laissant jamais le département dans l'ignorance de ce qu'il lui importait de savoir, en une vigoureuse véracité dans tous ses rapports, qu'ils dussent être agréables ou déplaisans; dans une discrétion à toute épreuve, dans une régularité de vie qui appelait la confiance et l'estime, dans une représentation décente; enfin, dans un soin constant de donner aux actes de son gouvernement

la couleur et les explications que réclamait l'intérêt des affaires qu'il avait à traiter. »

Tels étaient les principes et les idées qui présidaient autrefois à l'organisation du département qui a pour mission de défendre au dehors les intérêts traditionnels de notre politique et de veiller à la sécurité et à l'intégrité de notre territoire. Ce n'est qu'en revenant à ces vieilles et sages coutumes que nous arriverons à mettre au service de la France des agens expérimentés, et non en subordonnant nos ambassades et nos légations aux exigences si variables de notre politique intérieure.

Si, par principe d'éducation, les gouvernemens étrangers font volter leurs attachés et leurs secrétaires à travers le monde pour leur permettre d'amasser des connaissances et d'apprendre leur métier, ils se gardent bien de déplacer sans cesse leurs ambassadeurs; ils leur laissent le temps de s'orienter, de prendre racine; ils les immobilisent, en quelque sorte, dans les postes où ils ont réussi, après de longs séjours, à se créer de sérieuses influences, d'utiles relations. Le corps diplomatique accrédité à Paris en est la preuve la plus frappante; il ne se renouvelle guère que par voie d'extinction (1), tandis que nos chefs de mission, en se succédant sans désemparer, enlèvent à notre politique la force que donnent l'esprit de suite, l'unité d'action. Certes, nos agens, bien que nouveaux-venus, sont toujours accueillis avec courtoisie, car, à défaut d'alliés, ils ont derrière eux deux millions de soldats disciplinés, aguerris, dont l'armement donne à réfléchir aux plus entreprenans. Notre armée, l'œuvre de tous, aucun parti ne lui a marchandé les moyens de grandir, de se perfectionner; elle est aujourd'hui à la hauteur de toutes les tâches, elle est notre espoir, notre consolation au milieu de nos dissensions; elle sera notre salut au jour des épreuves. C'est elle, à vrai dire, que représente notre diplomatie; elle donne à son langage l'autorité sans cesse compromise par nos

(1) Le baron de Beyens et le comte de Moltke sont à Paris depuis un temps immémorial; le comte Nigra y serait encore, car il s'y était fait de nombreux amis, s'il n'avait pas été mêlé d'une façon trop intime à la politique extérieure si malheureuse, du second empire. L'Angleterre, de 1851 à 1887, n'a eu que deux ambassadeurs en France, lord Cowley et lord Lyons, qui, tous deux, ont dû réclamer avec instance leur mise à la retraite. Il serait difficile et navrant pour notre patriotisme de donner la liste des diplomates français qui dans les vingt dernières années se sont succédé, sans raison plausible, dans nos missions extérieures. — Deux ministres éclairés, M. Flourens et M. Goblet, ont compris les inconvéniens qu'entraînent d'incessans remaniemens; ils n'ont procédé qu'avec une extrême circonspection à d'urgentes nominations. Il faut leur savoir gré, surtout, d'avoir rendu et maintenu à la direction politique, dont le titulaire, M. Francis Charmes, est un homme de grand talent, le personnel qu'on lui avait inconsidérément enlevé. Le directeur tient les agens sur les fonts baptismaux, il suit leurs travaux, il connaît leurs aptitudes, seul il est en situation de défendre leurs droits et de faire valoir leurs services.

crises ministérielles et nos luttes parlementaires. Qui ne sent combien la tâche de nos représentans à l'étranger est délicate et combien il importe que nos intérêts soient confiés à des hommes rompus aux affaires, d'un jugement sûr, épris de la vérité, plus soucieux de la dignité de leur pays que de la conservation de leur poste! Mais encore faut-il, pour permettre à notre politique de bénéficier de la confiance et du crédit personnel dont jouissent nos ambassadeurs, leur laisser le temps de prendre racine, de rompre la glace, car les gouvernemens et les diplomates étrangers n'aiment pas les nouveaux visages et ne se soucient pas de livrer leurs secrets à des passans. La diplomatie est une franc-maçonnerie qui n'ouvre ses portes qu'aux initiés; elle est une science, on l'a dit maintes fois, qui ne s'improvise pas; il ne suffit pas d'être bien élevé, bien doué, de manier la plume avec dextérité, d'avoir de l'esprit et de l'à-propos; on est incomplet si, à tous ces mérites, on ne joint pas celui de l'expérience. On débute jeune dans chaque poste qu'on occupe, on a l'occasion d'étudier un pays nouveau, hommes et choses, et lorsque, après de longues années de stage, on arrive à la charge et à l'honneur de représenter son gouvernement, on a derrière soi des années d'expérience accumulée. On a de plus, dans une carrière aussi laborieusement remplie, contracté des amitiés, noué de nombreuses relations qui, un jour donné, constituent autant d'élémens d'information et de succès; parfois même on retrouve un collègue, ami et compagnon de plaisirs des jeunes années, ministre des affaires étrangères de la cour auprès de laquelle on est accrédité. On a acquis enfin le tact que demandent les affaires, on est arrivé à saisir la portée exacte des choses au lieu d'en exagérer ou d'en amoindrir l'importance.

Nommé d'office par la défense nationale ministre en Italie, j'arrivai à Florence au mois de décembre 1870, dans des conditions qui, certes, n'étaient pas favorables au succès de ma mission, à l'heure où la France, écrasée par ses défaites, avait perdu tout prestige. Si dans ces tristes jours je pus rendre quelques services à mon pays, raviver les sympathies de l'Italie, étouffer la question de Nice, défendre les intérêts de l'église et conjurer le départ de la flotte italienne pour la Tunisie (1), je l'ai dû en partie à mes an-

(1) Dépêche de M. Jules Favre. — Versailles, 30 mars 1871 : « Je reçois ce soir vos dépêches du 27. Je suis heureux que l'affaire de Tunis soit terminée. Je ne puis que donner mon approbation à ce que vous avez fait. Vous avez compris qu'il fallait se préoccuper des intérêts de nos nationaux, créanciers de la Régence, et vous les avez pleinement garantis par vos deux protocoles. Vous avez très utilement procédé; vous avez arrêté le départ de la flotte italienne pour La Goulette, et, grâce à votre intervention, les intérêts français ont été sauvegardés. Je vous réitère, au nom du département, l'expression de ma reconnaissance pour votre ferme et intelligente conduite. » — Extrait du livre de M. Jules Favre : *Rome et la République française en* 1870 :

ciennes relations avec la plupart des membres du corps diplomatique et avec les hommes qui détenaient le pouvoir. Je retrouvais à la tête des affaires M. Visconti-Venosta et M. Lanza, qui, lorsque, de 1862 à 1865, je remplissais à Turin les fonctions de premier secrétaire et parfois de chargé d'affaires, étaient déjà, l'un ministre des affaires étrangères, et le second ministre de l'intérieur. Chef de mission, j'avais eu la chance et l'honneur d'accompagner Victor-Emmanuel dans l'émouvant voyage qu'il fit à travers toute la péninsule, au mois de novembre 1863, de Turin à Ancône, et d'Ancône à Naples, pour affirmer sa royauté dans ses nouvelles provinces (1), et je connaissais les hommes les plus marquans du parlement. Rencontrant partout des sympathies et du bon vouloir, je fus à même, dès le lendemain de mon arrivée, de me consacrer avec sûreté à la défense de nos intérêts, sans avoir, comme un agent improvisé, à étudier mon terrain, à me créer péniblement des moyens d'action et d'information. Toute la science et toute l'habileté du monde ne sauraient, je le répète, remplacer les relations qu'on a nouées dans le cours d'une longue carrière et tenir lieu de l'expérience et du tact particulier que donne la pratique des hommes et des affaires.

M. Jules Favre, en prenant possession du ministère des affaires étrangères, le 5 septembre 1870, supplia les chefs de service de ne pas l'abandonner. « Que deviendrais-je sans vous, leur disait-il anxieusement en faisant appel à leur patriotisme, je n'ai aucune expérience des affaires! » Ce ne fut qu'un accès d'humilité. Huit jours après, il écrivait dépêches sur dépêches, au gré de sa brillante imagination, sans consulter personne, et déjà il commençait à procéder à d'étranges nominations, lorsque l'investissement de Paris brusquement arrêta sa plume et le réduisit à l'impuissance. Il avait eu le temps cependant d'envoyer un de ses confrères du palais, Me Senard, à Florence. On sait comment cet envoyé réellement *extraordinaire* s'acquitta de sa mission. Son premier souci fut de débarrasser l'Italie de Garibaldi et de ses pires révolutionnaires, pour nous les mettre sur les bras. La prise de Rome souleva son enthousiasme; il adressa au gouvernement italien une lettre de félicitation, hyperbolique, monumentale, et, dans un accès de lyrisme, enivré par les familiarités du roi, il le remercia avec

« M. Rothan était assurément d'une incontestable capacité; il avait rendu des services réels, et déployé beaucoup d'habileté; mais il était nécessaire d'envoyer à Florence un personnage qui représentât plus intimement notre pensée; je jetai les yeux sur M. Horace de Choiseul, il me semblait plus propre que tout autre à devenir en Italie l'interprète de notre politique. »

(1) *L'Allemagne et l'Italie en* 1870. — Un voyage fait à la suite du roi Victor-Emmanuel à travers l'Italie.

effusion, au nom de la France, du service qu'il nous avait rendu, en pénétrant à coups de canon dans la Ville éternelle, au mépris de la convention du 15 septembre 1864. Il alla, dit la légende, jusqu'à se jeter dans ses bras. S'il avait dépendu de lui, l'Italie eût repris Nice ; déjà il avait laissé entrevoir à M. Crispi et à ses amis, dans une lettre publiée depuis, sa rétrocession éventuelle. Le comte Chaudordy dut lui adresser une verte admonestation pour le rappeler au respect de nos droits et lui défendre de préjuger, par son langage et ses correspondances, les intérêts de notre politique. — « Vous avez déshonoré la république en baisant les mains d'un roi, » lui dit Gambetta de sa voix solennelle des grands jours, lorsque, au mois de décembre, après son extravagante campagne diplomatique, il revint à Tours, dégrisé des cajoleries savoisiennes de Victor-Emmanuel et des protestations florentines de ses ministres.

Gambetta, dont l'esprit était gouvernemental, comprit qu'il jouerait le jeu de la Prusse et briserait les derniers liens de notre politique extérieure avec les puissances, en substituant des hommes nouveaux, sans attaches, à des serviteurs éprouvés. Bien conseillé par le comte Chaudordy, qu'il écoutait volontiers, il refusa de sacrifier nos cadres aux passions et aux convoitises de son parti; il trouva sage d'atténuer notre état révolutionnaire auprès des cours étrangères par une représentation correcte, traditionnelle. La délégation de Tours fit appel au dévoûment de l'ancienne carrière; elle maintint comme chargé d'affaires : M. Tissot à Londres, le marquis de Gabriac à Pétersbourg, le baron Bartholdi à Madrid, le baron Charles de Reinach à Berne, M. Lefèvre de Behaine à Rome, M. Ducros-Aubert à Constantinople ; elle laissa ministres : M. Fournier à Stockholm, le baron Baude à Athènes, le comte Armand à Lisbonne, le comte Treilhard à Washington; elle m'accrédita auprès du roi d'Italie, nomma le comte de Mosbourg ministre à Vienne, et envoya en Suisse le marquis de Chateaurenard, qui sut régler à notre satisfaction la question du Chablais et du Faucigny. Tous firent respecter le drapeau mutilé de la France, et si la défense nationale, que nos ennemis s'efforçaient de ravaler et de transformer en une horde de révolutionnaires, fut acceptée par l'Europe comme une émanation légitime du patriotisme, elle le dut à leurs efforts, à leur crédit, à l'estime qu'ils inspiraient. Ils luttèrent vaillamment, jusqu'à la dernière minute; on compta avec eux, même pendant les jours odieux de la commune. Aucun succès militaire, malheureusement, ne vint fortifier l'autorité de leur parole. Le comte de Bismarck surveillait avec anxiété leurs démarches de son quartier-général victorieux; il

redoutait leur action. Il a reconnu depuis qu'il eût suffi d'un seul échec de l'armée prussienne pour leur permettre de provoquer une intervention qui eût changé la face des événemens. Si les puissances neutres restèrent insensibles à nos appels, la France, au sortir de ses épreuves, retrouva du moins intacts, grâce à l'énergique vigilance de sa vieille diplomatie, les droits et les privilèges de sa politique extérieure.

Ces réflexions, dégagées de tout esprit de parti, émises sans arrière-pensée personnelle, ces réflexions, dis-je, sur l'urgence de rendre à notre diplomatie décimée « son esprit de profession, » et par sa stabilité son autorité, ne paraîtront ni inopportunes ni déplacées dans ces récits des temps passés, à l'heure où la France, isolée, sans point d'appui certain, en face d'adversaires acharnés, redoutables, peut être appelée d'un instant à l'autre à défendre l'intégrité de son sol.

II. — LE ROI DE WURTEMBERG (1).

Une chance heureuse m'avait donné en partage, à la fin de 1856, une des plus charmantes résidences d'Allemagne, et à peine installé dans mon poste, j'eus la fortune d'assister à un événement mémorable : l'entrevue de Napoléon III et d'Alexandre II. Je menais à Stuttgart, après avoir été initié à Berlin aux grandes affaires, lors de la reconnaissance de l'empire et pendant la guerre d'Orient, une vie douce et paisible, contemplative plutôt que militante. En peu d'heures je pouvais, sans recourir à l'autorisation du département, entre l'expédition de nos deux courriers mensuels, retrouver sur la terre natale les joies du foyer paternel. L'Alsace, au lieu d'être un sujet de discordes, était alors un trait d'union intellectuel précieux, fécond, entre deux peuples faits pour s'estimer et se comprendre : des deux rives du Rhin on pactisait fraternellement. Qui pouvait prévoir que l'une des plus françaises de nos provinces serait, avant peu d'années, la victime expiatoire des erreurs de notre politique, et que l'Allemagne, à juste titre si fière de sa civilisation, appliquerait implacablement, au lieu d'être patiente et généreuse, la spoliation et la proscription à des populations douces, inoffensives, dont le seul crime est de regretter un passé prospère !

C'étaient d'heureux temps, sans nuages, sans soucis du lendemain. Une ère nouvelle s'annonçait au monde. Le congrès de Paris venait de proclamer de généreux principes ; il avait rompu avec l'esprit de conquête, aboli la course, abaissé les barrières qui

(1) Né en 1781, mort en 1864.

s'opposaient à l'expansion commerciale. L'Europe abjurait les haines de race, elle s'en remettait à des arbitrages pour régler les différends, elle consacrait des droits conformes aux aspirations modernes; il semblait que les peuples dorénavant ne connaîtraient plus d'autres rivalités que celles du progrès. « Plus de haines, disait le poète, plus d'intérêts s'entre-dévorant, plus de guerres; une sorte de vie nouvelle, faite de concorde, de lumière, emporte et apaise le monde; la fraternité des peuples traverse les espaces et communie dans l'éternel azur. » Ces rêves, hélas! à peine conçus, ont fait place à la plus accablante réalité. Mais en 1857 ils étaient autorisés, le second empire qui leur avait donné l'essor était à son apogée. Sa diplomatie, fière de représenter un gouvernement fort et pacifique, était recherchée, choyée, écoutée. Les Allemands du Sud, surtout, lui faisaient bon visage; ils n'avaient pas perdu le souvenir de la confédération du Rhin; ils n'oubliaient pas qu'ils avaient été les protégés de la France, qu'elle les avait émancipés, qu'ils devaient aux principes de 1789 de s'être affranchis d'un passé odieux.

La génération qui avait combattu sous nos drapeaux n'avait pas tout entière disparu. Il se trouvait encore à la cour de Stuttgart de vieux généraux et d'anciens dignitaires qui se rappelaient le grand empereur. S'ils parlaient de nos gloires, ils ne soufflaient mot de nos revers et encore moins de la défection de l'armée wurtembergeoise sur les champs de bataille de 1813. — Le roi, moins que personne, évoquait un passé douloureux; il évitait toute allusion au rôle que, dans ses jeunes années, il avait joué dans la campagne de France. Il est vrai qu'il s'était distingué, dans les rangs de la coalition, par ses exactions et par l'ardeur de sa haine contre Napoléon, bien que sa maison lui dût la royauté et son agrandissement (1).

Le roi Guillaume avait succédé à son père Frédéric, dont la corpulence phénoménale consolait, disait-on, Louis XVIII de son obésité, et dont la fin fut marquée d'un burlesque incident (2). Il

(1) Il fallait qu'il eût cruellement méconnu les lois de la guerre pour que l'empereur écrivît : « Le prince de Wurtemberg s'est couvert de boue; il a volé et pillé partout où il a passé. » — *Henry Houssaye*, 1814, p. 53. — *Dardenne :* « On conseilla à un paysan auquel des soldats allemands venaient d'enlever ses sabots de se plaindre au prince de Wurtemberg. — Je m'en garderai bien, dit-il, car il me prendrait ma blouse. »

(2) Il agonisait, entouré de ses enfans et de ses serviteurs en larmes; la scène était imposante : à la solennité de la mort s'ajoutait celle de la fin d'un règne, lorsque l'un des serviteurs, débordé par l'émotion, se laissa choir dans un fauteuil à musique. Le ressort partit aussitôt, et l'air favori du souverain : « Bon voyage, monsieur Damoiseau! » s'unit comme une fanfare diabolique aux prières et aux cantiques des assistans consternés. Au tragique se mêlait le burlesque : c'était passer étrangement de vie à trépas.

était, en 1856, en Allemagne, le Nestor des princes régnans; on appréciait son expérience et son savoir-faire. Il jouait un rôle important dans les affaires si compliquées de la confédération germanique. Son ambition était de constituer, par l'entente intime des quatre royaumes : la Saxe, le Hanovre, la Bavière et le Wurtemberg, une troisième puissance en Allemagne. Tout en protestant de ses sentimens patriotiques à Vienne et à Berlin, il recherchait sous main l'appui moral de la France et de la Russie; il ne négligeait aucune habileté pour les réunir, au gré de ses intérêts, dans une commune politique. Leur accord, dans sa pensée, était la garantie la plus sûre de l'indépendance des cours de second et de troisième ordre. Son attitude pendant la guerre de Crimée avait révélé toutefois que ses penchans étaient surtout russes (1). Dans ses entretiens avec M. de Bismarck, qui allait parfois à Stuttgart pour s'assurer son concours à la Diète, il ne dissimulait pas le peu de confiance et de sympathie que lui inspirait le second empire (2). Il taxait sa politique d'inquiète, de brouillonne; il croyait que l'empereur, au lieu de se tenir tranquille, soulèverait toutes les questions pour détourner les esprits de l'intérieur et les maintenir en éveil au dehors. Il félicitait la Prusse de son attitude dans les complications orientales; il voyait en elle le bouclier de l'Allemagne. Le lendemain, tout au contraire, dans ses causeries avec l'envoyé de France, il se moquait du mysticisme de Frédéric-Guillaume IV, du décousu, de l'incohérence de ses idées et de l'ambition immodérée des hobereaux prussiens; il parlait avec animation de la sagesse de Napoléon III et des inappréciables services qu'il rendait à la cause de l'ordre et de la paix en Europe. « Ondoyant et divers, » nul ne se retournait plus vite et plus à propos que lui.

Flairer le vent, pressentir le succès, abandonner les alliances incommodes et se jeter du côté du vainqueur, à l'heure psychologique, pour en tirer gloire et profit, tels étaient les préceptes que l'Italien Guichardin recommandait aux états faibles et que ses compatriotes, depuis, ont transformés en maxime d'état. Peut-

(1) La reine des Pays-Bas disait un jour à son père, à propos des Russes qu'elle détestait : « Vous êtes avec la Russie comme avec une ancienne maîtresse qu'on ne peut pas quitter. — C'est vrai, répondit le roi, mais que voulez-vous! c'est toujours à elle qu'il faut en revenir, et, d'ailleurs, n'ai-je pas juré à votre mère de lui rester fidèle? » — La première femme du roi Guillaume était la grande-duchesse Catherine.

(2) Après le coup d'état du 2 décembre 1851, le roi rédigea de sa main un mémorandum contre le rétablissement de l'empire et l'adressa aux principales cours d'Europe. Son gendre, le roi de Hollande, qui le détestait, s'en procura un exemplaire et s'empressa de le communiquer à notre ministre à La Haye. Après la proclamation de l'empire, le roi Guillaume ne fut pas moins un des premiers et des plus chaleureux à reconnaître Napoléon III.

être le roi Guillaume n'avait-il étudié ni Guichardin ni Machiavel, mais d'instinct il était de leur école. Il avait du Souabe les qualités et les travers, la bonhomie et la ruse. Il eût marqué sur un grand théâtre; réduit à un rôle secondaire, il mit sa gloire à bien administrer son pays, à passer pour un prince éclairé, libéral, et surtout à se faire bien venir auprès des grandes puissances. Il s'autorisait de sa vieille expérience et de son apparent désintéressement pour intervenir dans leurs affaires et jouer au besoin le rôle de médiateur. C'est ainsi qu'au sortir de la guerre de Crimée, il consacra toute sa finesse à préparer une rencontre de Napoléon III avec Alexandre II. La tâche n'était pas aisée; écrire à l'empereur sans y être autorisé par le tsar était chose délicate; paraître aux Tuileries sans motif et sans y être invité ne l'était pas moins. Le problème était difficile, mais le roi en avait résolu de plus scabreux. Il se fit ordonner par ses médecins un changement d'air, un voyage dans le midi de la France. Dans les premiers jours d'octobre, il partait pour Biarritz. La plage de Biarritz était peu renommée alors; il ne s'y rattachait aucun souvenir fâcheux pour notre patriotisme; M. de Bismarck, en s'inspirant de l'exemple du roi de Wurtemberg, n'y parut qu'en 1864 et 1865, et malheureusement ce ne fut pas pour rapprocher la France et la Russie, et encore moins pour assurer, par leur entente, aux petites cours allemandes, l'indépendance au sein de la confédération germanique.

III. — LES PRÉLIMINAIRES DE L'ENTREVUE.

Le roi Guillaume, cependant, n'était pas un courtier désintéressé; il entendait faire payer son intervention par des satisfactions données à son amour-propre; il annonçait que de grandes fêtes auraient lieu à Stuttgart, au mois de septembre 1857, à l'occasion du soixante-seizième anniversaire de sa naissance, et il insinuait qu'il serait profondément touché si les deux empereurs voulaient, à ce moment, se rencontrer dans sa capitale pour y participer. Cet hommage rendu à un parent (1), le doyen des souverains en Europe, ne surprendrait personne et faciliterait, sous le couvert du sentiment, les combinaisons de la politique; déjà Alexandre II avait été pressenti, et son assentiment, à entendre sa majesté, n'était pas douteux. L'invitation fut acceptée à Paris avec empressement; elle n'avait trouvé à Pétersbourg, — le roi avait négligé de le con-

(1) Sa sœur, la princesse Catherine, avait épousé le prince Jérôme. La parenté du roi avec la cour de Russie était plus étroite. Son fils était le mari de la grande-duchesse Olga, la sœur d'Alexandre II, et sa première femme, la grande-duchesse Catherine, était la sœur de l'empereur Nicolas.

fesser, — qu'un accueil contraint, hésitant. Alexandre II subissait l'entrevue, elle lui était commandée par les exigences de sa politique, l'isolement lui pesait, il avait à cœur de se soustraire aux clauses humiliantes du traité qu'il venait de signer à Paris. Napoléon III, au contraire, la souhaitait ardemment; elle devait lui permettre d'affirmer sa suprématie et de se relever de l'affront que lui avait si gratuitement infligé l'empereur Nicolas à son avènement au trône en lui refusant le titre de frère. Il espérait surtout, on le verra dans la seconde partie de ce récit, s'assurer la Russie pour abattre l'Autriche et affranchir l'Italie. Il affectionnait les coups de théâtre ; il était dit qu'il donnerait plus d'un spectacle à la France, de glorieux et de terrifians ; à cet instant, il était au faîte de la puissance, et rien ne permettait de prévoir que son règne si brillamment commencé finirait par une sombre tragédie.

A la cour des Tuileries, on s'était flatté que l'invitation s'étendrait aux deux impératrices ; sur ce point délicat, le vieux roi, se conformant sans doute aux instructions venues de Pétersbourg, avait évité de s'expliquer. En allant à Stuttgart, le tsar cédait à la raison d'état, mais il ne lui convenait pas de donner à l'entrevue un caractère d'intimité qui ne se conciliait pas avec ses sentimens. On le ressentit vivement à Paris. Les pourparlers traînèrent; un instant même, lorsque, après de nombreuses péripéties, tout semblait arrêté, ils furent suspendus. La diplomatie française avait surpris le roi de Wurtemberg engagé dans un double jeu; il lui était revenu que, tout en présidant à l'union de la France et de la Russie, il poursuivait, derrière les coulisses, le rapprochement du cabinet de Vienne avec le cabinet de Pétersbourg.

Le roi Guillaume n'aimait pas les grandes routes ; il préférait cheminer sous bois, dans d'obscurs sentiers. Il avait, comme beaucoup de souverains, un faible pour la diplomatie occulte. Aussi s'était-il donné le luxe d'un agent secret. Il avait à son service M. de Klindworth, que M. Taschereau, dans la *Revue rétrospective* de 1848, n'a pas jugé à propos de laisser dans l'ombre. M. de Klindworth, sous la monarchie de Juillet, était fort répandu dans les chancelleries; M. de Metternich et M. Guizot le mêlaient volontiers à leurs affaires. Il était le type accompli de ces personnages interlopes qui jadis parcouraient l'Europe, pénétraient mystérieusement, par les petites portes, chez les princes et les ministres, et qu'on désavouait, sans façon, lorsqu'ils échouaient. Napoléon III en faisait un fréquent usage; ils ne servaient qu'à entretenir ses illusions et à affaiblir l'autorité de ses ambassadeurs. Ils ont perdu leur importance depuis que tout se dit et s'imprime ; les télégraphes et les reporters ont été funestes à leur industrie.

Cette fois, en menant de front, dans l'ombre et le mystère, deux

négociations qui ne se conciliaient pas, le roi avait trop auguré de sa dextérité et trop compté sur la discrétion de sa diplomatie occulte, qui mangeait à plus d'un râtelier; ses trames s'étaient rompues, son habileté avait été percée à jour. Interpellé, il se défendit tant bien que mal, il prétendit que le comte de Buol, rongé d'inquiétudes, l'avait fait supplier par son envoyé à Vienne d'intervenir; qu'il avait dû le rassurer, lui démontrer que l'entrevue de Stuttgart ne serait menaçante pour personne et que, finalement, de guerre lasse, il lui avait promis de s'entremettre à Pétersbourg. Il ajoutait, pour nous tranquilliser et nous réconcilier avec ses ténébreux pourparlers, que le prince Gortchakof, bien qu'il s'en défendît, était loin de faire litière des ressentimens que lui laissait sa mission à Vienne pendant la guerre de Crimée, que des paroles ne lui suffiraient pas, qu'il exigerait de l'Autriche des gages dans les actes et les personnes, mais qu'il ne les obtiendrait pas, car, disait-il, le comte de Buol, appelé à faire les frais de la réconciliation, ne se montrait nullement enclin à s'immoler.

Ces explications furent froidement accueillies; on tenait le roi pour un ami sûr, et l'on venait de constater qu'il n'était qu'un frère équivoque. Il dut consulter à nouveau ses médecins, et, sur leur avis, entreprendre un second pèlerinage, cette fois à Paris, pour remettre les choses en état, car déjà il n'était plus question de Stuttgart, on parlait de Bade.

IV. — LES INQUIÉTUDES DE L'AUTRICHE.

L'Autriche ne pouvait être indifférente à des conférences entre deux souverains qu'elle savait mécontens, sinon irrités de son attitude louvoyante pendant la guerre de Crimée. Elle craignait, disait un diplomate, d'être étouffée dans leurs embrassemens. Elle se faisait surtout peu d'illusions sur les sentimens de Napoléon III. Ne lui avait-il pas, pendant le cours des complications orientales, malgré l'alliance du 2 décembre 1854, plus d'une fois révélé ses secrètes tendances? Ne s'était-il pas, au congrès de Paris, constitué hautement le parrain de la Prusse et du Piémont, les deux puissances qu'elle avait le plus à redouter? François-Joseph appréhendait surtout que, sous l'impression d'amers ressentimens, entretenus par le prince Gortchakof, l'empereur Alexandre ne se prêtât à des combinaisons dont il aurait à faire les frais.

Le comte de Buol avait été comme foudroyé à l'annonce imprévue de l'entrevue. Les violences de sa presse dénotaient ses craintes secrètes; il pressentait qu'il serait sacrifié aux rancunes de la Russie. Aussi ses journaux rappelaient-ils avec aigreur Tilsitt et Erfurt; ils s'attaquaient aux princes allemands qui ne craignaient

pas de rendre hommage à un Bonaparte et de jouer son jeu faisaient ressortir, à titre de contraste, la fierté de l'empereur d triche, qui seul restait dans son indépendance et sa dignité. C' le dédain du renard de la fable.

Le cabinet de Vienne, en réalité, ne savait plus à quoi se prendre. Toutes ses combinaisons avortaient. Il avait au lem main du congrès de Paris lié partie avec l'Angleterre pour en cher l'union de la Moldavie et de la Valachie, et, à sa stupéfact il apprenait, le 6 août, que, sur une invitation de la reine Victo Napoléon III partait pour Osborne (1). L'Angleterre lui faus compagnie au moment le plus critique; elle avait d'autres so que les principautés danubiennes, elle courait au plus urgent. Indes étaient en pleine insurrection (2); ce n'était pas l'heure d brouiller avec la France. D'ailleurs, l'empereur, loin d'exploite détresse, lui donnait des témoignages non équivoques de son vouloir; il lui offrait spontanément de laisser passer ses renfo travers notre territoire, pour leur permettre de paraître plus vite le théâtre de la révolte. L'alliance de 1854, qui depuis la pai Paris ne battait plus que d'une aile, au lieu de se rompre, s' brusquement ressoudée, et à l'entrevue d'Osborne allait succé celle de Stuttgart!

La déception fut d'autant plus profonde à Vienne que la Pr et la Sardaigne se prononçaient, sans dissimuler leurs arri pensées, en faveur de l'union moldo-valaque, et que déjà, la presse française, on agitait la question italienne. L'Italie la corde sensible du cabinet autrichien; ses journaux n'adm taient pas qu'il y eût une question italienne. « L'Europe, saient-ils, n'a pas le droit de s'immiscer dans les affaires d péninsule; les traités de 1815 ne sont pas moins sacrés que le tr de 1856. » — « La question italienne, répliquait *la Patrie*, don connaissait les inspirations, ne sera peut-être pas posée à Stuttg nous désirons qu'elle le soit le plus tard possible, mais elle le certainement un jour, et mieux vaudrait qu'elle le fût par la plomatie que par la révolution. La politique, ajoutait-elle à titr

(1) Journal de lord Malmesbury, 10 août 1857. — « L'empereur et l'impéra accompagnés des Walewski, sont arrivés à Osborne le 6. Le motif de leur demeure secret, mais je suis persuadé qu'il s'agit de discuter la question des cipautés danubiennes. » — 14 août. « Lord Palmerston a cédé; c'est l'opinio l'empereur qui a prévalu. La France, d'accord avec la Russie, la Prusse et la daigne veut l'union des deux provinces sous un même hospodar. Au lieu de p du temps, Napoléon est venu en personne, et la question a été immédiatement ré

(2) Journal de lord Malmesbury, 27 juin 1857. — La révolte des cipayes de l'a du Bengale a pris de l'extension, trois régimens sont en rébellion ouverte; ils o rejoints à Delhi par d'autres régimens indigènes; ils ont pillé et massacré tou Européens. Le massacre de la garnison de Cawnpore est confirmé. »

moralité, a changé sous l'influence des derniers événemens, et les chancelleries cèdent aujourd'hui à de nouvelles impulsions. » Ce langage sibyllin n'avait n'avait rien de rassurant.

L'Autriche se sentait acculée ; elle était inquiète, comme en 1807, lorsqu'elle cherchait à pénétrer le secret des entretiens de Napoléon Ier et d'Alexandre Ier, qui, deux ans après, devaient provoquer la guerre et la forcer, après de sanglantes défaites, à livrer au vainqueur, comme rançon, l'une de ses archiduchesses. — Sa sécurité était en péril ; la réconciliation avec la Russie s'imposait à sa politique. Aussi, sa diplomatie s'était-elle fiévreusement mise en campagne, pour faire oublier à la cour de Pétersbourg ses défections passées et renouer avec elle, serait-ce au prix de sacrifices, l'ancienne intimité. Elle se flattait que sa tâche serait facilitée par le rétablissement des rapports personnels entre les deux souverains. C'est dans cet espoir, et pour atténuer l'entrevue d'Alexandre II et de Napoléon III, qu'elle avait sollicité et fini par obtenir, à son tour, une entrevue. François-Joseph s'était adressé directement à l'empereur de Russie ; il l'avait fait en termes si pressans qu'une fin de non-recevoir eût été l'équivalent d'un parti-pris d'hostilité. Le prince Alexandre de Hesse, envoyé à Varsovie, avait réglé, à la suite de cet échange de lettres, la date et le lieu de la rencontre : Alexandre II, après avoir conféré avec l'empereur des Français à Stuttgart, devait se rencontrer le surlendemain avec François-Joseph à Weimar ; la seconde entrevue devait être l'épilogue de la première et, aux yeux de l'Europe, la neutraliser.

Le roi de Prusse n'était pas satisfait ; il aurait voulu réunir les deux souverains dans sa capitale, présider à leur réconciliation et renouer avec eux la confraternité de 1813 ; il en coûtait à son amour-propre de ne pas figurer de sa personne dans ces rencontres impériales. « Nous avons décliné son invitation, nous disait plus tard le prince Gortchakof ; nous avons voulu ménager les susceptibilités de la France, et éviter les commentaires qu'aurait pu provoquer la réunion à Berlin des trois derniers représentans de la sainte-alliance, qui, *dorénavant, a cessé d'exister ;* » et il ajoutait : « On a parlé aussi de Darmstadt, mais nous n'avons pas accepté davantage ce rendez-vous, parce que, à si courte distance, François-Joseph aurait peut-être été tenté de pousser jusqu'à Stuttgart, et nous ne voulions pas que sa présence pût atténuer l'importance ou altérer le caractère de notre entrevue avec l'empereur Napoléon. Aussi mon maître a-t-il fait dire à l'empereur d'Autriche qu'il lui laissait le choix entre Varsovie et Weimar, ces deux villes, l'une et l'autre, faisant partie de son itinéraire. »

Le prince Gortchakof était rancuneux ; il se vengeait en toutes circonstances, par des blessures à l'amour-propre autrichien, des

heures douloureuses qu'il avait passées à Vienne pendant la guerre de Crimée. Il en voulait surtout au comte de Buol, auquel il ne pardonnait pas ses hauteurs, son ingratitude et sa perfidie. Il le réduisait à d'humbles démarches ; il l'obligeait à frapper à toutes les portes, à recourir aux expédiens pour conjurer l'orage qui, de tous côtés, se préparait menaçant pour l'Autriche. M. de Buol expiait les fautes de sa politique dans le cours des complications orientales, ses dédains pour la Prusse, son manque de gratitude envers la Russie et ses infidélités au traité du 2 décembre 1854, qu'il avait signé avec la France et l'Angleterre.

Il s'adressait en vain à la confédération germanique, ses appels restaient sans écho. Il avait perdu tout prestige et tout crédit; l'Allemagne demeurait insensible à ses doléances. Elle se retournait vers Napoléon III, éblouie par sa rapide fortune. N'avait-il pas su en peu d'années replacer la France au premier rang, après l'avoir sauvée d'une mortelle anarchie? On lui prêtait de vastes desseins; on voyait en lui le précurseur d'une ère nouvelle. Les princes lui savaient gré d'avoir énergiquement rétabli les principes d'ordre et d'autorité, et les peuples attendaient de lui leur délivrance. Toutes les imaginations étaient en branle en Allemagne, à la veille de l'entrevue de Stuttgart; on accourait de tous côtés pour voir, si ce n'est pour admirer, « le sphinx, » le descendant pacifique, transformé, du grand César.

V. — LA GRANDE-DUCHESSE STÉPHANIE DE BADE.

L'empereur quitta Strasbourg, le 25 septembre, à huit heures du matin. L'ancienne capitale de l'Alsace, aujourd'hui en deuil, l'avait accueilli avec des cris d'allégresse; elle lui avait élevé des arcs de triomphe; elle s'en est bien repentie depuis! — Il fut accueilli avec le même enthousiasme sur la rive allemande; Kehl était pavoisé comme en un jour solennel. Son voyage jusqu'à Stuttgart ne fut qu'une ovation ; sur tout le parcours, les stations étaient enguirlandées, les couleurs françaises se mariaient aux couleurs nationales. A Rastadt, des détachemens de la garnison, Autrichiens et Badois, les autorités en tête, étaient sous les armes ; les soldats, en signe de fête, avaient leurs shakos ornés de verdure. Les cloches de la ville sonnaient à toute volée, le canon tonnait sur les remparts et les musiques militaires jouaient bruyamment : *Partant pour la Syrie*, sans froisser les oreilles germaniques, si chatouilleuses aujourd'hui. Le drapeau qui salua l'empereur était celui que Napoléon avait remis au temps de la confédération du Rhin à l'un des régimens badois sur les champs de bataille. Qui songeait alors à l'unité allemande, à la grande patrie? Le parlement de

Francfort de 1848 n'était plus qu'un lointain et décevant souvenir. Il fallut que la France égarée, inconsciente, prît en main la cause des nationalités pour se suicider, en réveillant les légendes de Barberousse, les souvenirs du saint-empire, et que, frappée de vertige, sinon de démence, elle encourageât la Prusse à les exploiter pour les retourner contre nous.

Le tableau qu'au mois de mai 1856 M. de Bismarck traçait de la confédération germanique, de son esprit et de ses tendances, donnait du patriotisme allemand la plus piteuse idée : « Je puis affirmer, écrivait-il, qu'en cas de danger, aucun des princes confédérés ne se ferait scrupule de manquer à ses engagemens. Les ministres dirigeans de Bavière, de Wurtemberg, de Bade, de Darmstadt et de Nassau m'ont fait voir, jusqu'à l'évidence, qu'ils considéreraient comme un devoir de briser leurs liens fédéraux, si l'intérêt ou la sécurité de leurs souverains étaient menacés. Ils sont convaincus que l'empereur Napoléon et l'empereur Alexandre ne les abandonneront pas. Ils se rappellent qu'en 1813 et en 1814 ils n'ont rien perdu, et que la confédération du Rhin avait du bon, qu'elle leur assurait le pot-au-feu, leur permettait de rendre leurs sujets heureux, chacun à sa façon. »

Telle était l'Allemagne en 1857, après les rêves unitaires de 1848; nous savons trop ce qu'elle est devenue depuis, par le fait de notre imprévoyance.

Tous les souverains se faisaient un honneur de recevoir et de fêter Napoléon III. Le grand-duc Frédéric et la grande-duchesse Louise l'attendaient au passage du train à la gare de Rastadt, entourés de leurs généraux et de leurs dignitaires. Sur son invitation, ils montèrent dans son salon et l'accompagnèrent jusqu'à Bade, où il tenait à remplir un devoir de piété.

L'empereur portait à sa tante, Mme la grande-duchesse Stéphanie, une sainte affection. Elle était une Beauharnais, l'amie intime de sa mère et la fille adoptive de Napoléon (1); il ne se serait

(1) Napoléon avait pour elle une vive affection; après l'avoir adoptée, il lui fit épouser le grand-duc Frédéric de Baden, le dernier descendant, en ligne directe, de la maison de Zaehringen, qui prétendait être aussi ancienne que celle des Bourbons. La cérémonie eut lieu aux Tuileries, le 8 avril 1806. La princesse Stéphanie, née en 1789, était la fille du comte Claude de Beauharnais, le neveu du premier mari de l'impératrice Joséphine. — « Sa tante, dit le baron Imbert de Saint-Amand, dans ses remarquables études sur la cour impériale, qui la trouva jolie et bien douée, la prit en affection, et lui fit terminer son éducation dans le pensionnat à la mode, celui de Mme Campan, à Saint-Germain. » Mme Campan, dans une lettre à Mme Louis Bonaparte, définissait ainsi son caractère : « C'est un composé bizarre de faculté pour apprendre, d'amour-propre, d'émulation, de paresse, d'amabilité, de justesse d'esprit, de légèreté, d'orgueil, de piété. Voilà bien des choses à mettre à leur place. » — « Au physique, ajoute M. de Saint-Amand, Mlle de Beauharnais était fort agréable. Elle avait une jolie taille, un visage expressif, un teint éclatant, des yeux d'un bleu très

jamais pardonné d'avoir passé dans son voisinage sans l'embrasser. Il avait trouvé auprès d'elle, depuis son enfance, la tendresse la plus dévouée, la plus éclairée. Ses conseils et l'influence discrète, souvent écoutée, qu'elle exerçait dans bien des cours, lui étaient précieux. Par sa grâce infinie, par le charme de ses causeries, par son exquise urbanité, elle rappelait les grandes dames, si aimables et si enjouées, de la vieille société française, dont les traditions se perdent dans des salons enfiévrés, où le luxe des parvenus de la fortune remplace l'esprit et la suprême distinction des manières. Elle avait su conserver son rang et sa dignité après la chute de Napoléon, bien qu'elle fût veuve et qu'elle eût perdu au berceau, d'une façon tragique, ses deux fils, les derniers rejetons de la branche aînée de Zaehringen. « Quand vous verrez la grande-duchesse Stéphanie, disait le baron Bignon à un de ses amis qui partait pour Bade, dites-lui à quel point elle a excité mon admiration, à une époque où tant de caractères fléchissaient, où tant de droits s'abandonnaient, où tant de gens se montraient si volontiers indignes des situations que l'empereur leur avait faites (1). »

La légende disait qu'au prince héritier, pendant une courte sortie de sa mère, on avait substitué un enfant mort, et lorsque, vingt ans plus tard, on découvrit, dans une hutte, au fond du Tyrol, un homme fort, vigoureux, qui, sans être muet, ne parlait aucune langue, on prétendit que c'était le fils de la grande-duchesse Stéphanie; on allait jusqu'à trouver qu'il ressemblait à l'une de ses filles, à la duchesse d'Hamilton.

La grande-duchesse ne s'en expliquait jamais; mais, malgré son extrême bienveillance, elle devenait amère, lorsque par hasard il était question du margrave Max, à tort ou à raison mis en cause par le sentiment public : « C'est un méchant homme! ne m'en parlez pas, » disait-elle avec un tremblement nerveux. Ses entours étaient moins énigmatiques. Dans une des visites que j'eus l'honneur de faire à Son Altesse, à son château d'Umkirch, près de Fribourg en Brisgau, son vieux maréchal, le baron de Schreckenstein, s'en ouvrit à moi, un soir, en homme convaincu de la substitution. Gaspard Hauser, comme le Masque de fer et Louis XVII, a inspiré toute une littérature, sans que le mystère ait été éclairci. Les contes populaires sont tenaces.

Le prince de Prusse était accouru à Bade pour complimenter l'empereur; il était porteur d'une lettre de Frédéric-Guillaume; son frère, le roi, s'excusait de ne pas pouvoir venir en personne

vif, des cheveux d'un beau blond et un son de voix charmant. Ajoutez à cela des manières distinguées, de l'esprit naturel, de la galté, de l'entrain et infiniment de séduction. » — *La Cour de l'impératrice Joséphine*, par Imbert de Saint-Amand.

(1) *Réminiscences*, J. Coulmann.

saluer sa majesté à son entrée sur le territoire allemand; sa santé inspirait à ce moment de vives inquiétudes, on redoutait un ramollissement du cerveau.

La présence du prince, ses chaleureuses protestations, montraient que déjà à Berlin on s'appliquait à suivre l'étonnant programme que M. de Bismarck avait tracé à sa cour au sortir de la guerre de Crimée : « Faire des avances à Napoléon III qui n'engagent à rien, » tels étaient les conseils qu'au mois de mai 1856 il avait donnés à son souverain.

M. de Bismarck, préoccupé d'une alliance franco-russe, son perpétuel et cuisant souci, avait brigué l'honneur d'accompagner le prince à Bade ; il tenait à faire sa cour à l'empereur, à scruter ses tendances et à pressentir les chances que les entretiens de Stuttgart pourraient bien réserver à sa politique, mais il ne parvint pas à l'approcher. Il se dédommagea en essayant de jouer au plus fin avec la grande-duchesse Stéphanie. — Il aurait voulu la faire causer et savoir par elle, en provoquant ses confidences, comment son neveu avait pris l'habile manœuvre que venait de faire l'Autriche pour attirer les Russes à Weimar. Il entrait dans sa tactique de piquer notre amour-propre et d'exciter notre défiance. La grande-duchesse était fine, pénétrante; elle ne s'y laissa pas prendre. « J'ai pu me convaincre, écrivait-il, qu'elle est au courant, mais elle a fait semblant de ne pas savoir comment les choses se sont passées. Elle a voulu évidemment me faire parler, bien que renseignée; ses sources sont autrichiennes, ajoutait-il avec aigreur; elle a à son service, en qualité d'écuyer, un ancien officier autrichien dont le cabinet de Vienne se sert pour agir sur les Tuileries par son intermédiaire. »

M. de Bismarck, dans l'ardeur de son patriotisme, avait la manie de traiter en ennemis et de dénoncer à son gouvernement tous ceux qui n'affichaient pas de sympathies pour la Prusse. Jamais dans ses correspondances un diplomate ne s'est montré, pour ses collègues dont les devoirs ne se conciliaient pas avec les intérêts du cabinet de Berlin, plus intolérant, plus agressif. L'histoire rendra un éclatant hommage à son génie diplomatique, mais il lui en coûtera de célébrer sa grandeur d'âme.

La grande-duchesse Stéphanie n'avait pas d'écuyer à son service. Sa cour se composait d'un maréchal, le baron de Schreckenstein, d'une grande-maîtresse, Mlle de Gageneck, d'une dame d'honneur, Mlle de Ring, qui, après son mariage, fut remplacée par Mlle de Freystaedt, aujourd'hui comtesse Aguado, et d'un chambellan, M. de Leoprechting. Personne dans ses entours ne s'occupait de politique. Elle correspondait directement avec l'empereur ; ce ne fut que dans les dernières années de sa vie qu'elle eut recours parfois à l'un des cham-

bellans des Tuileries, le baron de Bulach, pour communiquer avec son neveu. Son intimité avec la reine Augusta de Prusse et la reine Sophie des Pays-Bas, et ses rapports avec les princes et les diplomates qui, en été, affluaient à Bade, lui permettaient d'être fort au courant de ce qui se disait dans les cours. Mais, étrangère aux cabales, elle bornait son rôle à donner à l'empereur de sages avertissemens, qu'il n'écoutait plus dans l'enivrement de sa puissance. S'il avait dépendu d'elle, il eût épousé sa petite-fille, la princesse Carola de Wasa, aujourd'hui reine de Saxe ; mais cette union, qui peut-être eût modifié le cours des événemens, fut contrecarrée par deux princesses, sœurs jumelles, l'archiduchesse Sophie, la mère de l'empereur François-Joseph, et la reine de Prusse, femme de Frédéric-Guillaume IV, toutes deux hostiles à la France. Le prince-président vint à Bade avec une suite tapageuse, plus préoccupée de la roulette que de la sévérité de sa tenue. La princesse Carola était charmante, distinguée, malheureusement d'une santé délicate. Elle eût fait belle et grande figure à la cour des Tuileries. Le prince Louis-Napoléon, séduit par sa grâce, demanda sa main à sa mère et à sa grand'mère : elle lui était accordée d'avance. L'union comblait ses vœux, elle répondait à son cœur et à son ambition, en l'apparentant avec des maisons souveraines. Pour en assurer le succès, il donna carte blanche à sa diplomatie, qui, malheureusement inexpérimentée, perdit la tête. Elle traita le père de la princesse, facile à capter, en quantité négligeable ; ce fut une faute. Le prince de Wasa, blessé dans son amour-propre, excité sous main par l'archiduchesse Sophie, refusa son consentement, trop tardivement sollicité. Dans l'étrange crainte d'un enlèvement, il fit partir sa fille de Bade, brusquement, pour la Bohême, où bientôt elle fut fiancée au prince Albert de Saxe (1).

Éconduit par la grande-duchesse Stéphanie, M. de Bismarck se

(1) Je me trouvais à Manheim, auprès de Mme la grande-duchesse Stéphanie, lorsqu'elle reçut la nouvelle des fiançailles de sa petite-fille ; elle ne cacha pas son désappointement, car elle aimait tendrement l'empereur. Ce qu'elle appréciait le plus en lui, c'était son cœur. Elle m'a raconté de sa jeunesse des traits touchans. Souvent dans son enfance, elle le voyait rentrer pieds nus, ayant donné ses chaussures à des pauvres. — Elle partit au mois d'octobre 1860 pour Nice, où, peu de mois après, elle devait mourir. J'eus l'honneur de l'accompagner de Strasbourg à Colmar. Elle avait le pressentiment de sa mort prochaine ; impressionnée par la guerre d'Italie, qu'elle tenait pour une faute, elle ne me cachait pas les appréhensions que lui inspirait l'avenir. L'empereur sollicita peu de temps après, raconte lord Malmesbury, par l'intermédiaire de la reine Victoria, et, sans plus de succès, la main d'une princesse de Hohenlohe. « Le prince Albert, dit-il, a eu une lettre sur ce sujet. Cet établissement ne lui paraît pas satisfaisant. La reine a discuté le mariage avec beaucoup de sens. Elle craint que la princesse ne soit éblouie par la position ; elle fait allusion au sort de toutes les souveraines de la France ; cependant, elle n'est pas absolument hostile à l'union. »

rabattit sur le général Fleury et le comte Walewski. Son but était évidemment de nous inquiéter sur le compte de la Russie ; mais il ne fut pas plus heureux avec les confidens de Napoléon III. « Le rapprochement des Russes et des Autrichiens les déroute, disait-il ironiquement ; ils ne sont pas encore arrivés à avoir une idée bien nette des causes qui l'ont provoqué. » C'était leur prêter peu de perspicacité. L'empereur n'était pas surpris par l'événement, comme il se l'imaginait ; il savait à quoi s'en tenir, il connaissait par sa diplomatie les démarches de l'empereur d'Autriche faites à Pétersbourg et à Varsovie. Le ministre prussien, toujours à l'affût, ne se préoccupait pas seulement des grandes choses, mais aussi des petites. Il se demandait, dans ses épanchemens avec M. de Manteuffel, sans pouvoir, cette fois, résoudre le problème, « pourquoi le comte Walewski portait sur son habit noir, en sautoir, une écharpe dorée, à l'instar des officiers du roi. Était-ce l'étiquette du premier empire ou bien une simple fantaisie ? » — Il ne se l'expliquait pas, bien qu'il s'expliquât toutes choses.

Après un somptueux déjeuner au château, présidé par le grand-duc de Bade et la grande-duchesse Louise, l'empereur partit pour Stuttgart. A Bruchsal, à la station frontière, où le marquis de Ferrière l'attendait avec ses secrétaires, les dignitaires du grand-duc attachés à sa personne cédèrent le service aux aides-de-camp et aux chambellans du roi.

VI. — L'ARRIVÉE DE NAPOLÉON III A STUTTGART.

Le 25 septembre 1857, à quatre heures, par une journée splendide, le train impérial entrait dans la capitale du Wurtemberg, au bruit des cloches, des fanfares et du canon. Le roi avait tenu à honneur de recevoir son hôte à la gare, entouré des princes et des officiers de sa maison ; il l'embrassa avec effusion au milieu des acclamations. Toutes les maisons étaient pavoisées, la garnison était sous les armes, des escadrons de cavalerie avec un vieil étendard surmonté de l'aigle que le régiment, sous nos ordres, avait conquis à la bataille de Linz, suivaient et précédaient les voitures royales ; les tambours battaient aux champs, les musiques jouaient avec ferveur l'air de la reine Hortense ; aux fenêtres, les femmes, enthousiastes, agitaient leurs mouchoirs, et une foule immense poussait de formidables hurrahs ! Le cortège ne fut qu'un éclair rapide à travers la multitude.

J'étais loin de me douter qu'un jour j'aurais la tâche douloureuse d'écrire, le cœur saignant, l'histoire de nos fautes et de nos revers, après avoir assisté à un tel spectacle et cédé aux émotions enivrantes provoquées par l'éclatant accueil fait au souverain de

mon pays. Il a suffi d'un principe faux, néfaste, celui des nationalités, introduit dans notre politique, sous l'empire d'idées préconçues, à l'encontre de nos traditions, et, poursuivi avec une aveugle obstination, pour ébranler en peu d'années les assises de la France et l'atteindre mortellement dans sa sécurité.

Combien, hélas! sont rapides les retours de la fortune! Au mois de septembre 1857, l'empereur, la figure rayonnante, avec le prestige de récentes victoires consacrées à Paris, était complimenté, à son entrée sur le territoire allemand, par le prince de Prusse, et treize années plus tard, au mois de septembre 1870, il revenait en Allemagne, sans couronne et sans épée, prisonnier de ce même prince, devenu roi et tout prêt à saisir le sceptre impérial.

L'empereur Alexandre était arrivé la veille (1). Il était descendu à la station de Feuerbach, à quelques kilomètres de la ville, où le roi avec sa suite l'attendait. Il portait le superbe et sévère uniforme du régiment des tirailleurs de la famille impériale, la tunique et le pantalon noir, le bonnet large et bas garni de fourrures. Le costume national faisait ressortir sa taille imposante et martiale. L'expression de ses traits et l'éclair de ses grands yeux bleus lui donnaient par instans une ressemblance frappante avec son père l'empereur Nicolas, le plus majestueux des souverains. Il s'installa chez son beau-frère, à la coquette et élégante villa de Berg qui domine la ravissante vallée du Neckar.

A peine l'empereur avait-il pris possession de ses appartemens que le tsar, accompagné du frère de l'impératrice Marie, le prince Alexandre de Hesse, se présentait pour le saluer. Il n'avait pas voulu attendre sa visite ; il se considérait comme faisant partie de la famille royale, et comme tel tenu à faire les honneurs de la cour à l'hôte du roi. Il tranchait ainsi la question toujours délicate des préséances. Après un chaleureux échange de poignées de main, ils se présentèrent réciproquement leurs ministres, leurs suites et le personnel de leurs légations. Napoléon III n'avait emmené que le général de Failly, le général Fleury et le prince Joachim Murat, le jeune et brillant colonel de ses guides.

Stuttgart, assise dans les replis de la vallée du Neckar, entourée

(1) Sa suite se composait du comte Adlerberg, le ministre de sa maison, de M. de Tolstoï et de plusieurs aides-de-camp. Le prince Soltykof, ainsi que le prince et la princesse Dolgorouky, se trouvaient, avec beaucoup de Russes de qualité, au nombre des invités, et le comte de Kisselef, l'ambassadeur de Russie à Paris, avait été mandé par son souverain. Le prince Gortchakof n'avait emmené que M. Hamburger, le secrétaire de sa chancellerie. Une troupe française était venue à Stuttgart; l'empereur Alexandre assista, le soir de son arrivée, à une représentation; on donnait *le Piano de Berthe* et *Ce que femme veut.*

de riantes collines couvertes de vignes (1), dominée par les sommets de la Forêt-Noire, avait bien l'air d'une résidence royale, aimable et poétique, avec ses belles rues, son magnifique parc et son grand château surmonté d'une immense couronne (2). Élégante et paisible d'habitude, à ce moment elle ressemblait à une ville prise d'assaut; c'était une fourmilière humaine, égayée par les riches et pittoresques costumes du Schwartzwald. Il semblait que toute la population agricole du Wurtemberg eût déserté les champs pour assister aux fêtes de la capitale. Des pasteurs luthériens et des musiciens accourus de tous les coins de l'Allemagne pour participer les uns à un congrès religieux, les autres à un festival, ajoutaient à l'encombrement général. Les Français étaient rares; ils voyageaient peu à cette époque (3). La presse n'était représentée que par quelques correspondans de journaux semi-officiels. Le reportage ne s'était pas encore introduit dans nos mœurs, et le monde ne s'en trouvait pas plus mal.

Le tsar était taciturne; on voyait qu'il lui en coûtait de se trouver en face du vainqueur de Sébastopol. L'attention ne se reportait pas sur lui; il n'était pas habitué à un tel effacement. Tout disparaissait devant Napoléon III. Le roi lui-même ne jouait qu'un rôle secondaire dans les fêtes dont il était le prétexte plus que l'objet. Les rapports des deux empereurs s'en ressentirent; ils furent réservés, compassés jusqu'à la veille de leur séparation. On était venu pour se concerter, et tout faisait craindre qu'on ne se quittât mal impressionné et sans rien conclure.

Le comte Walewski et le prince Gortchakof s'appliquaient à dissiper les nuages; ils poursuivaient l'un et l'autre, avec une égale ardeur, une intime entente qui devait permettre à la Russie de se réconcilier avec les stipulations de la paix de Paris, et à la France

(1) Un proverbe dit : « Si l'on ne cueillait à Stuttgart le raisin, la ville irait se noyer dans le vin. »

(2) Il rappelle par l'architecture et les proportions celui de Compiègne. Il a été commencé, en 1746, par le duc Charles, et terminé en 1806. Il contient, dit-on, autant de chambres qu'il y a de jours dans l'année. Le parc s'étend depuis le palais jusqu'à Canstadt.

(3) Parmi les Français de marque attirés à Stuttgart se trouvaient un savant distingué, M. Daubrée, aujourd'hui membre de l'Académie des Sciences, M. Ernest André, le banquier, et un homme d'une rare distinction et d'un beau caractère, le comte Paul de Ségur, alors président du chemin de fer de l'Est. Alexandre Dumas, de passage à Bade, disait à un de ses amis : « Je vais à Stuttgart et j'y serai le troisième empereur! » De nombreux joailliers étaient venus de Paris, de Vienne et d'Amsterdam avec des assortimens de pierreries. On avait apporté entre autres un diamant célèbre : *l'Étoile du Sud*, qui avait figuré à l'exposition de Londres.

de s'affranchir des traités de 1815. Mais leurs efforts restaient impuissans. Si le tsar était froissé de ne pas occuper la première place dans l'engouement populaire, Napoléon III ne l'était pas moins de l'absence de l'impératrice Marie, qui restait obstinément à Darmstadt près de son frère le grand-duc. On avait espéré à Paris jusqu'à la dernière minute que l'impératrice Eugénie pourrait être du voyage. — « Faites-moi savoir par dépêche et en chiffres, dès que vous l'apprendrez, si l'impératrice de Russie viendra à Stuttgart, » écrivait le comte Walewski à notre ministre, encore à la date du 15 septembre. « Après trois dépêches pressantes du roi restées sans réponse, télégraphiait M. de Ferrière, l'impératrice a enfin fait savoir qu'elle ne viendrait pas. » Ses refus persistans dénotaient un parti-pris inspiré par d'invincibles préjugés.

Le chancelier russe tenait à l'alliance; il finit par avoir raison des pensées chagrines de son maître. Sur ses instances, Alexandre II écrivit à l'impératrice; il la pria de paraître à Stuttgart, et, pour bien lui faire comprendre qu'il n'admettait pas d'objections, il lui envoya à Darmstadt un train spécial pour la ramener.

Elle arriva le 26 dans la soirée avec sa cousine, la reine de Grèce, qui n'était pas conviée, à contre-cœur, mal disposée; elle se sentait violentée. Napoléon III était un charmeur; il eut raison de son déplaisir. Par son aménité et la grâce de son esprit, il parvint à la réconcilier avec le grand effort qu'elle venait de faire. Il sut atténuer ses préventions contre sa personne; elle se l'était représenté comme un parvenu de la fortune; il se révéla à elle comme un parfait *gentleman*.

VII. — LES FÊTES A LA COUR DE WURTEMBERG.

Les fêtes se succédèrent; on dînait à la cour et on assistait à des raouts chez la princesse royale. Les revues furent supprimées du programme; le roi était un pacifique, et l'armée wurtembergeoise ne brillait ni par la tenue ni par la discipline; on bavardait dans les rangs et on manœuvrait à la bonne franquette. Elle s'est bien transformée depuis sous la férule prussienne. Mais le roi n'épargna pas à Napoléon III le tour du propriétaire; il lui fit admirer à Hohenheim ses établissemens agricoles, et le conduisit avec de magnifiques attelages à ses haras de Weil, élevés et entretenus à grands frais, dans les environs de sa capitale, à la glorification de la race arabe et persane, tandis que l'empereur Alexandre se livrait solitaire au plaisir de la chasse. Il donna à ses hôtes une fête de nuit avec des illuminations féeriques à la Wilhelma, un petit palais mauresque, mystérieux, inaccessible, réminiscence en carton-pierre de l'Alham-

bra, orné de peintures anacréontiques, où, à ses heures, il oubliait, comme les califes des *Mille et une Nuits*, les soucis de sa couronne.

Il y eut aussi un grand gala au théâtre. On avait monté avec somptuosité plusieurs opéras nouveaux, *la Bohémienne* de Balfe, entre autres (1). L'empereur était réfractaire à la musique ; il subit *la Bohémienne*; mais sur son désir, et au désespoir de l'intendant, le baron de Gall, on dut modifier le répertoire, et remonter hâtivement *le Freyschütz* avec des doublures et de méchans décors, démodés, fripés. Il avait un faible pour Robin des bois ; la chasse magique avait frappé son imagination dans son enfance ; il voulait la revoir en Allemagne, avec la saveur du terroir, et faire revivre à Stuttgart les impressions qu'il avait ressenties à Augsbourg.

C'est chez la reine des Pays-Bas qu'il se recueillait et se reposait de ses fatigues officielles. La reine Sophie venait à Stuttgart, tous les automnes, passer quelques semaines chez le roi son père. « Ce sont mes vacances, » disait-elle en soupirant, car elle n'était pas heureuse à La Haye (2). Je dois aux occasions de l'approcher, que souvent elle daignait m'offrir, d'avoir pu tracer d'elle un portrait

(1) On dînait à quatre heures dans les cours allemandes, le spectacle commençait à six heures et finissait à neuf heures.

(2) Il existait entre le roi des Pays-Bas et la reine Sophie une profonde incompatibilité d'humeur. Le roi cherchait à divorcer, et, pour se débarrasser de sa femme, il la soumettait à d'humilians traitemens ; mais, pour rester sur le trône, elle endurait toutes les mortifications. Son père envoya un de ses ministres, le baron du Hugel, à La Haye, pour tâcher de rétablir l'harmonie dans le ménage ; il n'y réussit pas. Ce fut M. de Kock, le chef du cabinet du roi de Hollande, frère de Paul de Kock, le célèbre romancier, qui parvint, à force de tact et de persévérance, non pas à opérer une réconciliation, mais à établir du moins un *modus vivendi*. Le roi ne s'y prêta que de mauvaise grâce, et lorsque, dans les solennités publiques, il était forcé de donner le bras à la reine, il ne manquait jamais de tourner la tête pour manifester l'antipathie qu'elle lui inspirait. La reine parlait de M. de Kock avec reconnaissance ; il rendait sa vie tolérable. C'est grâce à lui qu'elle obtenait l'autorisation de paraître aux Tuileries. Elle adorait Paris ; chaque jour, dans l'hôtel de la rue de l'Élysée, que l'empereur mettait à sa disposition, elle recevait, de quatre à sept heures, tous les hommes marquans dans la politique, les lettres et les arts, sans distinction d'opinion. Elle trouvait moyen de concilier l'affection très sincère qu'elle portait à l'empereur avec le goût marqué qu'elle avait pour M. Thiers. Voici ce que j'écrivais à ce sujet dans mon journal à la date du 4 novembre 1858 : « La reine m'a fait écrire par Mlle de Zuylen qu'elle désirait me voir. Après avoir conversé de choses et d'autres, elle m'a dit : « Décidément, Thiers ne viendra pas à Stuttgart ; il me l'avait cependant bien promis. C'est un manque de galanterie dont je le ferai pâtir. Je sais qu'il attache beaucoup de prix à mes lettres, je ne lui répondrai pas. Il est toujours très monté contre le gouvernement impérial ; aussi me suis-je donné, ce printemps, le plaisir de le faire enrager en lui disant que la France était en pleine prospérité et que tout allait à merveille. — « Mais pas du tout, m'a-t-il dit, d'un ton courroucé, nous en causerons cet automne. » S'il ne vient pas, j'en conclus que l'empire se porte mieux encore que je le lui disais. »

que l'histoire complétera sans doute, mais dont elle ne contestera pas la fidèle ressemblance.

« La reine Sophie, disais-je, avait plus d'une ressemblance avec son père, le roi Guillaume de Wurtemberg. Elle joignait à une instruction des plus variées, à une volonté nette et précise, la bonté et la fidélité du cœur. Au temps de son épanouissement, elle apparaissait majestueuse et belle comme une Junon, et plus tard, dans sa maturité, en l'écoutant disserter sur la littérature et la politique, on pensait involontairement à la grande Catherine; elle descendait, du reste, des Romanof: sa mère était la sœur d'Alexandre Ier. Elle eût marqué à coup sûr dans l'histoire si, au lieu d'être reléguée sur un trône modeste, le sort lui avait réservé une couronne digne de l'activité et de la sûreté de son intelligence. C'est à Paris qu'elle venait de préférence se distraire des sévérités de La Haye. Elle aimait la cour des Tuileries, mais elle n'y recherchait que les satisfactions du cœur et de l'esprit. Elle avait, comme la reine d'Angleterre, un penchant marqué pour l'empereur; toutefois, son affection était moins idéale, elle avait un caractère plus viril, elle se reportait moins sur la personne que sur le souverain. La lettre qu'elle écrivait le 18 juillet 1866, et qu'on a retrouvée au mois de septembre 1870 dans les épaves des Tuileries, montre avec quelle mâle sollicitude elle s'adressait à la volonté défaillante de Napoléon III (1). »

L'empereur introduisit à la cour de Wurtemberg un jeu dans lequel il excellait : c'était celui des demandes et des réponses. Il rivalisait d'esprit, le crayon à la main, avec la reine Sophie et la princesse Olga; c'étaient des feux roulans de spirituelles reparties. J'ai toujours regretté de ne pas les avoir recueillies sur mes tablettes. Après le départ de l'empereur, le jeu devint un engouement. Dès qu'on entrait dans un salon, on vous présentait un crayon et une feuille de papier, et, sans respirer, il fallait s'exécuter. Un soir, chez la princesse Galitzin, je fus la cause d'un petit émoi. J'étais tombé sur la demande : « Savez-vous oublier? » — Je répondis bravement, en voyant en face de moi l'héritier du trône : « Lorsque je serai roi, j'oublierai les injures faites au duc d'Orléans. » Je faisais allusion au prince royal, qui se plaignait parfois, et non sans motif, d'être méconnu par son père et ses entours. Le baron de Meyendorf, le secrétaire de la légation de Russie, qui procédait au dépouillement et à la lecture des petits papiers, fut effarouché de la réponse; il essaya d'escamoter le bulletin. — Qu'est-ce? demanda la princesse royale. — Rien, madame, répondit M. de

(1) L'*Affaire du Luxembourg*. Voir sa lettre, page 157.

Meyendorf de plus en plus troublé. — Donnez-moi le papier, je veux savoir ce qu'on a écrit, répliqua-t-elle impérativement en tendant la main. — Quand sa curiosité, si gauchement mise en éveil, fut satisfaite, elle se retourna vers moi et me dit en riant : — Je ne sais de qui est la réponse, mais je m'imagine qu'elle est d'un diplomate.

La famille royale n'était rien moins qu'unie; la vieille et la jeune cour se jalousaient et souvent se dénigraient. Leurs sourdes dissensions se répercutaient dans les salons. — « Il y a un pays, dit La Bruyère en parlant des cours, où les joies sont visibles mais fausses, et les chagrins cachés mais réels, où les repas, les ballets et les carrousels couvrent des inquiétudes, des soucis, des intérêts divers, des craintes et des espérances. »

Le sort des ministres et des courtisans wurtembergeois, au milieu de ces dissensions, n'était pas enviable. Ils s'en tiraient avec une habileté surprenante, ménageant le présent sans compromettre l'avenir. « Ils étaient maîtres de leurs gestes, de leurs yeux et de leur visage; ils dissimulaient les mauvais offices, ils souriaient à leurs ennemis, contraignaient leur humeur, déguisaient leurs passions, parlaient, agissaient contre leurs sentimens. » — Aussi, presque tous, le baron de Varnbühler en tête, ont-ils passé d'un règne à l'autre sans perdre leur crédit.

Le roi Guillaume avait encore belle prestance, malgré ses soixante-seize ans sonnés. Il était de taille moyenne, replet, mais alerte. Il avait le teint coloré, les moustaches blanches, l'œil vif et rusé. Son *Leibarzt*, le docteur Ludwig, était son aîné. Cela le rajeunissait et lui donnait des illusions sur sa longévité. — « Comment avez-vous passé la nuit? Pas de fièvre, pas de toux? » lui demandait-il avec sollicitude, en renversant les rôles, lorsque le matin il venait prendre des nouvelles de sa santé.

Il négligeait la reine; il s'était créé, en dehors de son existence officielle, un intérieur plus conforme à ses penchans. Il se consacrait, dans un petit hôtel construit au fond du parc de son château, au bonheur d'une artiste dramatique qu'il avait retirée de son théâtre. Elle ne rappelait, ni par la beauté ni par la grâce, les favorites qui ont marqué dans l'histoire; elle disparut, à la mort de son royal protecteur, sans laisser de traces; elle avait eu la fortune de ne provoquer ni mépris ni ressentiment. Mme Amalia de Stubenrauch ressemblait, en 1857, à une bonne bourgeoise enrichie et retirée des affaires; le siècle marquait un an lorsqu'elle naquit. On disait, pour expliquer sa royale faveur, qu'à l'époque de ses débuts au théâtre de Stuttgart, dans les rôles tragiques, sa taille était élancée, son regard expressif; on ne s'en serait pas douté. Elle était vouée aux têtes couronnées, car le roi Louis et le roi Guillaume, en bons

voisins, s'étaient partagé ses bonnes grâces : de la Pinacothèque de Munich elle avait passé dans l'Alhambra de Stuttgart. Elle évitait de s'immiscer dans les affaires de l'état; le gouvernement du théâtre suffisait à son ambition. L'intendant était son ministre; il venait tous les matins prendre ses ordres, il arrêtait avec elle le répertoire, la distribution des rôles et les engagemens du personnel. On l'accusait cependant de s'être inspirée de sa foi catholique pour sortir de son rôle, et décider le roi à traiter avec la curie romaine.

L'héritier présomptif était un prince loyal, affable. Le roi Guillaume, au lieu de l'initier aux affaires, le tenait à l'écart, il lui battait froid; il se souciait moins du règne futur que de sa propre gloire. Peut-être aussi se méfiait-il des attaches trop intimes de son fils avec la cour de Russie. La raison d'état est jalouse, ombrageuse; un drame tout récent nous a fait voir qu'elle n'est pas paternelle pour les princes qui professent des idées et des sympathies incompatibles avec son système. Le roi ne se sentait pas attiré vers sa bru; la princesse Olga lui portait ombrage, elle était fière, intelligente, et n'oubliait pas qu'elle était la fille préférée de l'empereur Nicolas. Ses grandes allures, sa beauté rayonnante et sa vie irréprochable contrastaient avec les mœurs et les habitudes bourgeoises du vieux souverain. — Les affections avouables du roi se concentraient sur ses enfans issus de son premier mariage avec la grande-duchesse Catherine de Russie : la reine des Pays-Bas et la princesse Marie, mariée à un officier autrichien, le comte de Neipperg. La princesse Marie n'eût pas inspiré un peintre épris de l'idéal, mais elle était instruite, initiée au mouvement littéraire (1).

Un raout chez la princesse royale clôtura les fêtes. La soirée fut marquée d'un piquant incident. Une dame russe, svelte, élégante, au type tartare, qui depuis a brillé, avec éclat, dans la colonie étrangère de Paris, était arrivée à Stuttgart sans mari, sans parrain, avec l'ambition d'être reçue à la cour et la ferme volonté d'approcher les deux empereurs. Pour être invitée, elle s'autorisait du proverbe : « Ce que femme veut, Dieu le veut; » c'était son principal titre. Elle comptait sur la légation de Russie pour se faire ouvrir les portes, mais le général de Benckendorf l'avait éconduite avec tout le respect et tous les égards dus à une femme distinguée : elle ne figurait pas sur l'annuaire de la cour de Pétersbourg, elle n'était pas *hoffähig*. Grand fut l'étonnement du comte de Benckendorf, lorsqu'à son arrivée à la

(1) De son second mariage avec une de ses cousines, le roi eut un fils, le prince Frédéric-Charles, aujourd'hui régnant, et deux filles, mariées, l'une au prince de Wurtemberg, dont le fils est aujourd'hui l'héritier présomptif, et la seconde au prince Hermann de Saxe-Weimar, qui, par sa cordiale aménité, a toujours et partout éveillé de vives sympathies.

soirée de la villa il l'aperçut au nombre des invités, portant en sautoir, sur une robe blanche, un large ruban rouge simulant le grand-cordon de la Légion d'honneur. Son étonnement devint de l'ébahissement en voyant les deux empereurs, à leur entrée dans la salle, lui adresser leurs premiers saluts et s'engager avec elle, à tour de rôle, dans de riantes et familières causeries. La grâce et l'élégance avaient opéré un miracle : elles avaient eu raison de l'inflexible étiquette d'une cour allemande.

Jusque-là l'attention s'était détournée du roi Guillaume ; son peuple l'avait quelque peu négligé, il n'avait eu d'yeux et de hourras que pour ses hôtes, et particulièrement pour Napoléon III. Il fut largement dédommagé au comice agricole de Canstadt, qu'il se plaisait à présider, chaque année, au jour anniversaire de sa naissance, et qui, cette fois, par la présence des deux empereurs, prenait le caractère d'une grande fête internationale.

Canstadt, située aux bords du Neckar, à trois kilomètres de la capitale, dans une vallée ombreuse, dominée par des collines couvertes de vignes et de villas, est le Saint-Cloud du Wurtemberg. On avait élevé sur le champ de courses un immense portique de verdure, flanqué de deux arcs de triomphe et surmonté au centre d'une coupe colossale. Toute cette architecture rustique, composée de mousse, de fleurs, de fruits, de gerbes de blé, de grappes de maïs, de guirlandes de houblons, était d'un effet ravissant. Des tribunes, richement décorées aux couleurs des trois nations, étaient réservées à l'impératrice de Russie, aux reines de Wurtemberg, de Grèce et de Hollande, à la grande-duchesse Hélène, aux princesses de la maison et aux membres du corps diplomatique. Des orchestres jouaient alternativement : *Partant pour la Syrie*, *Dieu protège le tsar* et *Gott schütze den König*. Les avenues qui menaient à Canstadt étaient garnies de boutiques en plein vent, de cabarets, de tréteaux de saltimbanques ; on eût dit que tous les bateleurs, acrobates et diseurs de bonne aventure d'Allemagne s'étaient donné rendez-vous à cette kermesse, qui rappelait la mise en scène du ballet de *la Bohémienne*, donné la veille au théâtre royal.

Les trois souverains arrivèrent à cheval sur le champ de courses en passant sous un arc de triomphe, suivis d'un nombreux cortège. Napoléon III était un brillant cavalier ; il montait un fougueux alezan sorti des écuries impériales, d'une allure superbe, piaffant et écumant sous l'étreinte de son maître. Le roi de Wurtemberg galopait de son mieux, entre les deux empereurs, sur un petit arabe blanc, aux acclamations de la foule. Il fut cette fois le héros de la fête ; c'est à lui surtout que s'adressaient les hourras frénétiques qui sortaient de cent mille poitrines. La présence de Napo-

léon III et d'Alexandre II était pour ses sujets le témoignage le plus éclatant de sa sagesse, de son habileté et du rôle qu'il jouait dans la politique européenne, bien que souverain d'un petit royaume. La fête populaire de Canstadt, du 27 septembre 1857, fut l'apothéose de son règne.

VIII. — LE DÉPART DE STUTTGART DES DEUX EMPEREURS.

Le jour de son départ, le 28 septembre, Alexandre II déjeuna à la villa de Berg, avec l'empereur Napoléon. Le prince royal, pour leur permettre de s'épancher librement, les avait invités seuls, sans leur suite, et, ce qui était hardi, à l'exclusion de son père. Ce fut une mortification pour le roi ; il comptait présider aux adieux de ses hôtes, et espérait, en prenant part à leurs entretiens, être fixé sur les arrangemens qu'ils avaient concertés. Il était atteint à la fois dans son orgueil et dans sa curiosité ; il ne le pardonna pas à son fils.

Le prince royal, à cette époque, ne sacrifiait qu'à la Russie : il en avait adopté les habitudes, jusqu'aux attelages, et pour complaire à la princesse Olga, il ne craignait pas d'assister au culte de l'église orthodoxe ; elle méritait bien une messe. Fier de son inspiration, il me raconta qu'après le déjeuner, il avait laissé ses deux augustes invités en tête-à-tête dans son cabinet ; il me fit remarquer les fauteuils dans lesquels ils avaient conféré, il les tenait pour des meubles désormais historiques. L'entretien avait duré près d'une heure. La glace s'était rompue à la dernière minute ; après de froids débuts, on s'était séparé le front déridé, presque radieux : la raison d'état l'avait emporté sur les préventions.

Les empereurs avaient ratifié le protocole arrêté par leurs ministres. Ils s'étaient promis de ne rien entreprendre sans se concerter, et de se soutenir mutuellement et fidèlement par l'action de leur diplomatie, soit en Orient, si des complications devaient y surgir, soit en Italie, si un différend devait éclater entre la France et l'Autriche. Dans cette dernière éventualité, la Russie nous assurait tout d'abord sa neutralité sympathique et, les événemens engagés, elle nous promettait, sans cependant se lier contractuellement, la concentration de 150,000 hommes sur les frontières de la Gallicie ; on était allé jusqu'à prévoir une alliance éventuelle.

Le 28 septembre était un anniversaire. Il y avait quarante-neuf ans, jour pour jour, que Napoléon Ier et Alexandre Ier s'étaient rencontrés à Erfurt. — « Où est l'Europe, si ce n'est entre vous et nous? » disait alors le comte Romanzof au comte de Rovigo. — Qui sait si le 28 septembre 1857 les deux souverains et leurs ministres ne cédaient pas aux mêmes illusions! Pouvaient-ils soup-

çonner que leur entrevue aurait, comme celle d'Erfurt, un terrifiant épilogue !

La veille du départ, le marquis de Ferrière avait réglé avec l'empereur la question des gratifications et des récompenses. Les entrevues se soldent toujours par des largesses. Le ministre dut tempérer cette fois la munificence du souverain. L'empereur venait de réaliser un beau rêve ; heureux et joyeux, il voulait, en s'éloignant, répandre les croix et les tabatières. Les tabatières surtout étaient convoitées ; elles représentaient de l'argent comptant, elles étaient marquées chacune à sa valeur de 3,000 à 12,000 francs ; il suffisait de les présenter au joaillier qui les avait fournies pour les réaliser.

« La terre était partagée, a dit Schiller, lorsque le poète se présenta tardivement devant le trône de Jupiter ; il en fit ses plaintes. — Eh ! quoi, lui dit le Dieu pour le consoler, n'as-tu pas l'idéal ? » Un publiciste allemand qui devait son renom à sa gallophobie, — Boerne l'appelait *Der Franzosen-Fresser*, le mangeur de Français, et Henri Heine : *Der Denunciant*, le dénonciateur, — fut plus matinal que le poète, lorsque Napoléon III, triomphant, répandait une pluie de diamans sur la capitale du Wurtemberg. Il sut arriver avant la fin du partage ; il restait une tabatière, la plus modeste il est vrai : — elle n'était marquée que 3,000 francs ; — elle fut le prix de sa conversion (1).

Le 29 septembre, Napoléon III prenait à son tour congé du roi Guillaume. Le personnel de la légation lui fit la conduite jusqu'à Bruchsal, la station frontière.

Le marquis de Ferrière quitta Stuttgart, me laissant chargé d'affaires, en attendant l'arrivée de son successeur le comte de Reculot. Il ne devait plus revenir que pour présenter ses lettres de rappel au roi ; l'empereur l'avait nommé ministre à Bruxelles.

C'était un esprit d'une rare distinction et d'un vrai savoir. Il mourut prématurément, dans la fleur de l'âge, victime de l'inintelligence d'un médecin, sans avoir donné toute sa mesure. « J'ai une longue carrière à parcourir, me disait-il parfois, dans l'exubérance d'une vaillante santé, car on ne meurt dans ma famille que passé quatre-vingts ans. » Il ne se doutait pas que déjà ses jours étaient comptés. Il avait été premier secrétaire de la mission de

(1) M. Wolfgang Menzel, dans son histoire des *Cinquante dernières années*, avait exalté le césarisme au détriment du parlementarisme. Ce fut le titre que son ami, M. de Zschocke, le secrétaire de la légation de Prusse, fit valoir auprès de nous, pour lui assurer, de la part de l'empereur, un témoignage de sa munificence. Rien, assurément, ne prouvait mieux l'absence de tous préjugés contre la France, à ce moment, que l'intervention d'un diplomate prussien en faveur d'un écrivain renommé pour sa gallophobie.

M. de Lagrenée en Chine, qui, sous le règne de Louis-Philippe, eut un si grand retentissement. Il fut chargé de porter au roi le traité qui ouvrait à la France et à l'Europe un monde inconnu, mystérieux, dont les murailles légendaires étaient réputées infranchissables. C'était une haute faveur qui le mettait en relief et lui assurait une part privilégiée dans le succès remporté par notre ambassadeur. Revenir de Pékin suffisait d'ailleurs pour frapper les imaginations, dans ces temps lointains où le plus petit déplacement était un événement, où la France, dans une splendide éclosion intellectuelle, semblait absorber, concentrer l'univers. Aussi fut-il, à son arrivée à Paris, le lion du jour, les salons se l'arrachaient. Plus tard, il retraça d'une plume élégante les impressions qu'il avait rapportées du Céleste-Empire. Il avait publié déjà, avant d'entrer dans la diplomatie, un roman dont il ne parlait jamais; il le considérait sans doute, et bien à tort, comme un péché de jeunesse. Je dois à un bibliophile érudit, M. Xavier Marmier, qui l'a découvert sur les quais, où tout se retrouve pêle-mêle, la gloire et la honte de notre littérature, le plaisir de l'avoir lu.

L'empereur avait invité à Stuttgart le comte de Rayneval, qu'il venait de nommer son ambassadeur à Pétersbourg. Il tenait, en le présentant lui-même à l'empereur Alexandre, à lui donner un éclatant témoignage de sa faveur et de sa confiance. Ce dédommagement lui était bien dû, après le mauvais service qu'on lui avait rendu, en insérant dans *le Moniteur*, pour satisfaire les passions du moment et se faire bien venir des Italiens, un de ses rapports daté de Rome, et dans lequel, confidentiellement, dans l'esprit le plus élevé, il avait tracé des imperfections du régime pontifical et de la nécessité de ses réformes un tableau saisissant.

Le comte de Rayneval, comme le marquis de Ferrière, mourut prématurément, avant même d'avoir pris possession de son poste. Il avait le charme et le sens politique de son père, qui représentait la France à l'étranger, avec une rare distinction, sous la monarchie de Juillet.

La liste nécrologique des diplomates marquans du second empire, morts avant l'âge, est longue. Ne les plaignons pas: ils n'ont pas vu, comme leurs compagnons d'étapes qui ont survécu à 1870, la France, qu'ils aimaient et servaient avec ardeur, démembrée par l'ennemi et déchirée par les factions; ils n'ont pas ressenti la douleur que Dante tenait pour la plus amère, celle des grandeurs perdues.

G. ROTHAN.

LE

RÉGIME MUNICIPAL

DES

GRANDES VILLES ÉTRANGÈRES

I.

On a beaucoup parlé depuis trente ans de la centralisation, écrit, pour ou contre elle, bien des ouvrages, prononcé bien des discours. S'est-on toujours rendu compte de la signification exacte du mot, de sa portée, des avantages, des dangers qu'il recouvre? N'en est-il pas de la centralisation comme de la liberté, de l'égalité, mots vagues et glissans, qui, mal compris, peuvent servir de passeport à la tyrannie la plus détestable, de prétexte au fanatisme le plus étroit? Tant vaut l'interprète, tant vaut la chose; tant vaut l'application, tant vaut l'instrument. Quand on lui parlait d'esprit, Locke interrogeait : « De quel esprit parlez-vous? » De quelle centralisation parlez-vous? demanderons-nous aux théoriciens. Est-ce de la centralisation politique, pseudonyme d'unité nationale, de cette centralisation si nécessaire qui fait les peuples comme les abeilles font une ruche, sans laquelle ceux-ci ne sauraient vivre, prospérer, grandir? Ou bien songez-vous à la centralisation administrative, conception toute romaine, chère aux géomètres politiques, qui, poussée à l'excès, détruit le sentiment de l'initiative, engendre des races moutonnières, conduites par une armée de fonctionnaires, habituées à tout attendre du pouvoir, rapportant tout à lui, prêtes aussi à lui imputer la responsabilité des accidens auxquels il de-

meure le plus étranger? On a dit très justement que la liberté est le sel de la terre, mais que l'autorité en est le pain : publicistes, hommes d'état, tous conviennent qu'il faut les mélanger dans une constitution. Mais à quelle dose? Dans quelle proportion? Comment maintenir un équilibre que, à défaut de la loi, les mœurs menacent de rompre sans cesse d'un côté ou de l'autre? Où mettra-t-on cette liberté, où cette autorité? Les Anglais placent celle-là à la base, celle-ci dans le parlement ; ils ont le génie du relatif, du concret, et, mosaïstes incomparables, fabriquant des outils nouveaux pour des besoins nouveaux, ajoutant tantôt une aile, tantôt un étage, empruntant aux architectes les plus opposés les styles les plus divers, ils construisent leur édifice constitutionnel sans souci de l'uniformité, de la beauté esthétique, mais avec la préoccupation et le sens du confortable. *Public business is private business of every man*; les affaires publiques, pensent-ils, sont les affaires privées de chaque homme. C'est, entre eux et nous, la même différence qu'entre un drame de Shakspeare et une tragédie de Racine, un jardin anglais et le parc de Versailles, une église gothique et un temple grec. Autorité, liberté, tout, en France, se concentre au sommet, et, en dépit des lois nouvelles, la vie municipale et provinciale languit, paralysée par la grande ombre de l'état ; si bien que, même lorsque le département, la commune se taxent, c'est encore lui qui semble leur faire l'aumône. L'empire, disait-on vers 1868, est un gouvernement personnel où il n'y a plus personne. Le président de la république, fût-il entièrement annihilé par les chambres et réduit au rôle que Bonaparte qualifiait si pittoresquement, n'y eût-il *personne* à l'Élysée, la république demeure un gouvernement personnel, qui a pour leviers la bureaucratie, le fétichisme de l'exécutif, des habitudes séculaires. Dans son *Principe fédératif*, Proudhon raille les fondateurs de la démocratie, qui, en 1793, crurent avoir fait merveille de couper la tête au roi, pendant qu'ils décrétaient la centralisation. Le conseil des Dix, observe-t-il, était un vrai tyran, et la république de Venise un despotisme atroce; au contraire, donnez un prince, avec titre de roi, à une république comme la Suisse, si la constitution ne change pas, ce sera comme si vous aviez mis un chapeau de feutre sur la statue de Henri IV. La tyrannie qui change de drapeau ne change pas de caractère.

Resterons-nous toujours dupes des mots et des apparences, prompts à nous égarer sur des étiquettes, à nous imaginer que, le signe manquant, la chose n'existe pas? Sous couleur d'égalité, nous décrétons un niveau abrutissant; notre génie unitaire, notre délire de logique, nous entraînent à soumettre au même régime une grande ville et un petit village, les jeunes filles et les garçons, le

soldat intelligent et l'être rudimentaire, à sacrifier, pour une abstraction, les règles du goût et de l'expérience, à ne tenir aucun compte des différences économiques, des supériorités sociales. Si veut la logique, si veut le principe, si veut la fausse centralisation. Allez donc nous persuader que le meilleur ministre c'est tout le monde, que l'ordre ne vient pas seulement du pouvoir, mais qu'au contraire la société se gouverne du dedans au dehors, et que le meilleur gouvernement est celui qu'on voit le moins! Nous ressemblons à cet Athénien qui, ayant eu la jambe cassée, prit l'habitude des béquilles et poussa les hauts cris lorsque, après sa guérison, on lui proposa de marcher sans cet appui. Henri Heine raconte qu'un mécanicien qui avait déjà imaginé les machines les plus ingénieuses s'avisa à la fin de fabriquer un homme et qu'il y avait réussi. L'œuvre sortie de ses mains pouvait fonctionner et agir comme un homme; il portait dans sa poitrine de cuir une espèce d'appareil de sentiment humain, il savait communiquer en sons articulés ses émotions, et le bruit intérieur des rouages, ressorts et échappemens qu'on entendait alors, produisait une véritable prononciation. Enfin, cet automate était un gentleman accompli, et, pour en faire tout à fait un homme, il ne lui manquait plus qu'une âme. Pendant longtemps, notre département, nos communes ont ressemblé à l'automate, il leur a manqué aussi une âme; on avait devant soi une poussière départementale, une poussière communale, et les choses n'ont guère changé depuis 1870. Conseillers généraux, conseillers municipaux, maires, tous gardent l'idolâtrie de l'état, la passion des béquilles administratives; maintenant comme autrefois, la province, avant de se faire une opinion, veut savoir ce qu'on dit à Paris, et le Parisien ne s'inquiète guère plus de ce qu'elle pense que de ce que pensent ses jambes.

Aussi bien Paris est redevenu le siège du gouvernement et des parlemens, il a toujours été le boulevard, la place forte de la centralisation politique et administrative, il a fait et défait maint gouvernement, détruit ce qu'il avait édifié, donné le branle à la France entière. Son organisation municipale a sans cesse préoccupé les pouvoirs publics, et, par ses doléances, par ses réclamations, par ses empiètemens, Son Eminence Rouge le conseil municipal de Paris ne cesse de troubler, de fatiguer l'opinion. D'ailleurs, la chambre paraît croire que la situation exige quelques changemens, des ministres, des députés *ministrables* ont promis certaines concessions au parlement de l'Hôtel de Ville, et, sans aucun doute, on a fait trop ou trop peu pour la cité impériale. Mais convient-il de diminuer ou d'étendre ces libertés municipales, qui, en tout pays, sont le berceau, l'école, le rempart des libertés politiques?

La question est d'importance, puisqu'elle porte dans ses flancs

la sécurité sociale, l'ordre, l'avenir de la nation. Pour achever la démonstration (1), je voudrais dire comment elle a été résolue ailleurs, dans ces capitales du monde civilisé qui, selon l'expression de M. A. Cochin, tiennent dans le mouvement de la civilisation la place des principales planètes dans le système général du monde. La France n'a plus la prétention de donner des leçons aux autres peuples et de n'en recevoir jamais : depuis dix-huit ans, nos orateurs s'évertuent à citer l'étranger, nos législateurs s'inspirent de ses institutions : ici encore, sans se condamner à une servile imitation, peut-être trouverait-on quelques points de comparaison à signaler, des exemples à méditer, peut-être pourrait-on profiter des expériences des autres? L'éclectisme a du bon, en politique comme en philosophie, et vaut mieux, en tout cas, que les systèmes absolus qui partent d'une formule pour aboutir à une absurdité.

II.

En France, l'intervention centrale demeure confiée à l'exécutif; en Angleterre, elle appartient au parlement. Quant à ce dernier, aucune charte, aucune constitution ne définit ses pouvoirs, qui ont un caractère universel : religieux, administratifs, judiciaires, législatifs. La royauté elle-même s'est adressée à lui pour l'investir des attributions les plus étendues; il a déposé, flétri des reines, modifié plusieurs fois l'ordre de succession, il s'est transformé en concile, a fondé l'église anglicane, lui donnant ses dogmes, ses privilèges, sa richesse. De là cet adage célèbre, qu'il peut tout faire, sauf d'un homme une femme et d'une femme un homme. Le parlement anglais est dictateur, l'état c'est lui, mais il représente le pays et l'opinion publique, et s'il décrète des lois pour tout le royaume, le pouvoir central n'en suit pas en général l'exécution; ses fonctionnaires remplissent d'ordinaire des fonctions non rétribuées par le trésor public, et n'ont pas de supérieur administratif qui les dirige, les récompense ou les punisse. Aussi, le lien hiérarchique demeure-t-il très faible entre l'état, les comtés, les bourgs, les cités, les paroisses, et chaque administration forme-t-elle en quelque sorte un centre particulier. Suivant les circonstances, on voit le parlement retirer à la paroisse, au comté l'une ou l'autre de ses attributions, la charité, l'état civil, la police (2), pour en inves-

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 septembre 1888, l'étude intitulée : *le Régime municipal de Paris.*

(2) Voir sur le régime municipal de Londres : Augustin Cochin et Arthur Raffalowitch (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1870 et 1er juillet 1882); Gneist, *la Constitution anglaise;* — Fisco et Van der Straeten, *les Taxes locales en Angleterre;* — Paul Leroy-Beaulieu, *l'Administration locale en Angleterre;* — Yves Guyot, *l'Or-*

tir une commission qui siège dans la Métropole, mais, au lieu de supprimer le privilège, il se contente d'en prendre la part nécessaire pour exercer sa surveillance et remet le surplus aux intéressés. Loin de se heurter dans des froissemens continuels, tous ces pouvoirs se meuvent dans leur sphère propre, excèdent rarement leurs limites. Pourquoi? Parce qu'ils restent soumis à un contrôle supérieur, celui de l'autorité judiciaire, à laquelle la chambre des communes, donnant le plus salutaire exemple, confie le soin de prononcer sur les élections contestées de ses membres.

La bureaucratie anglaise a gagné du terrain depuis quarante ans; on a centralisé l'administration des pauvres, amoindri les privilèges des corporations, mais cette centralisation diffère profondément de la nôtre, puisque la plupart du temps les commissions instituées par le parlement se recrutent par l'élection. « L'administration est comme un sable sur lequel marchent les individus; ce n'est pas une montagne qui les domine. Les petites forces provinciales sont pareilles à des sources éloignées les unes des autres : il n'y a pas de fleuves où elles aillent se mêler et se perdre. Les deniers des comtés, des villes ne passent point d'abord par les mains des collecteurs de l'état. » On pourrait définir l'autorité : une chaudière d'eau bouillante dont le *self-government* est la soupape de sûreté : l'Anglais tient passionnément à cette soupape, sans laquelle la machine éclate trop souvent ailleurs, il n'admet pas la domination des bureaux prétendant à la direction suprême de toutes choses, cette influence occulte dont les innombrables fils, comme ceux de la toile d'araignée, sont tendus et courent dans tous les sens, selon l'expression de Gœthe. Il sait qu'il faut toujours dans un état la même quantité de pouvoir, mais que tout change selon qu'on la met dans le fonctionnaire ou dans le citoyen.

Pénétrons maintenant dans ce labyrinthe municipal de Londres (dans cette province couverte de maisons), dont l'organisme résume le génie national de l'Angleterre, où nous attend un spectacle

ganisation municipale de Paris et de Londres; — Bulletin de la Société de législation comparée, année 1881, étude de M. Dehaye; — Laugel, *l'Angleterre politique et sociale; — Reports of the Metropolitan Board of Works*, 1884-1885-1886. Ces rapports m'ont été très gracieusement communiqués par lord Magheramorre et M. de La Hooke. MM. Nicholas Herbert et Jenkin viennent aussi de publier un commentaire très approfondi sur le bill de 1888. Votée pour complaire au parti radical, cette loi, sous le nom de *County councils* et de *Boroughs countys*, organise en Angleterre des conseils généraux. L'administration des comtés appartenait auparavant à la *gentry*, aux juges de paix, désignés par la couronne; ils gardent leurs attributions judiciaires, mais leurs attributions purement administratives passent aux conseils généraux. Ceux-ci se composeront de conseillers de comté, élus pour trois ans par les *ratepayers*, électeurs censitaires, et d'aldermen de comté, choisis pour six ans par les conseillers de comté. La métropole devient le comté de Londres.

aussi original qu'attachant. Une superficie quintuple de celle de Paris, avec une population de plus de 4 millions d'âmes, une multitude d'autorités de tout genre et de tout degré, enchevêtrées, juxtaposées, superposées, conservant leur personnalité, leur volonté, leurs ressources, vivant d'une vie intense qui rappelle cette agitation des marchés asiatiques où affluent les représentans et les produits de vingt peuples, associations libres, vestries, districts, commissions centrales poursuivant leur mouvement compliqué, la cité de Londres subsistant au milieu de la métropole, comme une institution gothique et fossile selon les uns, comme la gardienne de la souveraineté de la commune, affirment les autres ; une telle vision a de quoi nous étonner au premier abord. Les arbres empêchent de voir la forêt, cette nuée de détails confond nos imaginations, nous crions au chaos. Sans compter que les bornes de la métropole diffèrent selon les objets que l'on considère, et qu'on pourrait tracer sur la carte sept cercles concentriques limitant comme sept villes distinctes. La police seule embrasse dans son domaine toute la capitale, avec ses 4,447,000 habitans. Puis viennent, se resserrant de plus en plus, la Poste, le *Métropolitan Board of Works*, le *London School*, la cour centrale criminelle, le cercle des tables de recensement, celui des bourgs parlementaires, enfin la cité.

A la base des autres pouvoirs, j'ai nommé la paroisse, circonscription territoriale déterminée par la coutume : son assemblée, le *vestry*, se compose de tous les habitans qui paient la taxe des pauvres, chaque contribuable jouissant d'un nombre de voix proportionnel au chiffre des impôts, sans toutefois pouvoir dépasser le nombre de six : est éligible tout contribuable inscrit à la taxe des pauvres pour un revenu supérieur à quarante livres (1,000 francs). Gratuité des fonctions, renouvellement par tiers, ministres et officiers de paroisses membres de droit du *vestry*, ces règles s'appliquent aussi aux trente-huit districts londoniens, divisions administratives du second degré, formées par la réunion d'un groupe de paroisses. On compte plus de 3,000 *vestrymen* qui prennent part à l'administration de la capitale. Bien que des actes successifs du parlement aient singulièrement aminci leur domaine, ils ont encore les funérailles, les bains et lavoirs, la voirie locale, le service et le budget des églises, les petits égouts, le pavage, l'éclairage, la surveillance des maladies épidémiques... L'*act* de 1888 ne restreint nullement leurs attributions.

Au-dessus d'eux plane le bureau métropolitain des travaux, qui répond assez bien à notre préfecture de la Seine. Constitué en 1858, composé de quarante-six membres élus pour trois ans par la cité, les districts et les paroisses, chargé d'abord des grands travaux,

tels que les eaux et égouts, l'assainissement de la Tamise, le drainage, ses attributions s'étendent tous les jours, et il joue en quelque sorte le rôle d'une bonne à tout faire, *a maid of all works*; ses séances sont publiques, mais, comme il en bannit strictement la politique, on ne les fréquente guère. Nommé à vie par le *board*, son président seul reçoit un traitement de 37,500 à 50,000 francs ; les fonctions des autres membres sont gratuites. Ici encore, le droit électoral n'est exercé que par les contribuables et les domiciliés ; aucune intervention n'est accordée à la population indigente ou nomade, à ceux qui reçoivent sans payer, à ceux qui jouissent sans contribuer : les cordons de la bourse sont tenus exclusivement par les représentans de ceux qui la remplissent. L'Anglais n'entend pas la démocratie comme nous : il donne des droits à tous, réserve le pouvoir à quelques-uns ; dans l'administration des affaires, il demeure partisan de la sélection, recherche, choisit les supériorités. Habitué à rencontrer le signe distinctif, la présomption de la capacité, dans la fortune ou l'aisance, il pense comme le proverbe italien : *Celui qui n'a pas, n'est pas* ; appliquerait volontiers au pauvre sa maxime sur l'ivrogne : *A man, a thing :* un homme, une chose, un ivrogne, met la liberté avant l'égalité. Milton, dans son *Paradis perdu*, caractérise très bien cette conscience des distinctions sociales chez les Anglais :

> If not equal, yet free,
> Equally free, for orders and degrees
> Jar not with liberty, but well consist.

« S'ils ne sont pas tous égaux, ils sont tous également libres, car les classes et les rangs, loin de jurer avec la liberté, s'accordent parfaitement avec elle. »

Les taxes directes forment la base principale du système financier des comtés, bourgs, paroisses et commissions. Elles ont en général pour type la taxe de comté ou celle des pauvres, et se justifient par des raisons d'équité puisées dans la spécialité de la dépense à laquelle elles doivent pourvoir. L'état absorbant presque toutes les sources de revenus indirects, les administrations locales ont dû se rabattre sur les impôts directs. On trouve dans ce système des garanties sérieuses contre les dépenses inutiles, garanties qui compensent les inconvéniens résultant des difficultés et des inégalités de répartition. Le *Metropolitan Board of Works* prélève sur les districts une taxe métropolitaine et une taxe des égouts ; à leur tour, districts et paroisses établissent des taxes analogues, désignées par le service auquel elles doivent subvenir : taxe des pau-

vres, taxe d'église, taxe de police, taxe des égouts, etc. Les seuls droits d'octroi qui existent à Londres sont des droits sur le charbon et un droit très faible sur le vin, qui ne frappe que le vin amené par vaisseau dans le port de Londres, et produit 8,000 livres. Les droits sur le charbon rapportent environ 450,000 livres par an, dont les deux tiers reviennent au bureau métropolitain, l'autre tiers à la cité. Quant au capital nécessaire à l'exécution de ses grands travaux, le *Metropolitan Board* se le procure au moyen d'emprunts en émettant des titres appelés : *Metropolitan consolidated stock;* son crédit vaut celui de l'état; en 1886, il contractait un emprunt de 30,250,000 francs en 3 pour 100, souscrit au taux moyen de 99 5/8. Au 31 décembre 1887, sa dette s'élevait au chiffre de 28 millions de livres sterling, mais il avait prêté lui-même 11 millions de livres. Son budget, pour l'année 1887, atteignait le chiffre de 4,037,434 livres. Il est l'émanation directe des vestries, dont malheureusement les élections se font dans la plus grande obscurité, au milieu de l'indifférence générale. On cite tel district populeux où, trois mille électeurs ayant été convoqués, six seulement se présentèrent au scrutin. Nommé par un corps électoral peu nombreux, le Métropolitain, qui est « un vestry vestrifié jusqu'à la puissance N, » n'en a pas moins accompli de grandes choses : il a embelli et assaini Londres. Il cesse d'exister à partir du 1er janvier 1889.

En Angleterre, on ne goûte que très médiocrement l'axiome de Rœderer : *Agir est le fait d'un seul, délibérer le fait de plusieurs;* au contraire, l'action et la délibération revêtent très souvent la forme collective; de là l'importance des commissions à tous les degrés de l'échelle sociale : le ministère le plus important, celui de la trésorerie, est administré par une commission, de même pour le département du commerce, le régime des pauvres. Beaucoup d'autres bureaux existent à côté du Métropolitain : le *Board of schools*, qui a des pouvoirs presque absolus sur l'éducation, le *Metropolitan asylums board*, les *Conservancy boards*, commissions des rivières, la Tamise et la Lea.

Avant 1829, la police métropolitaine, régie par une foule d'actes locaux, manquant d'ensemble, de bonne direction, justifiait presque cette piquante boutade d'un membre du parlement : « Si un jurisconsulte étranger voulait se faire une idée de l'organisation de la police dans la capitale, il arriverait à la conviction qu'elle a été imaginée par une corporation de voleurs, en vue d'assurer à leur société le plus de profits possibles avec la plus grande somme de sécurité. » Robert Peel fit sortir du chaos ce service : à sa tête se trouvent aujourd'hui un commissaire en chef, deux commissaires adjoints, tous trois nommés par la couronne. Véritable préfet de po-

lice, relevant du ministre de l'intérieur, le commissaire en chef nomme tous les agens de l'ordre exécutif, au nombre de dix mille environ. A côté de lui, le gouvernement choisit un receveur qui représente la police, personne morale, au point de vue économique, réalise les achats et les ventes de biens meubles et immeubles. Le commissaire en chef reçoit 32,500 francs de traitement, le receveur 20,000 francs, les juges des quinze tribunaux de police 28,000 francs chacun. Tous, d'ailleurs, agens supérieurs ou inférieurs, sont exclus des élections, ne peuvent influencer les électeurs, d'une façon quelconque, sous peine d'une amende de 2,500 francs. Un autre correctif de leur autorité vient de la presse, toujours en éveil, et du droit de poursuivre les fonctionnaires qui abusent.

La cité de Londres résista plus de dix ans et, en 1839 seulement, elle accepta un compromis qui, dans une juste mesure, sauvegardait son autonomie. Depuis cette époque, sa police est confiée à une commission supérieure et à un commissaire en chef, nommés par le *Common council*, mais ce dernier doit recevoir l'investiture du gouvernement. Au commissaire en chef appartient le choix des agens du service actif, à la commission supérieure le choix des agens du service administratif. Le premier prépare aussi les règlemens de police, les soumet à l'approbation du lord-maire, qui les présente à l'homologation du ministre de l'intérieur. En 1883, la police de la cité coûtait 2,525,000 fr., la police métropolitaine 28,400,000 fr. L'état contribue pour un quart; les paroisses supportent la dépense des trois autres quarts. C'est le commissaire en chef qui divise entre elles la taxe, notifie le contingent aux maîtres des pauvres (*guardians*, *overseers*), tenus de la répartir à leur tour entre les habitans.

Il faut à Londres distinguer avec soin la cité et la métropole : celle-ci, dont j'ai essayé d'analyser le mécanisme, désigne la vaste agglomération de Londres avec sa banlieue; celle-là, avec ses 200,000 habitans, placée comme un état au milieu de l'immense métropole, est une corporation municipale qui seule a échappé à la réforme de 1835, et repose sur l'antique organisation des guildes ou corps de métiers. Appuyée sur ses cent vingt chartes, dont la première remonte au temps d'Édouard le Confesseur, elle a vaillamment résisté à toutes les attaques. Son corps électoral se compose de 76 *livery Companies* ou corps de métiers qui comptent 7,000 membres, de 20,000 *freemen*, occupant un loyer annuel de 250 francs au moins. Dans chaque *ward* ou quartier, les *freemen* élisent un certain nombre de *councilmen* nommés pour un an, et un alderman ou adjoint nommé à vie. Le *Common council*, qui comprend 206 conseillers et 26 aldermen, présidés par le

lord-maire et partagés en 25 comités, exerce des pouvoirs administratifs, exécutifs et même législatifs. La cité a sa police à part, ses cours de justice et ses finances; elle ne relève du bureau métropolitain que pour les travaux publics; hors de là son indépendance reste entière. Son budget de 1881 s'élevait à 190,000 livres.

Chaque année, le 29 septembre, les soixante-seize corps de métiers réunis au Guildhall présentent à la cour des aldermen deux noms, parmi lesquels ceux-ci choisissent le lord-maire pour l'année suivante; en fait, les *liverymen* proposent toujours les aldermen les plus anciens. D'abord appelé portgrave, puis justicier ou chamberland, ce magistrat de la cité prit en 1190 le titre de maire; il est le premier citoyen d'Angleterre dans les limites de sa circonscription, où il a le pas sur tout le monde, le souverain excepté: seul avec celui-ci, il conserve le privilège de faire porter devant lui une masse par des sergens; jadis, au moment de la mort du roi, on le considérait comme le premier personnage du royaume, *King's locum tenens*.

Il est juge de paix, clerc des marchés, jaugeur des vins, mesureur des charbons de terre, des grains, du sel et des fruits, conservateur de la Tamise, amiral du port de Londres, président de la réunion des aldermen; il remplit, aux cérémonies du couronnement, les fonctions de sommelier en chef, a le droit de recevoir, chaque année, six chevreuils et six daims des parcs royaux, offre des fêtes splendides aux rois, aux empereurs ou à leurs ambassadeurs.

Sa maison se compose de quatre esquires : le porte-épée, le crieur communal et le sergent d'armes, le bailli maritime et le sergent-écuyer tranchant; il y a, en outre, le chapelain, les trois sergens de la chambre, le maître de la barque, les sept trompettes, etc. A l'origine, il n'avait pas de traitement fixe, mais seulement un certain nombre de droits lucratifs; aujourd'hui, ses appointemens s'élèvent à 250,000 ou 300,000 francs, mais ses dépenses les excèdent de 100,000 francs au moins.

Les aldermen sont juges de paix, contrôleurs de la cité; réunis en cour, ils examinent les élections de la cité, les questions qui concernent les franchises de citoyen, les guildes, les dépenses communales, les prisons, la police. Quant au *Common council*, formé par la réunion du lord-maire, des aldermen et des *councilmen*, il est le véritable conseil municipal de la cité, dispose de tous ses biens, nomme aux emplois, modifie même sa constitution intérieure sans l'intervention du gouvernement : c'est une simple ordonnance du conseil qui a substitué la nomination à vie des aldermen à leur élection périodique.

Macaulay ne songeait-il pas à cette organisation bizarre lorsqu'il écrivait : « Il n'y a jamais eu un moment dans la constitution an-

glaise où l'élément ancien ne l'ait emporté sur l'élément nouveau ? »

En 1880, le revenu et les dépenses de la cité atteignaient le chiffre de 60 millions de francs, sa dette celui de 132 millions, pour lesquels elle paie 3 1/2 et 4 pour 100 d'intérêt. En dehors des taxes directes qu'elle perçoit et des revenus de ses propriétés, diverses chartes lui ont concédé des droits de marché, de port, de jaugeage, des droits sur les grains, les charbons, les ventes de bestiaux...

C'est à son organisation corporative, à ses guildes, que la cité doit de n'avoir pas succombé aux efforts d'ennemis plus bruyans et opiniâtres que nombreux. Modeste fut l'origine de ces guildes, éclatante leur destinée. Veut-on assister à la naissance de la corporation des épiciers ou poivriers? Un jour de l'année 1384, vingt-deux poivriers de Soper's Lane Cheapside, dînant ensemble, décident de fonder une guilde et désignent deux d'entre eux comme premier gouverneur et premier *warden*. Un prêtre est engagé afin de chanter et prier « pour la confrérie et tous les chrétiens; » ils conviennent encore de verser chacun une contribution d'un penny par semaine (aujourd'hui on paie parfois plus de 100 livres par an). Et c'est ainsi, observe M. Dehaye, tout en priant et festoyant, qu'entra dans le monde la corporation des épiciers. Encouragés par les rois, les corps de métiers supplantèrent peu à peu la bourgeoisie et s'arrogèrent le gouvernement des villes; à Londres, ils se distinguent de bonne heure par de magnifiques costumes, escortent leur maire dans de somptueux cortèges, lorsqu'ils vont le présenter au souverain, à Westminster. Au sacre d'Édouard Ier, les confréries paraissent à cheval, vêtues de rouge et de blanc, avec les emblèmes de leur métier ou mystère; bientôt elles prennent le titre officiel de *livery Companies* ou compagnies à livrées. La livrée devient un véritable honneur, et prend une si grande place qu'on priait quelquefois le roi de la composer lui-même.

Autrefois, personne ne pouvait entrer dans une guilde s'il n'exerçait une profession mécanique ou commerciale; mais la faculté d'acheter ce droit finit par dénaturer l'institution. S'avisant qu'il y avait là une source d'influence et de solides avantages, des étrangers qui n'appartenaient à aucun métier se firent admettre ou affilièrent leurs fils comme apprentis, et parvinrent à dominer les véritables artisans. Aujourd'hui, les chefs des guildes administrent presque sans contrôle les affaires et les propriétés, parfois très considérables, de l'association. A entendre leurs détracteurs, ils se maintiennent par la brigue, par la corruption, et estimant, avec les Espagnols, que le ventre est un grand politique, font des fêtes, des banquets de Mansion-House et du Guildhall un instrument de

règne. Les dîners ont assisté la naissance des corps de métiers et égayé leur berceau ; ils président à leur gloire, assurent leurs destinées. La *livery* a ses dîners de fondation deux ou trois fois l'an ; ses officiers festoient chaque semaine en venant retirer leurs jetons de présence, et répliquent sans doute aux censeurs moroses que les abus les plus crians sont ceux dont on ne profite pas. Ils se ménagent d'ailleurs de solides appuis qu'ils ne perdent pas une occasion de renforcer. M. Gladstone fait partie de la compagnie des tanneurs, sir Northcote appartient à celle des tailleurs, lord Granville est affilié aux poissonniers, où il succède à Grey, Russell, Palmerston, Cobden. Le 13 octobre 1881, dans un banquet au Guildhall, M. Gladstone prenait cet engagement : « Jamais le parlement ne sanctionnera rien qui puisse dégrader votre grande corporation, affaiblir son action ; loin de là, une nouvelle dignité, une nouvelle énergie, un accroissement de la confiance publique, un rappel de l'œuvre utile et des services rendus au pays, seront l'inévitable conséquence des mesures que le parlement adoptera pour organiser les institutions municipales de Londres... Plus les années s'accumulent sur moi, avait-il dit auparavant, plus j'attache d'importance aux institutions locales. C'est par elles que nous acquérons l'intelligence, le jugement, l'expérience politiques, que nous nous rendons aptes à la liberté ; sans elles, nous n'aurions pu conserver nos institutions centrales. »

Toutefois, les assaillans ne se découragent point ; vingt fois déjà ils sont revenus à la charge et contre la métropole et contre la cité, contre ce dédale de lois et d'autorités qui nécessite l'intervention continuelle de l'état, ces taxes énormes levées sans proportion, ces valeurs immobilisées dans quelques mains. Leur verve fulmine surtout au sujet du gouvernement de la cité, *l'abus géant*, comme l'appelait lord Brougham, du lord-maire, dont la popularité a pour base l'appétit des gouvernans, dont « la gestion est une indigestion, » ces aldermen *nourris de soupe à la tortue* (*turtle fed aldermen*), successeurs en ligne directe de Falstaff, qui ont leurs mystères, leurs archives secrètes interdites au profane. Des processions, des costumes, des recorders, des massiers, peut-on imaginer quelque chose de plus grotesque? Et ces corporations, gouvernées par une oligarchie, quel anachronisme, quelle décadence ! Passez en revue les aldermen, les conseillers municipaux, vous trouverez parmi eux des petits commerçans, horlogers, courtiers, droguistes, boulangers, bouchers, chapeliers, pas un représentant de la grande industrie, pas un juge, pas un clergyman, pas un riche propriétaire, pas un officier de l'armée. Les hommes en vue, l'élite des citoyens dédaignent ces fonctions ; c'est comme un divorce par antipathie entre le grand négoce et la corporation. Le mal d'ailleurs

dépasse l'enceinte de la métropole et s'étend sur tout le royaume ; cette fraternité du sol et des intérêts communs qui y naissent, âme de la liberté municipale, s'éteint un peu partout. « Un Anglais a toujours l'air d'aller chercher un accoucheur, » disait Hamilton ; son activité, son empressement pour les affaires du gouvernement local diminuent d'année en année, les citoyens abdiquent volontiers entre les mains d'employés salariés ; ils *paient leur homme,* suivant leur expression, et sont satisfaits.

Les partisans du *statu quo* ou des réformes tempérées ne restent pas à court d'argumens. Il ne leur déplaît pas que tous les siècles, tous les systèmes aient contribué par quelques traits à présenter une image « qui ressemble assez à ces points de vue où une tranchée de chemin de fer découvre aux yeux des formations de tous les âges. » Nous reconnaissons, observent-ils, qu'il reste beaucoup à faire, mais vous avouez vous-mêmes qu'on a énormément marché depuis trente ans, que Londres n'est ni plus mal ni plus chèrement administré que d'autres capitales, que les grands bureaux fonctionnent avec une supériorité reconnue. Est-ce que nous ne défendons pas les vieilles libertés locales? Est-ce que ces centres d'activité si divers ne constituent pas la vraie sauvegarde du *self-government,* et ne rendent-ils pas impossibles ces soulèvemens, ces crises violentes que favorise ailleurs la centralisation excessive du gouvernement communal? Que deviendrait le parlement d'Angleterre en face d'un parlement municipal représentant 4 millions 1/2 d'habitans agglomérés? L'histoire de la commune de Paris dépose contre une conception si funeste. D'ailleurs, Londres est une expression géographique, nullement une chose vivante, et l'âme municipale fait défaut à ses habitans. Quant à la corporation de la cité, n'élit-elle pas tous les ans les membres de son conseil, tandis que les membres de la chambre des communes ne se représentent devant leurs électeurs que tous les sept ans? N'a-t-elle pas été le berceau des libertés naissantes? Depuis 1784, elle publie régulièrement un compte détaillé très clair de ses recettes et dépenses ; elle a réduit sa dette, pendant que la chambre des communes portait la sienne de 45 à 85 millions de livres ; exécuté une quantité de travaux de premier ordre, préparé la plupart des réformes, supprimé bien avant le parlement la vénalité des offices, donné libre accès aux juifs, aux catholiques, aux non-conformistes, rendu publiques les séances des aldermen, du *Common council,* lutté pour la liberté anglaise contre les empiètemens des rois. La juger d'après la perruque du lord-maire, d'après sa robe de velours et ses sergens, c'est être dupes des apparences ou manquer de bonne foi. Si vous condamnez cette antique défroque, jetez en même temps au feu la robe du magistrat et du professeur, les épaulettes de l'offi-

cier, les décorations, les drapeaux de l'armée, tout ce qui est symbole, monnaie idéale.

La loi de 1888 introduit un grand changement : elle supprime le *Metropolitan Board of Works*, lui substitue un conseil-général élu directement par les *ratepayers*, doté d'attributions considérables. Chaque bourg parlementaire devient une division électorale et fournira dorénavant au *County council* deux fois plus de membres qu'il n'envoie de députés au parlement. Cinquante-neuf députés, donc cent dix-huit conseillers, plus dix-neuf aldermen. La cité de Londres aura quatre représentans à cette assemblée : elle perd ses privilèges judiciaires (*the quarter sessions and justices*), mais son gouvernement particulier n'est point annihilé, et, en dépit des prophéties menaçantes de certains journaux, il semble que le pouvoir « de Gog et Magog » de la populace ne prenne guère d'extension. La police métropolitaine et la police de la cité de Londres restent en dehors de la sphère d'action du conseil général, dont les premières élections auront lieu le 1er janvier 1889.

C'est un pas en avant, un progrès, selon les uns ; un saut dans les ténèbres, opinent les pessimistes : à tout prendre, et malgré cette suppression un peu brutale du bureau métropolitain, il y a là réforme, non révolution, et le législateur demeure fidèle à sa méthode de greffer de jeunes sujets sur de vieux arbres. Dans l'intérêt de l'humanité, de la grandeur morale de l'Angleterre, souhaitons que celle-ci continue à se défier du radicalisme centralisateur qui croit avoir découvert la pierre philosophale législative, et oublie que les systèmes les plus simples se rapprochent le plus de l'absolutisme, systèmes qui inspiraient à Proudhon cette apostrophe originale : « Avec votre unité matérialiste, un singe suffirait pour commander. » Ce qui a fait sa force pendant des siècles, c'est son patriotisme étroit, exclusif, plein d'une âpreté égoïste et barbare, mais énergique et jaloux ; c'est son dédain des théories cosmopolites et pseudo-humanitaires, cette croyance indélébile à son excellence morale, l'ignorance de l'envie, le culte de ses héros ; c'est l'individualisme, *le principe volontaire*, c'est encore son attachement aux traditions, aux vieux usages, le respect de la légalité, le respect du passé ; c'est « qu'elle a considéré la politique comme une hygiène qui se pratique, tandis que nous la considérons comme une géométrie qui s'applique. » Cependant un souffle de radicalisme l'envahit et l'agite ; les vieilles institutions chancellent sur leurs bases ; « pour la première fois, me disait M. R.., après un voyage à Londres, j'ai cru à la possibilité d'une révolution en Angleterre. » Nos voisins ont pu se convaincre que, si les révolutions sont le seul luxe des Français, c'est là un luxe ruineux qui menace d'emporter le superflu et le nécessaire, le revenu et le capital héré-

ditaires des peuples comme des individus. Qu'ils conservent donc leurs reliques politiques, leurs antiques libertés municipales, fussent-elles escortées de quelques abus, faciles à corriger d'ailleurs, et qu'ils aient présent à la pensée le précepte d'un moraliste désabusé : « L'homme mécontent du bien vise le mieux, tombe dans le médiocre et s'y tient, crainte du pire. »

III.

L'unité et l'indépendance d'une grande ville sont presque toujours en raison inverse de son développement matériel ; mais Berlin, qui contenait 150,000 habitans en 1801, 550,000 en 1861, 1,225,000 en 1885, Berlin, malgré cette crue colossale, a évité l'écueil. Sa municipalité conserve à la fois plus d'autonomie que celle de Paris, plus d'unité que celle de Londres. A part la police, qui appartient au gouvernement, avec le droit d'autoriser la création d'impôts, l'émission d'emprunts, la vente des propriétés, elle demeure maîtresse des services de la ville, désigne ou agrée tous les agens municipaux : elle ne remplit même pas, comme à Vienne ou à Paris, des fonctions de gouvernement pour le compte de l'état, perception des impôts, recrutement militaire. Tout, dans cette organisation, diffère de la nôtre : le fond et la forme, la composition des autorités, leurs attributions, leurs tendances, le droit électoral.

En Allemagne (1), chacun, sauf les indigens, paie l'impôt direct. Au mois de juillet, le *Magistrat* forme une liste des citoyens résidant à Berlin depuis une année au moins, avec indication des impôts qu'ils paient à la ville et à l'état ; puis il divise le total en trois parties égales, qui forment trois classes, dont chacune nommera le même nombre de représentans à l'assemblée communale. En 1878, on en comptait 3,378 dans la première catégorie, 15,653 dans la seconde, 135,951 dans la troisième ; ainsi 3,378 électeurs riches possédaient une représentation égale à celle de 15,653 électeurs aisés et à celle de 135,958 électeurs non indigens. Berlin se répartissant pour l'élection en quarante-deux quartiers, chaque classe élit un conseiller dans chaque quartier. L'assemblée se compose donc de 126 membres nommés pour six ans, renouvelables par tiers tous les deux ans, pris, la moitié au moins, parmi les propriétaires. Les séances sont publiques, le mandat gratuit ; l'assemblée élit son

(1) Voir les excellens rapports de M. Daniel Mayer sur *les Institutions municipales de Berlin et de Vienne*, imprimerie Chaix, 1886-1887 ; Demombynes, *Constitutions européennes*, 2 volumes ; *Bulletin de la Société de législation comparée*. Berlin a une superficie de 6,310 hectares, tandis que Paris, avec une population double, n'en a que 7,802, mais il y a quatre fois plus de maisons à Paris qu'à Berlin.

président, fixe la date, la durée de ses sessions, exerce un contrôle illimité sur les actes de l'administration.

Le *Magistrat* exerce le pouvoir exécutif : ce n'est pas une personne, c'est un collège, une seconde assemblée composée de trente-quatre membres, le premier et le second bourgmestre, quinze échevins recevant un traitement de 7,000 à 15,000 francs, dix-sept échevins non payés. Le premier bourgmestre préside le magistrat, s'occupe de l'administration générale, doit, sauf urgence, s'entendre avec ses collègues avant de prendre des mesures d'exécution. Il touche 30,000 marks (37,500 fr.), parfois aussi une allocation personnelle. Le premier bourgmestre, M. de Forkenbeck, exerce depuis 1878 ; on n'a pu, faute de place disponible, lui réserver un logement dans le nouvel hôtel de ville.

L'assemblée municipale fixe les traitemens, nomme en dehors d'elle-même tous les membres du magistrat, sous réserve de la confirmation royale ; les titulaires payés, véritables fonctionnaires, sont élus pour douze ans, les autres pour six ; à l'expiration de leurs fonctions, les premiers ont droit à une pension de retraite. Comme les responsabilités collectives s'éparpillent et s'évanouissent, on remédie à cet inconvénient en attribuant aux principaux membres du magistrat des départemens spéciaux : finances, enseignement, assistance publique, voirie, architecture.

Lorsqu'une délibération de l'assemblée paraît illégale, contraire au bien de l'état ou à l'intérêt de la commune, le magistrat a le droit et le devoir d'en empêcher l'exécution (1) ; d'ordinaire, pour arriver à une entente, on constitue une commission mixte des deux assemblées ; si le conflit persiste, le gouvernement tranche le débat. Cette disposition fort importante assure au magistrat une réelle stabilité : à Munich, où existe un régime analogue, le conseil municipal a pu, après avoir été libéral, devenir ultramontain, sans que le magistrat, nommé par l'ancienne majorité, se retirât devant la nouvelle.

C'est un principe inscrit dans la loi, consacré par les mœurs, que la commune peut répartir les services administratifs entre les citoyens, services gratuits et obligatoires, imposés pour trois ans, qui, empêchant la stagnation et la routine, assurent à tous les degrés un minutieux contrôle. Ainsi la ville se trouve divisée en deux cents districts pour l'expédition des affaires locales ; dans chacun d'eux, un président avec un adjoint représente et seconde l'administration municipale. Ainsi un nombre considérable de comités, composés de membres du magistrat, de membres de l'as-

(1) Cette organisation existe dans toute la Prusse, et, avec certaines variantes dans le reste de l'Allemagne.

semblée et de simples particuliers, hommes ou femmes, exercent, pour chaque département, sous l'autorité du magistrat, un pouvoir de contrôle, de direction et d'exécution. On peut avancer que tous les bourgeois de la ville remplissent des devoirs envers la ville. A la tête de l'assistance se trouve la députation des pauvres (*Armen Direction*), formée de dix membres du magistrat, dix-sept conseillers municipaux, dix particuliers et quatre assesseurs. Le nombre des commissions locales, chargées de distribuer les secours à domicile, augmente chaque année en même temps que la population : il y en avait cent quatre-vingt-treize en 1884, qui n'occupaient pas moins de dix-neuf cents personnes. La loi ordonne que chaque indigent doit recevoir du syndicat auquel il appartient un abri, les ressources indispensables à l'entretien et à la vie, les soins nécessaires en cas de maladie, une sépulture convenable après la mort ; M. Eberti, membre du magistrat, disait à M. Daniel Mayer : « Il est impossible qu'un homme meure de faim à Berlin. » L'assistance publique figure au budget de 1885-1886 pour une somme de 10,500,000 fr. Une forme originale de secours est la culture des pommes de terre par les pauvres dans des champs que la ville met à leur disposition ; 100 hectares divisés par parcelles sont livrés, avec l'engrais nécessaire et la semence, moyennant une redevance annuelle de 10 fr. 50 par lots de 4 ares ; à titre d'exemple, les surveillans exploitent eux-mêmes un certain nombre de parcelles. Malgré la redevance, la ville éprouve un déficit de 25,000 francs. Ainsi, à tous les rangs de la hiérarchie administrative, l'Allemand se préoccupe de la politique du pauvre homme ; il ne s'imagine pas que la question sociale puisse se résoudre en un quart d'heure, ni qu'elle soit seulement une question de cabaret. Dans les services publics, l'exploitation en régie l'emporte sur la concession à des particuliers ; mais ce système n'a pas eu les effets qu'on pouvait redouter, parce que l'organisation des comités permet un contrôle rigoureux, et que le régime des tarifs est conçu de manière à faire peser les charges sur ceux qui en profitent le plus.

La municipalité dirige l'enseignement primaire gratuit et obligatoire, nomme les professeurs, les commissions locales, au nombre de quatre-vingt-huit, chargées avant tout de veiller à ce que les enfans de leur quartier fréquentent régulièrement l'école. Le clergé, avant le Culturkampf, exerçait dans la députation des écoles une influence prépondérante qui lui a échappé. Une école professionnelle, fondée en 1880, a fort bien réussi et compte plus de mille élèves. La dépense prévue au budget de 1885-1886 pour l'enseignement primaire est de 8,400,000 francs ; en prenant une moyenne de cent quarante mille élèves, on obtient une dépense totale de 60 francs par élève. Quant aux établissemens municipaux d'enseignement

secondaire pour les garçons, ils comprennent dix-sept gymnases, deux *realgymnases*, sept *realschule* supérieures, en tout treize mille quarante élèves : ce qui représente les deux tiers de la clientèle totale de l'enseignement secondaire des garçons à Berlin, l'autre tiers se partageant entre les établissemens royaux et privés. On sait qu'il n'y a pas d'internat en Allemagne : d'où une diminution sensible des dépenses d'établissement des collèges.

La coutume prussienne confère au magistrat le patronat des églises évangéliques, c'est-à-dire le droit de gérer leurs biens, de pourvoir aux places vacantes, avec le devoir de subvenir à leurs besoins. A la suite de certaines difficultés, une loi de 1876 permit aux églises de Berlin, réunies en synode, de se créer des ressources personnelles au moyen de taxes prélevées sur leurs fidèles; elles en ont profité pour instituer un impôt additionnel à l'impôt sur le revenu, qui, en 1884, a rapporté plus de 350,000 francs. Cependant la municipalité n'a pas renoncé à leur fournir des subsides, afin sans doute de conserver un patronat auquel elle ne pourrait plus prétendre si elle en répudiait les charges.

Dans l'ordre judiciaire, la constitution de 1879 a établi une sorte de juridiction arbitrale analogue à celle des juges de paix en France; il n'existe pas moins de cent quatre-vingt-dix tribunaux de ce genre à Berlin, et, bien qu'en principe l'institution dépende du gouvernement, en fait le magistrat détermine les circonscriptions arbitrales, tandis que l'assemblée municipale désigne les titulaires qui reçoivent ensuite la confirmation royale. Remarquons aussi que, jusqu'à présent, c'est la municipalité qui représente les intérêts commerciaux et industriels de la cité, en attendant une résurrection du système corporatif, que favorise le pouvoir depuis 18 9; elle qui préside à la mise en vigueur du nouveau régime établi en Allemagne pour les caisses de secours mutuels, qui dirige les caisses d'épargne, elle enfin qui a eu la plus large part d'initiative dans la création de l'institut de crédit foncier, association de propriétaires formée en vue de substituer, dans les emprunts hypothécaires, le crédit collectif au crédit individuel. Fondé en 1868, l'institut comprenait, en 1884, onze cent cinquante-trois immeubles, sur lesquels on a emprunté 75 millions de francs.

A Berlin, la police locale, aussi bien que la police générale, appartient à l'état, en vertu d'une loi de 1850 qui autorise cette mainmise dans toutes les villes importantes. Le gouvernement rétribue le personnel, la municipalité paie les autres frais, sans aucun droit de discussion ni de contrôle. Toutefois, les alignemens, la police de la voie publique, celle du drainage des maisons dans les rues pourvues d'égouts, ont été abandonnés à la commune depuis treize ans; enfin, dans les autres branches que l'état a conservées, et

qui ne touchent pas à la sûreté publique, les constructions et la salubrité par exemple, la ville, en vertu d'une loi de 1879, est consultée sur les règlemens nouveaux.

Malgré les embellissemens réalisés depuis vingt ans, malgré son chemin de fer métropolitain, Berlin demeure bien inférieur à Paris au point de vue de l'hygiène, du logement des classes peu aisées. Quand on songe qu'en 1880 il y avait 25,000 logemens dans les caves, dont la plupart submersibles en hiver, 3,230 logemens dépourvus de tout moyen de chauffage, on regrette que la municipalité n'ait pas directement agi pour corriger un mal dont elle ne méconnaît point la gravité. C'est une ville neuve, mal servie par une nature marâtre, laborieuse et monotone, bien outillée pour l'industrie moderne ; elle n'est pas, elle ne sera jamais une capitale du monde artistique et élégant ; ce n'est pas un centre, c'est une tête ou plutôt un casque, la capitale de cette Prusse que le poète appelle « Tartufe entre les états. » Il faut aussi le reconnaître, elle dispose d'un budget bien modeste (34 millions à peine) en comparaison du budget parisien, qui, en 1889, paraît devoir dépasser le chiffre de 320 millions. Ce budget se divise en deux catégories : les services généraux, tels que police, voirie, instruction, assistance publique ; les services industriels, marchés aux bestiaux, abattoirs, eau, gaz, égouts. La source qui l'alimente, c'est l'impôt direct. Berlin n'a d'octroi ni au profit de l'état ni au profit de la ville ; aussi la vie y est-elle, ou plutôt semble-t-elle très bon marché, car, les salaires étant peu élevés, les ouvriers vivent moins bien qu'à Paris, où la cherté des alimens correspond à une augmentation sensible de la paie. La commune impose les loyers que l'état n'impose point, et, comme celui-ci, perçoit une taxe sur le revenu, taxe supplémentaire destinée à équilibrer le budget, figurant à celui de 1885-1886 pour 14,680,000 ; elle atteint environ 3 pour 100 sur les revenus supérieurs à 3,750 francs, et s'abaisse progressivement jusqu'à 3 fr. 75. Tandis que l'impôt foncier est réel, à la charge du propriétaire, l'impôt des loyers est personnel et pèse sur le locataire. Les divers impôts municipaux ont produit, en 1886, un total de 33,940,000 francs, c'est-à-dire 27 francs en moyenne par habitant. On sait que l'impôt des loyers amena une brouille entre la ville et le prince de Bismarck, qui, dans un discours prononcé le 4 mars 1881, se plaignit d'être taxé pour la somme de 23,000 marcs et menaça de transporter ailleurs les pouvoirs publics. Cette boutade n'eut d'autre suite qu'une loi qui exempta de l'impôt les fonctionnaires de l'état.

On raconte que, vers l'année 1840, un médecin de Gœttingue ordonna le séjour de Vienne à un savant qui avait usé ses forces physiques et intellectuelles dans les transcendantales recherches

de la philosophie allemande. Le passeport délivré par le bourgmestre de Gœttingue était ainsi conçu : « M. X.., docteur en philosophie, professeur à l'Université, condamné par *les médecins à ne plus penser*. Le chef de la police viennoise, alors toute-puissante et très ombrageuse, n'en demanda pas davantage, on dispensa le professeur de toutes les formalités, et l'on ne s'inquiéta plus de lui.— Cependant la révolution de 1848 eut son contre-coup en Autriche; l'émeute se promena triomphante dans les rues de Vienne, l'armée impériale l'assiégea et entra par la brèche; mais l'empereur usa sagement de la victoire, il octroya une constitution, et, passant subitement de l'asservissement au régime libéral, la capitale ne tarda pas à briser la ceinture de remparts qui l'emprisonnaient. De 224,000 habitans qu'elle renfermait en 1800, elle arrive, en 1884, au chiffre de 744,000, et, maintenant comme autrefois, passe à juste titre pour une des plus belles capitales de l'Europe. « A moins de passer la vie à Paris, il la faudrait passer à Vienne, » écrivait Patin au XVIIe siècle. Nombreux sont les traits communs entre Berlin et Vienne, nombreuses les divergences. Ici aussi la tutelle de l'état s'exerce sur les impôts et les emprunts municipaux, ici l'état conserve dans sa main toute la police armée, et la sûreté des personnes, des propriétés, est un service gouvernemental où la ville n'intervient que pour payer sa part de dépenses (1,284,000 francs en 1886); mais, tandis qu'à Berlin l'hygiène publique, la police des incendies et des constructions relèvent de la préfecture de police, ces services appartiennent à la municipalité viennoise. Quant à l'assistance publique, l'état administre encore les hôpitaux, et les autres branches du service incombent à la ville, dont elles grèvent le budget de 6 millions par an; la municipalité a, dans les divers quartiers, des commissions de district, nommées par les assemblées de district, sous l'autorité du conseil, qui renferment plus de 650 personnes. Comme à Berlin, l'enseignement primaire est municipal, obligatoire, gratuit; la nomination et l'avancement des professeurs, la gestion de la caisse des retraites, reviennent à la commune, la surveillance à un conseil de district, composé du bourgmestre, d'un certain nombre de conseillers municipaux, de professeurs, de trois représentans des cultes évangélique, catholique, israélite : en tout 28 membres. Environ 75,000 enfans fréquentent les écoles primaires de Vienne, qui n'en avaient que 35,613 en 1869. Point de palais scolaires : des constructions simples et économiques, conformes aux nécessités de l'enseignement. M. Mayer constate toutefois que la réunion d'un trop grand nombre de classes dans la même école est un inconvénient sérieux à Vienne et à Berlin : il n'est pas rare qu'un groupe scolaire comprenne vingt-six classes, treize de garçons,

treize de filles, constituant une agglomération de 1,300 enfans. Vienne supporte une dépense annuelle de 6 millions pour l'enseignement primaire, et, si l'on déduit les frais de premier établissement ainsi que le loyer des immeubles, on obtient une dépense d'à peu près 60 francs par élève, comme à Berlin. Une partie de l'enseignement secondaire relève de la commune : en 1884, les collèges municipaux contenaient 2,068 élèves, avec une dépense de 650,000 francs et 110,000 francs seulement de recettes.

Un certain nombre d'églises demeurent inféodées au patronat municipal, la ville ayant le droit de présentation pour les cures et la charge d'entretien des édifices. Celle-ci fait encore pour le compte de l'état, et sans rétribution, la perception des impôts directs, le recrutement militaire, le service des prisons, l'état civil. Enfin, le magistrat est, en premier ressort, l'agent d'exécution des lois qui régissent le commerce et l'industrie; il surveille la constitution des sociétés de patrons, des syndicats ouvriers et cherche à favoriser la résurrection du système corporatif, vers lequel le gouvernement s'efforce de diriger le monde des travailleurs.

Pour faire face à ses charges, la municipalité dispose d'un budget ordinaire d'environ 26 millions, et sa dette absorbe déjà 8,500,000 francs. Ce budget s'alimente surtout par des impôts de consommation, des centimes additionnels aux impôts de l'état, des centimes spéciaux sur les loyers; la ville prend un sixième des produits de l'octroi, qui rapportent en bloc près de 17 millions, un huitième de l'impôt sur le revenu, qui existe en Autriche depuis 1849. En fait, les impôts directs de l'état et de la commune pèsent lourdement sur la population, car ils absorbent 48 pour 100 du revenu des maisons.

Le système électoral repose sur le principe de la représentation des intérêts et des trois classes. Les électeurs se partagent en trois catégories, dont chacune nomme 40 conseillers municipaux : la première se composant des citoyens qui paient 1,000 francs d'impôt foncier ou 200 francs d'impôt sur le revenu; la seconde comprenant les propriétaires fonciers qui paient 20 francs au moins; la troisième, les citoyens qui versent 20 à 200 francs d'impôt sur le revenu. En tout, 30,000 électeurs; Berlin en compte près de 155,000. Le système des trois classes prévaut aussi pour le Reichsrath et le Landtag; toutefois, dans les élections du Landtag, le cens vient d'être abaissé au chiffre de 10 francs d'impôts directs. Insensiblement on s'achemine vers la démocratie, qui, partie de la France, est en train de faire son tour du monde; mais la grande majorité repousse encore le suffrage universel, ne voyant en lui que la multiplication des imbéciles par les fripons, prête à répéter les paroles de cet orateur anglais : « Nous faisons un saut dans

l'ombre. Comme le prince du conte persan, nous retomberons peut-être sur un lit de roses, mais nous pourrions bien rouler sur un tas de cailloux. »

Les conseillers municipaux, au nombre de 120, sont élus pour trois ans, renouvelables par tiers, exercent gratuitement leur mandat. Les séances sont publiques; l'assemblée arrête elle-même son règlement, fixe le nombre et la date de ses séances, s'immisce dans les moindres détails de l'administration, désigne tous les agens rétribués, les révoque, choisit parmi ses membres, et sous réserve de l'approbation impériale, le bourgmestre; celui-ci touche 34,000 francs. Elle soulève contre l'état une foule de conflits, « et l'on s'y sent parfois plus près de Paris que de Berlin. »

Le magistrat est un comité de vingt-cinq fonctionnaires, nommés à vie, payés de 6,000 à 12,000 francs, choisis dans l'ordre des légistes; il dirige les services de la ville, à l'exception de la comptabilité. De plus, les électeurs, divisés encore par tiers, désignent dans chacun des dix districts un comité de dix-huit membres, administration locale chargée d'exécuter les ordres du bourgmestre et du magistrat, de défendre les intérêts de son quartier.

Le magistrat viennois n'est qu'un comité de fonctionnaires légistes; le bourgmestre appartient au conseil municipal, passe son temps à présider les séances, où son influence s'émousse à la longue; le magistrat berlinois est un collège échevinal, « un corps homogène où se fondent les talens juridiques, administratifs et scientifiques, et qui, fort de ses traditions, de la confiance de l'assemblée, de ses communications permanentes avec l'opinion publique, imprime aux affaires de la ville une direction plus sûre, plus méthodique; » le bourgmestre berlinois est indépendant du conseil municipal et conserve mieux son prestige. Cependant l'agrandissement de Vienne, la régularisation du Danube, l'adduction d'une eau excellente qui a fait tomber aussitôt le niveau de la mortalité, un nouveau cimetière, un marché central des bestiaux, les magasins généraux, des écoles nouvelles, tant d'autres bienfaits réalisés en peu d'années, témoignent en faveur d'une *municipalité librement élue* (ainsi s'intitule-t-elle dans ses documens), qui va peut-être un peu trop vite au bout de son autorité, mais dont l'activité, l'énergie et la persévérance laborieuse compensent largement les travers.

IV.

En 1870, M. Augustin Cochin signalait, ici même, des traits communs à toutes les capitales : accroissement de la population, nouveaux travaux, nouvelles taxes, emprunts fréquens, dettes grossissantes, les affaires de ces villes géantes revêtant parfois le carac-

tère d'affaires d'état, leurs budgets reposant sur l'impôt direct lorsque le pouvoir central alimente ses ressources avec des taxes indirectes, s'équilibrant au contraire par les taxes de consommation quand la propriété est très chargée au profit de celui-ci. Genève ne fait pas exception à la règle; là, comme partout, le conseil municipal dépense beaucoup et embellit la ville. La politique pure coûte souvent fort cher et ne rapporte guère; la bonne administration a le bonheur de fonder pour longtemps, elle sait que le bruit ne fait pas de bien, que le bien ne fait pas de bruit, qu'à défaut d'une gloire tapageuse, mais passagère, des œuvres plus modestes, une église, un hospice, un parc, un canal, durent des siècles, traversent les révolutions et portent témoignage pour elle devant la postérité.

Rien de plus malaisé que de fixer les caractères de la constitution suisse : pareille aux divinités hindoues, cette constitution change si souvent d'esprit, de forme, qu'il devient presque impossible de la suivre dans ses métamorphoses; c'est encore pis lorsque l'on veut pénétrer dans le dédale des lois cantonales, et la législation communale participe de cette mobilité. Depuis 1847, plusieurs lois ont modifié l'organisation municipale de Genève; en ce moment, cette ville est administrée par un conseil municipal de quarante et un membres, élus pour quatre ans, investi d'une autonomie assez large, et par un conseil administratif de cinq membres, tous deux élus pour quatre ans. Ce dernier, pouvoir collectif, remplace le maire et les adjoints des autres communes et reçoit un traitement; on a considéré que, Genève comprenant à elle seule la moitié de la population du canton, un maire central serait capable de tenir en échec le gouvernement. Quand la ville est à peu près tout dans l'état, il ne faut pas que l'autorité de la ville puisse diminuer l'autorité de l'état.

Le conseil administratif fait fonction de pouvoir exécutif, prépare le budget, nomme, surveille, révoque les agens municipaux, accepte les dons de biens meubles jusqu'à concurrence de 2,500 francs, s'occupe de la voirie, de l'état civil, propose au conseil d'état les règlemens qu'il juge utiles; il n'a point la direction de la police. Est électeur communal : 1° tout citoyen genevois jouissant de ses droits politiques, né dans la commune, s'il y est propriétaire ou domicilié depuis plus d'un an; 2° tout citoyen suisse d'un autre canton, après trois mois d'établissement ou de séjour. Quant à la

(1) Demombynes, *Constitutions européennes;* Henri Maréchal, *Études sur la commune belge;* Giron, *le Droit public de la Belgique;* de Fooz, *le Droit administratif belge.* — Le régime municipal de la Hollande est presque identique à celui de la Belgique.

tutelle exercée sur le conseil communal, on peut la comparer à celle qui existe en France, sous cette réserve qu'en Suisse elle appartient à des corps électifs, tandis que chez nous elle a en général pour interprètes les agens du pouvoir central. Le conseil d'état peut, avec l'approbation du grand conseil, suspendre et dissoudre le conseil municipal, à condition de faire procéder à une élection nouvelle dans le délai d'un mois.

Les Allemands, disait le baron Nothomb, se piquent de ne rien emprunter aux autres, de tout inventer : on n'invente pas plus en politique qu'en amour. Il n'y a qu'une manière d'être libre, de même qu'il n'y aura jamais qu'une façon de faire les enfans. Non-seulement les Belges ne se piquent nullement de tout inventer, mais ils ont l'horreur des changemens brusques, estiment qu'un peuple toujours à la veille de bouleverser son gouvernement n'est pas un peuple, que son existence est plus précaire que celle des tribus du désert, qui, du moins, emportent quelques idées d'ordre héréditaire dans les plis de leurs tentes; aussi se défient-ils singulièrement des grands parleurs du radicalisme, qui prétendent remettre tout en question; tout en aimant la liberté moderne, ils ne craignent pas de l'amalgamer au *self-government* féodal. Vieux noms, vieilles choses, vieilles institutions transformées, adaptées aux besoins nouveaux, ils ont gardé tout ce qu'on pouvait garder, et les conseils provinciaux, et cette députation permanente qui procède directement de la députation des états avant 1789 et servit de modèle aux commissions départementales instituées en France par la loi de 1871.

Il y a, dans chacune des 2,541 communes belges, un bourgmestre, des échevins, un conseil; le bourgmestre, nommé par le roi, qui, avec l'avis conforme de la députation permanente, peut le choisir hors du conseil; les échevins, nommés par le conseil (une loi de décembre 1887 vient d'enlever leur nomination au roi) : deux dans les villes qui ont moins de 20,000 âmes, quatre dans les villes plus peuplées; Bruxelles et Anvers ont chacune cinq échevins. La constitution fixe à 20 florins (42 fr. 50) le minimum du cens électoral, mais elle ne l'établit que pour les élections législatives (1); en matière communale et provinciale, les conditions du droit électoral étant réglées par de simples lois, on a pu les élargir. Le nombre des électeurs appelés à élire les conseils communaux est donc beaucoup plus considérable, car on n'exige d'eux qu'un cens

(1) Les Belges n'ont pas le suffrage universel, mais tout est bien qui fonctionne bien; ils inclinent même à croire que le régime parlementaire, arrivé chez eux à la perfection, grâce à la sagesse des partis, grâce à l'influence pondératrice de la royauté, est incompatible avec ce système de vote que Gambetta conseillait à M. de Laveleye de ne pas adopter, « car, disait-il, il vous livrerait au clergé. »

de 10 francs, ou la qualité de *capacitaires*, que confèrent, soit un certificat d'études dans une école libre ou officielle, soit un examen d'instruction primaire, soit un emploi, une profession. Très largement ouvert aux petits fonctionnaires, aux petits bourgeois, aux décorés, aux médaillés, aux diplômés, la loi n'admet, dans la classe ouvrière, que les chefs d'atelier. Mais, dans les villes, grand nombre d'artisans sont parvenus, par l'examen, à conquérir le diplôme électoral; et, dans les associations ouvrières, on suit même des cours à cet effet. Ainsi, le corps électoral communal diffère, dans son chiffre, dans son essence, du corps électoral législatif : à Bruxelles, sur 13,000 électeurs communaux environ, 7,500 seulement ont le droit de prendre part aux élections du parlement.

Le budget de cette capitale s'élevait, pour l'année 1886, à 26,779,667 francs, fournis par les ressources ordinaires, extraordinaires et par le fonds d'emprunt. On sait que, chez nos voisins, les droits d'octroi, supprimés en 1791, rétablis en l'an VIII, ont été définitivement abolis en 1860. Pour compenser cette perte, le législateur accorde aux communes 40 pour 100 des droits sur la poste, 75 pour 100 des droits sur les cafés, 34 pour 100 des droits d'accise sur les vins, eaux-de-vie, bières, vinaigres et sucres provenant de l'étranger; c'est un peu comme si le guichet du receveur avait été reculé de cent pas et reporté de la barrière à la frontière. Cette mesure n'a satisfait personne : ni les habitans de la campagne, qu'elle oblige à participer aux dépenses des villes; ni les villes, dont les recettes demeurent fixées et ne peuvent plus suffire aux dépenses, tandis que l'octroi, plus élastique, permettait de parer aux besoins nouveaux. On a profité de l'ère de prospérité inaugurée en 1870 pour transformer les vieux quartiers, sur lesquels s'élève maintenant une ville nouvelle; mais, après la période des vaches grasses, la municipalité a connu celle des vaches maigres; elle a sagement cessé de démolir, de bâtir, mis tous ses soins à achever, à faire fructifier les travaux commencés. L'équilibre du budget est aujourd'hui rétabli, et elle va sans doute, après cette halte, prendre un nouvel élan, grâce aux millions dont l'unification de l'emprunt a rempli sa caisse. Cette grande opération a été exécutée en 1886, avec une habileté qui fait honneur au collège échevinal et au conseil; l'emprunt nouveau, au taux de 2 1/2 pour 100, remboursable à 110 francs et à primes, est conclu pour quatre-vingt-dix ans, au capital nominal de 280 millions de francs. Il ressort, amortissement compris, à 3.27 pour 100; en dehors de la conversion offerte aux porteurs, aux risques et périls des banquiers prêteurs, la ville reçoit le capital nécessaire au règlement des droits descréanciers, plus une somme

de 20 millions. Tandis que le service des anciens emprunts nécessitait une annuité de 9,425,000 francs, les intérêts et l'amortissement du nouvel emprunt n'exigent qu'une rente annuelle de 8,625,000 francs.

Bruxelles même ne représente dans Bruxelles qu'un noyau d'environ 175,000 habitans sur une population totale de près de 500,000. Cette capitale se compose, en effet, d'une agglomération de communes absolument indépendantes : il y a huit faubourgs, ayant chacun son bourgmestre, ses échevins, son conseil communal, sa police, sa garde civique, ses règlemens, ses impôts ; leur administration n'a rien de commun avec Bruxelles, n'intervient en rien dans son budget, et éclate souvent en conflits avec sa municipalité. Les efforts tentés en faveur de l'annexion ont échoué, les deux partis, cléricaux et libéraux, craignant d'ériger, en face du gouvernement, un état dans l'état.

La municipalité de Bruxelles a trente et un conseillers communaux élus pour six ans, renouvelés par moitié tous les trois ans ; depuis de longues années, le parti libéral est maître de l'hôtel de ville. A l'avant-dernière élection, la fraction avancée du parti y avait introduit deux représentans du parti ouvrier, avec lequel elle avait conclu un pacte électoral, bien que le programme ouvrier soit franchement socialiste. Mais, en octobre 1887, les libéraux modérés ont repris le dessus et remplacé les deux socialistes par un conseiller ouvrier, chef d'atelier d'un journal, qui s'est séparé des socialistes et des républicains, et que le « parti ouvrier » a, pour ce fait, solennellement exclu de ses rangs. Quant aux conseils communaux des huit faubourgs, ils ont, sauf un, une majorité libérale, et deux ou trois ouvriers ou bourgeois *ouvriérisans*.

La tutelle administrative (1) exercée par le roi, le gouverneur et la députation permanente, est, légalement, assez sévère ; mais l'esprit d'indépendance des communes reste très puissant, et, comme me l'écrivait un publiciste distingué, M. George Vautier, il a pour contreforts l'opinion publique, encore éprise de la tradition des communiers flamands, et les quatre libertés cardinales : liberté de la presse, liberté des cultes, liberté de l'enseignement, liberté d'association. On a vu de grandes et de petites communes tenir tête au gouvernement pour des vétilles, et il en a toujours coûté cher aux cabinets qui ont voulu briser ces résistances.

(1) Il n'y a pas en Belgique de police de gouvernement : la police, bien que les commissaires soient nommés par le roi et reçoivent des ordres des parquets, est entièrement aux mains de l'autorité communale. Quant à la garde civique, dont la composition ressemble à celle de l'ancienne garde nationale française, elle est aussi organisée par communes, et, sous les ordres des bourgmestres, forme une véritable armée communale.

V.

La commune italienne constitue, en général, une agglomération assez nombreuse, beaucoup plus peuplée que la commune rurale française. Elle a un conseil communal élu pour cinq ans (*consiglio communale*) et une municipalité (*giunta municipale*) élue par le conseil. La junte exerce le pouvoir exécutif de concert avec le maire (*sindaco*), nommé par le roi, mais toujours pris dans le conseil; le cens électoral est de 5, 10, 15, 20 ou 25 francs, selon l'importance de la commune (1). Un projet de réforme l'abaisse partout à 5 francs et propose de faire voter les femmes veuves ou séparées de corps par bulletins envoyés au bureau ou par mandataire. Le nombre des conseillers varie avec la population : quatre-vingts dans les villes de 250,000 âmes, quinze dans les communes qui ont moins de 3,000 habitans. Le préfet, le sous-préfet, le ministre de l'intérieur, ont le droit d'assister aux séances ou de s'y faire représenter; pour de graves motifs d'ordre public, le roi peut dissoudre le conseil, à la condition de faire procéder à une élection nouvelle dans le délai de trois mois; il nomme alors un délégué extraordinaire chargé d'administrer aux frais du budget communal. Ce sont le préfet et la commission provinciale qui exercent la tutelle administrative, assez semblable à la tutelle française : encore la commission provinciale est-elle à peu près dans la dépendance du préfet. Outre le *sindaco*, la junte se compose de deux, quatre, six, huit, dix assesseurs, selon l'importance de la commune; à la majorité absolue des votans, le conseil municipal choisit les membres de la junte, qui se renouvelle par moitié chaque année, et veille à la marche régulière des services. Quant au *sindaco*, il a, comme le maire français, un double rôle : chef de l'administration municipale et représentant du gouvernement.

En Espagne, l'organisation de la commune se rapproche sensiblement du régime italien. Pour constituer le *termino*, un territoire doit compter au moins 2,000 habitans, présenter une étendue proportionnée à sa population, pouvoir supporter les charges municipales. Les conseils provinciaux ont compétence pour créer, supprimer ou modifier les *terminos* après avis des *ayuntamientos* et des habitans intéressés : en cas de conflit, la loi prononce.

Dans chaque commune espagnole, l'administration appartient à l'*ayuntamiento*, élu pour quatre ans, renouvelable par moitié,

(1) Dans les élections politiques, la loi de 1882 exige un cens plus élevé et l'obligation de savoir lire et écrire; elle fait en même temps une très large application du principe de l'adjonction des capacités.

composé de l'*alcade* (maire), des *tenientes* (adjoints) et des *regidores*, simples conseillers, tous désignés du nom générique de *concejales*. A côté de l'*ayuntamiento*, la *junte municipale*, qui statue sur toutes les questions financières, est formée des *concejales* et de membres associés (*vocales asociados*), en nombre égal à celui des *concejales*, et désignés parmi les contribuables de la commune. La France, avant 1882, avait une institution analogue dans l'adjonction des plus imposés. Sont électeurs : les *vecinos*, chefs de famille, avec maison ouverte, qui résident depuis deux ans au moins et paient quelque contribution à raison de leurs biens; le cens est remplacé par un titre qui justifie de la capacité professionnelle ou académique; quant aux conditions d'éligibité, elles diffèrent suivant l'importance des terrains. Dans les capitales de province, chef-lieux de *partido* judiciaire et dans les villes ayant plus de 6,000 habitans, le roi a le droit de désigner l'alcade; à Madrid, il peut même le prendre en dehors de l'ayuntamiento et nommer les adjoints. La loi interdit aux membres du conseil de s'abstenir dans les votes, établit contre eux des pénalités assez rigoureuses, exige que l'alcade sache lire et écrire; aussi le pouvoir central reste-t-il puissamment armé. Ce sont le conseil provincial, mais surtout le gouverneur, qui exercent la tutelle administrative.

Le Portugal se divise en 21 districts, les districts en 292 *concelhos* ou communes, les communes en *parochias* ou paroisses; son organisation municipale et provinciale présente de grandes ressemblances avec celle de l'Espagne, mais le *concelho* y prend une physionomie particulière. C'est une circonscription qui tient le milieu entre le district et la paroisse, dont la population varie de 2,000 à 4,000 habitans, où la loi de 1878 a maintenu l'administration des intérêts communaux les plus importans. Elle a une *camarra municipal* élue, avec un *administrador*, délégué du pouvoir central, nommé en dehors du conseil; si l'on considère la *camarra municipal*, ses attributions, elle a l'air d'une commune; si on s'attache à l'étendue de son territoire, au rôle de l'*administrador*, elle se rapproche de l'arrondissement français. Le président de la *camarra* conserve un pouvoir exécutif qui assure l'indépendance du conseil, mais la police appartient à l'administrateur. Même dualisme dans la paroisse : 1° une *junta*, conseil élu qui choisit son président et règle certaines affaires communales, mais surtout ce qui en France est du ressort de la fabrique et touche aux intérêts du culte; le curé en fait partie de droit; 2° un délégué du pouvoir central, qui peut être en même temps juge de paix.

Le régime communal du Danemark diffère, selon qu'il s'agit de Copenhague, des autres villes ou des campagnes. Un conseil élu, un magistrat, un président supérieur, administrent le capitale; le con-

seil se compose de 36 membres, élus pour six ans par tous les citoyens majeurs de vingt-cinq ans, payant à la commune au moins 10 fr. 65 d'impôts; le suffrage universel établi pour l'élection de la seconde chambre fait ici place à un régime censitaire. Le conseil délibère sur toutes les affaires municipales, nomme le bourgmestre avec l'approbation du roi, choisit les principaux fonctionnaires de la commune : directeur des écoles, ingénieur, caissier; il ne peut être dissous. Certaines affaires d'un intérêt plus général sont gérées par des commissions spéciales désignées par le conseil et par le gouvernement : tels la commission des écoles, le conseil du port, la commission sanitaire, la commission des travaux et bâtimens, la commission de sûreté contre les incendies.

Le Magistrat, pouvoir exécutif de la commune, est composé de 4 bourgmestres rétribués et de 4 conseillers non rétribués, pris dans le conseil. Le président supérieur, qui fait à Copenhague fonction de préfet, est nommé par le roi, surveille en son nom l'administration municipale, préside le magistrat et représente la commune. Il peut suspendre toute délibération illégale et contraire aux intérêts de la ville, et, si le conseil persiste, la déférer au ministre de l'intérieur, qui statue.

Un point commun aux états scandinaves, c'est la représentation directe du pouvoir central à la commune, en dehors du corps électif ou de l'assemblée des électeurs. Dans les campagnes, à côté du président du conseil, il y a le *fogde* et le *lensmand* (Norwège), le *kronofogde* et le *länsman* (Suède), le *herredsfoged* et le *sognefoged* (Danemark), tous fonctionnaires nommés par le gouvernement, avec des attributions fort étendues. Dans les villes, le *byfoged* (Danemark et Norwège), le bourgmestre (Suède), cumulent le plus souvent les fonctions de sous-préfet, de maire et de juge. En Suède, les communes rurales et les petites villes sont, comme certains cantons suisses, administrées par l'assemblée générale des électeurs.

L'administration municipale de Stockholm appartient à un conseil de 100 députés, *Stadsfullmaktige*, élus par les censitaires de la commune. Le pouvoir exécutif est exercé par plusieurs commissaires choisis par les députés, parmi eux et parmi les électeurs; le gouvernement représenté par un grand gouverneur et un sous-gouverneur, les affaires ecclésiastiques et scolaires relèvent d'une assemblée spéciale, la *kyrkostämma*, composée de membres élus, présidée par le pasteur et soumise à la tutelle administrative. Est électeur, tout citoyen suédois, domicilié, payant à Stockholm ses contributions communales, sur un revenu minimum de 400 couronnes (552 fr.). Les sociétés de commerce et d'industrie ont le droit de prendre part au vote en se faisant représenter; le tuteur

vote pour son pupille. Une disposition très originale est celle qui accorde à chaque électeur un nombre de voix proportionné à ses contributions, à raison d'une voix par couronne d'impôt, mais sans pouvoir dépasser cent voix, qui correspondent à un revenu de 10,000 couronnes (13,800 fr.).

V.

Depuis 1870 (1), chaque ville russe possède un conseil élu, *douma*, une commission de ville, *ouprava*, un maire (*golova*) nommé par la *douma*. Le pouvoir administratif appartient à l'*ouprava*, la tutelle administrative à une assemblée composée surtout de fonctionnaires et présidée par le gouverneur de la province. Plusieurs grandes villes, Moscou, Saint-Pétersbourg, Odessa, forment à elles seules un district et envoient des députés à leur conseil provincial; ces deux dernières ont aussi un préfet qui remplit les fonctions de gouverneur.

A la représentation par classe ou corporation, le statut de 1870 substitua la représentation de la propriété et des intérêts : les électeurs sont divisés en trois catégories, dont chacune paie une part égale de contributions, nomme un nombre égal de représentans; les femmes, les absens, les administrations, sociétés, couvens, églises, votent par mandataires. Malheureusement, un tel système, qui favorise la propriété immobilière et le commerce, exclut les hommes les plus capables, médecins, avocats, professeurs, artistes, écrivains, les rentiers eux-mêmes, et aboutit au règne de l'aristocratie d'argent, d'une ploutocratie, comme disent les Russes, trop souvent ignorante, immorale et intrigante. A la fin du règne d'Alexandre II, écrit M. Leroy-Beaulieu, la capitale elle-même était gouvernée par un parti compact et solidaire, désigné du nom significatif de compagnie noire (*tchernaia sotnia*) ; sous la domination de cette bande, composée surtout de petits commerçans, de restaurateurs et d'aubergistes, le conseil municipal de Pétersbourg était devenu une sorte d'hôtel des ventes où l'on trafiquait cyniquement des intérêts de la ville. « Tu voles plus que ton grade, » disait un général russe à son inférieur : parole profonde qui résume la conduite de beaucoup de détenteurs de l'autorité. Autre danger : les électeurs votent très peu, les élus n'assistent guère aux

(1) Voir les belles études de M. Anatole Leroy-Beaulieu sur *l'Empire des tsars et les Russes*, 2 vol. in-8°, Hachette; Demombynes, ouvrage cité, t. Ier; le docteur Martin, *Pékin, son édilité* (*Bulletin de la Société de géographie*, 1873); Bazin (*Journal asiatique*, 5e série), *Institutions municipales de la Chine;* G. Pauthier, *la Chine moderne; Bulletin de la Société d'économie sociale*, tomes III et IV; études de MM. Eugène Simon et Paul Cave.

séances de la *douma*, le *self-government* languit, végète, faute de ressources sérieuses, faute de libertés politiques et d'esprit public. A Saint-Pétersbourg, sur 252 conseillers, 80 au plus siègent à chaque séance, et il a fallu, pour stimuler leur zèle, accorder de véritables appointemens aux membres qui travaillent dans les commissions : pratique chère aux parangons de certaine démocratie, mais qui rend les libertés municipales singulièrement onéreuses. A Pétersbourg, sur un budget de 7,644,745 roubles, les traitemens du maire, de l'adjoint, de l'*ouprava*, absorbent 65,426 roubles; le total des frais d'administration de l'édilité approche de 500,000 roubles. On cite des villes où les frais de ce genre mangent la moitié des recettes. Les séances sont publiques, mais l'électeur ne s'y montre pas plus assidu que l'élu.

Lorsqu'on voit la *douma* si négligente à remplir son devoir, comment s'étonner si l'*ouprava*, comité permanent qui rappelle le magistrat allemand, le collège échevinal belge, arrive peu à peu à accaparer son autorité, si le *golova*, d'accord presque toujours avec les représentans du pouvoir central et de l'*ouprava*, s'érige parfois en tyran local. En Russie, ce sont les électeurs qui manquent d'indépendance vis-à-vis du *golova* qu'ils ont nommé; grâce au mode de scrutin, celui-ci a tant de moyens de faire nommer ses créatures, ses partisans, de se perpétuer au pouvoir! Saint-Pétersbourg, Moscou, elles-mêmes nomment leur *golova*, de même que chaque village élit son *staroste;* seulement, dans ces deux capitales, la *douma* présente deux candidats entre lesquels choisit l'empereur. De telles franchises n'offrent aucun inconvénient dans le pays du *tchin*, de la bureaucratie, de l'absolutisme. Les villes votent à leur maire une indemnité pécuniaire; le gouvernement lui accorde un uniforme et un rang dans la hiérarchie officielle. Pour un maire, dans les petites villes, l'important est d'être bien vu de l'administration qui se plaît à le regarder comme un auxiliaire, sinon comme un instrument.

En résumé, les institutions municipales des communes urbaines sont une œuvre moderne, artificielle, imitée de l'étranger, privée de la force que communiquent la tradition et les mœurs. Au contraire, la commune rurale russe, qui demeure le domaine exclusif du paysan, est une institution séculaire et démocratique, à laquelle sa vitalité naturelle permet de se passer de l'aide et de la direction de la loi écrite.

Les institutions municipales et fédératives que l'on remarque, à des degrés divers, dans les provinces chinoises, n'existent nullement à Pékin, où règne la centralisation la plus absolue, une centralisation à la quatrième puissance, dont les habitans n'ont guère à se louer si l'on en juge par l'état déplorable des égouts et la

mauvaise qualité des eaux alimentaires (1). Le maire de Pékin est avant tout un agent de l'administration, payé très largement, nommé par l'empereur d'après des règles fixes. Premier magistrat, gouverneur civil de la capitale, membre du conseil des ministres, grand-maître des cérémonies, mandarin de première classe, le *Fou-Yin* a des attributions aussi importantes que variées. Par exemple, lorsque l'empereur sacrifie sur les *Than* ou dans les *Miao*, c'est lui qui fait les invocations et récite les prières ; au printemps et à l'automne, il offre personnellement un grand sacrifice à Confucius; il veille à ce que le buffle d'argile, que l'on doit promener le jour de la fête du labourage, ait très exactement 4 pieds de hauteur pour figurer les quatre saisons, et vérifie si le mannequin d'osier qui représente l'*Esprit des Épis* a trois cent soixante *feu*, emblèmes des trois cent soixante-cinq jours de l'année. Le jour de la fête, précédé d'un magnifique cortège, la tête couronnée de fleurs, il sort de l'hôtel de ville pour aller à la rencontre du *Printemps*, qu'il reçoit en prononçant le discours d'usage. Lorsque l'empereur laboure lui-même, c'est le maire qui lui présente le fouet, et quand le fils du Ciel quitte le manche de la charrue, le maire de Pékin, avec sa suite, achève de labourer le champ. Dans les festins publics qu'on nomme *hiang-yin*, il est l'hôte qui reçoit. Il a la police des cimetières, la garde des registres de l'état civil, fait opérer le recouvrement des contributions, constate le prix des grains et de l'argent, administre l'hospice de la vieillesse, l'hospice des enfans, exécute les statuts sur les examens, assiste à la réception des candidats qui ont obtenu la licence; chaque fois que l'on proclame un nom, il fait au candidat nommé trois grandes révérences, puis il lui remet le chapeau, la robe et les bottines dont il est parlé dans le code des examens publics et concours.

Après l'adjoint, second magistrat de la capitale, les principaux fonctionnaires de l'hôtel de ville sont : le *Tchi-Tchoung*, contrôleur des impôts ; le *Thoung-Pan* ou juge de paix ; le *King-Li*, secrétaire-général de la mairie ; le *Sse-Yo*, intendant des prisons ; les *Kiao-Cheou*, recteurs du département chargés de toutes les écoles de Pékin.

(1) Un savant orientaliste, M. Deveria, m'a conté cette piquante anecdote : « Ç'a été toute une affaire lorsqu'il a fallu faire nettoyer l'égout qui passe près de la légation dans la grande rue. A nos premières réclamations, le *yamen* répondit que, cette année-là, ce n'était pas le tour de notre quartier. Revenant à la charge, nous obtînmes une promesse favorable, et l'on vint m'annoncer un beau matin que des fonctionnaires des travaux publics se trouvaient à l'endroit en question. Je sortis pour les voir; ils étaient en train de s'agenouiller et de se prosterner devant une table tendue de rouge, sur laquelle brûlait de l'encens au milieu de petits plats de friandises. J'appris alors que ces cérémonies avaient pour but de bien disposer les guivres, basilics et autres esprits maussades que les ouvriers devaient déranger. On n'ouvrit l'égout qu'au bout de huit jours. »

A l'exemple des Soung, l'empereur Chun-Tchi, fondateur de la dynastie tartare, avait, tout en conservant le régime municipal des Ming, institué dans chaque commune un double centre d'administration : le *Pao-Tching*, préposé au maintien de la paix publique, le *Li-Tchang*, percepteur des taxes, administrateur du territoire, surveillant des travaux agricoles. En même temps, il nommait deux gouverneurs de la capitale, le maire, qui est toujours un Chinois, le *Kieou-men-Thilou*, ou commandant des neuf portes. Protecteur du palais impérial et grand constable de la ville, ce dernier répartit les troupes des huit bannières, dirige la police métropolitaine, nomme et révoque les commissaires de police, qui sont, comme lui, d'origine tartare, garde les clés de Pékin, surveille les lieux de débauche, les maisons de jeu, opère le recensement de la population, autorise les inhumations, prescrit les mesures sanitaires. Si, chose fort rare à Pékin, des rassemblemens prennent le caractère d'une rébellion, il doit, avant de procéder à des mesures de rigueur, employer tous les moyens de persuasion pour apaiser l'émeute. A leur tour, les commissaires de police jouissent de pouvoirs fort étendus : visites domiciliaires, bastonnade, juridiction militaire, indépendance complète en face de l'autorité civile; comme officiers de police judiciaire, les règlemens leur reconnaissent presque tous les droits que notre code d'instruction criminelle confère aux maires, au parquet, aux juges de paix, officiers de gendarmerie et juges d'instruction. La rapacité des fonctionnaires chinois rencontre un correctif dans le refus de l'impôt, dont un des premiers signes est la fermeture des boutiques, ce qui, après trois jours, amène la destitution du coupable.

Quant à la commune rurale chinoise, elle est un groupe de familles, non d'individus, et le père y exerce seul le droit de suffrage. Il y a autant de conseillers municipaux qu'il y a de familles dans une commune. Les choses se passent ainsi depuis vingt siècles, et, pas plus aujourd'hui qu'autrefois, les célibataires ne jouissent des droits du citoyen. La piété filiale, a-t-on dit, est la base de la civilisation chinoise : ce que le judaïsme fut aux Hébreux, le paganisme aux Grecs, le mahométisme aux nations musulmanes, le christianisme aux peuples européens, la piété filiale l'est aux Chinois.

Singer n'est pas imiter. Est-ce une tyrannie orientale habillée à l'européenne, à la française, ou bien les choses cadrent-elles avec les mots, les réalités avec les apparences, la pratique avec les textes de lois? Toujours est-il qu'en étudiant les institutions administratives du Japon, on serait tenté de se croire en France, si, au lieu d'un cens, très restreint d'ailleurs, le suffrage universel existait là-bas, si les préfets japonais ne semblaient être

ce qu'on disait des préfets français, de 1852 à 1870 : des empereurs au petit pied. Des conseils-généraux élus pour quatre ans, qui votent les dépenses et les moyens d'y subvenir, avec l'agrément du préfet (ils touchent des frais de voyage et de séjour); publicité des séances, sessions ordinaires de trente jours, commissions permanentes, conseils d'arrondissement, bureaucratie florissante et envahissante, que de points de ressemblance, que de plagiats! A To-Kio (Yeddo), deux préfets, comme à Paris, le préfet de Tokio et le préfet de police, nommés par décret impérial; puis quinze *Kus* (communes ou divisions urbaines) et six *Gouns* (arrondissemens ruraux), administrés les uns par des Ku-Tchos, les autres par des Goun-Tchos. Au-dessous du Goun-Tcho, des Ko Tchos, chargés d'administrer plusieurs *Matchi* (villages) et *Mura* (champs); un corps de sapeurs-pompiers sous les ordres du préfet de police; un conseil général de soixante-quinze membres subdivisé en deux sections, la section du Ku (section des communes urbaines) et la section du Goun (section d'arrondissemens ruraux); commission permanente; enfin, des conseils du *Ku*, conseils des communes urbaines, et des conseils du Tchô-Son (conseils réunis de villages et de champs).

VI.

Le portrait de M. de Tocqueville ressemble de moins en moins à l'original; l'Union ne peut plus être rigoureusement définie : une confédération d'états, d'églises et de communes souverains, et cependant le *self-government* y demeure plus puissant, plus vivace qu'en aucun pays (1). On ne peut nier que les grandes villes s'acheminent vers la centralisation : l'administration des pauvres, des écoles, des hospices y passe à des bureaux spéciaux que nomment directement les citoyens; les nouvelles chartes statuent parfois que les emprunts votés par la municipalité devront obtenir l'approbation des chambres de l'état. A New-York, la charte municipale de 1874 assure la prépondérance au maire en lui conférant la nomination des principaux officiers de la ville, sans avis préalable de la corporation; elle crée aussi un bureau de répartition, chargé de contrôler les prévisions budgétaires et les dépenses. Mais ici, comme en

(1) *Bulletin et Annuaire de la Société de législation comparée*, année 1882. — Claudio Jannet, *les États-Unis contemporains*, 4e édit.; Plon. — Joseph Ferrand, *les Pays libres*; C. Seamen, *le Système du gouvernement américain*; John Hopkins University studies, *Études sur le gouvernement municipal à Boston, Saint-Louis, Philadelphie*, 1887. L'intéressant ouvrage de M. Émile Daireaux sur la Plata, 2 vol. in-8°; Hachette, 1887. Je dois remercier ici M. le duc Torlonia, M. W. de Likhatscheff, M. le maire de New-York et M. Harat, premier secrétaire de la légation du Japon, qui ont bien voulu me fournir de très utiles renseignemens sur les institutions municipales de leurs pays.

Suisse, comme en Angleterre, cette centralisation s'éloigne singulièrement de la nôtre, puisqu'elle confie la tutelle de corps élus à d'autres corps élus. Quel autre pays accorde à la commune le droit d'admettre ou non la représentation des minorités, de décider si elle élira son conseil au scrutin de liste ou se partagera en districts électoraux, d'organiser à sa guise ses services municipaux?

Dans certaines villes, à Baltimore, Cincinnati, Pittsburg, New-York, le *Common council* se divise en deux chambres, le bureau des *aldermen*, le bureau des *councilmen :* chacun d'eux se réunit séparément, nomme son président, ses employés, fait son règlement; les résolutions doivent être votées par les deux bureaux, approuvées par le maire. Celui-ci oppose-t-il son *veto*, la mesure revient de nouveau devant eux et n'a force de loi que s'ils l'approuvent à la majorité des deux tiers des voix. Maire, *aldermen*, *councilmen*, sont élus directement au suffrage universel pour deux, trois, quatre ans. On sait que les États-Unis ont réalisé le mouvement électoral perpétuel (1).

D'après la charte octroyée en 1881 à la Nouvelle-Orléans, le conseil municipal, composé de trente membres, le maire, les principaux fonctionnaires sont élus pour quatre ans, au scrutin secret. Le conseil vérifie lui-même les pouvoirs de ses membres, et ne prononce l'exclusion qu'à la majorité des deux tiers; ses séances sont publiques, ses comptes-rendus obligatoirement publiés dans les journaux; il peut frapper d'une taxe annuelle au profit de la ville les propriétés de toute nature. Le maire doit être citoyen de l'état depuis dix ans, de la ville depuis cinq ans; il a cinq jours pour exercer son droit de *veto*, et reçoit un traitement de 3,500 dollars. A côté de lui, un certain nombre de fonctionnaires largement salariés : contrôleur, trésorier, commissaire des travaux publics, commissaire

(1) Au Brésil, la loi organique du 9 janvier 1881 a réformé la législation électorale du parlement, des assemblées provinciales et des municipalités. Désormais, le cens exigé est si faible qu'un ministre a pu affirmer que ce pays jouit du suffrage universel : est électeur, en effet, tout citoyen qui possède un revenu liquide annuel de 500 francs (20,000 réaux), provenant d'immeubles, d'une industrie, d'un commerce ou d'un emploi; les membres du clergé, un grand nombre de fonctionnaires, les officiers, les professeurs ont aussi le droit de suffrage. La loi de 1875 consacrait le système de la représentation proportionnelle avec le vote limité, mais l'absence de mœurs publiques fortement constituées produisit un résultat contraire à l'attente générale, l'élection d'une chambre d'une seule nuance politique, celle du ministère qui gouvernait alors. En 1881, on a voulu rendre hommage au principe, mais en édictant d'autres moyens : on a établi le vote uninominal, restreint par le quotient électoral calculé sur le total des électeurs qui prennent part au scrutin. Le conseil municipal de Rio-Janeiro a vingt et un membres, ceux des autres capitales dix-sept, treize ou onze; il élit son président, son vice-président; son mandat dure quatre ans.

de police, inspecteur des travaux, avocat; les quatre premiers assistent, avec voix consultative, aux séances du conseil. Comme, dans beaucoup de villes, des marchés scandaleux ont été passés pour réparer les rues sans nécessité, on exige que cette mesure soit provoquée par une pétition de la majorité des riverains. Le maire de la Nouvelle-Orléans, le contrôleur, le trésorier, les deux commissaires, les juges de police, l'avocat, peuvent, à toute époque, être révoqués par le conseil pour mauvaise gestion, négligence ou incapacité. On admet l'accusé à se défendre; pour être valable, le jugement doit réunir une majorité d'au moins dix-huit conseillers.

On raconte qu'un prédicateur sermonnait les enfans des rues, si nombreux à New-York : « Qui prendra soin de vous, s'écrie-t-il, si votre père et votre mère vous abandonnent? — La police, monsieur, la police, repartirent tout d'une voix ses ouailles improvisées. » Après maint abus, en présence du danger toujours croissant d'une population de vagabonds composée de l'écume des deux mondes, démocrates et républicains ont compris la nécessité de soustraire la police à l'influence de la politique; le personnel des agens n'est plus à la discrétion du maire; celui-ci choisit encore les quatre commissaires supérieurs qui le dirigent, mais ils sont nommés pour six ans, et ne peuvent être révoqués qu'avec l'assentiment du gouverneur de l'état.

La cité impériale fait les choses grandement : un simple *patrolman* de 3e classe reçoit 5,000 francs par an, ceux de 2e et de 1re classe touchent 5,500 et 6,000; au-dessus d'eux, les sergens ont 8,000 fr., le capitaine de chaque quartier 13,750, les quatre inspecteurs 17,500 chacun, le surintendant 30,000 : en tout, 3,216 employés, qui grèvent le budget municipal d'une dépense de 22 millions (1).

(1) Depuis 1882, la municipalité de Buenos-Ayres comprend un conseil délibérant, composé de cinquante membres et d'un département exécutif. Font partie du corps électoral : 1° les citoyens domiciliés depuis six mois qui paient au moins 50 francs d'impôts municipaux ou de contribution foncière, ou qui exercent une profession libérale; 2° les étrangers résidant depuis deux ans, sachant lire et écrire, payant 250 francs d'impôts par an ou exerçant une profession libérale. Les fonctions de conseiller sont gratuites, obligatoires, incompatibles avec toute commission, emploi politique et rémunéré. Le conseil désigne son président et deux vice-présidens, vérifie l'élection de ses membres, vote sous certaines réserves les impôts municipaux et contrôle les emprunts, organise les loteries, sanctionne le budget, décrète les travaux nécessaires, etc. Quant au chef de l'exécutif, désigné sous le nom d'intendant municipal, nommé par le président de la république avec l'assentiment préalable du sénat, il dirige tous les services, a le droit de *veto* dans les cinq jours, représente la municipalité auprès des pouvoirs de l'état. Dans la pratique, les conflits ont été assez fréquens entre le conseil et l'intendant, surtout à l'origine, le premier ayant pris vis-à-vis du second des attitudes qui semblaient imitées de celles que nous connaissons sur les bords de la Seine.

Antécédens irréprochables, caractère, moralité à l'abri de tout soupçon, haute taille, vigueur, voilà ce qu'on exige des *patrolmen :* on se montre coulant sur le chapitre de l'instruction, fort sévère sur le service ; les punitions pleuvent comme grêle, mais le dernier des *patrolmen*, destitué par le surintendant, peut se pourvoir devant l'autorité judiciaire. Admirables dans la répression des émeutes, un peu brutaux les jours de fête publique, ces précieux serviteurs n'ont peut-être pas eu le temps de méditer assez le précepte de M. de Talleyrand et jouent trop volontiers du *club* en bois d'acacia. A côté de M. French, président du bureau de police, M. Byrnes, chef de la police secrète, a sous ses ordres une brigade qui accomplit de véritables prodiges.

Le bureau de police exerce d'importantes attributions en matière électorale : c'est lui qui désigne les 4,872 inspecteurs salariés chargés de surveiller les 812 sections de vote, ce qui n'empêche point le trafic des suffrages de se pratiquer effrontément. La corruption envahit cette démocratie, au sommet, au milieu, à la base ; les élections se réduisent de plus en plus à un escamotage, les votes s'achètent comme bétail au marché ; le patriciat bourgeois, les propriétaires, écrasés de taxes énormes, se dégoûtent, laissent le champ libre aux politiciens de profession ; députés, sénateurs, aldermen, maires battent monnaie trop souvent avec leur pouvoir. Il y a, disait-on, une troisième maison au siège du gouvernement où l'on vend la législation en gros ou en détail ; vous pouvez acheter de ces gens-là des lois à la pièce ou à l'aune, à la grosse ou à la simple douzaine. Aux scandales des carpet-baggers dans les états du Sud et de l'administration du général Grant ont répondu les vols fantastiques des municipalités. New-York avait donné l'exemple : achetant à beaux deniers la presse, les juges, les députés récalcitrans, dominant la législature de l'état par son alliance avec les compagnies de chemins de fer, le conseil municipal de cette cité formait une vaste association qui accaparait tous les pouvoirs publics. En 1869, la dette de la ville ne s'élevait qu'à 30 millions de dollars ; deux ans après, elle dépassait 100 millions de dollars ; on n'avait accompli aucun grand travail, mais les officiers municipaux s'étaient enrichis, si bien que le public appelait couramment l'hôtel de ville : la caverne d'Ali-Baba et des quarante voleurs, et répétait ce dicton consacré : « Prenez garde à vos poches, voici MM. les conseillers municipaux de New-York ! » En 1873, cette puissance fut brisée, mais la plupart des coupables ont évité une condamnation et l'obligation de rendre gorge ; au bout de quatre ans, sur les centaines de millions volés, la cité n'avait recouvré que 690,849 dollars dont la plus grande partie provenait d'une restitution volontaire.

Les esprits clairvoyans avaient prophétisé : après cet effort spasmodique, la vieille indifférence, la vieille apathie ont repris le dessus, et bientôt ont surgi de nouveaux Tweeds; il y a deux ans, treize *councilmen* de New-York ont été convaincus d'avoir, pour 500,000 dollars, vendu la concession d'un chemin de fer : plus que jamais, dans les grandes villes, la concussion et la prévarication sont à l'ordre du jour. Il semble que le peuple américain prenne à tâche de se *dépopulariser* lui-même par ses choix, et que l'oncle Sam, le héros cynique de la comédie de M. Sardou, devienne l'idéal d'une partie de ses gouvernans.

Malgré tant de points noirs, l'Union, en dehors des grands centres, demeure une puissante démocratie rurale, appuyée sur la propriété, la famille et la religion ; pour couper court au fléau de notre vieille Europe, les révolutions de la populace, elle a rompu ouvertement avec le préjugé français. A la fin de la guerre de l'Indépendance, le congrès de la jeune république siégeait à Philadelphie, où des émeutes vinrent à plusieurs reprises interrompre ses séances et restèrent impunies de la part des autorités locales. A Prince-Town, à Annapolis, où il s'établit successivement, même accueil, mêmes violations de la souveraineté nationale. Washington et ses amis surent comprendre et prévoir : le congrès désigna comme capitale politique une petite bourgade située sur la rive droite du Potomac, l'entoura d'un territoire restreint détaché des états de Maryland et de Virginie, neutralisa capitale et territoire en se réservant le droit d'y légiférer et gouverner seul. D'après une loi fédérale de 1878, tous les pouvoirs, à Washington, appartiennent à trois commissaires, qui, nommés pour trois ans par le président, avec l'approbation du sénat, administrent sous le contrôle du parlement; l'un d'eux doit être un ingénieur militaire. N'est-il pas permis de penser que, sans cette mesure, la république américaine aurait pu avoir ses journées de 1830, de 1848, de 1870, peut-être même ses journées de 1793, de 1871 ? Heureux les peuples qui se souviennent, qui savent se soustraire aux enthousiasmes irréfléchis, faire de la politique avec leur raison, sans écouter leur imagination!

VICTOR DU BLED.

LE

CACHALOT

I.

Le génie de Buffon avait découvert cette loi curieuse de la distribution des êtres vivans, que leur taille est en raison de l'étendue des continens qu'ils habitent. La loi, en effet, se vérifie dans un grand nombre de cas. Le lama et la vigogne, qui représentent en Amérique le chameau et le dromadaire, sont beaucoup plus petits. De même l'autruche des Pampas, comparée à celle d'Afrique. Les mastodontes fossiles du Nouveau-Monde sont loin d'atteindre les dimensions des grands éléphans qui ont autrefois vécu sur le vieux continent, et il existe dans l'île de Bornéo une espèce de ces animaux beaucoup plus petite que celui d'Asie ou d'Afrique. Le cougouar, le plus fort des carnassiers américains, a la taille de la panthère, et n'approche en puissance ni du lion ni du tigre. Pour le continent australien, la différence n'est pas moins frappante ; le kanguroo géant est le géant des quadrupèdes qu'on y trouve, et le carnassier le plus redoutable, le thylacine, est loin d'avoir la taille de nos loups.

On peut étendre, bien que Buffon ne l'ait pas fait, cette loi à l'océan envisagé comme un continent plus grand que les autres, et devant par suite offrir des êtres d'une taille supérieure à celle de tous les animaux terrestres. C'est le cas des grands cétacés, ba-

leines et cachalots, près desquels le mammouth lui-même n'est qu'une bête aux proportions modestes, dans le rapport d'un gros rat comparé à un saumon. De même qu'aucun reptile et aucun oiseau n'atteignent la taille des grands pachydermes terrestres, de même aucun poisson dans la mer n'approche, — et il s'en faut de beaucoup, — des dimensions des grands cétacés, qui sont eux aussi des mammifères, c'est-à-dire des animaux dont l'organisation est de tous points comparable, sinon semblable à la nôtre. Leur sang, qui coule par torrens dans des veines grosses comme le corps d'un homme, est chaud; ils ont des poumons pour respirer l'air et mettent au monde des petits, un seul le plus souvent, que la mère nourrit de son lait, qu'elle surveille et qu'elle défend jusqu'à se faire tuer, plutôt que de l'abandonner même mort.

A aucune époque des temps passés, autant que nous l'enseigne la paléontologie, le globe terrestre n'a vu d'animaux de la taille des baleines et des cachalots. C'est une illusion très répandue, et qu'a pu seule excuser la surprise des premières découvertes, de se figurer les végétaux ou les animaux éteints comme ayant été plus grands que les nôtres. C'est le contraire qui est la vérité. On n'a exhumé aucun arbre fossile à mettre en parallèle avec le cèdre ou les grands conifères du Nouveau-Monde. De même pour les animaux. A la vérité, nous n'avons plus de reptiles aussi grands qu'étaient le mégalosaure, l'ichthyosaure, l'iguanodon; mais ce qui étonne en eux, c'est surtout la nature reptilienne associée à des dimensions que nous ne connaissons plus chez les quadrupèdes à sang froid; car ces espèces étaient loin d'avoir la taille du mammouth ou des plus petites baleines connues. A la vérité, on a découvert dans le Dacota des ossemens de reptiles vraiment gigantesques. Mais on ne connaît pas encore leur squelette tout entier, et on est exposé de la sorte à d'étranges mécomptes. Chez l'iguanodon, la puissance du train postérieur n'aurait jamais laissé deviner les faibles proportions de la tête et des jambes de devant, si plusieurs exemplaires de l'animal intact n'avaient été rencontrés au fond d'une mine de la Belgique. A l'inverse, on pourrait citer tels poissons, la baudroie et d'autres, dont la tête seule est grosse plusieurs fois comme le reste du corps. Quelques ossemens retrouvés d'un animal disent en somme fort peu de chose sur sa taille, s'il n'appartient à un type déjà complètement connu. Ces reptiles du Dacota ont été véritablement des animaux extraordinaires; et cependant, jusqu'à plus ample découverte, la souveraineté de la masse reste encore aux grands cétacés actuels. On peut ajouter qu'aucun cétacé fossile n'égale les nôtres. Les baleines exhumées en grand nombre quand on a creusé les fossés de la citadelle d'Anvers, les cachalots qu'on y trouva égale-

ment, celui que M. Sirodot a découvert au pied du mont Dol, sont d'une taille inférieure aux individus que l'homme chasse aujourd'hui.

Les cétacés se partagent en deux grandes divisions : les baleines, qui ont le palais garni de fanons, et ceux qui ont des dents et qu'on appelle cétodontes. Les marsouins, les dauphins, les orques se rangent dans ce dernier groupe, dont le cachalot est le géant. Les naturalistes, au siècle dernier, crurent qu'il y avait plusieurs espèces de cachalots. Des observations mal faites ou prises sur des bêtes amaigries, mortes de maladie et jetées à la côte, les récits peu concordans ou mal interprétés des baleiniers avaient aidé à cette confusion. On ignorait la différence si remarquable de taille entre le mâle et la femelle, près du tiers plus petite. Cuvier, mis en éveil par la contradiction même de ces témoignages, pressentit qu'il n'existe en réalité qu'une seule espèce de cachalot répandue dans les deux océans, et que les différences signalées étaient simplement des variétés individuelles. La suite a justifié de tous points cette vue du célèbre anatomiste, éclairé par la connaissance profonde qu'il avait de l'organisme. Comme parenté immédiate du cachalot dans la grande famille animale, ayant avec lui un air de ressemblance formel, on ne connaît que le kogia, aux proportions beaucoup moins imposantes, car il ne mesure pas plus de 2 mètres ; il vit dans les mers du Japon.

Les baleines aiment à se jouer au milieu des glaces flottantes ; elles s'écartent peu des mers froides des pôles. Les cachalots, au contraire, ne s'avancent que rarement dans les hautes latitudes, au nord et au sud. On en a rencontré au détroit de Behring, mais par exception. Il en vient de même égarés dans la Mer du Nord. Nageur puissant, ne comptant pour rien les distances, il franchit le Cap, il franchit même la pointe d'Amérique, et voit s'ouvrir deux océans devant lui, mais il se plaît surtout sous les tropiques. Il est par excellence le géant des mers chaudes.

Les marins le reconnaissent d'ailleurs à première vue, à sa tête qui fait le quart de la longueur du corps, tête énorme, dont le profil ne s'amincit pas, s'avançant comme un promontoire aussi haut que le corps lui-même au-dessus de la mâchoire tout étroite, mais garnie de dents formidables. L'évent, placé à l'extrémité et au sommet de ce promontoire, est fortement dévié à gauche. C'est un trou large comme un seau quand il se dilate, et par lequel le monstre, à chaque respiration, lance un jet de buée oblique qu'on aperçoit à plusieurs milles en mer.

Les cachalots vivent en troupes, tantôt composées de quelques individus, d'autres fois très nombreuses et blanchissant les flots à perte

de vue sous leur pesans ébats. Tantôt on les voit dresser la tête comme une tour hors de l'eau, ou bien s'élancer dans l'air et retomber d'une masse en soulevant des montagnes d'écume. Les mâles, beaucoup plus grands, conduisent la bande et la guident devant eux. Le reste, composé des femelles et des jeunes, semble obéir à leur surveillance. Aussi les baleiniers appellent-ils ces mâles des maîtres d'école (*school-masters*). Cependant, les tout vieux mâles changent d'existence. D'ordinaire, on trouve ces « têtes grises, » (*gray-headed*), comme on les nomme, errans à l'aventure, en solitaires. Plusieurs archipels du Pacifique, les îles Galapagos en particulier ont été longtemps réputés comme lieu de rendez-vous des cachalots à certaines époques de l'année. Animaux de haute mer avant tout, ils recherchent, quand ils s'approchent de terre, les côtes abruptes et les eaux profondes. C'est ainsi qu'ils visitent fréquemment les Açores. La femelle ne met au monde qu'un seul petit, qui tette en prenant la mamelle de sa mère par les coins de la gueule; sa mâchoire pointue ne lui permet pas d'autre façon. Les cachalots sont généralement d'humeur moins commode que les douces baleines dont Michelet nous a parlé en termes si émus et pourtant d'une si grande vérité scientifique. Il n'est pas très rare de voir des cachalots, les vieux mâles surtout, se retourner contre leur ennemi, broyer des embarcations et même foncer contre de petits navires et les mettre en péril.

Là se borne à peu près tout ce que nous savons des mœurs du cachalot; et bien qu'on en extermine chaque année plusieurs centaines, leur organisation, leur anatomie, n'est guère bien connue non plus. Il n'est pas jusqu'à l'origine de ce nom français de cachalot qui ne soit incertaine. On trouve pour la première fois *cajelo* dans le récit d'un échouement de dix-sept de ces animaux à l'embouchure de l'Elbe, en 1723. Il est probable que ce nom, connu par conséquent à cette époque dans les Flandres, était celui dont se servaient les baleiniers basques, qui l'auraient eux-mêmes emprunté aux Espagnols. En vieux catalan, *cachal* ou *caichal* voulait dire dent; le mot se retrouve d'ailleurs sous la même forme et avec le même sens dans le provençal du moyen âge, spécialement dans la *Chanson de la croisade des Albigeois*. Il est tout naturel que les dents du cachalot, qui semblent avoir longtemps inspiré l'effroi aux baleiniers, aient servi à caractériser un animal si différent des baleines, de même que le nom flamand *potvis* était une allusion à sa tête, comparée à un chaudron plein de spermaceti.

Les anciens n'ont fait aucune mention certaine du cachalot. Pline parle bien d'un grand cétacé qui serait venu de son temps se faire prendre dans le port d'Ostie, mais c'était peut-être simple-

ment un orque. Pourtant le cachalot a dû être autrefois abondant dans la Méditerranée, comme les baleines. Mais les Grecs et les Latins ne paraissent pas avoir chassé jamais ces grands cétacés. Le harpon relié à un corps flottant, peau soufflée ou pièce de bois *(loch)*, peu importe, qui permet de suivre et qui retient en même temps la bête fuyant sous l'eau, le harpon est une invention des peuples riverains de l'Atlantique. Le poète Oppien, compétent entre tous en matière de pêche, sait l'usage du harpon sur la côte occidentale d'Espagne, mais il croit que c'est simplement un hameçon proportionné à la taille des baleines et qu'on amorce avec une boëte convenable, un foie de bœuf, par exemple, sur laquelle le cétacé se jette comme ferait un poisson. Les Basques n'ont jamais chassé autrement qu'avec le harpon simplement relié à sa vessie ou à son loch; c'est beaucoup plus tard, — il n'y a pas encore un siècle, — qu'un harponneur américain, dit-on, eut cette audace d'attacher la ligne du harpon à sa barque et de se laisser entraîner par la course furieuse de l'animal blessé.

II.

Un cachalot qui vient d'être tué flotte en raison de la quantité de sa graisse. C'est ce que les baleiniers appellent une bête « franche, » par opposition aux baleines « foncières, » qui coulent à pic. Un cachalot amaigri et qui meurt de maladie coule aussi. Mais le grand cadavre remonte bientôt, soulevé par les gaz de la putréfaction. S'il n'est pas jeté sur quelque grève voisine, il flottera longtemps au gré des vagues, jusqu'à ce que les crustacés, les poissons, les oiseaux de mer en aient raison. A coups de dents, de pinces et de bec, ils finiront par ouvrir un passage à ces gaz, et l'énorme squelette pour toujours retournera à l'abîme. Il arrive parfois aussi que la tempête jette au rivage un cachalot affaibli de maladie ou mortellement blessé par le harponneur auquel il a échappé, par l'espadon, qui lui fait, dit-on, la guerre. Les cachalots ont parfois de vastes cicatrices. On en a vu qui portaient depuis onze ans un harpon dans les chairs, d'autres avec l'extrémité brisée d'un rostre d'espadon.

Un grand cétacé échoué au rivage est toujours une bonne fortune. L'huile, les os, les dents, les fanons, si c'est une baleine, sont des biens dont chacun veut profiter. Et puis rare est l'occasion de contempler de tels monstres : c'est un événement dont on parle. Le plus ancien échouage de cachalot que l'on connaisse sur la côte européenne eut lieu au XIIIe siècle, près de Stauria, dans la Frise. Par une chance heureuse, Albert le Grand en fut témoin,

et il le relate dans des termes qui ne laissent aucun doute. Albert se faisait une idée bien singulière des baleines, dont les fanons, d'après lui, sont des sourcils abritant une paupière longue comme dix hommes de front. Albert désigne le grand cétacé qu'il a vu à Stauria simplement sous le nom de *cetus*, et semble, d'ailleurs, le prendre pour le mâle de la baleine. C'était bien un cachalot, car il ajoute que, quand on eut ouvert la tête au niveau des yeux, on en tira onze baquets d'huile, dont chacun faisait la charge d'un homme. A un moment donné, dit-il encore, la tête de l'animal, en partie coupée, se détacha avec un énorme craquement, « comme le bruit d'une maison qui s'effondre. » Il ne faut pas trop le taxer d'exagération. Tous ceux qui ont visité les chantiers de Laponie, où on dépèce souvent plusieurs baleines à la fois et des plus grandes, savent les fracas de ces brisemens sollicités quelquefois par la charge de plusieurs milliers de kilogrammes, et aussi les détonations produites par la mise en liberté, avec l'instrument tranchant, des gaz développés à l'intérieur du corps et comprimés sous ces montagnes de chair.

Aujourd'hui encore, les échouages comme celui de Stauria sont à peu près les seules occasions que nous ayons d'entrer en contact avec les espèces de grands cétacés qui ne sont pas régulièrement chassées. Sous ce rapport, la France possède depuis plusieurs années un service d'informations parfaitement organisé par le ministère de la marine, sur les indications de feu P. Gervais, professeur d'anatomie comparée ; et c'est en partie grâce à ce système que le cabinet d'anatomie du Muséum peut aujourd'hui montrer une des plus belles collections de grands cétacés qui soit.

On connaît assez exactement, depuis trois siècles, tous les échouages de cachalots sur la côte d'Europe, encore plus remarqués que ceux de baleines. Ils ont toujours excité un prodigieux intérêt. On en a imprimé des relations détaillées ; les artistes en ont fait le sujet de gravures et de compositions où l'animal est quelquefois fort bien représenté. Ailleurs, la fantaisie la plus extravagante s'est donné carrière et nous met en présence d'un monstre qui n'a plus rien à envier aux bêtes de l'Apocalypse. Une de ces estampes, aujourd'hui fort recherchée, nous montre la foule élégante accourue pour voir un cachalot ainsi jeté sur la plage, où s'empressent des carrosses, où de jeunes cavaliers font la cour aux dames parées de leurs plus beaux ajustemens. Ceux-là savent ce qu'il en faut penser, qui ont vu de près les immenses cadavres vomis de temps à autre par la mer. Si la curiosité ne perd aucun de ses droits, elle est plus que tempérée par les émanations nauséabondes qui se dégagent de ces masses en décomposition. Le cacha-

lot représenté dans la gravure dont nous parlons, s'était échoué, en 1617, sur les dunes de Scheveningen, près de La Haye. Après qu'on en eut tiré le blanc, l'huile, tout ce qu'on pouvait, le crâne fut placé dans l'église de la ville pour l'édification des fidèles. On a depuis relégué dans un coin cette intéressante pièce anatomique, soit afin qu'elle attire moins les regards pendant le prêche, soit qu'on lui croie aujourd'hui moins de vertu pour échauffer la foi. Dans une vieille inscription latine, le cétacé, s'adressant au visiteur émerveillé, lui dit encore comment les vents l'ont jeté au rivage, où des foules sont venues le contempler; il termine par une exhortation à la crainte du Tout-Puissant qui a peuplé la mer de pareils léviathans.

Les cétacés morts, ou vieux ou blessés, ne sont pas les seuls que la mer nous apporte. Il n'est pas très rare de voir certaines espèces qui vivent en troupes, comme les cachalots, se jeter à plusieurs sur des plages, sans cause apparente, comme poursuivis par quelque ennemi qui les affole. Quel ennemi le cachalot peut-il bien redouter? Les baleiniers ont là-dessus une légende, celle du petit poisson volant, un vrai diable qui, passant et repassant au-dessus de la grosse bête, l'exaspère, la rend furieuse, pendant que l'espadon, avec lequel il a combiné son attaque, larde la malheureuse sous le ventre. Mais les baleiniers ont bien d'autres histoires, qui méritent juste autant de créance. Quelle crainte, quels besoins, quelle erreur, poussent à la côte des troupes de cachalots? Nous l'ignorons. On a vu déjà que dix-sept étaient ainsi venus, en 1723, à l'embouchure de l'Elbe. En 1823, près de Trieste, six s'engagent de même, pendant une nuit d'août, sur un bas-fond. Au matin, on croit à l'apparition d'une roche, quand on découvre que celle-ci remue. Toutes les barques disponibles sortent du port, et, faisant le demi-cercle autour des souffleurs, les réduisent, à force de cris et de coups de feu, à s'engager davantage sur le sable. On les tua. Quatre des plus gros furent dépecés sur l'heure, et leurs squelettes plus tard allèrent enrichir les musées de Trieste, de Vienne, de Munich. Malheureusement les ossemens avaient été mêlés, ce qui ôte à ces pièces beaucoup de leur valeur.

Mais le plus célèbre et le plus étonnant tout à la fois de ces échouages est celui d'Audierne, en 1784. Nous en avons un récit détaillé par l'abbé Le Coz, alors principal du collège de Quimper, et qui devint, après la révolution, archevêque de Besançon. Le dimanche 14 avril, sur les six heures du matin, la mer étant grosse et le vent soufflant avec violence du sud-ouest, on entendit des mugissemens extraordinaires qui partaient d'une petite crique. Deux paysans qui allaient par la grève à une chapelle voisine aperçoivent d'énormes animaux s'agitant violemment dans la mer. Ils en

voient deux rouler sur le sable et veulent fuir, lorsqu'à ces premiers d'autres succèdent. On en compta plus tard trente et un. Ils étaient encore vivans le lendemain. L'un d'eux même ne mourut que le mardi, après avoir failli, dans un dernier mouvement, écraser une dizaine de paysans qui se mettaient en mesure d'en tirer le lard. La plupart de ces cachalots étaient des femelles. Quelques-unes, pleines, donnèrent le jour à leur petit en se débattant, ou peut-être même après qu'elles étaient mortes, sous l'effort du poids de leur corps. L'abbé Le Coz était accouru. Un jeune lieutenant-général de l'amirauté, qui paraît avoir bravement payé de sa personne au milieu de ce charnier, le seconda de son mieux. Ils mesurèrent ensemble les animaux, et l'abbé Le Coz, pour sa part, fit sur eux d'excellentes observations dont les naturalistes de profession n'ont peut-être pas assez tenu compte dans la suite.

Le crâne et une partie du squelette d'un des plus grands individus, un mâle certainement, fut transporté au jardin du roi, où il devint plus tard une des plus belles pièces du cabinet d'anatomie, quand celui-ci fut créé par Cuvier. Lui-même avait acheté en Angleterre un squelette entier. On le monta dans une des cours du Muséum, qui conserve encore le nom de cour de la baleine; mais les intempéries en firent vite une ruine. On avait découvert aussi que le vendeur, sans doute pour augmenter son prix avec les dimensions de l'animal, avait mis à ce squelette plus de vertèbres qu'il n'en doit avoir. Profitant d'une vacance de la chaire d'anatomie, les professeurs du Muséum ordonnèrent la destruction d'une pièce qui méritait peut-être plus d'égards, pour avoir été, pendant cinquante ans, une sorte de document classique connu et cité de tous les anatomistes européens.

III.

Parmi les grands animaux, il en est peu dont l'organisation soit aussi longtemps restée obscure, dans quelques-uns de ses traits fondamentaux, que celle du cachalot. Jusqu'à ces dernières années, on n'avait eu guère d'autre occasion de l'observer, que ces échouages d'individus le plus souvent dans un trop mauvais état pour que la science en tire grand profit. Si le cachalot s'est jeté vivant à la côte, c'est, la plupart du temps, dans quelque canton éloigné, sans communications faciles. Avant qu'on soit averti et surtout arrivé, la décomposition, aidée par la chaleur dans ces grands corps qui n'en finissent pas de se refroidir, a déjà fait son œuvre. Si l'anatomiste peut encore intervenir, c'est au prix de quels efforts! de quels dégoûts! Il faut, pour s'en faire une idée, avoir

affronté ces besognes aussi laborieuses que peu engageantes. Dans la graisse, dans le sang jusqu'aux genoux, on a peine à se reconnaître au milieu des organes gonflés, ou bien on ne sait comment remuer de telles masses. Un anatomiste anglais, relatant la dissection qu'il avait faite d'un cachalot dans ces conditions, s'excuse de la donner incomplète, et fait valoir cette raison qu'il avait dû employer des chevaux pour retourner les parties qu'il décrit.

Les baleiniers, par ce côté, n'ont rendu que peu de services à la science et cela se comprend. La pêche des grands cétacés est toujours une opération coopérative où chaque matelot aura sa part dans les bénéfices. Un capitaine baleinier serait mal venu de sacrifier à d'autres intérêts que l'intérêt commun, et celui-ci n'est pas apparemment d'observer des viscères et de recueillir des pièces d'étude. Aussi, à la mer, une fois le lard du cachalot levé et la tête vidée de son blanc, la carcasse est vite abandonnée, pendant que les vigies remontent à leur poste au haut des mâts, en quête de nouvelles captures. Ce n'est que tout dernièrement et en raison des conditions nouvelles où se fait la pêche aujourd'hui ; grâce à un don généreux du conseil municipal de la ville de Paris, et grâce aussi au zèle éclairé d'un des principaux négocians des Açores, M. S.-W. Dabney, que le Muséum a pu s'enrichir de documens anatomiques d'une insigne rareté et, en particulier, de deux fœtus dont la dissection, facile sur une table, a permis d'étendre beaucoup les connaissances que l'on avait sur l'organisation du cachalot.

Même l'aspect extérieur de la bête avait été jusque-là fort mal rendu. D'anciennes estampes, sous ce rapport, valent mieux que les figures partout reproduites dans les traités classiques publiés depuis cinquante ans. Celles-ci représentent invariablement le cachalot vu de profil, la tête terminée carrément. Le peintre Garneray, qui avait navigué sur des baleiniers et qui vit à coup sûr plus d'un cachalot, ne nous le montre pas autrement. En réalité, la tête est un peu comprimée en avant et taillée en sorte d'étrave, comme la proue d'un navire. Ceci explique la vitesse prodigieuse avec laquelle se meut le cachalot et qu'il ne pourrait certainement pas atteindre si sa tête se terminait par un plan droit, comme la décrit un auteur américain tout récent.

L'extrémité de la tête, en dessus, n'est pas exactement symétrique des deux côtés. C'est là, d'ailleurs, un caractère commun à tous les cétacés munis de dents, tels que les marsouins, les dauphins, les orques, les narvals, mais aucun ne le présente aussi accusé que le cachalot, avec son évent fortement déjeté à gauche. Le défaut extérieur de symétrie retentit plus ou moins jusqu'aux os du crâne.

La science demeure impuissante à donner l'explication de cette singulière anomalie, qu'on ne retouve chez aucun mammifère, aucun reptile, aucun oiseau. Seuls, les poissons du genre des turbots et des soles présentent quelque chose d'analogue, ou plutôt l'exagération de la même particularité. Car, chez eux, les deux yeux sont placés du même côté du corps, qui devient ainsi une sorte de dos, tandis que l'autre côté, sur lequel se pose habituellement l'animal, perd son coloris et représente le ventre. Les avocats du transformisme n'ont pas manqué à nous expliquer comment un poisson, en se couchant sur le flanc dans le sable pour mieux guetter sa proie, avait pu, avait dû prendre à la longue la figure que nous connaissons aux turbots et aux soles. La raison qu'on donne ici est évidemment plausible, mais on n'a pas encore, que nous sachions, expliqué cette déviation légère chez certains cétacés, très accusés chez d'autres, qui reporte vers la gauche l'orifice commun des deux narines. Faut-il supposer qu'ils ont une tendance native, plus accusée jadis chez leurs ancêtres, à nager sur le côté droit? et que l'évent, par suite, tend chez eux à se déplacer à gauche pour mieux leur permettre de respirer à la surface de la mer? Voilà une explication; rien ne prouve qu'elle ait aucun fondement; mais de combien d'autres du même genre en peut-on dire autant!

Les yeux du cachalot sont très petits; ils ne sont pas deux fois grands comme ceux d'un bœuf. Le globe, sollicité par des muscles puissans et longs en proportion de la largeur de la tête, peut subir un retrait considérable derrière les paupières. Cet effet se produit toujours après la mort. Alors l'œil semble vide, le doigt enfoncé arrive à peine jusqu'au globe. De là cette ancienne croyance, toujours courante chez les baleiniers, que le cachalot est aveugle et qu'il a besoin d'un pilote. Le cachalot n'est pas plus aveugle que les autres cétacés; toutefois, la vision de ces animaux soulève un problème assez délicat, que la physiologie ne semble pas encore avoir abordé. Une cornée convexe, comme celle de l'homme, est la condition essentielle de la vue dans l'air atmosphérique; c'est, au contraire, la disposition la plus défectueuse pour l'œil quand il est sous l'eau. Aussi la cornée est-elle à peu près plate chez les poissons. Cependant les phoques, les otaries, les marsouins et les dauphins, dans une certaine mesure, ont l'œil bombé; ils doivent, par suite, y voir très mal quand ils plongent. Et alors on se demande comment ils chassent des proies qui devraient, semble-t-il, toujours leur échapper? Bien que le cachalot ait un œil peu bombé, sa vue sous l'eau n'en doit pas moins être très imparfaite, et, s'il n'a pas les yeux toujours crevés, comme on le raconte, il distingue certainement fort mal les objets. On ne comprend pas comment il atteint

les seiches, les calmars, les poulpes, tous les céphalopodes dont il fait sa principale nourriture, et qu'on pourrait appeler par excellence les *voyans* de la mer, avec leurs yeux plus grands en proportion que chez aucun genre d'animaux et leur regard toujours en éveil. Aussi on a fait les plus singulières suppositions. On a prétendu que le cachalot laissait tomber sa mâchoire grande ouverte, comme font les baleines quand elles engouffrent des nuages de petits crustacés ; on a supposé que les dents du monstre miroitant à la lumière attiraient les animaux dont il se nourrit. Mais le cachalot, comme le marsouin, le dauphin, n'a que des mouvemens très limités de la mâchoire et ne l'ouvre que très peu. Cependant il n'est pas impossible, bien que cela semble assez invraisemblable, que la blancheur d'argent du fond de sa gueule, près de laquelle celle des dents n'est rien, sollicite les céphalopodes grands ou petits qui sont sa pâture habituelle. Parfois on a vu des cachalots frappés à mort rendre, dans les dernières convulsions, des morceaux de bras de poulpes, qu'ils venaient d'avaler, gros comme la cuisse d'un homme. On ne peut guère douter que les abîmes de l'océan ne soient peuplés de grands céphalopodes que nous ne voyons jamais ou presque jamais à la surface. Il n'est pas rare, au contraire, de rencontrer sur l'océan de volumineux fragmens de chairs flasques, avec une peau molle et rouge par places, débris de ces grands poulpes qu'on dirait tranchés par une mâchoire puissante. Ce sont les reliefs de quelque repas de cachalot. Ces habitudes de nourriture expliquent que dans son estomac on puisse recueillir des litres de becs crochus de céphalopodes que les sucs digestifs ne parviennent pas à dissoudre, et de cristallins de ces mêmes animaux qui résistent aussi un certain temps à l'action corrosive.

Notons comme dernière particularité anatomique le volume du cerveau. C'est le plus gros que l'on connaisse. Le cachalot est, sous ce rapport, mieux partagé qu'aucune autre créature ayant vie. Son cerveau dépasse même celui de la baleine bleue, dont le corps est au moins deux fois plus grand. Et, cependant, ce cerveau est bien peu de chose, car il n'est pas lourd comme cinq cerveaux d'hommes. Quant à la moelle épinière qui en part, elle est large à peine comme celle d'un bœuf. Comment expliquer que l'énergie motrice nécessaire pour mettre en jeu, chez le cachalot, plusieurs tonnes pesant de muscles, n'exige pas des conducteurs nerveux plus gros ou plus nombreux que ceux d'un bœuf? C'est là encore un problème dont la physiologie ne nous a pas donné la clé. La raison en est-elle que cette masse musculaire considérable, comme chez les poissons d'ailleurs, ne réalise, pour faire progresser l'animal, qu'un petit nombre de mouvemens, très simples si on les compare à la com-

plication du jeu des muscles d'un quadrupède pour mouvoir les pièces articulées de ses membres?

De quelque côté qu'on envisage l'organisme des cétacés, si facile en apparence à ramener au type des mammifères terrestres, on arrive à se convaincre davantage qu'il y a là, pour ainsi dire, une animalité spéciale; plus on voit de quel faible secours la connaissance des animaux couramment soumis à notre expérimentation nous est pour éclairer les fonctions et la vie des mammifères pélagiques à figure de poisson.

IV.

On chasse le cachalot pour son huile, pour son « blanc, » dit encore blanc de baleine ou « spermaceti, » et pour l'ambre gris. Les dents, quand elles sont très grosses, sont aussi quelquefois recueillies, mais elles n'ont que peu de valeur. On extrait l'huile, comme chez les baleines, d'une épaisse couche de lard qui enveloppe tout l'animal sous sa peau. La nature du « blanc » n'est connue que depuis fort peu de temps; celle de l'ambre est encore assez obscure. C'est au IXe siècle que des écrivains arabes, entre autres Maçoudi, dans ses *Prairies d'or*, nous parlent pour la première fois de l'ambre qu'on recueille flottant ou jeté au rivage, principalement sur les côtes de l'Océan-Indien, vers Ceylan et vers Zanzibar. Ils croient d'ailleurs que l'ambre est une végétation marine, comme les algues et les éponges. D'autres pensent que c'est une roche et qu'il y a des îles d'ambre. Toutefois, il est déjà question dans leurs récits d'un grand poisson *tâl* dans le ventre duquel on peut également trouver l'ambre, mais parce qu'il l'a avalé. On racontait d'étranges histoires de ce poisson dans les bazars de Bassora, qui était le grand marché de l'ambre, et dans les vieilles boutiques de nos droguistes d'Occident, pleines de senteurs d'épices, sous l'œil creux des crocodiles empaillés au plafond. Les marchands n'avaient pas été sans remarquer des becs crochus qu'on trouve souvent engagés dans les morceaux d'ambre; on en avait conclu que le poisson tâl avec l'ambre mangeait aussi force perroquets, oiseau connu alors pour venir précisément des mêmes parages. C'est seulement au XVIe siècle que le naturaliste Clusius établit la véritable nature de ces becs, en y reconnaissant les pièces solides qui arment la mâchoire des céphalopodes.

Au XIIIe siècle, presque à l'époque où Albert le Grand fait pour la première fois connaître le cachalot et voit recueillir le « blanc, »

Marc Pol nous dit expressément que l'ambre gris se trouve dans le « cap d'oille, » c'est-à-dire le cachalot, le *capo d'oglio* ou tête d'huile des Italiens. Les Chinois et les Japonais savaient déjà que ce parfum doux et subtil à la fois n'était rien autre qu'une concrétion du dernier intestin du cachalot formée là peut-être par maladie, peut-être simplement d'excrément durci. L'ambre, en effet, au contraire du musc, de la civette, du castoréum, n'est pas la sécrétion d'un organe spécial. On admet, on suppose, — car nous n'avons sur ce point aucune donnée précise, — que le cachalot emprunte les élémens de ce parfum si recherché à certains poulpes abondans dans les mers des Indes et de l'extrême Orient, qui ont par eux-mêmes une odeur forte qu'on a comparée à celle du musc. Pour avoir de l'ambre, il faudrait donc que le cachalot ait fait sa nourriture de ces poulpes. Mais cela ne suffit probablement pas, et quelque lésion organique de l'intestin doit intervenir. Cette double condition expliquerait que tous les cachalots ne donnent point d'ambre, bien que les baleiniers n'oublient jamais d'y regarder. Assez généralement, les cachalots de l'Atlantique n'en ont pas; cependant, on trouve de l'ambre sur les côtes du Brésil, et nous savons qu'au siècle dernier, on en a plus d'une fois ramassé de gros fragmens sur les rivages du golfe de Gascogne. Certains morceaux d'ambre sont demeurés célèbres par leurs dimensions et leur prix, comme celui que la compagnie hollandaise acheta au roi de Tydor 11,000 écus et qui pesait 182 livres. En 1755, la compagnie des Indes vendit à Lorient une masse d'ambre gris du poids de 225 livres; elle fut payée 52,000 livres. Il y a deux ans à peine, les navires baleiniers *Franklin* et *Antartic* avaient pêché ensemble un cachalot non loin de la côte américaine, dans le sud-est de Norfolk. Ils y trouvèrent un morceau d'ambre pesant 107 livres, qu'ils vendirent 44,000 dollars. Mais il est rare que de pareilles fortunes se rencontrent.

Pendant longtemps, on n'a pas bien fait la distinction du spermaceti et de l'ambre, que les vieilles pharmacopées font entrer à tort et à travers dans une foule de remèdes, tous héroïques, cela va sans dire. Rabelais confond encore les deux drogues. Au reste, si l'on sait depuis longtemps que le blanc de baleine se trouve dans la tête du cachalot, sa véritable nature n'était pas sans embarrasser fort les anatomistes. D'autres cétacés, tels que les globiceps, ces prototypes du dauphin héraldique, ont aussi un développement exagéré de la tête, bombée en façon de heaume au-dessus du museau. Mais chez eux cette masse est faite de lard semblable à celui qui couvre le reste du corps, et simplement plus épais à cette place. Chez le cachalot, il n'en est plus ainsi. Au-dessus des os du crâne relevés par les bords en forme de « char de Neptune, »

une vaste cavité ou boîte (*cask*) aux parois fibreuses contient une graisse dont la trame, au lieu d'avoir la solidité du lard, est infiniment délicate et se déchire par le moindre effort, mettant en liberté l'huile qu'elle contient. Pour la recueillir, les baleiniers découpent une ouverture au sommet de la tête et puisent cette huile avec un seau, comme dans une citerne. Quand elle ne vient plus, quelquefois un homme entre jusqu'aux aisselles dans le trou, et avec ses bottes en déchire les parois pour faire de nouveau couler l'huile. Celle-ci, par le refroidissement, laisse déposer de beaux cristaux blancs : c'est le spermaceti. L'huile de la boîte n'a pas d'ailleurs d'autre mérite que sa parfaite pureté. Le lard, les os du cachalot contiennent une huile toute semblable, mais dans une trame organique solide dont la cuisson peut seule la faire sortir, et elle perd au fourneau sa belle qualité. Cette huile du lard et des os, quand elle coule naturellement à l'air et s'y refroidit, forme aussi des stalactites par l'abondance du blanc. L'huile des baleines diffère en cela de celle du cachalot et ne contient que des traces de spermaceti.

V.

Si on ne trouve, au moins en Occident, aucune mention certaine du cachalot avant le XIIIe siècle, c'est seulement depuis deux cents ans qu'on en fait la pêche régulière. Les origines de celle-ci, comme tout ce qui touche à cet étrange animal, sont assez incertaines. Les Basques l'ont-ils chassé? On ne peut douter qu'il n'ait été abondant autrefois dans le golfe de Gascogne, où il trouvait les eaux profondes et les côtes accores qu'il recherche. Mais il semble que ces pêcheurs fameux aient évité d'attaquer le cachalot. On n'a aucun document qui établisse le contraire; et, d'ailleurs, on ne s'expliquerait point alors que la tradition s'en fût perdue chez les baleiniers, dont le rude métier ne s'improvise point et s'est toujours transmis par une sorte d'initiation directe entre les peuples qui l'ont pratiqué. Or il est bien établi qu'aux Bermudes et sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, où les colons, dès les premiers jours de leur établissement, firent la pêche de la baleine, on ne tuait pas les cachalots au XVIIe siècle.

La distinction entre la pêche du cachalot et la pêche de la baleine n'a pas toujours été bien faite. Comme elles se pratiquent toutes deux de la même façon et par les mêmes navires, on les a le plus souvent confondues. Mais il est toujours aisé de reconnaître la part de chacune en raison des aires géographiques différentes des deux espèces de cétacés.

L'histoire de la pêche au cachalot, et même du développement qu'elle prit à une certaine époque en France, est intimement liée à celle d'une île des côtes du Massachusetts, qui a conservé, comme cet état, son vieux nom nattique, l'île de Nantucket. Là s'était établie une colonie de quakers désireux de trouver sur cette terre isolée du continent une paix plus profonde et peut-être un détachement plus grand des administrations de la métropole. Les baleines abondaient dans les eaux de leur île. Ils tournèrent aussitôt de ce côté une activité qui ne demandait qu'à s'employer. Ils se firent instruire dans la pêche des grands cétacés par leurs voisins du cap Cod, et bientôt furent tous baleiniers.

La mer, dans ces parages, a un caractère particulier. La côte est baignée par un courant qui la longe en descendant du nord, tandis qu'à une certaine distance le courant du golfe remonte en sens inverse. C'est comme deux mers l'une derrière l'autre : celle-ci avec des baleines dans ses eaux froides et vertes ; celle-là aux eaux bleues et chaudes, où se plaisent les cachalots. Ces derniers, cependant, ne sont pas sans s'écarter parfois et s'approcher des rivages. De toute façon, Nantucket était donc une station privilégiée pour la pêche.

D'abord, nos quakers ne chassent que la baleine, qui est plus à leur portée autour de l'île. Mais un cachalot mort qui vient à la côte éveille des ambitions nouvelles. Ce fut tout un événement que cet échouage. La paix faillit en être troublée dans cette société de frères, chacun prétendant à la propriété de l'épave, ceux-ci pour l'avoir découverte, ceux-là en vertu de leur patente de pêche dans le voisinage immédiat de l'île, tandis que l'officier de la couronne, troisième larron, la réclamait comme bien sans propriétaire reconnu. On finit cependant par s'entendre pour la fonte du lard. Quant au spermaceti extrait de la tête, chacun y voulut voir un remède souverain contre toutes les maladies, si bien que la drogue fut cotée pendant plusieurs jours à son pesant d'argent. Quoi qu'il en soit, à quelques années de là, vers 1712, un cachalot était tué pour la première fois par un pêcheur de Nantucket. La reconnaissance publique a conservé, — et c'était justice, — le nom de celui dont l'audace allait être le point de départ d'une véritable révolution commerciale et géographique. Il s'appelait Christopher Hussey. Il croisait dans le voisinage de la côte, à la poursuite des baleines ; entraîné à quelque distance par une forte brise du nord, il tombe tout à coup au milieu d'une troupe de cachalots, il en tue un et le remorque jusqu'à l'île. Il eut aussitôt des imitateurs. Les eaux de Nantucket commençaient à n'être plus aussi riches de baleines ; on était certain de trouver abondance de cachalots plus

au large. Au lieu de croiser à quelques milles, comme on avait fait jusqu'alors, on alla pêcher en haute mer, sur les grands fonds (*on the deep*), avec des barques de trente tonnes qu'on armait pour des courses d'environ six semaines. Quand la barque avait son plein chargement de lard, on revenait le fondre dans des fourneaux installés sur le rivage. La pêche donnant de plus en plus, on prolongea les courses; cependant, à la fin de la belle saison, tout le monde rentrait; les navires, désarmés, étaient tirés sur le sable, où ils restaient tous appuyés les uns aux autres pour se mieux protéger jusqu'au printemps suivant. Puis on construisit de nouveaux navires plus grands pour de plus lointains voyages. En 1775, un baleinier de Nantucket avait, pour la première fois, passé la ligne. La vigueur de la race, et aussi les qualités de la secte, assuraient le succès de ces entreprises. L'attention de chacun à ses devoirs, la tempérance, l'extrême propreté, essentielle dans les croisières sous les tropiques, avaient fait en peu de temps de ces quakers les premiers baleiniers du monde.

L'auteur des *Lettres d'un cultivateur américain,* qui eurent à la fin du siècle dernier un si grand retentissement en Europe, fait une très curieuse peinture de l'île de Nantucket à cette époque. Elle lui apparaît comme une sorte d'Arcadie d'où le luxe et l'oisiveté sont bannis, où règnent la justice et le travail. Tout le monde est baleinier. Les fils des plus riches familles ont tous fait la pêche avant de traiter les affaires commerciales dans le comptoir paternel. La vertu règne chez ce peuple d'amis ; les vices, les passions, le goût des vanités, y sont inconnus. Cependant ils ne seraient pas des hommes s'ils n'avaient une faiblesse. Oh ! bien petite. Ils aiment les beaux couteaux, et chacun s'efforce d'avoir le couteau au manche le plus orné, le plus élégant ; certains en ont une collection. Pour tous, l'évangile est la loi souveraine. Sur cette terre bénie, les descendans des anciens maîtres du sol eux-mêmes vivent en paix, un peu à l'écart, il est vrai, des autres colons, mais partageant avec eux les fatigues de la pêche. En effet, une partie des équipages était toujours composée d'Indiens, et un certain nombre de termes techniques restés en usage chez les baleiniers viennent, dit-on, du nattique, que tout le monde, au reste, comprenait à Nantucket.

Cette prospérité si grande finit par donner ombrage à l'Angleterre, tandis que Burke y faisait allusion dans son célèbre discours au parlement sur les affaires américaines. Après avoir montré les baleiniers de la Nouvelle-Angleterre poursuivant leur proie dans les parages du détroit de Davis au nord, et au-delà des Falkland au sud, il glorifie leurs entreprises dans les mers

chaudes. « Ils ont bravé les chaleurs équatoriales, dit-il, autant que les hivers accumulés des deux pôles. On nous dit que pendant que les uns jettent le harpon sur la côte d'Afrique, d'autres croisent sur la côte du Brésil ! » Ces baleiniers ne pouvaient pêcher là que le cachalot : c'étaient des gens de Nantucket.

La guerre de l'indépendance apporta nécessairement une perturbation profonde dans la pêche. Elle reprit ensuite avec un nouvel élan ; mais les Américains, à partir de cette époque, trouvent de rudes concurrens dans les marins de l'ancienne métropole. Est-ce la *Rebecca* de Nantucket, est-ce un navire anglais, monté par des gens de Nantucket, recherchés, — comme autrefois les Basques, — pour bons harponneurs, qui s'aventure dans le Pacifique vers 1787, et tue le premier cachalot au-delà du cap Horn? Cela est difficile à dire, et les deux nations revendiquent cet honneur. C'est au reste entre elles partout une lutte de vitesse, et il est également difficile de savoir laquelle précéda l'autre, vers 1789, sur les *shores*, — on appelle ainsi les lieux de pêche, — des mers de la Chine et du Japon et des côtes d'Arabie.

Parmi les animaux qui peuplent le globe, il en est, en dehors des animaux domestiques, qui ont joué dans l'histoire de la civilisation, et en particulier de la découverte de la terre, un rôle considérable. Si l'or du Mexique et du Pérou a hâté l'exploration des deux Amériques, les dents du morse ont motivé celle de l'Asie septentrionale. La conquête de ce mauvais ivoire a suscité des expéditions aussi étonnantes en leur genre et d'aussi prodigieuses aventures que celles des Espagnols aux Grandes-Indes : elle nous a valu la connaissance des côtes du nord de la Sibérie et du Kamchatka. De même, c'est à la poursuite des baleines et des phoques que les Hollandais ont découvert les terres arctiques. De même la pêche au cachalot a une importance considérable dans l'histoire du grand Océan. Longtemps elle a été le seul lien entre la métropole et les premiers établissemens fondés par les Européens dans ces régions lointaines. Il arriva même que des navires baleiniers, à l'inverse de ce qu'on pouvait attendre, ont dû ravitailler tant bien que mal des colonies naissantes, qui auraient péri sans cela. Ils ont partout ouvert la voie ; ils ont été les véritables pionniers de la civilisation dans le Pacifique.

Ils ont encore rendu d'autres services. Les gens de Nantucket ont découvert les deux routes différentes d'aller et de retour d'Europe en Amérique, dont plus tard les ouvrages du commandant Maury ont vulgarisé la connaissance. Les premiers ils avaient noté l'extension du courant du golfe jusqu'au sud du grand banc de Terre-Neuve et sa direction vers l'est, à partir du cap Hatteras.

Vers 1769, la chambre de commerce de Boston se plaignit aux lords de la trésorerie que les packets allant de Falmouth à New-York mettaient régulièrement quinze jours de plus que les navires marchands venant de Londres à Rhode-Island, quoique la route fût plus longue et qu'ils fussent plus chargés. Franklin, qui était à cette époque en Angleterre, occupé d'organiser la poste avec l'Amérique, fut consulté. Il parla à son tour de l'affaire à un capitaine baleinier de Nantucket, de ses amis, qui était aussi à Londres. Celui-ci lui apprit alors que ses compatriotes, pour revenir d'Europe, où ils allaient vendre l'huile, avaient soin de prendre toujours leur route plus au nord, afin d'éviter le courant du golfe qui remontait jusque-là en portant à l'est. Ce courant, tous les baleiniers de Nantucket le connaissaient, parce qu'il limite en quelque sorte l'espace où on rencontre les cachalots, mais les capitaines des packets anglais en ignoraient l'existence. De là le retard de leurs navires. C'est à la suite de ces entretiens que Franklin dressa la carte célèbre où, pour la première fois, est figuré le courant du golfe comme un fleuve coulant à travers l'Atlantique, jusque sur les côtes du vieux monde.

VI.

La France, malgré de louables efforts, en particulier par la chambre de commerce de Dunkerque, était restée bien en arrière du mouvement dont la pêche du cachalot avait été le signal en Angleterre et en Amérique. Un jour pourtant on put croire qu'elle allait prendre aussi une place importante dans cette grande industrie, et c'est encore à Nantucket que va revenir l'honneur de l'initier.

Par une matinée de printemps de 1785, le personnel des gardes, des huissiers, des officiers de toute sorte du palais de Versailles ne voyait pas sans étonnement deux étrangers devant lesquels toutes les portes, même celles des ministres, semblaient s'ouvrir d'elles-mêmes et sans faire antichambre. Ces deux hommes avaient pourtant assez petite façon, vêtus simplement d'étoffes sombres, avec ce détail particulier que leurs habits ne portaient pas de boutons. Mais ce qui étonnait surtout, c'était de les voir garder obstinément le chapeau sur la tête, comme le roi, et s'adresser à tous avec une liberté qui, pour polie qu'elle fût, était peu de mode à la cour. A peine arrivés, ils avaient vu le contrôleur des finances, M. de Calonne, puis ils avaient été conduits au ministre des affaires étrangères, le vieux Vergenne. Ils avaient été après cela reçus par le maréchal de camp ministre de la marine, par le prince de Rubec, généralissime des Flandres. Partout ils étaient accueillis avec em-

pressement; eux-mêmes paraissaient enchantés de la tournure que prenait l'affaire qu'ils étaient venus traiter en si haut lieu.

Ces deux hommes, le père et le fils, étaient deux habitans de Nantucket, délégués par leurs compatriotes; ils venaient proposer au roi de France de transporter à Dunkerque leur industrie, leurs navires et tout un peuple de marins, de charpentiers, de tonneliers, de harponneurs, avec leurs familles. Voici quelle suite d'événemens avait conduit à Versailles nos deux quakers.

Après la guerre de l'indépendance, les Anglais n'avaient pas épargné les vexations à leurs anciens compatriotes. Ils avaient fermé le marché aux baleiniers des États-Unis, qui, d'autre part, ne pouvaient pas encore trouver chez eux l'écoulement de leurs produits. C'était la ruine. Ceux de Nantucket chargèrent en conséquence deux des leurs, William Roth et son fils Benjamin, d'aller obtenir quelques concessions du gouvernement anglais (1785). Par divers intermédiaires, W. Roth eut assez vite une audience du chancelier de l'échiquier, qui n'était autre que Pitt. Il lui offrit de s'établir en Angleterre avec trente navires et cent familles de cinq personnes, versées dans toute les industries de la pêche au cachalot, moyennant une indemnité de 20,000 livres. Le gouvernement anglais chargea de suivre l'affaire un certain lord Hawkesbury, connu par son peu de sympathie pour l'Amérique, qu'il ne cherchait pas d'ailleurs à déguiser. Peut-être l'avait-on choisi à dessein; tant est-il que les choses traînèrent. Finalement, notre quaker paraît avoir perdu patience et déclara un beau jour à lord Hawkesbury que, s'il n'avait pas une solution immédiate, il allait passer le détroit et faire les mêmes offres au roi Louis XVI : « Ah! dit l'Anglais, des quakers en France! — Oui, répliqua l'autre, à regret. »

Mais il fit comme il avait dit. W. Roth arriva à Dunkerque, et de là adressa ses propositions à Versailles, où on le manda aussitôt avec son fils. On fit aux deux Américains l'accueil qu'on a vu. Le maître des requêtes auquel revenait le soin de recevoir leurs offres et de faire ses remarques les avait déjà examinées et annotées. Les propositions comportaient : 1° une entière et libre pratique de la religion selon les principes du peuple appelé « quakers. » Le ministre avait écrit en marge « accordé. » 2° Une exemption absolue de tout service militaire d'aucune sorte. Le ministre avait mis en note que, comme les quakers sont tous gens pacifiques, qui ne se mêlent jamais des querelles des princes, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du pays, leur demande pouvait être accueillie. Les autres propositions avaient trait aux arrangemens de pêche.

Lorsqu'ils avaient été introduits devant Calonne, ils lui dirent pour quelle raison ils n'ôtaient pas leurs chapeaux. Calonne ré-

pondit : « Je me soucie peu de vos chapeaux, si vos cœurs sont droits. » Après cinq visites aux divers ministres, tout était arrangé, conclu, et les deux quakers s'en retournèrent à Paris, ne devant plus revenir à Versailles que pour prendre congé, selon l'étiquette de la cour.

Un des ministres leur avait demandé s'ils ne voulaient pas visiter le palais. Ils s'étaient excusés en disant craindre que la curiosité qu'ils pouvaient avoir ne les mît en situation de marquer quelque impolitesse à cause de leurs habitudes. A Paris, ils reçurent un billet du ministre leur annonçant qu'il avait parlé au roi, et que celui-ci « donnait toute liberté à ses amis de Nantucket de visiter le palais, tant les grands appartemens publics que les appartemens privés, quand il n'y serait pas, ce qui arrivait presque tous les jours. » Nos deux quakers crurent qu'on avait évité de les désigner sous ce nom parce qu'on le réputait offensant. La visite des appartemens privés était en tout cas une grande faveur et qu'on accordait seulement aux personnes de marque. Malheureusement, il arriva que le jour où les voyageurs étaient retournés à Versailles prendre congé, le roi ne sortit point, ce qui fut pour eux une véritable déception. Ils purent seulement voir les grands appartemens et la chapelle. Et ici un détail charmant qui sent bien son XVIIIe siècle : comme ils hésitaient à entrer dans l'église, l'officier qui les guidait les invita à faire à leur mode, c'est-à-dire à garder leurs chapeaux.

M. Roth, avant de retourner en Amérique, passa par l'Angleterre, où on lui offrit plus qu'il n'avait d'abord demandé. Pitt, dès son arrivée, lui avait dépêché un de ses secrétaires. Le quaker, pour toute réponse, fit valoir l'accueil à la fois courtois et empressé qu'il avait reçu en France, la rapidité qu'on avait mise à traiter son affaire. Le chancelier de l'échiquier insista, mais la parole donnée prévalut, et, dès l'année suivante, les Nantuckois s'établissaient à Dunkerque, et leurs baleiniers couraient les mers sous pavillon français. En 1790, nous avions de la sorte quarante navires employés à la pêche du cachalot. Dans la seule année 1792, vingt-cinq avaient fait voile pour les mers du Sud. La guerre avec l'Angleterre arrêta cet essor, et, après des pertes importantes, M. Roth, avec toute la colonie nantuckoise, retourna en Amérique.

VII.

La France actuellement n'a plus un seul navire qui pêche le cachalot, pas plus d'ailleurs que la baleine. Voilà quarante ans que le dernier baleinier du port du Havre a désarmé. Le musée de la ville

conserve ses harpons et ses lances comme le souvenir d'une industrie morte à tout jamais.

Nantucket aussi a désarmé, est devenu une tranquille station de bains de mer, desservie par un *fairy* qui part de New-Bedford tous les jours. Elle est surtout fréquentée par les familles des états du centre, de Cincinnati ou de Chicago, qui arrivent au début de la saison avec des montagnes de colis. Plus de baleiniers, plus de quakers. Seul, le petit musée de la ville rappelle ce que fut autrefois la cité. On y voit des modèles des premiers navires armés pour la pêche lointaine, des journaux de bord de leurs capitaines, aux pages couvertes des cachets grossièrement sculptés dans un morceau de bois, qui indiquent chaque bête prise ou seulement aperçue. Dans le premier cas, c'est la représentation grossière d'un cachalot; dans le second, la figure de sa queue dressée, comme on la voit quand il plonge. Mais la pièce importante et qu'on vous montre avec orgueil est une mâchoire de cachalot de dimensions extraordinaires et la plus grande probablement qu'on connaisse au monde.

Voilà longtemps déjà que Nantucket s'est transformé. Les grands navires qu'il fallut armer pour les croisières dans le Pacifique ne pouvaient plus franchir aisément la barre qui entoure l'île. On essaya bien de les soulever au moyen de pontons spéciaux. Mais c'étaient là des conditions trop défavorables, et New-Bedford prit vite l'importance que ne pouvait plus conserver Nantucket. Il l'a gardée jusque dans ces dernières années. New-Bedford est une jolie ville, qui compte aujourd'hui 40,000 âmes. Un vieux tableau fort curieux nous montre ce qu'elle était en 1763 : un rivage boisé, au premier plan des barils, et sur l'un d'eux, bien en vue, un homme assis, le maître et seigneur de toutes ces futailles. Près de là, un fourneau à fondre le gras, et derrière le fourneau, un hangar avec, sur le toit, une mâchoire de cachalot, les armes parlantes de cet établissement sommaire. Le personnage est un nommé Joseph Russel, le premier occupant de la baie, le fondateur de la cité. C'est lui-même qui commanda plus tard le tableau quand New-Bedford était déjà une ville, dans un sentiment de fierté qui se comprend.

New-Bedford a été pendant près d'un demi-siècle le principal port d'armement pour la pêche du cachalot, et c'est là que fut établie la première fabrique de bougies de spermaceti. Aujourd'hui, avec cette prodigieuse élasticité des mœurs américaines qui est peut-être le secret de la puissance des États-Unis, la ville se transforme, devient industrielle. Le centre de la pêche aux grands cétacés s'est déplacé une fois de plus ; il est maintenant à San-

Francisco. Mais elle a gardé de puissantes attaches et, pour ainsi dire, son âme à New-Bedford. C'est à New-Bedford que paraît le journal spécialement consacré aux intérêts des baleiniers. C'est encore là qu'on fabrique les harpons perfectionnés et les nouveaux engins à poudre qui tuent l'animal à distance et ne nécessitent plus qu'on aille lui porter en plein flanc le coup de lance qui doit le mettre à mort. Sur un des quartiers de la ville, au sommet d'une cheminée d'usine, se profile dans le ciel une grande girouette bien locale, un cachalot.

L'aspect du port n'est pas moins caractéristique. Partout, sur les quais, des barriques d'huile de cachalot, couvertes de terre pour éviter qu'elles s'échauffent, attendant là une hausse chaque jour plus problématique. On voit même un fourneau à fondre le lard, qui est quelquefois rapporté en nature, faute d'avoir pu terminer la cuisson à la mer. Le long des quais, de gros navires désarmés, mais qu'on reconnaît sans peine à leurs nombreux porte-manteaux pour suspendre les baleinières, et à leurs mâts terminés tout en haut par des postes de vigie. Ce sont deux anneaux de fer, où deux hommes, soutenus sous les aisselles, les pieds sur une planchette, se tiennent tout le jour, par tous les temps, depuis la sortie du port jusqu'à la rentrée au port, pour découvrir au loin la proie cherchée et donner le signal *blows!* (il souffle) qui vaudra au matelot qui a lancé ce cri toujours attendu la prime ordinaire, une cotte de flanelle rouge. Ces navires désemparés ont déjà fait, pour la plupart, un long service, mais la coque est excellente, et ils reprendront la mer quand il le faudra, c'est-à-dire quand ceux qui pêchent là-bas dans le Pacifique, seront trop vieux ou perdus; ils les remplaceront. Plusieurs de ces dormans ont une histoire, sont célèbres dans les fastes de la pêche par quelque course aventureuse, des naufrages évités, ou le retour au port, alors qu'on n'espérait plus les revoir, avec des gains extraordinaires. Presque tous ont des noms d'homme ou de héros : Hercule, Rousseau, Judith; mais aucun n'a de figure sculptée à l'avant, quoique ce fût la mode dans les autres marines au temps où on les mit en chantier. C'est que leurs premiers armateurs étaient encore des quakers, qui trouvaient certain air d'impiété à ces images d'un art d'ailleurs douteux. Et même mal en prit à un constructeur qui voulut un jour rompre avec les vieux us. Il avait fait venir de Boston une magnifique Rébecca pour la proue d'un navire de ce nom, celui même qui devait ouvrir aux baleiniers les chemins du Pacifique. L'arrivée de la figure de bois causa presque une émeute. La pieuse jeunesse de New-Bedford l'enleva et alla en procession la jeter dans une fosse avec accompagnement de force cantiques.

VIII.

Actuellement, la grande pêche au cachalot ne se fait plus guère en dehors du Pacifique, et tout l'effort se concentre à San-Francisco. L'Atlantique est abandonné. On y rencontre çà et là quelques petits baleiniers, mais qui font surtout, dit-on, la contrebande. C'est qu'en effet la dépréciation du prix de l'huile, remplacée dans son principal usage par le pétrole, a rendu de plus en plus aléatoire une opération commerciale exigeant, comme première mise de fonds, l'armement d'un grand navire. Il en est résulté une transformation radicale, un retour assez inattendu au mode primitif de pêche tel qu'on l'avait pratiqué au début sur la côte occidentale d'Europe, ou même à Nantucket. C'est du rivage qu'on chasse aujourd'hui, avec succès, le cachalot aux Açores, sur vingt points différens de ces îles merveilleuses, et partout de la même façon. Parmi ces stations de pêche, Lagens, à l'extrémité orientale de l'île Pico, est une petite ville assise sur les laves au bord de la mer. Aucune route n'y conduit. Des sentiers de mulet à travers la montagne et les champs de lave mettent seuls Lagens en communication avec la capitale et le reste de l'île. Mais il y a là un port tout petit, que défend tant bien que mal contre l'océan une digue naturelle rehaussée d'une chaussée de pierre. Sur la grève, de grands ossemens de cachalots, épaves des dernières prises, et, près de là, devant une maison, un banc fait d'une mâchoire inférieure, disent assez l'industrie du pays. On n'y compte pas moins de trois compagnies qui font la pêche. Ces compagnies ont partout la même organisation. La mise sociale est fort peu de chose : quelques milliers de francs. On achète à Boston ou à New-Bedford deux baleinières ou trois, avec les lignes, les harpons, tous les agrès compris; c'est un article courant et qu'on expédie sur commande. Chaque compagnie a son personnel. Celui-ci se compose d'un officier et d'un harponneur par embarcation. Ils sont payés à l'année en dehors de toutes prises, mais ayant naturellement une part sur celles-ci. Ils veillent à l'entretien de la baleinière, quelquefois remisée sous un hangar, ailleurs simplement tirée à la côte, mais toujours prête pour la mise à flot. Quand deux compagnies existent dans la même localité, on peut être certain qu'elles représentent des opinions politiques adverses. A Lagens, il y a les conservateurs et les progressistes; une troisième compagnie a reçu, comme plusieurs de nos grands cercles parisiens, un sobriquet accepté de tous : « la Compagnie des dames, » composée de jeunes gens trop sensibles, dit-on,

à l'empire de certains beaux yeux du pays. En dehors de la politique, les trois compagnies vivent d'ailleurs en bonne intelligence et s'entendent dans une certaine mesure : par exemple, pour entretenir une vigie à demeure sur la falaise. Le guetteur voit-il souffler un cachalot au large, aussitôt il hisse un pavillon et tire un pétard. Alors, dans la ville, sur la montagne, c'est une émotion extraordinaire. Les paysans aux champs laissent leurs outils, les muletiers sur les routes attachent leur bête comme ils peuvent, tout le monde se précipite pour mettre les baleinières à l'eau, être de l'équipage, car dans ce cas, si la bête est tuée, on aura sa part de prise. Par des temps affreux quelquefois, on sort du port, on fait force de voiles ou force de rames ; il s'agit de prendre les devans ; la règle des baleiniers est partout la même, le cachalot appartient, de quelque façon qu'il soit tué ensuite, au premier qui lui plante le harpon dans les chairs.

L'officier a composé son équipe comme il a voulu, et presque toujours avec les premiers arrivés, pour gagner du temps. D'ailleurs, tous sont au courant et connaissent la manœuvre ; tous savent à l'instant décisif laisser l'aviron pour la pagaye; comment on évite la ligne qui file d'une vitesse vertigineuse avec l'animal blessé, au point d'enflammer le bordage si on n'y veillait ; comment il faut avancer au coup de lance que donnera l'officier et reculer aussitôt pour ne pas chavirer dans le remous sanglant de la convulsion suprême.

Nous n'avons pas à redire les détails du drame, qui sont toujours et partout les mêmes. Cependant, les membres des compagnies sont montés au poste de vigie et suivent des yeux leurs baleiniers. Parfois on s'entend à la dernière minute, et un signal convenu annonce que les embarcations doivent combiner leur attaque, et qu'on fera part commune. Dans le cas contraire, l'animal tué, les équipages qui n'ont pas réussi rentrent au port d'assez méchante humeur, laissant à leurs heureux rivaux le soin de ramener la prise. Ce n'est pas toujours une petite affaire, et quelquefois il faut venir chercher des embarcations de renfort ; autrement le bénéfice de la journée serait perdu.

Au bout de la digue, en dedans du port, à Lagens, chaque compagnie a son chantier, fort primitif. On a simplement égalisé la roche en pente jusqu'à la mer. Au haut de la pente, une excavation ayant la forme d'un bassin sert à débiter les grosses pièces de lard sans perdre d'huile. Des cabestans, un fourneau, et c'est tout. Le cachalot tué la veille est là, gisant dans l'eau devenue rouge par le sang qui coule encore. Dès le matin les préparatifs commencent. Les hommes, les mêmes qui étaient la veille rameurs sur les balei-

nières, arrivent, poussant des barils vides, portant du bois pour allumer le fourneau qu'on alimentera ensuite avec les lardons retirés des chaudières. Les baleiniers de profession apportent leur « spade, » un louchet tranchant comme un rasoir et large comme la main, au bout d'un manche de 2 mètres. Ils s'en servent admirablement, font tout avec lui : ils couperont la tête du cachalot, ou débiteront une pièce de lard en menus morceaux gros comme le bras. Tout cela, d'ailleurs, est exécuté selon les règles invariables d'un canon séculaire. Dès le premier moment, un remouleur s'est aussi installé avec deux aides, sa meule et une collection de pierres à affiler. Il n'a pas trop de tout son temps et de ses deux acolytes pour rendre le tranchant aux spades que chaque baleinier lui apporte à son tour. L'officier donne les ordres, dirige la besogne, qui se fait vite et bien, parce que chacun y a son intérêt. Il faut entendre les juremens et les malédictions, si un coup maladroit a laissé couler d'huile plein le creux de la main. On accuse le malheureux qui a fait le coup d'en perdre des barils ! Sur ce chantier coopératif, la science, on le comprend, n'est pas vue par tout le monde d'un bon œil, et l'anatomiste n'a guère autre chose à faire que se tenir coi, à prendre des notes ou des croquis. Même alors qu'un membre de la compagnie mettrait à seconder ses observations toute la complaisance imaginable, il sent bien vite que mieux vaut encore n'en pas abuser devant tout ce personnel, où chacun étant intéressé pourrait à un moment donné se croire en droit d'élever la voix.

Cependant le travail avance. On a mêlé le blanc recueilli dans la tête au reste de l'huile. Celle-ci sera expédiée par la première occasion au négociant, qui jaugera exactement la quantité recueillie, et, c'est seulement alors que chacun connaîtra son gain. Officiers, harponneurs et gens d'équipe reçoivent tous un tant pour cent par baril. Le baril du baleinier est une mesure conventionnelle qui n'existe nulle part. C'est quelque chose comme l'ancien mark de Hambourg, cette monnaie fictive à laquelle on rapportait toutes les autres dans la ville hanséatique. Le baril vaut tant de gallons anglais ou tant de gallons américains, voilà tout. Mais les baleiniers ne comptent pas autrement ; et on dit même : un cachalot de tant de barils, pour exprimer sa grosseur, par la quantité d'huile qu'il a donnée.

Les compagnies sont aujourd'hui nombreuses aux Açores. Elles sont toutes prospères, à la condition d'être bien administrées. On en cite qui, s'étant organisées, avaient fait venir leur matériel d'Amérique, et même, avant l'échéance des traites pour le payer, avaient couvert ces frais de premier établissement et réalisé

des bénéfices avant d'avoir déboursé une obole. Une seule prise suffit pour cela, un gros « poisson » donnant beaucoup d'huile. De même, une compagnie ne se sentira pas en mauvaises affaires pour une année, pour deux années passées sans avoir mis ses baleinières à l'eau. Une capture importante, un vieux mâle en bon point compensera et largement les longues attentes.

On peut se demander quel avenir est actuellement réservé à cette pêche du cachalot telle qu'on la pratique aux Açores. Un cachalot pris aura toujours une grande valeur intrinsèque, même sans compter l'ambre qu'on y peut trouver. Grâce au minimum de frais que comporte la pêche à terre, on peut présager à celle-ci de longues années de prospérité et même de prospérité croissante, tout au moins tant que le nombre des compagnies restera en rapport normal avec le nombre moyen des cachalots qui visitent les eaux des Açores. En tout cas, les probabilités sont actuellement pour que l'espèce augmente dans une certaine mesure. Il n'est pas douteux que, depuis trois siècles, les grands cétacés ont diminué dans l'océan. Mais, d'un autre côté, particulièrement en ce qui touche le cachalot, les bénéfices de la pêche lointaine diminuant chaque jour, il s'établira forcément, dans un avenir plus ou moins rapproché, un nouvel équilibre de l'espèce. Le nombre moyen des individus la composant sera moins grand que par le passé, mais il n'est pas déraisonnable d'admettre qu'il augmentera relativement à ce qu'il est aujourd'hui. Il suffit de songer à l'étendue de mer qu'habite l'espèce. Du moment que la chasse par des navires équipés pour les longs voyages se ralentit, les cachalots survivans, — et ce sont des multitudes, — vont retrouver une sécurité relative loin des côtes. L'espèce va donc tendre vers son ancien équilibre, sans toutefois le retrouver, ne fût-ce qu'en raison des progrès de la civilisation; en tout cas elle se maintiendra comme une foule de bêtes sauvages des continens, autrefois abondantes, et qui n'ont pas disparu, pour rares qu'elles soient devenues en face des chasseurs chaque jour mieux armés.

On peut étendre au cachalot le raisonnement déjà fait à propos d'autres genres d'animaux. Que toutes les côtes de l'océan se couvrent de compagnies et de baleiniers à l'affût, l'étroite zone littorale où s'exerce leur action ne sera jamais qu'une parcelle insignifiante de la surface des mers, comparée à l'immensité du domaine dont les cachalots semblent les maîtres, après l'homme.

G. Pouchet.

L'ÉGYPTE

ET

L'OCCUPATION ANGLAISE

I.

L'ÉGYPTE MODERNE.

Je ne sais pas d'impression plus pénible que celle de retrouver noircie par les flammes, éventrée par l'obus, souillée par la présence d'un uniforme étranger, la ville que jadis on laissa blanche et florissante, égayée par le bourdonnement d'une population industrieuse et bien vivante.

C'est une tristesse semblable que j'ai ressentie en revoyant Alexandrie, lorsqu'il y a peu de mois, j'y débarquai pour la troisième fois, justifiant ainsi, par un retour tout à fait inespéré au pays d'Égypte, ces paroles que les familles levantines ne manquent pas de dire à l'Européen qui a l'honneur d'être reçu chez elles : « Si vous buvez de l'eau du Nil, vous nous reviendrez... Buvez-en donc ! » Et l'on s'en grise, tellement l'accueil est cordial.

En arrivant sur cette place des Consuls, où tant de terrains vides, tant de moellons entassés sur lesquels le feu a laissé sa sinistre empreinte, témoignent de l'horreur des journées de juillet 1882, l'on se demande, sans pouvoir répondre, à quelle raison

de basse ou haute politique ont obéi l'Angleterre et la France, la première en bombardant, la seconde en abandonnant au pillage, une ville dont le nom seul eût commandé le respect à des barbares. Il est d'autant plus difficile de comprendre ce crime et cette ineptie, que, d'après les rares habitans qui ont eu le courage de ne pas fuir, il eût suffi de 500 fusiliers marins, — son excellence Riaz-Pacha, ministre des affaires étrangères m'a parlé d'un chiffre moindre, — pour faire rentrer sous terre la horde des pillards, des incendiaires et des assassins de ces jours néfastes.

Hélas! en cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, la France a cédé à l'injonction de ceux de nos gouvernans qui font litière de sa dignité au dedans, de son prestige et de son influence au dehors. Que pèsent leurs luttes parlementaires quand l'honneur du drapeau est engagé? Tout au plus le poids d'une paille; aussi ne veulent-ils à aucun prix que l'attention publique soit détournée des batailles qu'ils livrent à la tribune, et dont les trophées ordinaires sont des chutes de ministères, des conquêtes de portefeuilles, ou de grosses sinécures pour eux d'abord et les leurs ensuite. Peu leur importe que nos protégés ou nos nationaux soient insultés, outragés à Damas et à Beyrouth, ou que l'on massacre au Tonkin, à la suite de l'abandon qu'on a failli en faire, la population indigène qui a eu foi en notre parole. Et que dire de cette incomparable politique qui livre à l'Angleterre cette Égypte si française par tant de souvenirs, souvenirs plus vivans, peut-être, sous la tente du bédouin et la hutte du fellah que dans nos esprits : l'Égypte où Damiette rappelle saint Louis, les Pyramides Bonaparte, Héliopolis Kléber, et Ismaïlia la plus grande œuvre du siècle. Notre abstention a été non-seulement une faute dont nous subissons les conséquences depuis qu'elle a été commise, mais elle est encore pour l'Égypte une aggravation à la crise dont elle souffre depuis 1872. Il n'est pas un homme de valeur, — depuis son altesse le khédive jusqu'au dernier de ses fonctionnaires, — qui ne jette à la face de la France le reproche d'avoir livré leur pays à la rapacité anglaise.

Après un séjour de deux mois au Caire, au moment de m'embarquer, je saluai pour la dernière fois, peut-être, la statue équestre de Méhémet-Ali. Il me revint en mémoire, alors, ce que peu de jours auparavant m'avait dit un grand personnage égyptien : « Si notre Méhémet vivait, il ferait trancher la tête, à moi d'abord, et à d'autres ensuite, pour nous punir de ce que nous supportons si patiemment... Allah est grand, bien grand, et il nous délivrera certainement de nos ennemis. — *Amen*, répondis-je, mais aidez-le tant soit peu. »

Il faut que cette terre sainte d'Égypte soit dans une situation

bien précaire pour que ses principaux dignitaires croient juste de s'offrir en victimes expiatoires. Et que d'empiriques pour l'en sortir! Quelle variété d'impudens charlatans! Que de constellations sur leurs poitrines! Il en est venu des quatre points cardinaux, des cinq parties du monde; mais, conséquence naturelle de tant de méthodes de guérisons importées, le malade ne s'en trouve que plus mal. Les dépenses en paiemens d'honoraires s'accroissent quand les recettes diminuent; le désert envahit des terres où l'on voyait jadis de brillantes cultures; le sel blanchit un sol où germaient les orges et les blés; le brigandage continue ses essais d'acclimatation; le Soudan est perdu, grâce à l'intempestive intervention de l'Angleterre, qui a réveillé un fanatisme que l'on croyait mort et qui n'était qu'endormi. L'argent manque, les bras sont insuffisans, le drainage est incomplet, et des milliers d'hectares d'excellentes terres qui pourraient être cultivés ne le sont pas. Il semble, en un mot, que ceux qui ont si complètement envahi l'Égypte depuis six ans aient eu pour objectif la ruine de ce pays, afin d'en éloigner ceux qui s'y sont établis, et d'en rester les seuls maîtres.

« Notre nation est honnête, mais nos diplomates sont des niais et n'ont pas de probité politique. » Le général anglais Gordon, qui a écrit ces quelques lignes avant de mourir à Khartoum, se trompe sur un point : les diplomates anglais ne sont pas si niais qu'il le dit, et, en Égypte, rien de plus logique, de plus parfaitement combiné que leur conduite. Pour garder la grande route de son empire des Indes, l'Angleterre avait déjà Gibraltar, Malte et l'île de Chypre, île malsaine, mais position commandant les côtes de l'Asie-Mineure, de la Syrie, et l'entrée du canal de Suez du côté de l'Europe. Il ne lui fallait plus qu'une occasion favorable pour entrer en Égypte, l'occuper et s'en emparer administrativement : la révolte d'Arabi la lui fournit. Se gardant bien, dès le début de l'insurrection, de menacer de leur mitraille l'armée du colonel rebelle, les Anglais la laissèrent s'insurger, car une trop prompte répression n'eût pas autorisé l'intervention désirée. Elle se produisit donc, cette intervention, à l'heure fixée d'avance, sans précipitation, juste à temps pour empêcher que les tribus bédouines, accourues du désert pour piller, ne fissent d'Alexandrie la continuation des solitudes libyques.

On objectera que, si l'Angleterre est intervenue, ce n'est pas sans avoir invité la France à s'unir à elle en cette circonstance. Rien n'est plus vrai, et il serait même plus exact de dire que c'est la France qui, par l'organe de Gambetta, parla la première à lord Granville d'une coopération armée. Mais Gambetta avait compté sans M. Clémenceau et M. de Freycinet. Quelques minutes après une discussion navrante à relire, M. de Freycinet, alors ministre, s'écria :

« Non, jamais le gouvernement ne souscrira à une intervention militaire! » Lord Granville y comptait, lui, et il n'éprouva que la surprise de se voir, si facilement, le maître d'un pays depuis longtemps convoité.

J'ai eu souvent l'occasion d'appeler l'attention de hauts personnages égyptiens sur la façon dont l'Angleterre pratiquait son intervention, et il n'en est pas un qui ne m'ait dit : « Vous nous avez fait plus de mal que les Anglais ne nous en font, car c'est vous qui nous avez mis entre leurs mains, et Dieu seul sait quand nous en sortirons. Entrés avec eux à Alexandrie, ils en seraient sortis avec vous, et, depuis longtemps, l'Égypte serait libre. » D'autres, moins patriotes, m'ont répété souvent ceci : « Pourquoi leur en voudrions-nous? Ils ont battu Arabi en le couvrant de guinées, dit-on, mais que nous importe? ils nous ont débarrassés de cet ambitieux incapable et sans courage. Garantis par leur police et leur gendarmerie d'une nouvelle levée de boucliers du parti national, nous avons repris nos emplois. Nous ne demandons pas autre chose sous ce beau ciel d'Égypte! »

Et si je leur faisais remarquer qu'il devait en coûter quelque chose à leur dignité et au trésor égyptien, ils éludaient la partie délicate de la remarque, et répondaient pour le reste que c'était à la terre à payer. « En tout temps, disaient-ils, la population n'a été composée ici que de deux classes d'individus : le laboureur et le fonctionnaire. C'est toujours le premier qui a nourri le second. Arabi avait eu l'idée de changer cette vieille coutume, mais les Anglais ne l'y ont pas aidé et l'ont envoyé, non à Sainte-Hélène, où il eût pu trop tôt mourir, mais à Ceylan. »

Que devient en tout ceci l'influence française, prépondérante autrefois en Orient? Où en sont nos intérêts en Égypte? On bat en brèche la première en mettant la main au collet de nos sujets algériens jusque sous le péristyle de nos consulats, on sape les seconds en éliminant nos compatriotes des postes qu'ils occupent, en faisant à la douane d'Alexandrie, dont la direction est anglaise, une misérable guerre à nos importations.

Plusieurs des nôtres par la presse, d'autres forts de la haute situation que leur donnent les traités, recommandables par leur connaissance des affaires et leur grande intégrité, combattent en Égypte, et heureusement sans faiblir, pour le bon combat, c'est-à dire pour la France. Ils arriveront à prouver ce que je voudrais pouvoir prouver moi-même, que l'Égypte a considérablement perdu par suite de la présence des Anglais chez elle, et que, par la richesse de son sol, par de grandes économies, en étendant le champ de ses cultures, elle peut suffire à ses besoins, et liquider les dettes qui alourdissent son budget et arrêtent son développement.

On a beaucoup étudié en France, et dans les solitudes où s'élèvent les ruines de Memphis et de Thèbes, l'Égypte ancienne, mais on a donné bien peu d'attention à l'Égypte moderne. Par respect et reconnaissance pour son glorieux passé, il convient d'en étudier le présent; en la connaissant sous tous ses aspects, dans sa grandeur comme dans sa décadence, ce sera encore rendre hommage à la terre sacrée qui, longtemps avant Athènes et Rome, avait atteint un degré de civilisation à peine dépassé.

I. — FELLAHS, CITADINS, COPTES.

L'Égypte, appelée par Méhémet-Ali, il y a déjà plus d'un demi-siècle, à prendre la première place des états africains, comme elle l'a tenue aux temps les plus reculés de l'histoire, n'a pas répondu à ce qu'il en attendait. Elle reste toujours, ainsi que l'a dit M. Renan, une espèce de phare au milieu de la nuit profonde d'une très haute antiquité ; mais, ce qui n'est plus, ce qui s'est bien arrêté, dirai-je à mon tour, c'est l'impulsion qui lui avait été donnée par un génie réformateur.

Méhémet-Ali, arrachant son pays à la tyrannie des mamelucks, qui, en esclaves affranchis, se vengeaient de leur ancienne servitude, fit naître chez les Égyptiens un sentiment pour eux bien difficile à définir, car, depuis des milliers de siècles, ce sentiment leur était étranger. Ce n'était pas le réveil patriotique d'un peuple qui jadis fut libre, mais une vague prétention chez ce peuple asservi à se croire au-dessus de son état habituel de servilisme. C'était quelque chose de confus, de mystérieux comme ces vibrations que la statue de Memnon faisait entendre au moment où le soleil se levait rayonnant sur le désert. On pouvait y voir aussi le germe de ce qui aurait pu être le parti national égyptien avec un autre révolutionnaire qu'Arabi.

Il n'y a eu, pendant de longs siècles, que deux classes d'individus au pays des Pharaons : l'oppresseur et l'opprimé. Le peuple était façonné à la servitude, ainsi que le dit un proverbe arabe, pour être écrasé comme la graine de sésame, tant qu'elle donne de l'huile. Cela s'est légèrement modifié : de nos jours, il n'y a plus guère que des administrés et des fonctionnaires. Parmi les premiers, c'est le fellah qui domine. Selon une statistique que je crois exacte, sur une population de 6 millions 1/2 d'habitans, il y en a plus des trois quarts s'adonnant à la culture du sol (1).

(1) L'Égypte proprement dite s'étend depuis Wady-Halfah, deuxième cataracte (21° 40' lat. N.), jusqu'à la Méditerranée (en moyenne sous le 31° 30' lat. N.); elle est bornée au sud par la moudirieh de Dongola, province soudanienne; à l'est, par la Mer-Rouge, l'Arabie et la Syrie; au nord, par la mer Méditerranée, et à l'ouest, par

Le fellah n'a qu'une passion, mais elle le tient bien : c'est celle de sa terre, du limon du Nil. Nos paysans en sont aussi possédés, mais pas à un tel degré. Pour ne pas quitter sa verte rizière qu'anime un vol d'aigrettes blanches, son buffle patient, misérable d'aspect comme lui, sa hutte de boue durcie, son ciel resplendissant d'étoiles ou éclatant de lumière; pour ne pas livrer à d'autres mains qu'aux siennes l'élevage d'innombrables pigeons qui passent sur sa tête en tourbillons ailés, le fellah s'incline depuis des milliers d'années, sans murmurer, sous la courbache du collecteur d'impôt, du sergent recruteur, du cheik, son maire, du préfet gouverneur de sa province, de son voisin le puissant pacha, de tous ceux enfin qui vivent de ses privations et de ses labeurs. Pauvre, comment fuirait-il ses oppresseurs? Dans l'étroite vallée du Nil, à droite et à gauche, le désert, la mer en face, derrière lui, l'inconnu, le Soudan, peut-être l'esclavage. Se décide-t-il à s'expatrier, la nostalgie le ronge, et il en meurt. Pourquoi, d'ailleurs, lutter contre sa destinée? Un jour, le hasard le conduit devant d'anciens bas-reliefs; il y découvre des êtres semblables à lui qui, il y a trois mille ans, courbaient déjà leur échine sous le fouet, comme il la courbe aujourd'hui sous le bâton. Un autre jour, un méthodiste, missionnaire trop zélé, lui remet une Bible traduite en arabe, en lui disant de la lire, qu'il s'en trouvera mieux. Et les yeux de l'infortuné tombent sur cette prophétie d'Ézéchiel : « Le royaume d'Égypte sera le plus bas des royaumes... Je le livrerai aux mains des méchans; je désolerai le pays, et tout ce qui y est, par la puissance des étrangers... » Il a beau s'entêter à parcourir la Bible, sa situation ne change pas.

Avili par un long servage, le fellah est devenu aussi indifférent aux idées religieuses qu'aux idées politiques; incapable de haine et d'amour, il ne respecte que la force brutale; les siècles de servitude qui pèsent sur lui de tout leur poids l'ont rendu, peut-être à jamais, incapable d'insubordination ou d'aspiration vers une vie indépendante. Il y a bien quelques révoltés; mais ceux d'entre eux qui courent la plaine en batteurs d'estrade ont eu leur patience mise à de telles épreuves qu'elle en est épuisée. Les buffles, en Orient, accomplissent lentement, mais sûrement, leur tâche : exige-

le grand désert de Libye. En dehors de la vallée du Nil et de son delta, elle comprend, à l'est, les gouvernorats de Kosseir, sur la Mer-Rouge, côte africaine, d'El-Arich, en Syrie, et de l'isthme de Suez; à l'ouest, les oasis du désert libyque. Sur ce territoire, la population est répartie dans 13,1 5 centres distincts, villes, villages, bourgades, hameaux, etc., qui constituent la résidence de 6,708,185 habitans; en outre, à la date du 3 mai 1882, il y avait campés sous la tente, sans résidence fixe dans les districts des différentes provinces, 98,196 nomades, ce qui donne un total de 6,806,381 habitans des deux sexes pour l'Égypte entière. (*Recensement général de l'Égypte en* 1884, par M. A. Boinet. Le Caire; Imprimerie nationale de Boulaq.)

t-on d'eux plus qu'ils n'en peuvent faire, ils se jettent en furieux sur leurs conducteurs, les transpercent de leurs cornes puissantes, et il faut les abattre pour en avoir raison. Ainsi de ces révoltés.

La frugalité du fellah n'a d'égale que celle de ses compagnons de peine, l'âne, le buffle et le chameau. A ceux-ci, une poignée d'herbe fraîche, le *bersim* égyptien, le ciel bleu pour abri, la terre pour dormir. L'homme se contente, pour apaiser sa faim, d'une galette de *doura*, mal cuite, travail de sa femme; comme régal, d'oignons, de pastèques, de concombres et de dattes flétries. Pour étancher sa soif, il a l'eau du Nil, qui, par une grâce divine, est la meilleure eau du monde. Ainsi lesté, le fellah peut travailler du matin jusqu'au soir, et même la nuit, lorsque la crue du Nil s'annonce menaçante. C'est en ces momens de terrible et générale angoisse que cet homme d'apparence si faible, si résigné, accomplit des prodiges d'activité, de courage et d'abnégation. Mille fois l'Égypte lui a dû de ne pas être changée à jamais en un marais nauséabond.

En 1874, l'inondation annuelle se présenta avec des apparences dévastatrices; la nappe d'eau, tranchante comme une faucille, abattait tout ce qu'elle atteignait : cannes à sucre, cotonniers, maïs, allaient déjà flottant au gré d'un courant sans frein, lorsque 700,000 fellahs, mus par un sentiment héroïque, lui opposèrent résolument leurs bras et leurs poitrines. Pendant trente jours, les pieds dans l'eau, un soleil de feu sur la tête, ces hommes s'efforcèrent de consolider les berges des canaux et d'en relever les talus croulans. Lorsque le Nil reprit enfin un cours plus calme, les travailleurs, calmes comme lui, silencieux, sans ostentation, regagnèrent leurs villages, n'ayant pour toute récompense que la satisfaction d'avoir sauvé le pays de la destruction. On les paie si peu, que jamais un terrassier européen n'aura l'idée de se mêler à leurs rudes travaux. L'administration des domaines, qui est française, est la seule qui les rétribue un peu largement. Et quelle largesse! Leur salaire varie pour les hommes faits, les adultes et les enfans, de 0 fr. 25 à 0 fr. 75 par jour. Et si, rentré sous son humble toit, le fellah y trouvait, pendant quelques jours, une liberté relative, il s'estimerait heureux de vivre. Hélas! il y est sous la dépendance absolue du maire de son village, du cheik, qui représente l'autorité et qui en use et en abuse. C'est le cheik qui l'impose, qui l'employait d'office, tout récemment encore, au curage des canaux, quand la corvée n'était pas abolie; c'est lui qui, aujourd'hui, le désigne pour le service militaire, la garde du Nil, et qui le prend pour cultiver sans salaire ses propres terres. La conséquence de tant de misères est facile à concevoir. La mortalité chez les enfans indigènes est effrayante : 55.55 pour 100; chez les enfans eu-

ropéens, elle tombe à 39.97 pour 100. Par 1,000 habitans, la mortalité moyenne n'est que de 26 à 27. L'indigène qui, enfant, surmonte le manque de soins et l'insuffisance de nourriture fortifiante, devient, en atteignant l'âge mûr, un homme auquel on peut imposer les plus durs des travaux, sans crainte qu'il y succombe.

Les fermiers égyptiens, entrepreneurs de travaux agricoles, prennent à leur service la foule des fellahs, qui sont obligés de louer leurs bras à n'importe quelle condition pour ne pas mourir de faim. On peut dire toujours de ces infortunés ce qu'en écrivait le conquérant Amrou au calife Omer : « Le peuple égyptien ne paraît destiné qu'à travailler pour les autres, sans profiter lui-même de ses peines. »

Il est de ces entrepreneurs de fermage fort riches ; s'ils ont l'habileté de se faire nommer cheiks de leur village, ils auront aussitôt leurs cliens qui, humbles, fidèles, les suivront partout où ils leur diront d'aller ; c'est un spectacle fréquent dans les rues du Caire, lorsque l'un d'eux y est appelé, que de voir ce grave personnage à cheval parcourir la ville escorté de ses fidèles à pied. Ils ont aussi de beaux chevaux arabes, de riches costumes, de belles armes, et, parfois, un semblant de harem dont ils sont, à ce que l'on assure, plus friands, plus jaloux que les Turcs eux-mêmes. Il est rare qu'un fellah des champs ou un indigène des villes ait plus d'une femme. Comment nourriraient-ils une nombreuse famille ? Aux champs, les enfans travaillent la terre, les canaux, les rivières ; mais à la ville, les garçons se font âniers ou entrent comme apprentis dans les ateliers de cordonnerie, de sellerie, de tarbouches, d'ébénisterie et de métaux, qui constituent les principales industries. Quant aux filles, les jeunes fellahines, rien n'est plus triste que la condition de beaucoup d'entre elles. Levées dès l'aurore, vêtues d'une légère galabieh ou longue robe en cotonnade bleue, pieds nus, elles se rendent, aussitôt debout, aux divers chantiers de construction. Là, leur travail consiste à transporter au plus haut des échafaudages le mortier, le sable, la chaux nécessaires aux ouvriers maçons. Elles marchent habituellement à la file indienne lorsqu'elles vont au travail, d'un pas toujours posé et régulier, ayant sur leur tête enfantine des matériaux d'un poids parfois excessif. Pour s'encourager à la peine, en hiver surtout, quand le froid est piquant, même pour des Européens, l'une d'elles entonne un chant d'une grande tristesse et dont ses compagnes répètent en chœur le refrain. Que de fois leurs voix aiguës et monotones n'ont-elles pas réveillé les voyageurs et leur ont appris que le soleil était déjà haut sur l'horizon !

L'indigène des villes, un petit employé généralement ou un industriel modeste, est, comme partout, moins intéressant que le labou-

reur (1). Toujours et ainsi que dans la Péninsule espagnole, celui qui n'a pas de place désire prendre celle de celui qui en possède une, et c'est dans ce besoin général de fonctions salariées que se trouve l'un des plus grands dangers qui, peut-être, puissent menacer le khédive actuel. A cet élément dangereux, il faut ajouter un assez grand nombre d'officiers restés sans emploi depuis la chute d'Arabi, et qui, ainsi que le Faust de Goethe, vendraient au diable leur âme, non pour rajeunir, mais pour occuper un poste, quelque modeste qu'il soit. Leur désir en est d'autant plus vif, qu'après quinze ans seulement de services un fonctionnaire a droit à une retraite relativement élevée. Fellahs des champs et Égyptiens des villes ne doivent pas être confondus avec les Barbarins, ces bons serviteurs, *boabs* ou portiers, porteurs d'eau, cavas, saïs aux pieds légers, qui sont pour les habitans du Caire et d'Alexandrie ce que le Galicien et l'Auvergnat sont pour les habitans de Madrid et de Paris. Il en est de même de ces tribus hindoues auxquelles appartiennent les répugnans derviches hurleurs, tourneurs, les montreurs de singes et de serpens, les avaleurs de scorpions et mangeurs de choses immondes, les diseurs de bonne aventure, et ces jeunes femmes à la peau brunie, aux yeux noirs, aux petits pieds, aux mains fines, qui, escamoteuses amusantes, encombrent les terrasses des hôtels du Caire.

On trouve en Égypte des négocians. Ceux dignes de cette qualification ont leur bureau à Alexandrie; là s'embarquent pour Marseille, Constantinople, Athènes et les Échelles du Levant, les produits du pays. Sauf quelques Turcs, les spéculateurs de ces denrées étant Européens, je ne m'en occuperai pas. La classe si curieuse des petits marchands, depuis le vendeur « d'antiquités modernes, » de tapis persans, de moucharabiehs, jusqu'au marchand d'essence de rose et de henné en poudre, est turque, arabe, syrienne et grecque. Les étalages les plus pauvres sont ceux des indigènes, et c'est à peine si ceux-ci répondent à vos questions, non par crainte, mais par déférence. C'est le contraire des brocanteurs européens, qui ne lâchent leur proie qu'après l'avoir plumée comme un volatile. Les Bédouins, patiens, obstinés, intelligens, savent vendre à bon prix des turquoises en réalité peu valables, et les services qu'ils peuvent vous rendre. Si, étant tombé entre leurs mains aux Pyramides, vous ne faites pas avec eux l'ascension de ces monumens, c'est que vous avez l'oreille fermée à l'éloquence et à la poésie de la langue arabe.

Les Turcs, les Circassiens, les Syriens, les Albanais, les Arméniens et d'autres peuples du Levant ont leur contingent en Égypte,

(1) En arabe, fellah, laboureur.

mais ils s'y trouvent comme noyés et perdus dans l'élément indigène et européen. On en compte 20,000 tant au Caire qu'à Alexandrie. C'est peu, car on y trouve 90,000 Français, Anglais, Grecs et Italiens, qui ont pour eux des forces physiques, des cohésions, des ressources en argent et en crédit que les Levantins n'ont pas. Que l'occupation anglaise ait une fin, — tout arrive, — et les Européens afflueront en Égypte en plus grand nombre que par le passé; ils y viendront pour s'y enrichir, mais en enrichissant le pays où ils auront apporté leur industrie et leur argent. C'est à ces immigrans, riches et intelligens, que les indigènes qui aiment leur pays devraient s'unir pour combattre l'influence encombrante, c'est-à-dire britannique. Avec leur aide, ils arriveraient à se faire rendre la place qu'ils ont le droit d'occuper au soleil.

Les Levantins sont nombreux au Caire, et surtout à Alexandrie; doués d'une belle et vive intelligence, ils n'en ont pas moins une grande tendance à vivre, comme les Napolitains, dans un *dolce far-niente*. On les dit serviables à la façon espagnole, qui est de promettre plus qu'ils ne peuvent tenir; mais soyez persuadés de leur bon vouloir jusqu'à la limite extrême de ce qu'il leur sera possible de faire. Les Circassiens et les officiers qui se soulevèrent à la suite d'une impolitique mise à la retraite n'étaient pas sans mérite militaire, et ils firent des conscrits égyptiens d'admirables soldats. C'est à l'absence de ces chefs éprouvés dans l'armée qu'on peut, sans se tromper, attribuer les sanglantes défaites de celle-ci et la perte du Soudan. Le colonel Selve, qui se connaissait en hommes, les tenait en grande estime. C'est appuyé sur eux que Méhémet-Ali avait entrepris et mené ses réformes à bonne fin. Quand il fut bien persuadé qu'il n'obtiendrait rien de la nature molle de ses sujets, il fit enlever de la Turquie, de l'Arménie, de la Circassie, et même de la Grèce, des jeunes gens qu'il transporta sur les bords du Nil. Il leur donna une éducation la plus forte possible, afin que, hommes faits, ils pussent occuper de hautes fonctions, aussi bien dans l'armée que dans l'administration. On m'a affirmé qu'Ismaïl-Pacha serait encore khédive, s'il eût continué ce système de recrutement, et s'il s'était moins appuyé sur ses propres sujets. J'ai vu dans les rues du Caire quelques-uns de ces hommes mis d'office à la retraite. Quoique âgés, leurs yeux brillaient d'une sombre énergie. Ainsi qu'il arrive aux Européens établis en Égypte, ils ont subi la mystérieuse loi qui s'oppose à ce qu'ils fassent souche en se reproduisant. Ceux qui, exceptionnellement, ont rompu le charme, n'ont fourni que des produits incomplets. Ce qu'il en reste abhorre cordialement les Anglais, mais ils ne détestent pas moins les Français et tout ce qui n'est pas né dans le rayonnement de Constanti-

nople. Après Tel-el-Kébir, ils eussent volontiers donné l'Égypte à l'Angleterre, car, sous Ismaïl-Pacha, ils avaient passé par de rudes épreuves. L'occupation actuelle a trompé leurs espérances, et ce n'est pas du Grand-Turc qu'il leur viendra des secours. Son excellence Moukhdar-Pacha, le représentant de la Sublime-Porte au Caire, l'un des hommes les plus éclairés et les plus sympathiques que je connaisse, leur donne bien des espérances, mais c'est tout ce qu'il peut leur donner. Les Égyptiens, qui sont moins fanatiques qu'eux, ne les voient pas d'un bon œil; les très purs affectent de les braver et leur font sentir la perte de leur prestige d'autrefois. Que la Turquie redevienne un jour prépondérante, et l'on verra ces vieux serviteurs se venger avec éclat des injustices dont ils se disent victimes et des humiliations dont ils se croient abreuvés. Ils écarteront de cette terre si hospitalière d'Égypte tous les Européens, sans distinction de nationalité. En attendant ce jour tant souhaité, ils se plaignent, ils boudent, ils murmurent, mais avec prudence, par crainte de se voir enlever la pension ou le petit lopin de terre qui leur a été donné pour vivre.

Le fellah et l'indigène des villes craignent peu les Anglais, parce qu'ils les croient faibles, et ils les supposent faibles par l'étrange raison que ce sont les Anglais qui ont exigé du khédive l'abolition de la bastonnade. Les Anglais, qui trouvaient les coups de courbache déshonorans pour ceux qui les donnaient comme pour ceux qui les recevaient, ne se sont pas gênés pour flageller cruellement, avec leur fouet à neuf lanières et à bouts plombés, les fellahs du village de Giseh. Cela n'empêche pas non plus qu'un indigène ne se mette à plat ventre devant ces philanthropes peu logiques, lorsqu'il en espère un emploi, une faveur, une piastre, ou l'inévitable bakchich. L'instruction que reçoit aujourd'hui la génération nouvelle dans un grand nombre d'écoles dirigées par des Européens relèvera peut-être un jour le niveau de ces natures par trop abaissées, et alors l'autonomie que les amis de l'Égypte lui souhaitent pourra bien se faire. Il y a là une magnifique tâche à remplir pour un souverain qui prétend aimer son peuple et veut en être aimé.

Rien de plus difficile à rencontrer en Égypte qu'un Égyptien de quelque valeur. C'est l'oiseau vraiment rare, et ce n'est pas sans surprise que j'ai entendu des hommes comme Nubar-Pacha déclarer qu'il fallait débarrasser le pays des seules personnes intelligentes qui s'y trouvent. Ces personnes sont presque toutes européennes, et, par malheur, fonctionnaires, ce qui est aux yeux de Nubar et de bien d'autres un crime abominable, car c'est de

Ces pelés, ces galeux,
Que leur vient tout le mal.

C'est bientôt dit; mais qui donc mettraient-ils à leur place (1)? Les Égyptiens, ainsi que beaucoup de peuples incapables de marcher sans bourrelet, sont dans l'impossibilité de remplir avec la correction voulue une fonction quelconque. Ce ne fut que chez les chrétiens jacobites, c'est-à-dire chez les coptes, que Méhémet-Ali trouva quelques obscurs, mais utiles auxiliaires; il put en faire des bureaucrates dont la spécialité fut d'aligner tout le long du jour des chiffres, pauvres hères pour qui les quatre règles de l'arithmétique paraissaient avoir été spécialement inventées. Ces coptes si doux ont fini, — mais bien à la longue, — par attirer sur eux l'attention des directeurs des chemins de fer égyptiens. On en a fait des chefs de gare à Alexandrie, au Caire et ailleurs. C'est une grande avance acquise sur leurs compatriotes, et il est à espérer pour eux qu'ils la conserveront.

II. — DE MÉHÉMET-ALI A LA LOI DE LIQUIDATION EN 1876.

Il nous faut remonter jusqu'à Méhémet-Ali et résumer très vivement ce qui s'est passé en Égypte de 1876 à 1882, pour faire comprendre ce qui s'y passe en 1888. Ce réformateur, voyant bien qu'avec les élémens qu'il avait dans le pays, son œuvre ne s'accomplirait pas, fit appel, sans distinction de nationalité, à tous les hommes qu'il crut aptes à le seconder. Avec le concours d'Européens intelligens, dévoués, il créa une armée magnifique qui eut ses triomphes et ses désastres, ainsi que tant d'autres; il construisit des usines à vapeur, bâtit des fermes, planta le cotonnier et la canne à sucre, et enfin creusa, en y employant plus de 300,000 indigènes corvéables et taillables à merci, le fameux canal de Mamoudieh.

Lorsque je débarquai pour la première fois en Égypte, c'était en 1850; elle était encore pleine du souffle du grand homme, tout en ayant gardé son originalité orientale. En 1862, je l'ai trouvée presque française. Sauf la colonne de Pompée et un obélisque qui aujourd'hui se morfond sur les bords de la Tamise, on y cherchait en vain, non certes les vestiges des murailles de la ville bâtie par Alexandre, de ses portiques de marbre, du temple de Sérapis, de la

(1) Un jour, en ma présence, un jeune sous-secrétaire d'état à l'instruction publique insistait auprès de Nubar-Pacha, alors président du conseil, pour qu'une subvention fût accordée aux directeurs du théâtre français du Caire, subvention sans laquelle ils font inévitablement faillite. Nubar s'y refusait, lorsque, s'adressant à moi, il m'invita à lui dire mon opinion. Je lui dis qu'une capitale était tenue d'offrir des distractions aux étrangers, puisque ces étrangers, en y passant la saison d'hiver, y laissaient beaucoup d'argent. « Ça, c'est une raison, s'écria t-il; j'accorde la subvention, et vous pourrez dire qu'elle est due à l'intervention d'un Français; mais, entendez bien, d'un Français qui n'est pas fonctionnaire! »

célèbre bibliothèque, de son phare, l'une des merveilles du monde, mais quelque chose du caractère d'une ville d'Orient. C'était Marseille, moins *l'incomparable* Cannebière. En 1888, Alexandrie est une ville anglaise, du moins c'est ainsi qu'elle m'est réapparue. Ses rues sont pleines d'uniformes rouges, et le sifflet des locomotives de sa gare va se répercutant jusqu'aux solitudes du désert de Libye. Ce qui lui a enlevé son caractère, sa plus grande animation, à mon avis, c'est la perte du grand passage des voyageurs qui se rendaient aux Indes, et qui maintenant prennent la route monotone du canal ou le train à poussière d'Alexandrie à Suez. Quelle pittoresque animation perdue à jamais pour l'Alexandrie d'aujourd'hui! On s'y embarquait sur le canal de Mamoudieh, pour rejoindre le Nil à Afteh. Les bateaux-poste égyptiens, en tout semblables à ceux qui fonctionnaient sur notre canal du Midi, n'offraient rien de confortable, mais cette navigation ne durait que quelques heures de nuit, et ceux qui ont vu les cieux étoilés et les beaux clairs de lune d'Égypte n'ont jamais regretté leur sommeil perdu. D'ailleurs, les cris étourdissans du raïs ou capitaine chargé de diriger le bateau, enlevé au galop de quatre chevaux qui le tiraient à la cordelle, rendaient le repos impossible. Malheur à l'Égyptien qui, se trouvant sur le canal avec sa barque chargée de riz ou de coton, n'apercevait pas de loin les torches à flamme rouge annonçant l'approche foudroyante des passagers de la malle des Indes! S'il ne se garait pas à temps, il disparaissait dans les eaux.

A Afteh, petite bourgade de la basse Égypte qui s'élève au bord du Nil, on s'embarquait sur un autre bateau, mais à vapeur celui-là, aussi peu confortable que celui que l'on venait de quitter; du moins, on avait la vue du grand fleuve et de ses rives. C'était, heureusement comme aujourd'hui encore, une succession de tableaux pleins d'une poésie orientale et biblique. Certes, rien n'est plus misérable d'aspect que les villages d'Égypte bâtis avec le noir limon du Nil, et comment se fait-il qu'ils ne vous causent aucun sentiment de tristesse? C'est parce qu'ils sont toujours égayés par des groupes de femmes emplissant d'eau leurs jarres de forme antique, d'enfans entièrement nus jouant à l'ombre de dattiers. Les ibis, les pélicans, les vautours au col décharné, abondaient alors sur les rives. En compagnie des crocodiles, ils ont déserté depuis longtemps ces parages.

On débarquait à Boulaq, et l'on faisait son entrée au Caire par une route superbe, bien entretenue, bordée de sycomores monstrueux. Après un séjour qui pouvait se prolonger d'une malle à l'autre malle, c'est-à-dire pendant trente jours, on montait dans des voitures attelées de quatre chevaux, qu'un cocher soudanais menait au galop jusqu'à Suez. Lorsque, de la sorte, je quittai le

Caire après un séjour d'un mois, la nuit descendait sur le désert que j'allais traverser; un officier égyptien en brillant uniforme, le sabre recourbé au côté, monté sur un magnifique cheval arabe, guidait la caravane dont je faisais partie, et qui se composait de quarante voitures et de deux cents voyageurs. Quarante fois nous relayâmes; trois fois on s'arrêta dans de splendides caravansérails, où, à notre intention, étaient dressées des tables chargées de fruits, de viandes froides, de sorbets et de vins de France. A deux heures du matin, lorsque nous eûmes atteint la seconde halte, je m'éloignai de la station et du bruit qui s'y faisait, désireux de me trouver en quelque sorte perdu dans le désert par une nuit sans lune et sous un ciel merveilleusement étoilé. Je l'ai raconté souvent, et peut-être l'ai-je écrit: là, plus qu'ailleurs, au milieu d'une solitude absolue, entouré d'un silence solennel, l'imagination s'exalte, et vous vous sentez dominé par un religieux recueillement. Il me souvient que les légendes de la Bible me revinrent en mémoire, depuis la nuée lumineuse qui guidait les Israélites dans le désert, jusqu'au corps céleste qui s'arrêta radieux sur Bethléem. Si Dieu, tel que l'ont conçu les hommes du passé, a jamais eu un temple, c'est ici qu'il a dû s'élever. On y sent la divinité comme vivante; elle y est palpable; elle est dans cet air si vivifiant du désert qui cause aux hommes et aux chevaux de sang comme une folle ivresse; elle semble descendre du ciel sur vous comme portée vers la terre sur les rayons des étoiles. On ne s'étonne plus, alors, que ce soit ici que les patriarches, les prophètes, les cénobites, Jean au désert de Judée, Mahomet dans les solitudes d'Arabie, le Christ dans sa nuit d'angoisse sur la montagne des Oliviers, aient cru l'entendre, que Moïse ait pu affirmer à son peuple avoir reçu de l'Éternel les tables de la loi sur la cime fulgurante du Sinaï. Et que l'on ne croie pas à des impressions isolées, inhérentes à une certaine disposition d'esprit; ces impressions se renouvellent à tous momens sous le ciel égyptien. Encore cette année-ci, au mois de mars, à minuit, je me trouvais avec quelques amis en face du sphinx, au moment où sur sa tête brillait la lune comme une faucille d'or. Chose vraiment étrange, nous dûmes baisser les yeux devant la fixité des yeux de pierre du monstre. Plusieurs fois nous renouvelâmes l'épreuve, et chaque fois la même terreur sacrée se produisit en nous. L'illusion cessa soudainement à l'arrivée d'Anglais qui venaient aux Pyramides en pique-nique nocturne.

Lorsque Saïd-Pacha, fils de Méhémet-Ali et son successeur, mourut, le pays était florissant, et le fellah, heureux comme il ne l'avait jamais été, s'enrichissait sans crainte d'être trop pressuré et trop dépouillé. Il n'y avait pas alors de dette publique en Égypte, et dire

cela de l'Égypte, aujourd'hui qu'elle en est criblée, c'est tout dire.

La décadence de ce pays date du khédiviat d'Ismaïl-Pacha. Ce prince, dissipateur et orientalement voluptueux, voulut faire trop grand. L'appui qu'il continua à prêter à M. de Lesseps, les palais qu'il fit construire et qui sont des merveilles, le pont tournant sur le Nil, les boulevards de l'Ismalieh rappelant nos vertes avenues du Ranelagh, un théâtre somptueux, l'allée des Pyramides, bordée d'acacias (1), et qui fut créée pour plaire à l'impératrice Eugénie, des voies ferrées, le jardin de l'Esbekieh avec son bel étang, ses figuiers, ses pagodes et ses massifs d'hibiscus toujours flamboyans, témoignent de la magnificence de ses idées et de ses goûts.

Ne pouvant plus, comme son père Ibrahim, guerroyer autant qu'il l'eût voulu, Ismaïl sema l'or en prodigue qu'il était, espérant, par ses largesses et le faste inouï de son hospitalité, conquérir une indépendance absolue vis-à-vis de la Sublime-Porte. Il eût dû réfléchir qu'à cette délivrance tant souhaitée s'opposaient les traités de 1848, qui fixaient une limite à l'ambition des héritiers de Méhémet-Ali, et l'insuffisance d'une armée qui ne pouvait dépasser le nombre dérisoire de 16,000 hommes; 16,000 soldats, quand Méhémet-Ali en avait commandé plus de 100,000! Ismaïl-Pacha n'en avait pas moins vu se terminer, en 1874, grâce à la coopération de Samuel Baker et d'autres officiers de fortune, la conquête de vastes régions comprises entre l'Équateur et le dix-huitième degré de latitude nord, régions aux limites sablonneuses, mal définies, mais qui, en prenant le nom de Soudan égyptien, portèrent l'étendue du territoire khédivial à 2,250,000 kilomètres carrés. Ce fut encore Ismaïl-Pacha qui, de 1869 à 1875, soumit une partie de la côte de Somâl sur le golfe d'Aden; il prit Zeilah, Berberah et atteignit jusqu'au cap inhospitalier de Gardafui, si fécond en naufrages. Poussant dans la direction du nord-ouest de l'Abyssinie, cette Suisse africaine, il y avait subjugué les pays indépendans des Bogos, des Bazen et des Gallabat. Triomphes éphémères; depuis cette époque, les prédications du Madhi, la chute de Khartoum, la destruction entière de l'armée du général anglais Hicks, ont réduit à néant ces brillantes conquêtes.

En dix ans de règne, Ismaïl-Pacha avait su emprunter 3 milliards de francs. On a pu, paraît-il, pièces en main, reconstituer l'emploi d'une partie de cette somme, mais il est resté un reliquat de 700 à 800 millions dont l'usage n'a jamais pu être justifié. L'ex-khédive conquérant, qui, après bien des fortunes diverses, est venu piteusement s'échouer sur les rives du Bosphore, pourrait bien ne pas pouvoir le dire lui-même. La facilité avec laquelle il s'était pro-

(1) L'acacia Lebbek, au feuillage d'un vert sombre.

curé des quantités fabuleuses d'argent prouve du moins que l'Occident ne lui marchandait ni sa confiance ni ses sympathies. Il était alors de grand ton, en hauts lieux, d'aller en Égypte pour féliciter le souverain de l'heureux achèvement du canal de Suez, et d'accepter son hospitalité plus que fastueuse. Artistes, littérateurs, princes et têtes couronnées, ne tarissaient pas en expressions de reconnaissance ; les personnes qui avaient la connaissance pratique des affaires lui savaient surtout gré d'avoir sacrifié au percement de l'isthme de Suez et en faveur d'une œuvre entièrement internationale les bénéfices directs, considérables, qu'il retirait du transit par Alexandrie et Suez, et de Suez à Alexandrie, des produits de l'Europe et de l'extrême Orient. Pourquoi ne sut-il pas tirer parti des dispositions bienveillantes qu'on lui témoignait? A cette date déjà lointaine, on croyait comptés les jours de la Turquie, plus peut-être qu'on ne le croit aujourd'hui. La diplomatie européenne, se fondant sur la nécessité de neutraliser le canal de Suez et d'en confier la garde à une puissance neutre, indépendante, eût pu, en exerçant une forte pression à Constantinople, obtenir l'autonomie et l'affranchissement de l'Égypte. N'était-ce pas pour le commandeur des croyans une solution plus digne, préférable à celle de voir un pays musulman protégé par des adorateurs du Christ, et des soldats égyptiens tombant à Hahsgate et à Khartoum sous les couteaux des derviches ?

Lorsque sonna pour le khédive l'inévitable quart d'heure de Rabelais, les visiteurs détalèrent, emportant dans leurs bagages leurs promesses de dévoûment. Ismaïl-Pacha, sentant le sol se dérober sous ses pieds, fit des efforts surhumains pour éviter une catastrophe dont il était loin de pressentir la gravité. S'il se fût borné à faire rendre gorge, par ordre, à ceux qui s'étaient démesurément enrichis, s'il eût persisté à contracter des emprunts qui, impayés à leur échéance, se seraient augmentés d'intérêts usuraires, on lui eût sans doute pardonné. Mais il est avéré qu'affolé, éperdu, il rançonna son entourage par des moyens plus injustes et plus despotiques qu'aucun de ceux employés par Charles VII à l'égard de son argentier Jacques Cœur. Il vint un moment où, les actes arbitraires et criminels du prince, pour se procurer des ressources, se succédèrent sans trêve. Et dans quelles circonstances ces spoliations se produisaient-elles ? Quand le pays décimé par le choléra, atteint dans ses richesses agricoles par une épizootie épouvantable, ruiné par des impôts de toute nature, n'avait plus un *para*, c'est-à-dire à peine un centime à donner.

Ce fut dans les premiers jours de l'année 1876 que l'embarras du trésor égyptien devint extrême. Le conseil des ministres d'alors se vit contraint de déclarer que les paiemens des bons échus en

avril et en mai seraient prorogés de trois mois, avec un bel intérêt de 7 pour 100. Ce n'était qu'un prélude à des mesures plus sérieuses. Le 2 juillet 1876 paraissait un décret khédivial instituant une commission dite de la caisse publique; elle était chargée de recevoir les fonds nécessaires au service des intérêts des emprunts, ainsi qu'à l'amortissement de la dette, pour les appliquer exclusivement à ces deux placemens. Les grandes puissances, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie et la Russie, eurent un représentant à cette caisse, vers laquelle tant de mains étaient fiévreusement tendues. Ils furent nommés pour cinq années, avec un traitement de 75,000 francs par an, lequel sera porté, le 1er janvier 1889, à 50,000 francs seulement. C'est encore un joli denier, mais qui est bien justifié par l'importance des fonctions qu'il rétribue.

Les attributions de la commission de la caisse publique, telles qu'elles sont en vigueur encore en ce moment, furent arrêtées par une loi fameuse, la loi dite de liquidation. J'en donne les clauses principales, et il est nécessaire de les connaître, car sur ces clauses repose la sécurité des créanciers de l'Égypte, qui sont légion.

III. — LA LOI DE LIQUIDATION ET LA COMMISSION D'ENQUÊTE.

Le gouvernement du khédive actuel, tout gouvernement qu'il est, ne peut, en raison de la loi en question, apporter des modifications à aucun des impôts spécialement affectés à ladite dette publique sans l'assentiment des commissaires-directeurs de la dette. Il ne peut pas non plus, sans le consentement des mêmes, émettre un emprunt, de quelque nature que ce soit. En un mot, les commissaires-directeurs sont les seuls représentans légaux des porteurs de titres; ils ont qualité pour poursuivre devant les tribunaux de la réforme contre le ministre des finances l'exécution des dispositions concernant les affectations des revenus, les taux d'intérêt, la garantie du trésor, et généralement toutes les obligations qui incombent au gouvernement égyptien à l'égard du service des dettes, et Dieu sait s'il y en a de toute sorte : dette garantie, dette privilégiée, dette unifiée, etc.

Les percepteurs de toute catégorie, les caisses locales, les administrations spéciales, sont tenus de lui verser les revenus affectés au service de l'inévitable dette; ils ne sont valablement déchargés que sur reçu, délivré par les commissaires-directeurs.

Rien de plus animé que l'édifice où se tient cette administration financière, avec son monde d'employés indigènes, sa garde d'hommes noirs tout de blanc habillés, le roulement métallique de la monnaie d'or et d'argent qui s'y fait continuellement entendre, et son installation près du quartier si vivant de l'Esbekieh. Là coule le

Pactole égyptien, et, comme pour le Nil, de son cours régulier et fécond dépend la prospérité du pays. Oh! nul débordement à craindre. Au contraire : il arrive que les versemens des revenus affectés à la dette sont insuffisans ; alors, la somme nécessaire à combler le vide est prélevée sur les ressources générales du trésor.

L'administration financière constituée, on unifia les dettes, car on s'y perdait. On décréta que ce qui était dû par l'état et les domaines, résultant des emprunts contractés de 1862 à 1870, et les dettes flottantes comprenant les bons du trésor et autres titres ou obligations, se résumeraient en une dette générale dont les titres, portant 7 pour 100 d'intérêt, s'amortiraient dans un délai de soixante-cinq ans, par tirages semestriels.

Bientôt, un douloureux sacrifice était imposé au khédive Ismaïl-Pacha. Ce prince fut obligé de laisser prendre à MM. Goschen et Edmond Joubert, agens des créanciers français, anglais et autres, une hypothèque sur ses biens, y compris les superficies occupées par ses entrepôts, ses machines d'irrigation, ses usines, ses canaux et ses digues, ses chemins de fer agricoles, les bureaux de son administration khédiviale et les maisons de son personnel. Son altesse abandonnait, en outre, à partir du 1er janvier 1878, sur sa liste civile, et à titre de subvention régulière pour le service de la dette générale, la somme de 1 pour 100. C'était une larme dans l'océan, un bien petit poisson donné en pâture aux crocodiles de toute sorte qui vivaient alors dans les eaux égyptiennes.

Cependant, comme les impôts, ainsi que les revenus sur lesquels on devait compter, produisaient, malgré lois et décrets, des déficits énormes, qu'un coulage d'une nature frauduleuse était constaté, il fallut bien que l'Europe intervînt encore une fois pour sauvegarder les intérêts de ses nationaux.

La déconfiture de l'Égypte ou, si l'on aime mieux, la faillite, devenait imminente. On créa donc une commission d'enquête chargée de vérifier le déficit des recettes dans toutes les branches des revenus et la cause qui produisait ces mécomptes. Ceux qui la composèrent nous sont à peu près connus ; ils se nommaient : Ferdinand de Lesseps, Rivers Wilson, Riaz-Pacha, Baravelli, E. Baring, de Blignières et de Kramer. Ils allèrent au plus pressé, c'est-à-dire aux malheureux employés égyptiens. Leur solde était en retard de six, huit, dix et jusqu'à seize mois; le plus grand nombre de ces modestes fonctionnaires étaient maintenus systématiquement dans un tel état de besoin et de misère, que plusieurs d'entre eux se demandaient avec terreur si le pays était épuisé au point d'être hors d'état de leur donner de quoi vivre. Ce qu'il fallait leur compter mensuellement ne se montait en réalité qu'à 400,000 francs ; or, les commissaires-enquêteurs découvrirent que le trésor réservait tous

les mois, pour cet objet, plus de 3 millions de francs et que les employés n'en touchaient rien.

Ils mirent à jour bien d'autres abus, et si je dis abus, c'est par euphémisme, pour n'employer que des expressions choisies. C'est ainsi qu'ils remarquèrent l'absence de tout document ressemblant à un budget, et que l'autorité du chef de l'état en matière de finances avait été absolue et sans contrôle. Il existait bien une chambre de notables et un conseil privé, mais, si l'on était disposé à croire que ces deux institutions limitaient dans quelque mesure que ce soit le pouvoir du khédive, il suffirait de jeter les yeux sur les décrets qui les organisaient et définissaient leurs attributions pour comprendre que leur intervention dans les affaires financières n'était qu'une vaine formalité. La loi, sous Ismaïl, n'était autre chose que l'expression de la volonté du chef de l'état. Peu importait que cette volonté se manifestât par un document écrit ou par un ordre verbal : elle était toujours obéie. Un jour, le gouvernement d'alors s'empara des fonds des *wakfs*, ou fondations religieuses, et de ceux du *Bet-el-Mal*, caisse chargée de gérer les biens des orphelins. Les directeurs de ces deux institutions trouvèrent le procédé absolument irrégulier; mais la confiscation avait eu lieu d'après l'ordre de l'altesse khédiviale, et ils s'inclinèrent en gens qui connaissaient les mœurs et les traditions. La commission d'enquête s'aperçut qu'il n'y avait eu jamais en Égypte de documens donnant les chiffres de recettes sur lesquelles on croyait pouvoir compter et les dépenses auxquelles on devait subvenir. Un ministre, celui de la guerre, par exemple, réalise des recettes de 4 millions de francs, produit des exonérations militaires et des taxes de guerre. Il en fait emploi sans en rendre compte à son collègue des finances, ni aux autres contrôles institués pour vérifier les dépenses et les recettes. On constata, finalement, en examinant les comptes des « gouvernorats » du Caire et d'Alexandrie, que le produit des ventes de terrain n'était porté que sur un petit mémorandum, une sorte de livret, et servait à payer des dépenses pour lesquelles aucun crédit n'avait été ouvert.

Ce ne sont pas des faits isolés que je rapporte, je ne parle que de ce qui m'a paru le plus extraordinaire.

Le contrôleur-général de la dette et de la comptabilité, qui avait demandé aux diverses administrations des situations mensuelles et des états récapitulatifs de leurs dépenses, apprécie en ces termes la valeur des documens qui lui furent remis : « L'état comparatif de ces documens ne permet malheureusement pas de les accepter comme sérieux et dignes de confiance. Les totaux correspondent à peu de chose près, mais le détail présente des différences inexplicables, et on est amené à se demander si l'imputation du total des dépenses

aux différens crédits budgétaires n'est pas, de la part des comptables, une œuvre de caprice et d'arbitraire sans aucun rapport avec la réalité. » (Rapport de M. de Malaret, p. 22.)

Lorsque la commission d'enquête voulut entreprendre l'étude de la législation fiscale de l'Égypte et se reporter aux lois qui établissaient les impôts, elle remarqua que les lois financières n'étaient publiées dans aucun recueil officiel. Or, savoir en vertu de quelle loi un impôt est perçu a été toujours en Égypte la dernière préoccupation du fonctionnaire chargé de le percevoir, comme du contribuable astreint à le payer. Le cheik exécute les ordres du moudir, et le moudir ceux de l'inspecteur-général, qui, lui-même, agit par ordre supérieur. Cet ordre supérieur, c'est toute la loi; les agens du gouvernement s'y conforment, fût-il verbal, et il ne vient à l'esprit des contribuables ni d'en contester l'existence, ni de protester contre sa teneur. « Pour les impôts, le fellah ne peut réclamer, dit un jour l'inspecteur-général de la haute Égypte à la commission; il sait qu'on agit par ordre supérieur. C'est le gouvernement lui-même qui les réclame; à qui voulez-vous qu'il se plaigne? » On peut dire, du reste, d'une manière générale, que les indigènes acceptent toutes les charges qu'on leur impose, sans rechercher si elles sont plus ou moins légales. Les Européens, au contraire, se refusent fréquemment à les acquitter, et l'administration, mise en demeure de justifier du régulier établissement des taxes, se voit obligée d'abandonner ses réclamations. Quand on construisait un pont, ce n'étaient pas ceux qui s'en servaient qui payaient un droit de péage, le droit était perçu sur les bateaux dont la construction du pont entravait la navigation! Outre l'impôt personnel auquel étaient soumis les indigènes, ceux d'entre eux qui ne payaient pas de contributions foncières devaient un impôt professionnel, même sans exercer une industrie. La raison en était bien étrange : « N'ayant pas de terrain inscrit en leur nom, disait le fiscal, ils sont libres de faire des travaux et de réaliser des bénéfices. » C'est sur cela qu'on se fondait pour les imposer. Afin d'assurer la perception d'un droit de pesage qui produisait, bon an mal an, 1,500,000 francs, on avait interdit aux indigènes le droit de posséder des balances. Après ce trait, il faudrait conclure.

« Dans un pays agricole comme l'Égypte, l'impôt foncier est et doit rester la source principale des revenus du trésor. » Ainsi s'exprime la commission d'enquête, puis elle part de là pour signaler la façon fantaisiste dont les terres sont taxées, mais en reconnaissant que de la constitution même de la propriété devaient résulter pour ces taxes des différences notables. Et voici pourquoi. Toutes les terres ne sont pas possédées au même titre dans ce pays de l'arbitraire; sur les unes, on a un droit de propriété ab-

solu, sur les autres un droit de propriété limité. Au point de vue de l'impôt, elles sont divisées en deux classes : celles qui paient l'impôt dit *karadji* ou foncier, et celles qui paient simplement une dîme, l'*ouchouri*. La première est fortement chargée, et la seconde ne l'est presque pas. On voit à quels abus la porte était ouverte. Des cheiks de villages aggravaient l'impôt du pauvre, l'*ouchouri*, lequel, de par un long usage, n'était pourtant pas susceptible d'augmentation, pour combler le déficit provenant de rabais accordés à l'impôt *karadji*.

C'était la cupidité, la terreur des puissans, qui donnaient lieu à ces injustes perceptions. La crainte que le fellah avait de l'arbitraire le rendait prodigue malgré lui. Avait-il économisé une petite somme d'argent, il se hâtait de la gaspiller par peur qu'elle ne lui fût enlevée par le fisc. Ni dans la loi, ni dans l'organisation administrative, le fellah ne trouvait aucune garantie contre les agens. Savait-il d'avance ce qu'on lui réclamerait à titre d'impôt et ne devait-il pas craindre qu'on ne le taxât en raison de l'argent qu'on lui supposerait? Quant à celui qui avait des dettes, il devenait la proie des usuriers. Ce n'était pas seulement ses bestiaux, ses récoltes qu'il lui fallait vendre pour se libérer, c'était aussi son champ, sa terre tant aimée. Les usuriers, auxquels les tribunaux ne pouvaient refuser l'exécution des contrats en apparence réguliers, devenaient ainsi propriétaires d'étendues de terrains considérables, et la petite propriété, au préjudice de l'intérêt même du pays, tendait peu à peu à disparaître.

D'autres charges pesaient alors d'un poids très lourd sur les populations : la corvée et le service militaire. La corvée n'eût dû être employée, comme elle l'était jadis en France, que pour l'exécution des travaux d'intérêt public. En Égypte, cet intérêt public a été si longtemps confondu avec l'intérêt particulier du souverain, que l'Égyptien a toujours travaillé pour le khédive, les princes, les princesses, les pachas, les gouverneurs, les ministres, les riches, sans qu'il en ait reçu une rémunération.

Ismaïl-Pacha lui-même, fait surprenant, avait été tellement frappé de l'abus scandaleux qui était fait de la corvée, qu'à son avènement il déclara que cet abus devait être la cause unique ayant empêché le pays de prendre le développement dont on le disait susceptible. Il manifesta son intention de le détruire. Il y a loin entre la coupe et les lèvres d'un fellah corvéable, et le malheureux était encore soumis au service des domaines princiers, — à titre toujours gratuit, — quand l'oublieux Ismaïl quittait forcément l'Égypte.

La durée du service militaire est illimitée, mais, comme en France autrefois, on peut s'exonérer en payant 2,000 francs au ministère

de la guerre. Quant au recrutement, ce n'est qu'une sorte de prime, non de prime à l'anglaise, mais du bon plaisir.

Un capitaine arrive dans un village et s'adresse d'abord au maire ou cheik, pour qu'il lui fasse connaître quels sont ceux de ses administrés bons pour le service. Le cheik commence par éliminer les siens, les hommes qu'il protège, ou encore ceux dont il attend quelque service, puis il présente ce qui en reste. On les emmène, liés souvent, à moins que leur bourse ne leur permette de payer la prime d'exonération. L'année qui suit, survient un nouveau capitaine, qui ne tient aucun compte de ce que son devancier a fait, et les mêmes abus recommencent. Si des soldats désertent, on exige des parens leur arrestation personnelle ou la présentation de deux hommes en remplacement d'un seul, et que ces deux hommes soient de leurs plus proches parens. Et s'ils n'ont pas de parens et si ceux-ci sont insolvables? C'est le village qui est responsable. « J'ai vu, a dit un agent consulaire, un village obligé de payer pour quatre ou cinq déserteurs. »

On sait, pour peu que l'on ait entendu parler des produits agricoles d'Égypte, que l'irrigation exerce une influence prépondérante sur les récoltes du pays, et, par conséquent, sur le rendement des impôts. Or, il manquait absolument une règle pour la répartition des eaux, comme il en manquait pour toutes les autres choses de ce genre. Chacun mesurait la somme d'abus qu'il pouvait commettre au degré d'importance de sa position. Il n'existait aucun tribunal auquel les contribuables pussent demander la réparation du préjudice résultant pour eux de la mauvaise application d'une loi fiscale. « L'erreur n'est pas possible, » disait sans hésitation un percepteur-général à la commission d'enquête; et, en effet, on ne pouvait rien prendre illégalement à des gens à qui l'on prenait tout... légalement. Depuis lors, la cour d'appel a été chargée d'étudier les moyens d'assurer aux indigènes le bénéfice d'une justice *régulière*.

Les commissaires terminèrent leur laborieuse enquête en proposant une série de réformes. En les parcourant, on aura la juste idée de la situation du pays peu de temps avant l'abdication forcée de celui qui en était le maître absolu : — Aucun impôt ne sera perçu, si ce n'est en vertu d'une loi publiée dans un recueil officiel. — L'exercice du pouvoir législatif devra être entouré de garanties telles que les lois d'impôts puissent être appliquées à tous les habitans de l'Égypte, sans distinction de nationalité. — Les agens de perception seront mis effectivement sous les ordres du ministère des finances; leur gestion contrôlée sur place par des inspecteurs ne relevant que de l'administration centrale. — Réforme de comptabilité; organisation d'une comptabilité budgétaire. — Consti-

stitution d'un fonds de réserve pour parer aux déficits qui peuvent résulter, dans certaines années, de l'insuffisance de la crue du Nil. — Organisation des ressources de la trésorerie ; le gouvernement devra, si elle est organisée, réclamer l'impôt au moment où les contribuables pourront plus aisément le payer, sans s'occuper de leurs échéances à date fixe. — Institution d'une juridiction indépendante devant laquelle seraient portées les réclamations en matière de contributions. — Organisation judiciaire protégeant efficacement les indigènes contre un abus d'autorité. — Suppression des taxes d'un produit minime et leur remplacement par une augmentation de l'impôt foncier. — Revision de cet impôt ; rôles annuels établis au moyen d'un cadastre. — Revision des droits de douane et du mode de perception de l'impôt sur le tabac et le sel. — Réglementation du droit de prise d'eau dans les canaux d'irrigation. — Réglementation du mode d'exécution des travaux publics ; suppression de la corvée pour tout travail déclaré d'utilité publique. — Réglementation du service militaire ; limitation de la durée du service et recrutement par voie de tirage au sort.

Et c'est tout. Un pays de barbares voulant s'organiser à l'européenne n'eût pas exigé un plan de réformes plus complet.

IV. — ABANDON DES PROPRIÉTÉS KHÉDIVIALES ET PRINCIÈRES AUX CRÉANCIERS. CHUTE ET EXIL D'ISMAÏL.

Au moment où ce projet était remis entre les mains d'Ismaïl-Pacha, le gouvernement égyptien devait à divers débiteurs la quantité énorme de 157 millions de francs. La commission d'enquête demanda au khédive d'affecter à la liquidation de cette somme toutes les propriétés immobilières de la famille khédiviale, les *daïrahs*, et la formation d'un ministère dans lequel figureraient deux ministres étrangers, l'un Français, l'autre Anglais. Avec une humilité qui dut paraître suspecte à bien des esprits, le khédive se résigna en ces termes : « Au lieu d'un pouvoir personnel, disait-il, principe actuel du gouvernement de l'Égypte, je veux un pouvoir qui imprime une direction générale aux affaires et qui trouve son équilibre dans un conseil des ministres. En un mot, je veux dorénavant gouverner avec et par mon conseil des ministres. »

En vertu de ce qui précède, M. Rivers Wilson fut nommé ministre des finances, et notre compatriote, M. de Blignières, ministre des travaux publics. Un service de contrôle qui existait depuis plusieurs années, et dont notre agent, M. de Blignières, faisait partie, fut supprimé. Mais il fut convenu que, dans le cas où l'un des deux ministres européens du nouveau cabinet, Français ou Anglais, se-

rait congédié sans un accord préalable, le service reprendrait son cours de plein droit.

L'état, riche tout à coup, par suite de l'abandon des propriétés immobilières de la famille khédiviale, offrit à MM. de Rothschild de Londres de leur confier tous ces biens, en garantie d'un emprunt de 8 millions 1/2 de livres sterling, plus de 200 millions de francs. Il fut convenu que ces propriétés, considérables par leur étendue, seraient administrées, — pour ne pas dire gouvernées, — par trois personnages, l'un égyptien, les deux autres au choix des gouvernemens français et anglais. M. Waddington, alors ministre des affaires étrangères, désigna à cet effet M. Bouteron, sous-directeur au ministère de l'intérieur. C'était bien l'homme de ces importantes fonctions, *the right man in the right place*.

Lorsque se fit la cession de ces terres à MM. de Rothschild ou plutôt à l'honorable M. Bouteron, elles étaient exploitées par quatorze princes et princesses ayant chacune une administration spéciale, et dont des corvéables désignés d'office soignaient les cultures. Il ne faudrait point croire que, dans un beau mouvement imité de la noblesse française au 4 août, ces princes aient fait un abandon spontané de leurs propriétés pour alléger ou garantir les dettes de la nation : l'abandon fut forcé.

On peut s'imaginer avec quelle joie et quel empressement les créanciers du gouvernement égyptien accueillirent toutes ces réformes et la perspective de voir affluer l'or dans les caisses abominablement vides du trésor de l'Égypte. Tant de gains énormes, tant d'intérêts usuraires qui paraissaient à jamais compromis, allaient donc enfin se réaliser ! Ce n'était pas tout : il allait y avoir une justice, des lois, et même, chose fort nouvelle, des juges intègres qui protégeraient les humbles, les misérables ! L'âpre curée aux fonctions publiques allait donc être, sinon empêchée, du moins contenue. Le fonctionnarisme, — ce phylloxéra égyptien, ainsi que le traite Nubar-Pacha, — allait être combattu. C'était un retour vers l'âge d'or, le rêve des sept vaches grasses de Joseph se réalisant de nouveau. Hélas ! ce n'était qu'une déception, un de ces mirages que l'on voit si fréquemment au désert. Comment, en effet, avoir eu la naïveté de croire que le maître de l'Égypte aurait abandonné si facilement le pouvoir, et avec le pouvoir, ses biens et ceux de sa famille ? C'était, en vérité, beaucoup trop exiger d'un prince habitué à n'avoir d'autre règle de conduite que celle du bon plaisir. L'illusion fut courte, car, au moment où l'on croyait tout fini, c'était entre le khédive et les représentans de l'Europe, au Caire, le commencement d'une lutte sourde, incessante, acharnée, dont le dénoûment ne pouvait être douteux pour ceux qui la suivaient sans passion.

Le ministre des finances ayant exigé, par mesure d'économie, le

licenciement de deux mille cinq cents officiers mis en demi-solde, ceux-ci firent contre le ministère une manifestation des plus graves. Le khédive en avait-il été l'instigateur? Est-ce lui qui souffla un esprit de révolte sur les troupes? C'est probable, car les deux hommes de son ministère qu'il détestait le plus, Rivers Wilson et Nubar-Pacha, furent insultés, frappés, enfermés de force dans une des salles du ministère des finances. M. Wilson, entouré d'une foule qui proférait contre lui des cris de mort, eut sa barbe arrachée, et son excellence Nubar fut projetée avec violence contre une muraille. Le vice-roi, sollicité aussitôt par les représentans des puissances européennes, daigna se rendre à la prison où se trouvaient détenus les deux ministres et les fit mettre en liberté.

Cette première émeute ne se fit pas sans effusion de sang; elle devait avoir des conséquences graves dans l'avenir. Elle éclairait l'armée sur sa force, et quand, un peu plus tard, un colonel rebelle lui demanda de se soulever avec lui, elle n'hésita pas.

Entre temps, la commission supérieure d'enquête était contrainte de donner sa démission. De toutes parts, on lui témoignait le plus mauvais vouloir; le khédive se séparait aussi de ses deux ministres étrangers, MM. de Blignières et Wilson, pour former un autre ministère exclusivement indigène.

« Loin de son esprit, disait-il pourtant, l'idée de se priver du service des étrangers : depuis le commencement du règne de Méhémet-Ali, il savait de quelle utilité avait été cet élément pour l'Égypte. Il désirait user de son concours dans la plus large mesure, mais à la condition de n'être froissé ni dans ses coutumes, ni dans ses mœurs, ni dans ses sentimens religieux. »

Pour ce qui est des coutumes, les agens européens avaient alors beau jeu pour dire à Ismaïl-Pacha que les siennes étaient de celles que la morale pouvait blâmer et la justice punir. Mais il s'agissait bien de mœurs, de coutumes et de sentimens religieux, auxquels, d'ailleurs, personne ne songeait à porter atteinte. Il s'agissait pour le khédive d'abdiquer, la France et l'Angleterre ne pouvant continuer à être jouées par lui. Elles lui demandèrent d'accomplir lui-même cet acte douloureux, afin d'éviter l'intervention de la Sublime-Porte : il s'y refusa. Un iradé impérial, daté de Constantinople le 26 juin 1879, coupa court à ses hésitations : il le destituait et désignait son fils Tewfik pour lui succéder. C'était contraire à la loi de Mahomet, et Halim, fils de Méhémet-Ali, eût dû régner; mais Ismaïl-Pacha avait acheté au sultan Abd-ul-Aziz la faveur de voir son fils Tewfik lui succéder. En outre, les Anglais avaient fait comprendre que Tewfik leur convenait mieux, et c'est en quelque sorte une de leurs créatures qui entrait au pouvoir.

Le coup fut terrible pour Ismaïl, et, pendant de longues heures,

il resta sous le poids d'un profond abattement. Il fit appeler son successeur et lui remit le khédiviat. Le lendemain, il quittait l'Égypte sur le yacht *Mahroussa*. Comme le dernier des rois maures qui fondit en larmes en perdant de vue le Véga de Grenade, de même le prince déchu sentit son cœur se briser en voyant disparaître à l'horizon les blanches murailles d'Alexandrie. Les reverra-t-il?

Le 26 juin 1879, à quatre heures du soir, Mohamed-Tewfik fut proclamé khédive; il monta à la citadelle où il reçut, selon l'usage, les félicitations du corps diplomatique, des ulémas et des autorités militaires et civiles. Ainsi se fit, sans révolution, cette transmission du pouvoir. A Alexandrie, au Caire, la population et l'armée acclamèrent le nouvel élu, ce qui ne voulait rien dire, car cette même population, qui avait acclamé Ismaïl-Pacha à son avènement, ne manqua pas de l'insulter lorsque, dépossédé, fugitif, il s'embarqua sur la *Mahroussa*. Ismaïl-Pacha étant encore de ce monde, il serait donc prématuré de porter un jugement sur lui. Toutefois, il est permis de supposer que l'histoire ne fera pas de sa personne un éloge pompeux. Elle lui reconnaîtra une grande générosité, mais dont l'argent de ses sujets avec celui qu'il empruntait à tout venant faisait les frais; elle dira qu'il eut le goût des grands travaux, des conceptions à rendre jaloux un Haussmann ou un Alphand, mais elle lui reprochera d'avoir livré, pour les satisfaire, son royaume à des créanciers rapaces, à des étrangers aussi envahissans que ces oiseaux de rapine qui, au Caire, croassent insolemment sur vos fenêtres.

Le sultan ne manqua pas de mettre à profit ce qui se passait pour rappeler à l'Europe, — et surtout aux Égyptiens, — que l'Égypte était une des provinces de son empire. Il fallait le remettre en mémoire aux descendans de Méhémet-Ali. L'emphase voulue avec laquelle est formulé le firman d'investiture le démontre assez :

« A mon vizir éclairé, y est-il dit, Tewfik-Pacha, appelé au khédiviat avec le haut rang de sedoret effectif, décoré de mes ordres impériaux de l'Osmanié et du Medjidieh en brillans; que le Tout-Puissant perpétue ta splendeur!

« Ismaïl-Pacha, khédive d'Égypte, ayant été relevé de ses fonctions, eu égard à tes services, à ta droiture et à ta loyauté, tant à ma personne qu'aux intérêts de mon empire, à ton expérience des affaires de l'Égypte, à ta capacité pour réformer la mauvaise situation dont ce pays souffre depuis quelque temps, et conformément à la règle établie par le firman du 17 mouharrem 1283 pour la transmission du khédiviat, par ordre de primogéniture de fils aîné en fils aîné, nous avons conféré à toi, en ta qualité de fils aîné d'Ismaïl-Pacha, le khédiviat d'Égypte tel qu'il se trouve formé par ses anciennes limites et en y comprenant les territoires qui ont été an-

nexés. » Et le sultan terminait en disant que, la prospérité de l'Égypte et la consolidation de la sécurité de ses habitans étant l'objet de sa plus vive sollicitude, il avait rendu un nouveau décret pour confirmer les privilèges anciens octroyés au pays. Comme quelques-unes de ces dispositions donnaient lieu à des difficultés, il avait cru devoir les rendre plus claires en les expliquant, et voici comment : « Tous les impôts prélevés en Égypte le seront en mon nom. Les Égyptiens étant mes sujets, ils ne devront, en aucun temps, subir la moindre oppression ni acte arbitraire. Le khédive, auquel est confié l'administration civile financière et judiciaire du pays, aura la faculté d'établir d'une manière conforme à la justice tout règlement de loi intérieur à cet égard ; il aura autorité pour contracter et renouveler, sans porter atteinte aux traités politiques de mon gouvernement impérial, ni à ses droits de souveraineté sur ce pays, les conventions avec les puissances étrangères pour les douanes et le commerce; il l'aura également pour toute transaction avec les étrangers concernant les affaires intérieures, et cela pour développer le commerce, l'industrie et l'agriculture; pour régler la police des étrangers et tous leurs rapports avec le gouvernement et la population. Ces conventions devront être communiquées à la Sublime-Porte après leur promulgation par le khédive. — Il aura la disposition complète et entière des affaires financières du pays, mais il n'aura pas le droit de contracter des emprunts, sauf pour ce qui concerne exclusivement le règlement de la situation financière présente, et en parfait accord avec ses créanciers ou les délégués chargés officiellement de leurs intérêts. — Le khédiviat ne devra, sous aucun prétexte, abandonner à d'autres, en tout ou en partie, les privilèges accordés à l'Égypte qui lui sont conférés et qui sont une émanation des prérogatives inhérentes au pouvoir souverain, ni aucune partie du territoire. — L'administration égyptienne aura soin de payer régulièrement le tribut annuel fixé à 750,000 livres turques. — La monnaie sera frappée en Égypte au nom du sultan. — En temps de paix, 18,000 hommes suffiront pour la garde intérieure de l'Égypte; ce chiffre ne devra pas être dépassé. Cependant, comme les forces égyptiennes de terre et de mer sont aussi destinées au service du gouvernement impérial, dans le cas où la Sublime-Porte se trouverait engagée dans une guerre, l'armée égyptienne pourra être augmentée. — Les drapeaux des forces de terre et de mer et les insignes des différens grades des officiers seront les mêmes que ceux des armées turques. » Le sultan dit bien aussi que le khédive aura le droit de conférer aux officiers de terre et de mer les insignes jusqu'au grade de colonel inclusivement, mais il doit savoir que les Anglais l'ont déchargé de ce soin. — Pour conclure, il est fait défense au souverain de l'Égypte de construire, comme par le passé, des bâtimens blin-

dés. Vu l'état des finances du souverain, cette défense semblera bien inutile.

On voit que la Sublime-Porte n'est pas disposée à faire abandon, — du moins sur le papier, — de ses droits. Alors pourquoi ne proteste-t-elle pas plus énergiquement contre ce qui se passe? Sans parler de l'humiliation que lui inflige une occupation étrangère, son silence n'est-il pas en contradiction avec le ton impérieux de son impérial firman? Elle a au Caire, pour la représenter, un homme politique hors ligne, son excellence Moukhdar-Pacha; nul n'est plus apte que lui à trancher le nœud d'une telle situation. Pourquoi n'y est-il pas encouragé et mieux soutenu?

V. — TEWFIK Ier.

Le jeune khédive actuel, son altesse Méhémet-Tewfik, d'un aspect aimable, doux de caractère, passe pour être aussi résigné à la situation effacée qui lui est imposée par des événemens antérieurs à son élévation, que son prédécesseur Ismaïl-Pacha l'était peu. Ennemi du faste, se plaisant dans son intérieur, peut-être plus qu'il ne convient à un souverain, il a le louable désir de réformer l'Égypte par l'exemple de ses bonnes mœurs, de ses économies, et en faisant donner à la jeunesse de son pays une bonne éducation.

Époux d'une femme que l'on dit charmante, aussi bien au physique qu'au moral, le vertueux Méhémet-Tewfik n'a jamais voulu étendre ses faveurs jusqu'aux femmes supplémentaires que l'usage, sa religion et sa situation princière lui permettent largement. Ce qui est plaisant, c'est que, loin d'être un sujet d'admiration pour ses coreligionnaires, son abstinence est considérée comme un scandale par les pachas opulens qui, dans la crainte de ne pouvoir entrer un jour dans le paradis promis par Mahomet à ses fidèles, se hâtent de se le procurer sur terre. A ces impurs, le khédive montre un verset du Coran dans lequel il est dit qu'on peut bien avoir quatre femmes, mais qu'il est beaucoup plus sage de n'en avoir qu'une, et il s'y tient. Ses enfans, deux garçons et deux filles, sont élevés à l'européenne; les deux fillettes ont une Française pour institutrice. On les voit tous les jours parcourir dans un bel attelage les rues du Caire, heureuses de respirer le grand air et de livrer leur teint blanc et rose aux baisers du soleil. Savent-elles que, dans très peu d'années, la claustration de la femme musulmane les attend? C'est probable, et l'on fait des vœux pour que la civilisation européenne les arrache à cette odieuse coutume. Il est de ces jeunes filles élevées à l'européenne que la nostalgie du mouvement et de la liberté tue comme la nostalgie de l'exil. Je ne dirai pas un nom, mais tout le monde sait, au Caire, la fin

précoce de cette princesse, morte à quinze ans, peu de temps après avoir été enfermée, selon l'usage, dans un des palais d'Alexandrie. Elle, qui avait reçu une éducation européenne, ne put s'habituer à un entourage de servantes esclaves ; ayant grandi dans une liberté relative, elle ne put s'astreindre à la surveillance blessante d'un eunuque, noir du Soudan. Sortait-elle en voiture, glaces fermées, elle étouffait dans le féredjé qui l'enveloppait, se mourait faute d'air sous le voile blanc, l'étroit yachmak qui couvrait son visage. Elle y succomba (1).

Le khédive actuel est pieux et pratiquant ; chaque vendredi, qui est le jour consacré au repos en pays musulman, il se rend à la mosquée pour y prier dans un parfait recueillement. Autre contradiction avec la prodigalité proverbiale de son père Ismaïl : le fils a réduit le personnel de son palais au strict nécessaire. Des musulmans, — toujours les mêmes, — lui reprochent sa parcimonie, car s'il est un pays au monde où il soit admis qu'une foule de serviteurs, portiers, cochers, valets, cuisiniers et eunuques, vivent dans une grasse oisiveté, c'est celui d'Égypte. On en fait une obligation aux pachas, et cette obligation doit durer jusqu'à la mort ou la ruine de ceux à qui elle est imposée. Le khédive a horreur de la violence, du sang, du fanatisme, et c'est lui qui a fait modifier une certaine partie de la cérémonie du Tapis saint de La Mecque, celle où des illuminés se précipitaient sous les pieds ferrés du cheval qui portait le représentant du Prophète. Beaucoup de ces exaltés étaient relevés ayant ou le crâne fendu, ou la poitrine défoncée, ou les côtes brisées. Le clergé ottoman, tout d'abord, s'opposa à la modification de cette odieuse pratique ; le prince, texte sacré à la main, lui prouva que la loi de Mahomet interdisait les mutilations volontaires. A un savant uléma qui lui soutenait qu'il n'y avait de juste, de bon, d'excellent qu'Allah, le docte khédive répliqua : « Lisez le Coran : il y est dit qu'il ne peut y avoir et qu'il n'y a qu'un Dieu. S'il en est ainsi, celui que les chrétiens adorent comme tel doit être aussi juste, aussi bon, aussi excellent que le nôtre, puisqu'il n'y en a qu'un. » Les jours de fête, il aime à aller avec sa famille à la station d'Helwan-les-Bains, voisine du Caire et non loin du Nil. Il y joue le rôle du grand calife des *Mille et une Nuits*, Aroun-al-Raschid, et s'amuse de la stupéfaction de ceux auxquels il fait connaître sa qualité princière longtemps après avoir débattu avec eux le prix d'un porc ou d'un mouton. D'habitude, il paie fort cher l'un

(1) Il ne devait plus y avoir d'esclavage en Égypte depuis 1884. A ce sujet, une convention avait été faite avec l'Angleterre. La convention est restée lettre morte. Pourquoi n'est-elle pas observée ? Il faut des esclaves, et surtout des eunuques, pour garder les harems, et il sera difficile, jusqu'à ce que ceux ci disparaissent, qu'il en soit différemment.

de ces animaux et en régale les bateliers de quelque dahabieh. Lorsque, en 1882, le choléra s'abattit d'une façon cruelle sur l'Égypte, le khédive visita, en compagnie de ses ministres, qui le suivaient de fort mauvaise humeur, les villages les plus éprouvés par le fléau.

A l'exception du grand Méhémet-Ali, le véritable fondateur des écoles égyptiennes et des premières missions en France, il n'est pas de khédive qui se soit autant que lui occupé de répandre les bienfaits de l'instruction dans le peuple. A ce sujet, il raconte volontiers l'anecdote suivante : « Me trouvant un jour à Helwan, je vis un homme qui, sur la place du Marché et un papier à la main, embrassait avec effusion un jeune garçon. Ses transports étaient si bruyans que je lui en demandai la cause. — Voici pourquoi j'embrasse si fort mon fils, me dit-il ; il vient de découvrir dans les chiffres de cette note une erreur de 100 livres à mon préjudice; sans lui, elles étaient perdues, car je n'eusse pu la vérifier, ne sachant ni lire ni écrire. Grâce soit rendue à notre khédive, qui a voulu que mon fils allât à l'école ! » Si pareille réponse avait été faite au calife Aroun, il nous l'eût certainement racontée, et il n'eût pas éprouvé une émotion plus douce que celle éprouvée par son altesse Tewfik. Il aime à répéter le moyen bien simple qu'il emploie pour faire prendre le chemin des écoles aux enfans de ses fermiers, et ces enfans sont nombreux. Il les habille à ses frais, puis il les envoie à l'instituteur le plus voisin. Aussitôt les pères de famille, qui résident non loin des fermes khédiviales, se hâtent d'en faire autant par amour-propre, et un centre d'instruction se trouve ainsi créé.

Le khédive parle très correctement le français, mais, par momens, il y met de l'hésitation. Est-ce pour chercher un mot qui rende très exactement sa pensée? On m'assure que cette hésitation se retrouve dans ses actes, conséquence d'un manque d'énergie et de fermeté... On suppose bien que ce n'est pas la seule ombre qu'il y ait à mettre dans son portrait, que trouveront trop flatté peut-être ceux qui regrettent Ismaïl et ses royales largesses. Je déclare que, pour le composer, je me suis servi, sans aucun parti-pris, des couleurs de diverses palettes. On lui reproche de se tenir à l'écart de son armée, d'éviter de la commander, d'avoir faibli en diverses circonstances, comme au temps de l'insurrection d'Arabi, et, enfin, de supporter avec trop de résignation la présence des Anglais sur son territoire et leur ingérence brutale dans les questions qui touchent à la direction intérieure du pays.

Je n'ai nullement mission de défendre le khédive d'Égypte, et je suis d'autant moins porté à le faire, malgré l'accueil bienveillant dont il m'honora, qu'il n'aime ni la France ni les Français (1). Il

(1) Voici une preuve de la partialité du khédive en faveur des Anglais. Le 8 février dernier, M. le comte d'Aubigny présenta ses lettres de créance, en rap-

en est de même, du reste, de tout son entourage, et, en première ligne, de Nubar-Pacha, un esprit des plus fins, souple comme un Andalou, séduisant comme un Gascon, Arménien pour tout dire en un mot. C'est aussi le cas de son excellence Riaz-Pacha, surnommé le Thiers égyptien. Un autre Arménien, M. Yacoub Artim, égyptologue très savant, est aussi l'un de nos adversaires intimes, quoique ayant été notre ami à l'époque où l'influence française dominait. Il en est beaucoup d'autres dont les noms m'échappent et qui nourrissent des sentimens hostiles à notre patrie. Tout ceci ne peut m'empêcher de reconnaître que l'inertie du khédive actuel est très excusable, étant placé plus que jamais sous la dépendance de la Turquie, sous la dépendance de l'Angleterre et sous la dépendance d'énormes dettes qui ne sont pourtant pas de son fait. Et son père, Ismaïl-Pacha, a-t-il jamais abandonné entièrement l'espoir de régner en Égypte? Il est permis d'en douter. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans une certaine inquiétude que son fils et successeur a appris son départ de la baie de Naples pour Constantinople. On dit que ce déplacement n'a eu d'autre motif que le goût trop prononcé que les Italiens avaient pour le harem de l'ex-khédive et le harem pour les sémillans Napolitains. C'est fort possible : voilà un cas sur lequel les Orientaux n'entendent pas raillerie; mais ce voisinage de l'ex-souverain n'en est pas moins troublant, autant pour ceux qui espèrent une restauration ismaïlienne que pour ceux qui la redoutent. Est-il vraiment possible que le khédive ait de l'initiative, qu'il fasse acte de volonté personnelle, lorsque l'éventualité d'un tel retour le menace, lorsque chacun de ses actes publics est contrôlé par l'agent diplomatique anglais, quand enfin, lui, le fils du prodigue Ismaïl, ne peut dépenser une piastre en dehors de sa liste civile?

Le reproche le plus injuste, il me semble, qui puisse lui être adressé, est celui de rester trop étranger à son armée. Quelle contenance peut donc bien avoir un souverain qui, n'étant pas Anglais, passe en revue des troupes dont le sirdar ou général en chef est Anglais, Anglais les généraux de brigade, Anglais aussi les colonels, les majors, les capitaines, les chirurgiens, etc.?.. Il n'a, selon moi, que deux façons de sauver sa dignité : l'une est de se renfermer dans son palais; l'autre de partir en campagne, non contre le mâhdi, mais avec lui, pour entreprendre une guerre sainte contre tout ce qui est chrétien. Jusqu'à présent, son altesse a pris le moyen le plus praticable.

pelant, dans son discours, les services rendus par la France à l'Égypte. « Oui, répondit l'altesse aussitôt, je n'oublie pas les services rendus par les Européens. »

Dans l'entretien que j'eus l'honneur d'avoir avec le khédive, je me souviens bien qu'il s'exprima ainsi au sujet de son manque d'énergie : « On me reproche, dit-il, d'être faible ; mais sans argent, sans armée, sans indépendance, que puis-je faire ? On me dit souvent de faire un coup d'état ; mais les coups d'état retombent plus tard à la longue sur ceux qui les commettent. Je reste fidèle à la constitution égyptienne, et c'est tout ce qu'il m'est possible de faire. Pour gouverner ce pays, — autant toutefois qu'il m'est permis de le gouverner, — j'ai assez de mes ministres et de ma chambre de notables. Je ne lui donnerai jamais un parlement... A quoi bon ? Est-ce que vous croyez que le vôtre vous fait grand honneur, et, en 1870, n'a-t-il pas voté la guerre ? Que savait-il de l'Allemagne ? » Puis, passant à un autre ordre d'idées, le prince me demanda si j'étais déjà venu en Égypte, et sur ma réponse affirmative : « Avez-vous vu beaucoup de changemens ? — De considérables, répondis-je, surtout à Alexandrie. Cette ville, que j'avais toujours vue belle et florissante, a été bouleversée par les obus anglais ! — Oui, les Anglais ont abîmé ma jolie ville d'Alexandrie, mais les rebelles m'ont fait plus de mal qu'eux, reprit l'altesse avec beaucoup de vivacité. L'insurrection d'Arabi est cause de tous les malheurs de ce pays ; elle ne se fût pas produite si des Européens, pour renverser un ministère qui leur déplaisait, n'eussent pas prêté étourdiment leur appui moral à un colonel ambitieux, celui qui a été un instant le Boulanger égyptien. »

Ceci fut souligné, et d'une façon désagréablement significative pour qui l'entendait. Cette ingérence regrettable des agens consulaires dans des matières où leur rôle eût été de se tenir effacé m'a été confirmée par d'autres personnes que par son altesse ; Riaz-Pacha est l'une d'elles. En moins de quatre ans, l'agence française du Caire a vu son titulaire se renouveler jusqu'à huit fois lorsque l'agence anglaise n'en a eu qu'un seul. Qui ne verra dans ces fréquens changemens la perte de notre influence ? La faute en est moins aux membres du corps diplomatique qu'aux trop fréquens changemens de nos ministres des affaires étrangères. Mais quel est le député qui, renversant un cabinet, s'occupe jamais du contre-coup que son vote peut avoir au dehors ?

Au sujet des antiquités, momies, dieux de toute sorte que l'on continuait à découvrir en Égypte, le khédive me dit avoir donné de nouveaux ordres pour en défendre la sortie. « Bientôt pour voir un obélisque, de ceux qui remontent aux temps les plus reculés, il me faudra, dit-il en souriant tristement, faire un voyage à Londres ou à Paris. »

EDMOND PLAUCHUT.

LES

MÉMOIRES D'ERNEST II

DUC DE SAXE-COBOURG-GOTHA

Le deuxième volume des *Mémoires* du duc Ernest II, qui va de 1851 à 1859 et des conférences de Dresde jusqu'à la fin de la guerre d'Italie, n'est ni plus ni moins intéressant que le premier (1). Ce gros volume in-8° de 540 pages renferme quelques documens qui ont de la valeur, quelques anecdotes curieuses, quelques récits et quelques jugemens bons à retenir; mais il y a bien de la bourre, un peu de fatras. L'auteur a trop fouillé dans ses archives, dans ses portefeuilles; il n'a pas fait son choix, son triage; il attache trop de prix au moindre de ses petits papiers. Ses projets, ses programmes de circonstance, ses espérances et ses déceptions, ses négociations avortées, ses règlemens pour une société littéraire et politique qu'il voulait instituer, tout ce qui se passa dans sa tête et ne s'est passé que là, il ne fait grâce de rien au lecteur. Que M. de Bismarck écrive ses mémoires, qu'il nous raconte par le menu tous les rêves de sa jeunesse, nous ne nous plaindrons jamais qu'il en dise trop : il a marqué de sa griffe tous les grands événemens de ce temps, et ses rêves sont devenus de l'histoire. Le duc Ernest II n'a pas eu le bonheur de réaliser les siens; l'Allemagne qu'il voulait faire n'est pas celle qui s'est faite, rien n'est arrivé comme

(1) *Aus meinem Leben und aus meiner Zeit*, von Ernst II, Herzog von Sachsen-Coburg-Gotha. Zweiter Band. Berlin, Verlag von Wilhelm Hertz, 1888. (Voyez la *Revue* du 1er janvier 1888).

il le désirait et l'espérait. Ses bulles de savon ont éclaté l'une après l'autre. Il n'a été que le chef de chœur des mécontens et des utopistes. Un dogue puissant et robuste, qui court à côté de la diligence en aboyant tour à tour aux passans, à la lune ou au cocher, peut exciter l'admiration par la beauté de son poil et par la rapidité de sa course; mais ce n'est pas lui qui traîne et conduit la voiture, et si elle arrive heureusement au relais, il n'en peut réclamer l'honneur. Le duc Ernest aspirait à devenir un grand personnage historique, mais il a toujours couru à côté de l'histoire.

On lui reprochera sans doute d'être souvent trop long, trop diffus. Lui rendra-t-on le témoignage qu'il a toujours été exact, que sa mémoire ne l'a jamais trompé ni trahi, qu'il n'a jamais cédé à l'impétuosité de ses partis-pris? Il était à l'Opéra, dans la loge impériale, le 14 janvier 1858, et il avait vu de ses yeux éclater les trois bombes qui tuèrent huit personnes et en blessèrent plus de cent cinquante. Il prétend que le sinistre attentat d'Orsini avait été préparé, ourdi à Londres, par des réfugiés français, que les Italiens ne furent que leurs complices et leurs instrumens. Il l'affirme, mais il ne se met pas en peine de le prouver, et après avoir promis de nous donner à ce sujet des éclaircissemens péremptoires, il tourne court et se dérobe. Il affirme aussi que, quand l'empereur, dans le premier entr'acte, s'avança au bord de sa loge pour se montrer au public, personne ne le salua, que pas une main ne se leva, que tout le monde garda un morne silence, et que Napoléon III lui dit en allemand : « Vous voyez ce que sont nos Parisiens. Je ne les ai pas traités assez durement. » De nombreux témoins assurent que la salle ne resta pas muette, que ce soir-là, l'empereur, qui au surplus n'était pas un Tibère, n'eut point à se plaindre des Parisiens.

D'autres propos que le duc lui prête nous semblent encore plus suspects, et certaines confidences qu'il prétend avoir reçues de lui nous paraissent tout au moins fort singulières. Nous savons bien que quelquefois Napoléon le Silencieux parlait trop, qu'il choisissait mal ses confidens, que, se défiant des Français, ce cosmopolite se livrait trop facilement aux étrangers, aux Italiens, aux Anglais, aux Allemands. Nous savons aussi qu'il se flatta quelque temps d'avoir conquis l'amitié des Cobourg, « de cette illustre maison, disait-il, dont tous les membres étaient animés à son égard des sentimens les plus loyaux. » Mais les Cobourg s'appliquèrent eux-mêmes à le guérir de son illusion. Il savait que le roi Léopold entretenait des intelligences avec ses ennemis et travaillait à nouer des coalitions contre lui. Il savait que le prince Albert, après avoir paru le rechercher et le goûter, nourrissait à son endroit d'incurables défiances et le tenait pour un homme noir. Il savait enfin que le duc Ernest II, cet ingrat mélomane à qui il avait pro-

digué les avances, les caresses, et dont il avait fait représenter à Paris, non sans peine, l'opéra de *Santa-Chiara*, l'en avait récompensé en écrivant, en 1859, une brochure anonyme, intitulée : *Despoten als Revolutionäre*, laquelle se vendit à 25,000 exemplaires et fut traduite en anglais sous le titre de *Pamphlet du duc de Cobourg*.

Croira-t-on qu'après de tels avertissemens, il fît encore quelque fond sur la bienveillance, sur l'amitié du duc, et que le rencontrant à Baden, quelques mois plus tard, il lui ait confessé qu'il n'avait dû qu'au hasard toutes ses victoires d'Italie, que son armée était dans un état pitoyable, que ses généraux n'entendaient rien à la guerre et que les Autrichiens s'étaient beaucoup mieux battus que les Français? On conçoit qu'un prince, sans être très savant en musique, puisse composer des opéras pourvu qu'il ait à sa solde des musiciens qui se chargent d'orchestrer les airs qu'il leur joue sur le piano ou qu'il leur siffle. Mais conçoit-on qu'un souverain puisse sortir vainqueur d'une série d'engagemens avec l'une des meilleures armées de l'Europe, lorsque, ayant des généraux incapables, il a par-dessus le marché des soldats qui ne savent pas se battre?

Ne soyons pas injustes pour les *Mémoires* du duc Ernest, pardonnons-lui sa prolixité; le héros dont il raconte l'histoire n'est pas le premier venu. Qu'on se représente un petit prince de grande taille, très intelligent, très actif, très industrieux, très entreprenant, condamné à gouverner de très petits états et qui, se croyant né pour les grandes choses, est tourmenté jour et nuit par une fièvre d'ambition qui lui brûle le sang. Ajoutez que plusieurs membres de sa famille ont fait leur chemin, sont arrivés à de grandes situations. Un de ses cousins règne en Portugal; son oncle est roi des Belges, son frère cadet est, sinon roi, du moins mari de la reine d'Angleterre. Il se sent aussi bien doué que ses heureux parens; prendra-t-il facilement son parti de rester duc de Saxe-Cobourg-Gotha? Il proteste contre l'arrêt de la destinée, il en appelle. Quelques heures lui suffisent pour mettre en ordre sa maison, pour régler ses affaires de ménage; le reste du temps, il est toujours hors de chez lui. Il court, il se remue, il s'agite, il se tracasse. On le voit tour à tour à Berlin, à Vienne, à Londres, à Paris, à Francfort. Dès qu'une question se pose, il la traite; dès que de grands événemens semblent se préparer, il s'en mêle. Plus d'une fois, il s'imagine être dans le fil de l'eau et n'avoir plus qu'à se laisser aller. Hélas! l'occasion désirée lui échappe, il mourra duc de Saxe-Cobourg-Gotha.

Il eut toujours le cœur allemand, et personne n'a jamais mis en doute la sincérité de son patriotisme; mais jamais non plus il n'a oublié ses intérêts. S'il n'avait tenu qu'à lui, il aurait voulu fonder une grande Allemagne, une et forte, sous l'hégémonie d'une Prusse libé-

rale. C'est à cette entreprise qu'il s'employait avec une infatigable activité, avec un zèle au-dessus des dégoûts et que rien ne rebutait. Il n'était pas ambitieux à la façon de César, qui aimait mieux être le premier dans une bicoque que le second à Rome; quant à lui, il aimait mieux jouer les seconds rôles dans un puissant empire que d'être le souverain absolu de 200,000 sujets, et il faisait bon marché de ses prérogatives ducales, il se déclarait prêt à s'en dépouiller. « Ce que je perdrai, disait-il, l'Allemagne le gagnera. » Il aurait pu dire aussi : « Ce que je perdrai, les rois de Saxe, de Hanovre, de Bavière, de Wurtemberg, le perdront comme moi, et ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai pris en aversion ces rois de second plan qui dédaignent les petits ducs et les traitent de haut en bas. Leur humiliation me consolera de mes sacrifices. Servant tous le même maître, nous serons tous de niveau. »

Il comptait, pour arriver à son but, sur la force de l'opinion et d'une propagande aussi intrépide qu'obstinée. Il s'appliquait à faire des prosélytes; il prêchait l'union à l'Allemagne et l'esprit constitutionnel à Berlin. Il se donnait des peines incroyables pour persuader aux héritiers du grand Frédéric que, le jour où ils se convertiraient au libéralisme, ils tiendraient facilement en échec la réaction et la démocratie, que tous les partis modérés et raisonnables épouseraient leur cause; que, par l'effet d'une irrésistible sympathie, l'Allemagne tout entière viendrait à eux, les peuples d'abord et les souverains à leur suite. Il croyait trop à l'efficacité des méthodes douces, de la persuasion et des sympathies; depuis la mort d'Amphion, la musique n'est plus un moyen de gouvernement, et ce n'est plus au son de la lyre qu'on fonde des empires. Il oubliait aussi combien il en coûte à un roi de Prusse d'être libéral, et qu'un Hohenzollern, nourri dans les traditions de sa famille, ne saurait, sans se manquer à lui-même, descendre au rang de chef de parti. On savait à Berlin tout ce qu'il était, tout ce qu'il valait; on faisait grand cas de lui, mais on le craignait, on lui reprochait de mal employer son esprit, on le trouvait trop indiscret, trop agité, trop pressant. Il lui revint plus d'une fois qu'on se plaignait de la fréquence de ses visites. Frédéric-Guillaume IV lui disait : « Pas trop de zèle, mon ami, pas trop de zèle ! » En 1854, on le vit arriver tout courant de Vienne à Potsdam. Plein de nouvelles et de conseils, impatient de vider son cœur et son sac, il guettait le moment de parler au roi seul à seul, de le tenir, de le chambrer. La reine lui arracha sa proie des mains en disant : « Après un si long voyage, ce pauvre duc doit être las; soyons humains, ne l'assassinons pas de notre maudite politique. »

Pendant que cet homme distingué et tourmenté s'occupait de prendre racine à Berlin, d'y affermir son crédit en convertissant un roi de

Prusse au libéralisme, il s'occupait avec autant d'ardeur de convertir l'Allemagne à la réforme fédérale, à la politique unitaire, à l'hégémonie prussienne. Il travaillait à grouper autour de lui tous les libéraux allemands. Fier de sa popularité croissante, il ne craignait pas de jouer au tribun : si petit qu'il soit, un prince qui possède, comme les empereurs romains, la *potestas tribunicia*, est un personnage avec lequel il faut compter, une puissance. Il ne lui déplaisait pas qu'on l'eût surnommé le duc radical, qu'on l'accusât à Vienne d'avoir le diable au corps et dans les yeux, qu'on se plaignît que Cobourg fût un nid de démocrates, un mauvais lieu où, avec l'assentiment du maître de la maison, se tramaient de ténébreux complots. Il était en relation d'amitié avec tous les journaux influens, il écrivait, il parlait, il rédigeait des programmes, des rapports, des mémoires, il patronnait des associations, il devint le chef avoué du fameux *Nationalverein*, qu'il avait tenu sur les fonts du baptême.

Si actif, si intelligent, si industrieux qu'il fût, soit que sa méthode fût mauvaise ou que la fortune l'ait mal servi, il n'est pas arrivé à ses fins. Il était écrit qu'après avoir été à la peine, il ne serait pas à l'honneur, que l'hégémonie prussienne serait imposée à l'Allemagne par un homme qu'il goûtait peu, par un grand politique dont le souverain bon sens ne s'est jamais payé de paroles. Ce grand homme d'état, qui apparaissait au duc Ernest comme un génie malfaisant, a toujours méprisé les tribuns, et il n'entendait pas que le *Nationalverein*, patronné par le duc de Cobourg, disposât des destinées de la Prusse, en fît sa métairie ou son fief. Il se souciait peu de l'opinion, il ne croyait pas à l'efficacité des sympathies, il a créé l'empire allemand par une méthode un peu brutale, et après avoir bravé les haines, après avoir vu les peuples et les politiciens s'ameuter contre lui, il a aujourd'hui la joie de voir à ses pieds tous ceux qui jadis l'avaient traité de matamore et de casse-cou. — « Les dilettanti politiques, a-t-il dit un jour, me font l'effet de ces naïfs habitans des plaines qui font pour la première fois une excursion dans les montagnes. Quand ils aperçoivent une cime, rien ne leur semble plus aisé que de la gravir ; ils ne croient pas même avoir besoin d'un guide ; à peine sont-ils en route, ils rencontrent des ravins, des précipices, et les plus belles harangues du monde sont de peu de secours pour franchir un précipice. C'est une erreur dangereuse, mais fort répandue aujourd'hui, que de s'imaginer que, dans les affaires d'état, les vérités qui échappent au bon sens de l'homme du métier se révèlent par une sorte de vision intuitive au dilettante politique. » Le duc Ernest ne fut jamais pour M. de Bismarck qu'un visionnaire ou le plus intelligent des dilettanti.

Quand on n'a pas trouvé à Berlin ce qu'on y cherchait, et un emploi

convenable de ses forces et de ses talens, on est tenté de chercher ailleurs. A défaut d'une grande situation ou d'un grand commandement en Allemagne, un petit trône en Orient et le titre de roi ont quelque prix. Tel ambitieux à l'affût des occasions, qui est devenu roi dans ces derniers temps, est loin d'égaler le duc Ernest en ouverture d'esprit, en mérite comme en courage, et les Cobourg se distinguent entre tous les princes par la facilité étonnante avec laquelle, dans le grand combat de la vie, ils s'adaptent à tous les milieux. Il y avait alors à Paris un mystérieux souverain qui inspirait de grandes inquiétudes aux pacifiques, et donnait de grandes espérances aux amateurs de nouveautés et d'événemens. C'était un homme à projets, il avait le goût des entreprises et des hasards, et, au tempérament d'un joueur, il joignait l'humeur généreuse; il aimait à prendre, il aimait presque autant à donner. Ceux qui l'avaient approché assuraient qu'il serait un jour un grand distributeur de couronnes, qu'il avait dans sa poche la clé du pays des rêves ou, selon l'expression de M. de Bismarck, du pays des surprises et de l'inconnu.

Le duc Ernest II avait connu à Londres le prince Louis-Napoléon, et il en avait meilleure opinion que son frère Albert; un homme qui a sa fortune à faire n'a pas les mêmes sentimens pour les chercheurs d'aventures que celui dont la fortune est faite. Lisez ses *Mémoires* avec soin, entre les lignes, et il vous paraîtra certain qu'il se flatta quelque temps de mettre à profit ses relations avec l'empereur Napoléon III. En 1854, au moment où la France et l'Angleterre venaient d'envoyer leur ultimatum à Saint-Pétersbourg, il se présenta aux Tuileries, où il fut reçu à bras ouverts, avec le plus cordial empressement. C'était la première fois qu'un prince régnant rendait visite au nouvel empereur. On sait par le piquant récit de M. Rothan quelle peine il avait eue à se faire reconnaître par les trois cours du Nord. La visite du duc rompait la glace; c'était une avance que les vieilles dynasties faisaient au parvenu. « Vous êtes un autre Daniel, lui dit à son retour le roi Frédéric-Guillaume IV; vous êtes descendu dans la fosse aux lions. » Le duc n'a jamais eu peur des lions. Il avait tout ce qu'il fallait pour plaire, il plut beaucoup.

Les hommes d'imagination s'entendent facilement et se prennent en goût. L'empereur se sentit tout de suite à l'aise avec le duc de Saxe-Cobourg. Il lui fit ses confidences, lui raconta ses plans, lui exposa tout au long les idées napoléoniennes qui ont inspiré toutes les actions de sa vie, car versatile, inconstant dans le choix des moyens, il n'a jamais varié dans ses projets. Il reprochait à son oncle de n'avoir pas assez compté avec les vœux, les désirs des peuples. Il se proposait d'inaugurer un nouveau napoléonisme fondé sur le principe des nationalités, et il entendait que la guerre de Crimée servît à défaire les

traités de Vienne, à changer la face de l'Europe. Mais il estimait que cette guerre ne pouvait aboutir qu'avec la coopération de la Prusse et de l'Autriche. Il pensait dès ce temps que la Prusse était un peu maigre, il ne demandait pas mieux que de lui donner plus de corps. Que désirait-elle? la Saxe ou le Hanovre? Elle n'avait qu'à parler, il serait charmé de lui être agréable. Quant à l'Autriche, il lui abandonnait de grand cœur les provinces danubiennes, la Bosnie, la Servie. Il espérait qu'en retour, on consentirait à émanciper les Lombards, à restaurer le royaume de Pologne et à procurer à la France un dédommagement sur le Rhin ou ailleurs. « J'étais le premier prince, nous dit le duc, à qui l'empereur confiât ses pensées secrètes avec si peu de réserve, et, après de telles déclarations, je ne pouvais douter qu'il ne trouvât beaucoup de choses à redire à la carte de l'Europe. Il considérait la question d'Orient comme très propre à établir pour tout le monde un système de compensations. Il posait tour à tour son doigt sur l'Italie, sur la Pologne, et l'idée d'un empire scandinave lui semblait digne d'être prise en considération. Il trouvait bon que la Prusse s'agrandît en Allemagne, il tenait la confédération germanique pour un édifice aussi caduc que le système politique de la péninsule de l'Apennin. L'homme qui me parlait ainsi était l'empereur des Français, et il était sur le point de s'engager dans une grande entreprise avec un programme conservateur en apparence, puisqu'il allait exposer la vie de milliers de citoyens français pour la prétendue intégrité de l'empire ottoman. »

Le prince Albert reprochait à l'empereur d'être indifférent aux questions du jour, de s'intéresser médiocrement aux affaires courantes, de les laisser débrouiller tant bien que mal par ses ministres, et de n'avoir de goût que pour les horizons lointains, de vivre toujours dans l'au-delà. Il avait un défaut plus grave : son occupation favorite était de battre les buissons, et ce n'est pas lui qui a pris les oiseaux. Le duc Ernest affirme que les confidences de Napoléon III lui causèrent une surprise mêlée d'épouvante. Je croirais plutôt qu'elles le plongèrent dans une douce rêverie, que, pendant quelques instans du moins, il éprouva une superstitieuse admiration pour cette baguette magique qui bouleversait le monde, déplaçait comme en se jouant les bornes des états, ressuscitait des peuples morts, faisait sortir de terre des trônes et des couronnes. Quelques jours plus tard, l'impératrice, qui s'amusait, elle aussi, à refaire la carte de l'Europe, lui confia son désir de donner l'Espagne au roi-régent de Portugal, à Ferdinand de Cobourg. Il lui répondit que tout prince serait heureux de recevoir une couronne de ses belles mains, et il lui demanda en riant si elle n'en avait pas une à lui offrir. On se donne quelquefois l'air de plaisanter, et c'est une manière de cacher son émotion.

Le fait est qu'en 1854 le duc se remua beaucoup et fit de son mieux pour engager les cabinets de Vienne et de Berlin à lier partie avec l'empereur Napoléon, à le seconder activement dans cette guerre de Crimée qui devait changer la face du monde. Il représentait aux souverains et à leurs ministres que la prépondérance de la Russie, trop longtemps supportée, était funeste à l'Allemagne, que l'empereur Nicolas se piquait d'être le maître et le souffleur de l'Europe, que l'occasion se présentait de s'affranchir, de secouer un joug trop lourd, qu'il fallait la saisir. L'Autriche y était disposée; sauvée par les Russes en 1849, elle ne demandait pas mieux que d'étonner le monde par son ingratitude. « Savez-vous, disait l'empereur Nicolas au prince Esterhazy, quels ont été les rois de Pologne les plus sots? C'est assurément Sobieski et moi. » Le tsar avait moins à se plaindre du roi de Prusse. Fidèle à ses attachemens, Frédéric-Guillaume IV résistait à toutes les sollicitations des puissances occidentales; il s'obstinait à se défier de l'Autriche, il était résolu à ne pas se commettre avec la France, plus résolu encore à ne pas se brouiller avec la Russie. A vrai dire, il avait su discerner ses vrais intérêts, et sa politique embarrassée et gémissante n'a point fait de tort à ses affaires; il ne lui manquait que de mettre plus de fierté dans ses refus.

Le duc avait pour allié dans sa campagne son oncle Léopold, qui déclarait « que l'union entre les deux grandes puissances allemandes et leur entente avec la France et l'Angleterre étaient nécessaires au salut de l'Europe, que cette union devait être maintenue même au prix de quelques sacrifices d'amour-propre de la part de la Prusse, que des susceptibilités passagères ne devaient pas troubler leur accord, qu'en s'unissant, elles auraient facilement 700,000 hommes à leur disposition, que leur force imposerait à tout le monde. » Mais M. de Bismarck, qui représentait alors la Prusse à la diète de Francfort, remarquait à ce sujet que les conseils du roi Léopold étaient peut-être intéressés, que M. Josse était orfèvre, que ce grand sage ne perdait jamais de vue les intérêts de la Belgique et de la maison de Cobourg, qu'il lui en coûtait peu de recommander aux autres des sacrifices d'amour-propre: « La Belgique, disait-il, ne peut que souhaiter que la guerre reste concentrée sur les frontières si lointaines de la Russie et de l'Allemagne, tandis qu'elle-même, entourée de quatre puissances amies, se trouvera à l'abri de toute complication fâcheuse. »

Le duc avait encore pour allié le prince de Prusse, celui qui devait être un jour l'empereur Guillaume. On n'ignorait pas qu'en 1854 il avait blâmé la politique de son frère, qu'il y avait eu entre eux de graves dissentimens. Quelques lettres fort curieuses qu'il adressa dans ce temps au duc Ernest nous font connaître le fond de sa pensée. C'était dans l'intérêt de la paix qu'il désirait que la Prusse s'unît à l'Autriche, à la France et à l'Angleterre. Il estimait

qu'on éviterait ainsi toute effusion de sang allemand, que l'empereur Nicolas, trouvant toute l'Europe devant lui, ne songerait plus qu'à traiter, à battre en retraite. Il craignait que, si la Russie n'avait affaire qu'aux puissances occidentales, elle ne sortît victorieuse de la lutte, et que, son orgueil n'ayant plus de bornes, les souverains allemands n'en fussent réduits à vivre sous son obéissance. « Il faudra danser au son de la flûte moscovite, disait-il, et on donnera la schlague à qui refusera de danser. » Ainsi raisonnait le futur empereur. M. de Bismarck ne lui avait pas encore enseigné la grande politique. Il ne savait pas discerner les vrais dangers, ni reconnaître à leur voix ses vrais ennemis. Il n'avait pas l'ouïe fine et ses vues étaient courtes.

Le duc Ernest avait pris en goût Napoléon III, et Napoléon III était si enchanté du duc Ernest qu'il pensait sérieusement à tirer parti de sa vive intelligence, de son merveilleux entregent pour tâter les cours et les cabinets et les gagner à ses desseins. Il en eût fait volontiers son voyageur de commerce, chargé de répandre partout les idées napoléoniennes, de placer cette marchandise suspecte dans les premières maisons de l'Europe. A Berlin, le duc avait trouvé porte close; on ne lui avait pas même permis de déballer. Il se flatta d'être plus heureux en Autriche. Vienne, quand il y arriva, lui fit l'effet du chaudron des sorcières, où bouillaient toutes les herbes de la Saint-Jean. Les imaginations s'étaient émues, échauffées; on s'interrogeait, on s'agitait, on brassait des projets. Beaucoup de politiques autrichiens se déclaraient prêts à remanier la mappemonde; ils ne voyaient point d'inconvénient à dépecer la Turquie, à y tailler des principautés, et même à restaurer un royaume de Pologne. Ces politiques échauffés assuraient au duc qu'on pensait beaucoup à lui, que ses chances étaient grandes. N'était-ce pas une branche de la maison de Saxe qui jadis avait gouverné la Pologne ? A cette époque, M. de Bismarck, toujours bien informé, écrivait de Francfort : « L'intérêt qu'a l'Autriche à empêcher la restauration de la Pologne est moins considérable que celui de la Prusse et de la Russie. Je crois même qu'elle préférerait les provinces danubiennes à la possession de la Gallicie, située en dehors des Carpathes et comme accolée à l'empire. La Prusse serait ainsi affaiblie et tenue en échec, le danger du panslavisme disparaîtrait par le fait de deux puissans états slaves, différant de religion et de nationalité. Cette Pologne, restaurée par le secours de l'Autriche, ne lui marchanderait pas son alliance et lui offrirait la seule garantie durable contre une revanche russe... Je ne vais pas, ajoutait-il, jusqu'à prétendre que le cabinet de Vienne pousserait volontairement à cette restauration, mais si les puissances occidentales insistaient, il ferait patte de velours, pourvu qu'il obtînt en retour les provinces danubiennes (1). »

(1) *Correspondance diplomatique de M. de Bismarck* de 1851 à 1859.

Si certains hommes d'état autrichiens consentaient de bon cœur à reviser les traités, à examiner sans parti-pris la proposition de restaurer la Pologne, il y avait dans le programme napoléonien des points sur lesquels il était impossible de s'entendre. Le duc ne tarda pas à s'en convaincre par les entretiens qu'il eut avec l'empereur François-Joseph. D'abord tout marcha bien; il lui fit un chaleureux éloge de Napoléon III. Le jeune souverain parut l'écouter avec plaisir: « Je me réjouis, répondit-il, de la bonne impression que vous avez rapportée de Paris. J'ai toujours pensé que Napoléon avait le cœur loyal; je suis persuadé qu'on peut se fier à lui, et je suis bien aise que vous me confirmiez dans mon sentiment. » Puis il pria le duc de préciser, de l'initier aux arrière-pensées du sphinx, de lui faire savoir exactement ce que l'homme singulier qui tour à tour se taisait ou parlait trop attendait de lui et avait à lui offrir. Le duc parla de la Servie, de la Bosnie, des provinces danubiennes. L'empereur lui fit observer que sans doute ces pays étaient bons à prendre, mais qu'en somme ils étaient médiocrement productifs, et qu'ils coûteraient beaucoup à administrer et à mettre en valeur. Mais quand il apprit qu'en échange d'un agrandissement en Orient, on osait lui demander de renoncer à la Lombardie, « qui ne lui rapporterait jamais que des ennuis et de cuisans soucis, » il changea subitement de visage et de ton, il ne voulut plus rien entendre, et, quelques jours après, il fit dire au duc par un de ses ministres que jamais il ne consentirait à se dépouiller d'une seule de ses provinces.

La réponse était si nette que le duc Ernest perdit du coup toutes ses illusions: son trône de Pologne venait de crouler. « Je dus reconnaître, nous dit-il, que Napoléon III se berçait d'espérances absolument chimériques quand il se flattait de réaliser ses plans par des négociations, par des accommodemens, par des accords, par un système de compensations. » Napoléon n'était plus pour lui qu'un idéologue, un rêveur et un faux magicien. Il continua de le voir, de le caresser, mais il n'avait plus la foi, et le charme était rompu. En 1854, il avait tout fait pour décider l'Allemagne à s'allier à la France; cinq ans plus tard, il fera tout pour décider la Prusse à épouser la cause de l'Autriche et à déclarer la guerre au vainqueur de Magenta. En 1854, après leurs premières entrevues, il lui savait gré de fumer des cigarettes en récitant des vers de Schiller et de ressembler à un savant allemand plus qu'à un souverain français. Il vantait son sang-froid, la lucidité et la vigueur de son esprit, la sûreté de ses jugemens, la simplicité de son langage et de ses manières. Il le déclarait supérieur en courage à son oncle; il le définissait « un homme extraordinairement organisé, *ein ganz ungewöhnlicher, ein ausserordentlich organisirter Mensch,* » et il reprochait aux souverains de le méconnaître. En 1859, pendant la guerre d'Italie, il écrira à son frère Albert : « L'empereur Napoléon exécute

en ce moment ce qu'il m'avait annoncé il y a cinq ans; je m'étais efforcé de le faire connaître à Vienne et à Berlin, mais on ne m'a pas cru. Que ne doit-on pas attendre d'un despote construit comme Louis-Napoléon, qui n'a pas un ami, qui a derrière lui un vilain passé, devant lui un avenir trouble et sombre? » Pourtant ce despote d'un vilain passé avait fait représenter *Santa-Chiara* au Grand-Opéra de Paris. Les musiciens et les petits princes sont ingrats.

A quelques années d'intervalle, le duc Ernest a porté des jugemens bien différens sur le malheureux empereur Napoléon III; après l'avoir beaucoup loué, il l'a jugé fort sévèrement. En revanche, après avoir traité l'heureux chancelier de l'empire allemand d'homme redoutable et dangereux, il le proclame avec raison un très grand homme d'état. A la vérité, il cherche à se persuader qu'il l'a toujours tenu pour tel. Il raconte que, dès 1859, comme on se plaignait à Berlin de n'avoir pas un véritable ministre des affaires étrangères, il se joignit au président du conseil, le prince de Hohenzollern, pour recommander au prince-régent le délégué de la Prusse à Francfort, dont les talens, les rares connaissances, le courage, lui semblaient offrir toutes les garanties requises. Le futur empereur Guillaume répondit qu'avant de prendre la direction des affaires étrangères, M. de Bismarck devrait se transformer complètement, que s'il ne changeait pas, il mettrait tout sens dessus dessous. — « Ce n'est pas moi, dit encore le duc, c'est mon frère qui jadis eut le tort de médire de M. de Bismarck » Mais M. de Bismarck a bonne mémoire, et sans doute il se souvient que, le 22 août 1860, il écrivait de Saint-Pétersbourg que la presse à la solde du *Nationalverein* le poursuivait de ses invectives et de ses injures, et le déclarait prêt à sacrifier les provinces rhénanes à la France. « On m'indique, disait-il, comme source de ces calomnies la cour de Cobourg et un littérateur qui a une dent contre moi (1). »

Quoi qu'il en soit, le duc ne peut nier qu'en toute matière, ses vues ne fussent diamétralement opposées à celles du grand homme d'état qui a fondé l'empire allemand. En 1854, il désirait que le roi Frédéric-Guillaume IV s'unît à l'Autriche contre la Russie, et M. de Bismarck pensait que le premier devoir de son souverain était de rester en de bons termes avec les Russes. En 1859, le duc aurait voulu que la Prusse déclarât la guerre à la France, et M. de Bismarck jugeait qu'elle ferait une faute énorme en se brouillant avec l'empereur Napoléon pour les beaux yeux du cabinet de Vienne. Il avait décidé dès ce temps que, jusqu'à nouvel ordre, elle n'avait pas d'autre ennemi naturel que l'Autriche. « Étant donnée la politique autrichienne, avait-il écrit en 1856,

(1) *Furst Bismarck, sein politisches Leben und Wirken,* von Ludwig Hahn, 1er vol., page 55.

l'Allemagne est trop étroite pour nous deux, et le vieux renard ne m'inspire pas plus de confiance dans sa peau neuve que sous son pelage galeux d'été. Nous labourons ensemble le même champ contesté, et l'Autriche est le seul état avec lequel nous ayons quelque chose à perdre et quelque chose à gagner. Depuis mille ans, le dualisme germanique s'est manifesté par des guerres intestines qui, depuis Charles-Quint, ont invariablement réglé de siècle en siècle les questions pendantes entre l'Autriche et nous; dans ce siècle aussi viendra le moment où nous aurons à défendre notre existence contre elle. » Six ans après, il ajoutait que ce n'est pas par des discours, comme le croyaient les hommes de 1848, ni par les résolutions changeantes d'une majorité, que se règlent les grandes questions, mais par le fer et le sang, et il était fermement convaincu que, pour sortir victorieuse d'une lutte avec l'Autriche, la Prusse avait besoin d'une alliance étrangère, de l'appui de la Russie et de la connivence de l'empereur des Français.

En s'excusant de n'avoir pas été toujours de l'avis du prince de Bismarck, le duc Ernest remarque qu'on peut aller au même but par des chemins différens. Oui; mais il y a des chemins trompeurs où l'on reste embourbé. Le *Nationalverein* et son patron disaient aux Hohenzollern : « Travaillez à vous rendre populaires; conquérez nos sympathies par votre libéralisme, par vos condescendances, par vos manières engageantes, par votre humeur agréable. Mettez-vous en règle avec la démocratie, acceptez ses conditions, et nous vous donnerons l'Allemagne. » M. de Bismarck a toujours pensé que la guerre est la grande législatrice de ce monde, que les grands événemens se décident par l'épée, que la Prusse, n'ayant pas reçu du ciel le don de la séduction, compterait vainement sur ses grâces pour faire la conquête de l'Allemagne, que les états moyens se dérobaient à son influence parce qu'ils doutaient de sa force, que le jour où ils y croiraient, ils seraient à sa discrétion, et qu'elle pourrait leur dire : « Je me passe de votre sympathie; c'est à vous de mériter la mienne. » Il pensait au surplus que les condescendances avilissent, dégradent les monarchies, qu'un roi de Prusse qui coquette avec les démocrates et fait sa part à la souveraineté du peuple n'est pas un vrai roi de Prusse.

La politique du *Nationalverein* et du duc de Cobourg lui était odieuse; il l'a définie un jour « une politique de clair de lune, » et il aime peu les clairs de lune. La royauté telle qu'il l'entend, la royauté qu'il aime et qu'il respecte, est un soleil dont les rayons, que rien n'intercepte, tombent d'aplomb sur des têtes qui s'inclinent.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS D'UNE REPRISE DE *ZAIRE*.

Il y a de cela cent cinquante ans passés ; et Voltaire en avait trente-sept. La Bastille et l'exil avaient déjà rendu son nom presque célèbre. Il avait publié sa *Henriade*, que la France, sur sa parole, avait prise pour un poème épique ; son *Histoire de Charles XII*, que l'on s'arrachait comme un roman ; et il achevait d'écrire ses *Lettres philosophiques*. Mais, parmi tout cela, plus amoureux que jamais du théâtre, les lauriers de Crébillon et d'Houdart de La Motte l'empêchaient de dormir, et, depuis tantôt quinze ans que son *Œdipe* avait paru sur la scène, il ne pouvait se consoler de n'en avoir pas vu se renouveler le succès. Or, cette année-là même, le 7 mars 1732, il venait de donner une tragédie d'*Ériphyle*, qui, comme son *Brutus*, comme sa *Mariamne*, n'avait qu'à moitié réussi, et, selon son usage, avant d'imprimer sa pièce, il la refaisait consciencieusement, acte par acte, vers par vers, quand, « pour pouvoir revoir son ouvrage avec moins d'amour-propre, et se donner le temps de l'oublier, » il s'avisa, vers le mois de mai, d'en entreprendre un autre. « La scène, écrivait-il à son ami Cideville, sera dans un lieu bien singulier ; l'action se passera entre des Turcs et des chrétiens. Je peindrai leurs mœurs autant qu'il me sera possible, et je tâcherai de jeter dans cet ouvrage tout ce que la religion chrétienne semble avoir de plus pathétique et de plus intéressant, et tout ce que l'amour a de plus tendre et de plus cruel. Voilà ce qui va m'occuper six mois. *Quod felix, faustum, musulmanumque sit.* » La lettre est du 29 mai : le 25 juin,

il annonçait à son ami Formont que *Zaïre* était achevée, et, le 13 août 1732, on en donnait la première représentation. Trois mois, au lieu de six, avaient suffi pour concevoir le sujet, en former le plan, l'exécuter, écrire la pièce, la répéter et la jouer. Auteurs ni comédiens ne travaillent aujourd'hui d'une telle vitesse.

Le succès en fut vif; et, de beaucoup d'autres succès que le théâtre réservait encore à l'auteur d'*Alzire* et de *Mérope*, de *Sémiramis* et de *Tancrède*, c'est celui dont il devait conserver toute sa vie, comme du dernier triomphe de sa jeunesse et du moins disputé, le plus lumineux et le plus cher souvenir. « Mes chers et aimables critiques, écrivait-il encore à ses amis Cideville et Formont, qui habitaient Rouen, je voudrais que vous pussiez être témoins du succès de *Zaïre*. Souffrez que je me livre avec vous en liberté au plaisir de voir réussir ce que vous avez approuvé. Ma satisfaction s'augmente en vous la communiquant. Jamais pièce ne fut si bien jouée que *Zaïre* à la quatrième représentation. Je vous souhaitais bien là : vous auriez vu que le public ne hait pas votre ami. Je parus dans une loge, et tout le parterre me battit des mains. Je rougissais, je me cachais, mais je serais un fripon si je ne vous avouais pas que j'étais sensiblement touché. Il est doux de ne pas être honni dans sa propre patrie. » Ce qui ne lui fut pas moins « doux » que les battemens de mains du parterre, ce fut de voir jouer sa tragédie, deux mois plus tard, à Fontainebleau, devant la reine et devant le roi.

Quelques envieux murmurèrent bien. On parodia *Zaïre* au Théâtre-Italien; et l'avocat Marais s'indigna de voir « la vraie croix sur le théâtre. » Piron, qui était peut-être un « bon garçon, » mais d'ailleurs un assez vilain homme, et qui se croyait l'égal de Voltaire pour quelques farces de la Foire, — à moins que ce ne fût pour un *Callisthène* qui est autant au-dessous, je ne dis pas de *Zaïre*, mais d'*Œdipe*, que le *Sapor* du joyeux Regnard ou que l'*Annibal* de Marivaux, — Piron fit la grimace. Un autre Bourguignon, l'abbé Le Blanc, qui rêvait aussi lui de théâtre, et dont on dit qu'il nous reste un *Abensaïd*, écrivait de son côté au président Bouhier : « *Zaïre*, tant par le manège de son auteur que par celui des comédiens, a un succès prodigieux. Il y a plus; on commence à la croire une bonne tragédie, à l'applaudir. *O sæclum insipiens et inficetum.* » Ils se croyaient en ce temps-là d'excellens juges à Dijon; et ce n'était point pour avoir donné Bossuet à la France, mais pour avoir produit les Nicaise et les Bouhier. Enfin, on prétendit que le succès de la pièce était dû à Mlle Gaussin, à la voix touchante, au jeu naïf, aux « grands yeux noirs » de Mlle Gaussin. Elle avait débuté, l'année précédente, par le rôle de Junie dans *Britannicus*, et Zaïre était le premier de ces « rôles de tendresse » où, pendant plus de trente ans, elle allait faire couler tant de larmes. Mais les dames,

pour qui Voltaire l'avait écrite, n'en continuèrent pas moins d'applaudir passionnément *Zaïre;* l'amoureuse tragédie fut traduite en anglais, on la joua sur les théâtres de Londres; et le bruit commença de courir qu'après un demi-siècle d'attente, Corneille et Racine avaient enfin un successeur, — pour ne pas dire un maître.

Telle fut l'opinion des contemporains de Voltaire, et telle était encore, cinquante ans plus tard, l'opinion des meilleurs juges. « *Zaïre* est la tragédie du cœur et le chef-d'œuvre de l'intérêt... Aurait-on cru qu'après Racine on pût sur la scène ajouter quelque chose aux passions de l'amour? Ah! c'est que jamais, parmi ses victimes, on n'a montré deux êtres plus intéressans que Zaïre et son amant... Quel moment, que celui où l'infortuné Orosmane, dans la nuit, le poignard à la main, entendant la voix de Zaïre!.. Mais prétendrais-je retracer un tableau fait de la main de Voltaire avec les crayons de Melpomène? » Ainsi s'exprime La Harpe dans son *Éloge de Voltaire*, en 1780. Et Condorcet, à son tour, quelques années plus tard, en 1789, dans sa *Vie de Voltaire*. « Cette pièce est la première où, quittant les traces de Corneille et de Racine, Voltaire ait montré un art, un talent et un style qui n'étaient plus qu'à lui. Jamais un amour plus vrai, plus passionné n'avait arraché de plus douces larmes, jamais un poète n'avait peint les fureurs de la jalousie dans une âme si tendre, si naïve, si généreuse... *Zaïre* est dans toutes les opinions, comme par tous les pays, la tragédie des cœurs tendres et des âmes pures. » Voilà, je crois, ce qui s'appelle louer. On y peut joindre, si l'on le veut, ce qu'en a dit Chateaubriand dans son *Génie du christianisme*.

Nous ne partageons plus aujourd'hui cet enthousiasme; mais, à force d'indépendance et de largeur d'esprit, sommes-nous donc devenus tellement exclusifs, ou étroits, que nous ne puissions plus le comprendre? ou bien, depuis cent ans, comme je l'entends dire, la qualité de l'âme française a-t-elle si profondément changé que *Zaïre* ne soit plus pour nous qu'une occasion de critiques ou de plaisanteries faciles? Eh! oui, je le sais bien, — puisque personne ne l'ignore, — que l'intrigue en est plus ingénieuse que forte, et romanesque plutôt que tragique. Fondée qu'elle est d'ailleurs tout entière, comme celle de l'*Atrée*, du *Rhadamisthe*, de *l'Électre* du vieux Crébillon, sur une « reconnaissance » invraisemblable, suivie d'une sanglante « méprise, » je puis même ajouter que Voltaire n'a pas la gloire d'en avoir inventé les ressorts. Je sais aussi qu'en même temps que de Crébillon ou d'Houdart de La Motte, Voltaire, dans *Zaïre*, s'est inspiré de Racine, de Molière, de Shakspeare : d'*Othello*, du *Dépit amoureux*, mais surtout de *Bérénice*, de *Bajazet*, de *Mithridate*. Nos pères aimaient ces combinaisons nouvelles des données classiques, et dans cette manière d'imiter, ils ne voyaient pas de « plagiat, » mais plutôt un hommage aux maîtres de la

scène. Il y a des comédies entières de Regnard, et ce ne sont point les moindres, — *le Joueur*, par exemple, ou *le Légataire universel*, — dont on ne citerait presque pas une scène qui n'en rappelle une autre, du *Misanthrope*, ou des *Femmes savantes*, ou de *l'Avare*, ou du *Malade imaginaire*. Et je sais enfin ce que l'on peut penser du style de Voltaire, de sa phraséologie pompeuse et sentimentale, de sa versification généralement harmonieuse, ou peut-être plutôt redondante, mais lâche, mais diffuse, une prose rimée, dont les rimes encore seraient pauvres. Mais, après tout cela, je persiste à redire que *Zaïre* est une jolie chose, un peu plus même que jolie, et je n'y saurais que faire, mais je vois qu'aussi souvent qu'on la reprend, le public est de mon avis. Il y court, il y pleure, des dames mêmes s'y évanouissent. Voltaire en eût-il demandé davantage? Et ce qui nous fait pleurer encore après cent cinquante ans ne vaut-il pas au moins que nous cherchions les raisons de notre émotion?

Laissons de côté ce qu'il peut y avoir de « turquerie » dans *Zaïre*, quoique cela fût pourtant quelque chose, en 1732, sur cette scène classique où, depuis près d'un siècle, on ne s'égorgeait plus qu'entre empereurs ou satrapes. N'étant pas difficile, je ne suis pas exigeant en fait de *couleur locale;* et, puisque Michelet prétend qu'Orosmane ne ressemble pas mal au « Saladin de l'histoire, chevaleresque et généreux, » quelques nègres avec cela, des sofas et des turbans, me sont une Palestine suffisamment authentique. *Zaïre* a bien d'autres mérites, et l'intérêt en est fait d'abord de celui que Voltaire y a pris.

Rien de moins commun en tout temps, on le sait, et rien de plus rare au dix-huitième siècle. L'âme héroïque de Corneille a pu passer dans celle de Rodrigue, mais vous ne croyez pas que le vieux Crébillon, dans son taudis de la rue des Douze-Portes, entre ses chiens et ses chats, s'intéressât beaucoup aux querelles des Atrides, ou Piron à *Callisthène*, Gresset à *Édouard III*, Marmontel à *Denys le Tyran?* C'est ainsi que ni son *Œdipe*, ni sa *Mariamne*, ni son *Brutus*, Voltaire n'avait traité ces sujets lointains pour eux-mêmes, mais pour lui seulement, dans son intérêt de gloire et de popularité, comme il fera plus tard sa *Sémiramis*, son *Oreste*, sa *Rome sauvée*, dans l'intérêt de son amour-propre, justement irrité de se voir préférer Crébillon. Mais dans sa *Zaïre*, au contraire, comme dans son *Alzire*, comme dans son *Tancrède*, il a mis quelque chose de plus, quelque chose de lui-même, je dirais quelque chose de son cœur, si je ne craignais que le mot ne parût étrange. « Elle ne m'a coûté que vingt-deux jours, écrivait-il à Formont. Jamais je n'ai travaillé avec tant de vitesse. Le sujet m'entraînait, et la pièce se faisait toute seule. » C'est que, pendant ces vingt-deux jours, il avait cru lui-même à sa fable ou à son roman. Pendant près d'un mois, en traçant le rôle de Zaïre et celui d'Orosmane,

il avait lui-même oublié ses intrigues et ses affaires, l'impression de son *Eriphyle*, celle de ses *Lettres philosophiques*, la défense de son *Charles XII*, sa politique et ses rancunes, sa préoccupation même du parterre et du succès. Il avait vécu avec Lusignan, il s'était intéressé à l'histoire des croisades et, d'une manière tout intellectuelle, tout historique, tout extérieure, il avait failli comprendre la puissance du sentiment religieux. Nous le récompenserions mal de sa sincérité, si nous ne savions la reconnaître. Quand elle n'aurait que ce seul mérite, ce serait assez pour mettre *Zaïre* fort au-dessus de la plupart des autres tragédies de Voltaire. Elle est vivante ; et elle l'est parce que, si je puis ainsi dire, tandis qu'il n'y a personne dans *Mariamne* ou dans *Ériphyle*, il y a quelqu'un dans *Zaïre*.

Ne serait-ce pas aussi qu'il était amoureux alors ? J'entends comme il pouvait l'être, — modérément et à temps perdu, — mais enfin amoureux. N'ayant pas encore d'état de maison ni de domicile à lui, Voltaire, en 1732, logeait au Palais-Royal, chez Mme de Fontaine-Martel, une vieille femme, « riche et avare » qui donnait à souper, et chez laquelle, au dire de d'Argenson, « les affaires se commençaient. » Pourquoi ne serait-ce pas chez Mme de Fontaine-Martel que se serait nouée « l'affaire » de Voltaire et de Mme du Châtelet, dont les « commencemens » sont demeurés un peu obscurs ? Je me garderai de les vouloir éclaircir ; mais il ne faudrait anticiper que d'un an sur l'époque de leur liaison publique, et ne pouvons-nous pas faire cela pour la « belle Émilie ? »

Une indication plus certaine, et d'un intérêt plus général, est celle que Michelet a donnée dans un des derniers volumes de son *Histoire de France* : « L'âme française, dit-il, un peu légère, mobile, et refroidie par le convenu, l'artificiel, semble à ce moment gagner un degré de chaleur. » En effet, si c'est le temps de *Zaïre*, c'est aussi celui des comédies de Marivaux et des romans de Prévost, le temps de *Manon Lescaut*, des *Sermens indiscrets*, des *Fausses Confidences*. Timidement chez Marivaux, qui est encore trop du monde, presque honteusement ; plus librement avec Voltaire ; hardiment enfin chez Prévost, il semble, à ce moment du siècle, que la nature et la passion aspirent à se dégager des usages tyranniques, des conventions importunes, de la politesse élégamment hypocrite qui les règlent et qui les contiennent. Sous l'influence des femmes, chaque jour grandissante, pour elles, pour leur plaire et pour les glorifier, commence d'éclore toute cette littérature d'amour qui était enfermée dans la tragédie de Racine. « Tout le monde ici me reproche que je ne mets point d'amour dans mes pièces. Ils en auront cette fois-ci, je vous jure, et ce ne sera pas de la galanterie. Je veux qu'il n'y ait rien... de si amoureux, de si tendre, de si furieux que ce que je versifie à présent

pour leur plaire... » C'est lui qui le dit, et qui le dit bien. Ce qu'il y avait de « galanterie » dans son *Œdipe* ou dans son *Ériphyle*, Voltaire l'avait imité de Corneille, et surtout de Quinault, dont il savait les opéras par cœur ; ce n'était pas de « l'amour. » Mais il y en a vraiment dans *Zaïre;* et ce qui fit en 1732 la nouveauté de la pièce en a fait depuis la durée. Car, c'est une erreur de croire qu'il n'y ait que les œuvres « bien écrites » qui passent à la postérité ; il y a aussi les œuvres fortement pensées; et il y a surtout les œuvres vivement senties, pour ainsi parler. Amoureux lui-même ou non, Voltaire, en écrivant *Zaïre*, a vivement senti, vivement exprimé le pouvoir de l'amour, et, dans une intrigue où d'ailleurs les moyens du vaudeville s'entrecroisent avec ceux du mélodrame, il a suffi de cela pour assurer sa tragédie de vivre. L'expression est souvent faible dans *Zaïre*, mais les sentimens y sont tout à fait justes, et le second, j'ose le dire, n'est guère plus fréquent que le premier.

J'ajoute qu'en y mettant la croyance en conflit avec la passion, et la religion avec l'amour, Voltaire a eu le bonheur de porter à la scène un de ces « cas de conscience, » dont il n'y a pas d'âme si grossière qui ne soit capable de ressentir le tragique intérêt. C'est ce qui manquait dans les tragédies de ses contemporains, et dans celles notamment de ce Crébillon qu'on lui a si souvent opposé, que je vois quelquefois qu'on lui oppose encore; c'est ce qui manquait dans son *Ériphyle*, dans sa *Mariamne*, dans son *Œdipe*. Que nous importe Atrée? Que nous importe Rhadamisthe? Ce fils de Pharasmane, qui croit depuis dix ans avoir assassiné sa femme, la retrouve un jour à la cour de son père, qui prétend l'épouser ; il lui propose de l'enlever, elle y consent, quand surpris au moment du départ, Rhadamisthe succombe sous les coups ; et c'est son frère au lieu de son père, le galant Arsame au lieu du féroce Pharasmane, qu'on nous dit qu'épousera Zénobie. Voilà le sujet de *Rhadamisthe*, et le chef-d'œuvre de Crébillon! Voilà ce qu'on applaudissait, et ce qui faisait entrer le grave Montesquieu lui-même « dans les transports des bacchantes! » Mais que signifie cette aventure? quel intérêt veut-on que je prenne à tous ces gens-là? qui sont-ils? d'où viennent-ils ? et, qu'ils s'épousent ou qu'ils s'assassinent, qu'en sera-t-il de moins ou de plus? C'est ce que Crébillon a oublié de nous dire ou de nous faire entendre, — et c'est aussi bien ce qu'il ignorait lui-même.

On ne saurait cependant trop le redire. Parmi beaucoup de moyens qu'il y a d'apprécier la valeur ou la portée des œuvres, et au besoin de les classer, — ce que font comme tout le monde ceux-là mêmes qui s'en défendent ou qui s'en moquent le plus, — s'il en est un qui ne trompe guère, c'est de les juger sur ce qu'elles contiennent d'intérêt universellement et éternellement humain. A très peu de chose

près, les sentimens ont dans l'art le degré d'importance, et conséquemment d'intérêt, qu'ils ont dans la vie même ou dans l'histoire de l'humanité. Tel est le pouvoir du lieu-commun. On ne nous émeut point pour des rois d'Arménie qui ont passé sans laisser de traces, et dont les aventures n'ont d'autre raison d'être mises à la scène que de leur être autrefois arrivées. Ou plutôt encore, sans le savoir, sans le sentir, solidaires que nous sommes de tous ceux qui nous ont précédés comme de ceux qui nous suivront, une œuvre d'art n'est qu'un tour de force ou d'adresse, à moins qu'elle ne soit une opération financière, quand elle n'exprime pas quelque chose de cette solidarité.

C'est ce que les contemporains ont admiré, c'est ce que nous applaudirions encore dans *Zaïre*. Le cas est humain, il est fréquent, il est ordinaire et presque quotidien, de nous trouver pris, comme *Zaïre* elle-même, entre nos passions et notre conscience. Elle aime Orosmane, et elle sait, elle apprend, nous apprenons, et nous sentons comme elle qu'elle ne peut être à lui

. . . . sans renier son père,
Son honneur qui lui parle et son Dieu qui l'éclaire.

La fille de Lusignan pourrait-elle oublier qu'Orosmane, après l'avoir vaincu, a été pendant vingt ans le geôlier de son père? Osera-t-elle sacrifier, comme la Desdémone de Shakspeare, aux plaisirs de l'amour, la gloire et le renom de toute une race de héros? Et chrétienne enfin, consentira-t-elle, dans les honneurs obscurs et humilians du harem, à vieillir sous la loi musulmane? Ce sont les questions qu'elle agite, et que nous agitons nous aussi, passionnément, avec elle, parce que nous savons bien, comme elle, que, dans la vie de l'humanité, famille, honneur, religion, ce ne sont pas des mots seulement, mais des choses, et pour des âmes un peu hautes ou un peu délicates, les principales, sinon les seules raisons qu'elles ont de vivre. En 1732, ce conflit de l'amour et de la religion, personne encore n'avait osé le porter à la scène, pas même l'auteur de *Polyeucte* et de *Théodore;* et, pour le rendre intéressant, émouvant, tragique même ou au moins dramatique, personne, en tout cas, n'avait aussi heureusement choisi le temps, le moment historique, les circonstances et les personnages, que Voltaire dans sa *Zaïre*.

Car il n'y a pas jusqu'aux traits dont le futur auteur du *Dictionnaire philosophique* a su peindre ici la religion, qui ne fassent à son goût et à son imagination beaucoup d'honneur. Pourquoi Michelet dit-il que « le drame, avec ses sermons, avec son verbiage qui ne trompait personne, pour l'effet, est antichrétien? » et croit-il, peut-être, avec Condorcet, que le public en veuille à ces « fanatiques » de Lusignan ou de Nérestan de « venir troubler la si touchante union d'Orosmane et de Zaïre? » Il n'a

donc pas vu qu'il n'y aurait plus de pièce? Mais je les aurais bien souhaités l'autre jour, l'historien et le « philosophe, » au deuxième acte de *Zaïre;* et ils auraient compris qu'en même temps que sur les époques de l'irréligion de Voltaire, ils se trompaient sur l'impression et sur l'effet de la tragédie. Si peut-être Voltaire ne l'a pas très bien vu, ni surtout très heureusement rendu, il a du moins pressenti ce qu'il pouvait y avoir de valeur « pittoresque » dans un judicieux emploi de la religion, de moyens nouveaux d'émouvoir, et de ressources enfin qu'une piété un peu janséniste avait seule interdites au drame ou au roman. A cet égard même, quoiqu'elles soient de Voltaire, *Zaïre* et *Alzire* ne sont pas tellement éloignées, ne diffèrent pas tant du *Génie du christianisme,* et si Chateaubriand n'a pas craint d'en faire l'éloge que l'on sait, il prenait sans doute un malicieux plaisir à louer dans Voltaire ce qu'il y trouvait de moins « voltairien,» mais il payait aussi une espèce de dette, et, en faisant les affaires de sa thèse, il faisait celles de sa conscience littéraire. Dans ce livre célèbre, n'est-ce pas, en effet, aussi lui, comme Voltaire, le sentiment, l'imagination, les sens mêmes qu'il a tâché d'intéresser à la vérité de la religion chrétienne? la supériorité du « merveilleux chrétien » sur les fictions du paganisme qu'il a voulu plaider? de *la Jérusalem* sur *l'Iliade* ou du *Paradis perdu* sur *l'Odyssée,* de la *Phèdre* de Racine sur l'*Hippolyte* d'Euripide, ou de la *Zaïre* de Voltaire sur l'*Iphigénie* de Racine? et, il faut bien le dire, ce qu'il a prétendu démontrer, n'est-ce pas, sous l'influence de la morale évangélique, le perfectionnement de tout ce qui fait le plaisir ou le prix de la vie sociale : musique et peinture, beaux-arts et poésie, délicatesse et sensibilité, douceur des mœurs, humanité, passions même et amour?

Je pourrais signaler d'autres mérites dans *Zaïre,* comme par exemple celui-ci, que tous les personnages en sont intéressans ou « sympathiques, » ce qui est rare dans la tragédie. J'y retrouve encore cette « humanité » que Voltaire appelle quelque part le « premier caractère d'un être pensant. » Mais ce que je tiens surtout à dire, c'est que les faiblesses de l'exécution, les négligences, l'air d'improvisation et de facilité, bien loin de nuire à sa pièce, lui donnent au contraire une grâce ou un charme de plus et en achèvent d'expliquer la séduction durable. Comme l'héroïne elle-même du poète, sa tragédie est forte de sa faiblesse, et véritablement, elle a des défauts qu'on préfère à ses qualités.

Lorsque l'on veut faire sentir l'éternelle beauté d'*Andromaque* et de *Phèdre,* on ne les replace pas dans leur « milieu ; » on les en distingue; et on montre aisément que deux siècles aujourd'hui passés n'en ont pas altéré la ressemblance fidèle avec la vie. Mais, au contraire, dans *Zaïre,* ce qu'il faut apprendre à goûter, et ce que l'on y

goûte en effet, c'est l'imitation des mœurs et du langage de son temps. Quoi qu'on en ait pu dire, soyez certains qu'il n'y avait pas beaucoup d'Hermiones, ou de Roxanes, ou de Phèdres à la cour du grand roi; cette violence de passions n'y était pas connue, cette résolution, cette hardiesse, et ce « front » dans le crime; on aimait plus modérément, avec moins de fureur, et surtout moins d'éclat, moins de bruit, plus de secret. Mais, c'est bien un chevalier français que le galant Orosmane, c'est le chevalier de Froulay, c'est le chevalier d'Aydie, et chez les Ferriol ou les d'Argental vous rencontreriez Zaïre sous les traits et le nom de Mlle Aïssé.

Vertueuse Zaïre, avant que l'hyménée
Joigne à jamais nos cœurs et notre destinée,
J'ai cru sur mes projets, sur vous, sur mon amour,
Devoir en musulman vous parler sans détour...

Ainsi s'exprimait peut-être encore ce « Sarmate, » Maurice de Saxe, quand il faisait sa cour à Adrienne Lecouvreur, et je crois entendre celle-ci lui répondre à son tour :

Ces noms chers et sacrés et d'amant et d'époux,
Ces noms nous sont communs; et j'ai par-dessus vous,
Ce plaisir si flatteur à ma tendresse extrême,
De tenir tout, Seigneur, du bienfaiteur que j'aime,
De voir que ses bontés font seules mes destins,
D'être l'ouvrage heureux de ses augustes mains;
De révérer, d'aimer un héros que j'admire...

Oui, c'est ainsi que l'on parlait, que l'on devait parler alors, et dans ces vers galans, faibles et harmonieux, Voltaire a fait passer le sourire heureux et aimable, les inflexions de voix caressantes, et jusqu'aux attitudes élégamment passionnées de ce moment du siècle. Par un reste de galanterie, on mettait alors encore de l'esprit dans l'amour, et on ne s'autorisait pas pour plaire du droit de sa passion, mais du désir que l'on avait de plaire, ce qui en donnait quelquefois les moyens. Tous élégans, tous charmans, tous sourians parmi leurs larmes, c'est un moment unique du XVIIIe siècle, celui qui fut la perfection même de la politesse des mœurs, du plaisir et de la joie de vivre que Voltaire, dans *Zaïre*, a fixé pour toujours. Et ce mérite, qui en est bien un, si vous étiez tenté de le croire vulgaire, je veux dire commun, si vous ne l'estimiez pas à son prix, qui est grand, sous ce vain prétexte qu'une œuvre est toujours de son temps, cherchez-le donc dans *le Glo-*

rieux de Destouches, qui est aussi lui de 1732, dans le *Wasa* de Piron, dans l'*Ériphyle* de Voltaire lui-même !

Et c'est pour ces raisons, qu'unique dans l'œuvre de Voltaire, *Zaïre* l'est aussi dans son genre, et, marquant une époque dans la vie de son auteur, qu'elle en marque une aussi dans l'histoire de la tragédie. Comme ces enfans de grande famille dont la distinction même est faite, pour ainsi dire, de leur délicatesse et la grâce de leur fragilité, un sang plus rare coule plus lentement dans leurs veines, parce que leurs aïeux l'ont prodigué sur les champs de bataille, et ils savent eux-mêmes qu'ils seront les derniers de leur race; ainsi, ou à peu près, *Zaïre*, paraissant sur la scène française après Corneille et Racine, *Zaïre* n'est plus qu'une ombre des chefs-d'œuvre qui l'ont précédée, mais elle est bien de la famille, et parce que nous sentons qu'elle en est la dernière, une sorte d'indulgence ou de pitié pour elle se mêle en nous au souvenir des grandeurs qu'elle évoque. Ce seront maintenant d'autres mœurs, plus voisines peut-être de la nature et de la vérité; il faudra plaire à un autre public, moins choisi, moins délicat, moins difficile sur son plaisir; et ce sera un autre art, plus vivant, ou du moins on le dit, mais moins pur, moins aristocratique aussi. Avant de céder la place au drame, qui déjà la déborde, la tragédie classique a voulu la lui disputer, et un instant elle a pu croire qu'elle y avait réussi, ou du moins qu'en échange de la force qu'elle lui emprunterait, le drame recevrait d'elle les leçons de décence, de dignité, de noblesse dont elle avait la tradition en garde. Ce n'est certes pas une œuvre médiocre que celle qui, comme *Zaïre*, lui a procuré cette illusion; c'est encore moins une œuvre indifférente; et c'est une œuvre enfin sans laquelle nous pouvons dire avec assurance qu'il manquerait quelque chose à l'histoire du théâtre français, — comme si, par exemple, la comédie de Regnard et de Le Sage ne s'interposait pas entre celle de Molière et celle de Beaumarchais.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Allons, nous vivons dans un joli temps, dans une atmosphère bien faite pour réconforter les esprits et les cœurs ! La France, si elle le veut, peut être édifiée de tout ce qu'elle voit et de tout ce qu'elle entend. On ne s'occupe guère, il est vrai, de ses affaires. C'est tout au plus si entre deux échauffourées parlementaires, entre deux scènes de turbulence puérile, on vote avec distraction, sans y regarder, un budget dévoré de déficits, incohérent, où les plus clairvoyans finissent par ne plus se reconnaître.

On ne s'occupe pas du budget, qu'on vote et qu'on bouleverse à plaisir par des fantaisies toujours nouvelles. On ne s'occupe ni des affaires sérieuses du pays, ni de ses intérêts les plus pressans, ni de son repos intérieur, ni de sa considération extérieure ; mais, en revanche, on offre à la France stupéfaite et écœurée le plus rare spectacle de toutes les variétés de l'anarchie morale et politique. Vous faut-il des divulgations injurieuses, des diffamations ou des calomnies mettant en cause la probité des hommes publics, l'intégrité du parlement, l'honnêteté des mœurs politiques ? On ne vit que de cela depuis quelque temps, surtout depuis que le plus obscur des députés, puritain du radicalisme, s'est chargé de faire le procès d'une foule de ses collègues dans un livre d'une crédulité accusatrice par trop naïve. Vous faut-il des projets de coups d'état, des complots, des menaces de dictature, des défis et des violences de partis ? C'est l'histoire de tous les jours. Le gouvernement accuse ses adversaires de conspirer ; les oppositions accusent le gouvernement d'avoir médité, préparé tout récemment un coup d'état. On vous racontera les détails les plus précis, et, ce qu'il y a de mieux, c'est que rien de tout cela ne paraît

extraordinaire. Voulez-vous des manifestations donnant rendez-vous à tous les agitateurs, jouant à pile ou face la paix publique? On vous en promet une pour demain, le conseil municipal en tête, autour du tombeau du représentant Baudin, — et, pour celle-là, elle sera ce qu'elle pourra. Voulez-vous voir enfin sous une forme ou sous l'autre les institutions avilies, les hommes déconsidérés, les lois dédaignées ou impuissantes, les garanties de l'état et du parlement compromises, la paix civile menacée? Tout se réunit à cette heure peut-être unique où nous sommes, et tout cela n'a qu'un nom : c'est la faillite d'un régime qui s'est ruiné de ses propres mains en ruinant tout ou en laissant tout ruiner autour de lui, qui a conduit le pays à ce point où rien n'est possible et où tout est possible, où la force peut être appelée un jour ou l'autre à dire le dernier mot d'une situation si étrange.

C'est bien certain, nous vivons dans une atmosphère malsaine, dans des conditions louches et troublées où la déconsidération des hommes va de pair avec l'avilissement des institutions et des lois, avec l'affaiblissement du sens moral. Tout décroît, et ce bizarre incident qui vient de se produire, ce livre indiscret et puéril d'un député jusqu'ici inconnu, qui a mis le feu partout, n'est évidemment pour sa part qu'un symptôme. Par lui-même, le livre de M. Numa Gilly, puisque ainsi il s'appelle, n'est qu'un ramassis banal et répugnant d'accusations légères, d'anecdotes suspectes et d'assertions sans preuves. Ce radical vertueux et effarouché, tonnelier de son état, maire de Nîmes et député par occasion, par une fantaisie du suffrage universel, censeur public par vocation, est plein d'ingénuité. Il croit tout ce qu'on lui dit, tout ce qu'il entend, tout ce qui se répète peut-être à demi-voix dans les conversations de couloirs, même ce qu'il aura lu dans quelque lettre anonyme. Il fait collection de bruits diffamateurs contre ses collègues, contre la toute-puissante commission du budget en personne. Il met le monde en rumeur, et comme par un fait exprès des répressions décousues, incohérentes, gauchement engagées ou maladroitement poursuivies ne servent qu'à entretenir, à propager le scandale. Non, sans doute, le livre de M. Numa Gilly ne prouve rien contre les hommes; mais il marque la température morale du jour. Il donne à sa manière la mesure d'un temps où ces déshonorans débats en viennent à ne plus être une exception et entrent communément dans la vie publique. Voyez le malheur! La plupart de ces accusations n'ont probablement rien de fondé; et cependant on finit par s'y accoutumer, par croire tout au moins qu'il doit ou qu'il peut y avoir quelque chose de vrai, — comme on croit au coup d'état de M. Floquet, sans que M. le président du conseil y ait vraisemblablement songé. Nous sommes au moment où l'on croit à tous les trafics et aux coups d'état! C'est la caractéristique du jour. Ce triste livre de M. Numa Gilly n'a d'autre valeur que de dévoiler cet indéfinisssble et dangereux état,

d'être un signe du temps. Il a eu certainement aussi un autre effet : il a donné une force nouvelle à ce sentiment d'honnêteté révoltée qui se manifeste de toutes parts dans la masse de la nation française, qui s'élève aujourd'hui avec une énergie croissante contre un régime où le pays voit tomber par degrés toutes ses défenses, toutes ses garanties contre l'invasion de l'anarchie morale et politique.

Ah! on a cru pouvoir impunément abuser de tout. On ne s'est pas borné à exercer libéralement un pouvoir qu'on recevait à peu près intact, à s'établir dans une situation où la France, déjà presque relevée d'effroyables désastres, se retrouvait à demi pacifiée, avec des finances prospères, avec une constitution suffisante et la bonne volonté de vivre sous un régime qu'elle n'avait peut-être pas appelé, qu'elle acceptait du moins. C'était trop peu pour les réformateurs du jour! On a voulu refaire une France républicaine et radicale, tout changer au risque de tout bouleverser, plier les lois, les intérêts, les traditions, les mœurs aux passions de secte, à des calculs de domination exclusive et jalouse. On a cru pouvoir durer en séduisant le pays par des prodigalités, en captant des clientèles de parti par des faveurs, en se faisant des complices de toutes les cupidités. On a livré les finances à l'esprit d'aventure, la paix des consciences aux sectaires, la justice aux épurateurs, l'indépendance du gouvernement aux tyrannies de majorité, Paris à un conseil municipal anarchique. Dix années se sont passées à cette œuvre de révolution ou de désorganisation, voilà la vérité! Républicains opportunistes et radicaux ont abusé du règne sans s'apercevoir que les prodigalités financières étaient suivies du déficit, que les guerres religieuses provoquaient un jour ou l'autre la révolte des consciences, que les excès de majorité conduisaient à la confusion, qu'il y a, en un mot, un lendemain pour tout. Ils n'ont pas vu bien d'autres choses. Le plus clair est que, sans rien voir, on est arrivé droit à ce point où tout semble épuisé, où il suffit qu'un personnage d'aventure fasse appel à tous les mécontentemens, à tous les sentimens révoltés et promette un changement, pour rallier des voix de toutes parts, pour tenir les pouvoirs publics en échec. C'est pour le moment la situation, qui, nous en convenons, n'est pas plus rassurante pour les garanties libérales que pour l'honneur de l'état.

C'est, dit-on aujourd'hui, avec une sorte de véhémence effarée, le devoir du gouvernement de défendre la république, d'opposer la constitution et les lois aux conspirations menaçantes. On ne parle que de la constitution et des lois! c'est bientôt dit; mais si les lois sont émoussées, si la constitution n'est comptée pour rien, qui donc a créé cette situation? qui a tout fait pour qu'on ne sache plus même où trouver les lois, pour que le sens de la légalité existe à peine à l'heure qu'il est? C'est là précisément un des traits les plus caractéristiques de ce ré-

gime des dix dernières années. On dirait que les républicains ont porté au pouvoir un goût invétéré et irrésistible de l'arbitraire. Ils ne peuvent s'en défendre, ils mettent l'arbitraire partout, dans leur budget comme dans leurs plus simples actes administratifs. Ils ne connaissent que les lois qu'ils ont faites et qui répondent à leurs passions de parti : encore ne les respectent-ils même pas toujours. Pour les autres, il est convenu qu'elles n'existent que pour la forme, qu'on garde le droit de les interpréter, de les laisser sommeiller ou de les plier à tout ce qu'on veut. On ne se gêne pas avec elles. Ce sont assurément les républicains qui ont le plus abusé du discrétionnaire administratif et ont mis le plus de zèle à réhabiliter par leurs actes la raison d'état qui justifie en définitive tous les attentats de la force, qui est la suspension de la légalité. Ils ne respectent pas plus, c'est bien clair, la constitution que les autres lois. Depuis qu'une majorité républicaine existe au Palais-Bourbon, elle n'a cessé de dénaturer et de violenter cette malheureuse constitution; elle n'a eu d'autre pensée que de se créer une sorte d'omnipotence révolutionnaire en annulant le plus possible l'autorité du président de la république, en disputant au sénat ses prérogatives les plus simples, les plus utiles, et cela, elle l'a fait d'accord avec les ministres eux-mêmes, instrumens et complices de cette violation permanente de la constitution. C'est ce qu'ils appellent le régime parlementaire! Et comme si ce n'était pas assez, M. le président du conseil Floquet, exécuteur des œuvres radicales, est venu pour en finir avec cette pauvre constitution, en proposant sa revision. Oh! aujourd'hui le coup est porté, et c'est probablement pour la première fois qu'on voit un chef de gouvernement livrer en pleine crise aux partis une constitution qui reste sa dernière arme de combat et de défense. Ce prévoyant M. Floquet a cru sans doute qu'il y avait pour le moment trop de légalité. Il s'est enlevé, dans tous les cas, le droit de défendre une constitution dont il a proclamé la caducité et de traiter de conspirateurs les autres revisionnistes, dont il se fait après tout le complice.

La violation de la loi, elle est malheureusement dans la situation tout entière, elle est en permanence sous toutes les formes. Qu'est-ce que cette manifestation qui doit se promener demain dans Paris, si ce n'est une ostentation d'illégalité, un défi à tout ordre régulier, sous l'apparence d'un hommage rendu à un représentant du peuple frappé en défendant une constitution? Baudin est mort il y a trente-sept ans, il est mort sans faste. Qu'on veuille honorer d'une commémoration particulière un acte virilement accompli, rien certes de plus simple, de plus légitime; mais il est bien clair qu'ici Baudin n'a été qu'un prétexte de parti, qu'on a songé moins à honorer un mort qu'à faire une démonstration, à protester avec apparat contre des souvenirs de coup d'état qui pourraient être un encouragement, contre des velléités

éventuelles de dictature. On a voulu manifester pour Baudin, puis on a parlé de le transporter au Panthéon. Bref, la commémoration a été tout simplement exploitée, et elle a eu même un prologue qui pourrait passer pour comique s'il ne s'agissait pas de choses funèbres. Il y a eu, en effet, à la chambre, une scène qu'on pourrait appeler la dispute du cadavre. Les amis du général Boulanger, prompts à détourner le coup dirigé contre eux et à saisir les occasions de popularité, se sont hâtés de prendre l'initiative ; ils ont proposé de porter dès le 2 décembre Baudin au Panthéon. Mais M. Barodet, aidé de M. Floquet, veillait; il a répondu par un coup de tactique, en proposant de porter, avec Baudin, Carnot l'ancien, Hoche, Marceau, au Panthéon, et d'ajourner la cérémonie au 14 juillet. M. Barodet a gagné la partie; il est resté maître de la dépouille de Baudin : on n'aura pas la translation le 2 décembre ! Reste toujours la manifestation : celle-là, on ne l'évitera pas, on aura sa journée plus ou moins bruyante, plus ou moins agitée. Tout est possible, et, à vrai dire, ce qu'il y a de plus caractéristique dans cette manifestation, ce n'est pas la manifestation même, c'est l'état révolutionnaire qu'elle dévoile, c'est le rôle qu'a pris le conseil municipal de Paris, en dehors de toute légalité, avec l'assentiment visible ou sous la tolérance d'un ministère complice.

A coup sûr, c'est une vieille habitude de se moquer des lois à l'Hôtel de Ville de Paris. Le conseil municipal ne fait que ce qu'il veut, et il est entendu depuis longtemps que, si l'on annule timidement quelqu'une de ses décisions, il n'en tient aucun compte. Il étend à tout son omnipotence tapageuse. Il règle à sa manière, en réformateur socialiste, les conditions du travail, et au besoin, avec la protection de M. le président du conseil Floquet, il a raison des arrêts du conseil d'état. Récemment encore, il a entrepris d'imposer une grammaire aux écoles. Il refuse à M. le préfet de la Seine une place à l'Hôtel de Ville, et on s'incline devant sa volonté. Il provoque la destitution ou il réclame la retraite de vieux maires, administrateurs prévoyans de leur arrondissement, qui ne sont pas assez radicaux, et au ministère de l'intérieur on subit sa loi. Aujourd'hui il fait mieux. C'est lui qui se charge d'organiser les manifestations dans Paris, et qui a pris l'initiative de la démonstration de demain. Il est le promoteur, le directeur et le maître des cérémonies. Il admet dans son cortège les députés qui voudront se joindre à lui. Il marchera à la tête de toutes les sociétés révolutionnaires enrégimentées à sa suite, et il reçoit même, comme s'il en avait le droit, les délégations des conseils municipaux de province qui veulent s'associer à la manifestation. Il se constitue, en un mot, de son autorité propre, l'arbitre de la paix publique. Voilà précisément ce qui fait de cette manifestation pour un mort l'expression d'un état purement révolutionnaire. Que parle-t-on après cela

de se servir des lois, de faire respecter les lois? Mais c'est le gouvernement lui-même qui les laisse violer, qui donne l'exemple de toutes les faiblesses. Que parle-t-on de conspirations à combattre, à réprimer? Mais la plus dangereuse des conspirations est celle qui a préparé depuis longtemps, qui a créé cette situation. Et c'est parce qu'il en est ainsi, parce qu'on sent que la loi n'est plus rien, que la défiance est partout, qu'on s'attend à tout. C'est parce que le pays, éprouvé et éclairé par une expérience meurtrière, voit successivement toutes ses garanties périr, la protection des lois lui manquer, l'honneur de sa vie publique terni par d'indignes querelles, tous ses intérêts compromis, sa paix menacée, c'est parce qu'il voit tout cela qu'il demande autre chose. Il ne sait peut-être pas avec précision ce qu'il demande. Il sait ce qu'il ne veut pas; il est excédé des vilenies, des commérages, des manifestations et des jactances de parti.

Aujourd'hui, la crise est arrivée à un degré si extrême et a pris un tel caractère qu'il faut nécessairement prendre un parti si on ne veut pas que le hasard décide, que l'imprévu se charge du dénoûment avant les élections, vers lesquelles on marche à grands pas. Rester dans les conditions où l'on se débat sans savoir où l'on va, avec un ministère qui n'est qu'un radicalisme agité et agitateur au pouvoir, ce n'est pas une solution. Il est bien évident que ce ministère, par ses actes, par ses connivences, par ses projets, ne fait que précipiter la désorganisation de nos dernières forces en accélérant du même coup le mouvement de répulsion et de résistance dans le pays. Et qu'on le remarque bien : le ministère eût-il l'énergie qu'on lui conseille, voulût-il essayer d'en finir par quelque coup d'autorité, en faisant le procès du général Boulanger et de tous ceux qu'il appelle des conspirateurs, on n'en serait pas plus avancé. La situation serait la même le lendemain. Le ministère Floquet resterait ce qu'il est, avec son programme représentant devant l'opinion la revision, l'alliance avec la commune, l'impôt sur le revenu, la guerre aux croyances, l'agitation indéfinie, c'est-à-dire tout ce qui froisse l'instinct du pays, tout ce qui fait la force du général Boulanger ou de tout autre qui le remplacera. Le danger, c'est cette politique suivie jusqu'ici; la continuer, en l'entremêlant de quelques violences nouvelles, c'est aller au-devant de complications croissantes, c'est aggraver et envenimer la crise. Le ministère Floquet n'est donc pas une solution. Que pourrait-on faire alors? Récemment, un écrivain certainement bien inspiré publiait, sous la forme d'une lettre à M. Carnot, quelques pages auxquelles il donnait le titre : *le Mal et le Remède*. Le mal, on le connaît, on sait où il est, on le sent partout. Le remède est un peu plus difficile à trouver ou du moins à appliquer; il ne pourrait être, à vrai dire, que dans la reconstitution d'un gouvernement réparateur, raffer-

missant la constitution, reprenant avec une énergique résolution la direction des affaires, offrant au pays un programme simple et net d'ordre financier, de pacification morale, d'impartialité libérale et protectrice pour tous.

C'est là toute la question : est-ce encore possible à l'heure qu'il est? Il y aurait sans doute des élémens pour cette œuvre. M. le président de la république, pour sa part, pourrait assurément avoir une action utile et décisive dans cette reconstitution d'un gouvernement. Il le pourrait en se faisant une idée plus haute et plus juste de son autorité, en mettant un peu plus souvent dans ses actes l'esprit de sage et prévoyante conciliation qu'il a manifesté dans plus d'un de ses discours et, récemment encore, pendant son voyage de Lyon, en ne craignant pas de prendre une initiative ou de refuser son nom à des projets qu'il désapprouve. Et c'est un point à bien préciser : M. le président de la république, en agissant ainsi, ne sortirait pas de son devoir, de son rôle légal; il ne ferait au contraire que revenir à la constitution et à son esprit. Le sénat, lui aussi, pourrait être un de ces élémens de reconstitution. Par une coïncidence singulière, le sénat, si souvent attaqué et même si directement menacé par M. Floquet, a gardé plus de crédit et d'autorité que l'autre chambre. Il pourrait sûrement être un point d'appui utile. Avec quelques-uns des élémens modérés de la chambre des députés, avec le sénat et M. le président de la république, peut-être pourrait-on tenter encore de refaire un gouvernement, de rallier le pays en le rassurant, en le détournant des aventures. Ce qui est certain, c'est que le moment est décisif, et que, si on ne fait rien, si on ne tente rien, il ne reste plus que les élections préparées dans la confusion, — l'urne d'où sortira pour la France le grand inconnu !

Il faut en prendre son parti, la paix universelle n'est pas encore de ce monde. La paix, la plus simple paix du moment, est tout ce qu'il y a de plus fragile et de plus incertain dans cette vieille Europe qui, avec ses armemens démesurés, ses conflits latens et ses éternelles incohérences, reste livrée à l'imprévu. Les suspicions sont dans les rapports des peuples et des gouvernemens. Les plus vulgaires incidens deviennent de grosses affaires, et même quand il n'y a rien, les polémistes attitrés de la triple alliance, ces sévères gardiens de la paix européenne, se chargent de créer quelque agitation factice de circonstance. D'habitude, le mot d'ordre vient de Berlin ou de Cologne; il retentit aussitôt à Vienne et à Pesth; il a même quelquefois un écho jusqu'en Angleterre. C'est invariable, de temps à autre il faut qu'il y ait quelque alerte, quelque campagne de mauvais bruits, comme pour tenir le monde en haleine. Tantôt c'est la France qui est la grande suspecte, qui ne peut faire un mouvement sans exciter toutes les défiances et être accusée de méditer une prochaine entrée en campagne;

tantôt c'est du côté de la Russie que se tournent tous les soupçons. Si la Russie négocie un emprunt dans un intérêt tout spécial et tout intérieur, elle ne peut manifestement avoir d'autre pensée que de se préparer à la guerre! Si le gouvernement russe déplace quelques divisions ou donne une organisation nouvelle à son armée, l'intention est encore plus évidente! Les stratégistes de la presse allemande ne s'y trompent pas, ils ont le secret de ce qu'ils appellent les « dislocations » des troupes russes.

Ce qui s'est passé l'an dernier, à pareille époque, vient de se reproduire cette année encore, tout récemment, à propos de quelques mesures militaires qui ne sont sans doute que l'application méthodique et suivie d'un système adopté par le ministère de la guerre de Saint-Pétersbourg. La Russie, qui veut sauvegarder l'indépendance de sa politique du côté de l'Occident, et qui ne le cache pas, qui tient à ne point être prise au dépourvu auprès de deux empires puissamment armés, la Russie, en effet, poursuit depuis quelque temps une certaine réorganisation de ses forces. Elle a quinze corps d'armée, elle en a formé deux de plus avec des divisions empruntées aux corps qui existaient déjà. Elle a modifié en même temps, dans une certaine mesure, la distribution de ses troupes, créé de nouveaux centres militaires et essayé de donner plus de cohésion à son organisation militaire. Elle n'a ni augmenté ses forces d'un soldat ni laissé entrevoir la moindre intention agressive. Elle s'est bornée à établir, dans des conditions nouvelles, le groupement de ses corps, une répartition permanente de ses armées. Elle n'a fait derrière sa frontière que ce que l'Allemagne fait depuis longtemps. Aussitôt cependant les journaux allemands, les propagateurs de paniques, se sont hâtés de donner le signal d'alarme, de représenter ce travail de réorganisation russe comme une menace, et en Autriche, où l'on se sent toujours plus en péril, des journaux de Vienne et de Pesth ont eu l'air de partager l'émotion des journaux allemands. Ni les uns ni les autres n'étaient probablement bien sincères. Le plus clair est que toutes ces criailleries ne pouvaient être qu'une tactique, une affaire de circonstance, que les armemens russes sont venus à propos pour faire passer à Berlin de nouveaux crédits pour la marine et pour l'armée, pour faire accepter à Vienne les nouvelles charges militaires que le gouvernement autrichien demande à son parlement. C'est l'éternelle tactique, elle réussit toujours!

Au fond, les gouvernemens qui laissent s'ouvrir ces bruyantes campagnes de journaux, qui les ont souvent encouragées pour en profiter, n'ignorent pas ce qu'ils en doivent penser. Ils sont fixés sur le caractère et la portée des « armemens russes. » Ils savent bien que, si la Russie paraît assez résolue à maintenir son ascendant et l'autorité

de sa politique, elle ne songe pas à provoquer un conflit, et elle est plutôt par son attitude une garantie pour la paix universelle. On se sert quelquefois des journaux pour exhaler une certaine mauvaise humeur contre un voisin puissant et gênant, on les désavoue le lendemain. Et la meilleure preuve que les gouvernemens ne se laissent pas lier par de vaines polémiques, même quand ils les ont peut-être inspirées, c'est qu'au moment même où se déchaînait cet orage passager de récriminations contre la Russie, le tsarevitch, arrivant à Berlin, a été reçu avec toutes les apparences de la plus vive cordialité. Le jeune fils de l'empereur Alexandre III a été l'objet des attentions les plus empressées : on lui a rendu les politesses de Péterhof. On ne pouvait guère faire autrement, si l'on veut; on l'a fait, dans tous les cas, avec une courtoisie qui ne laisse entrevoir aucune tension dans les rapports des deux empires. Ce n'est pas tout : sur ces entrefaites, l'empereur Guillaume II, pour la première fois depuis son avènement, a ouvert, non sans une certaine pompe qui paraît être dans ses goûts, la session du parlement de l'empire, du Reichstag, et dans son discours rien n'indique une préoccupation sérieuse. Guillaume II se plaît sans doute à parler d'une manière toute particulière des voyages qu'il a faits en Autriche et en Italie, des visites qu'il a rendues aux souverains ses amis et ses alliés. Il ne parle des autres que sommairement; il ne rappelle pas la visite à Péterhof; mais le ton général de son discours est des plus pacifiques. Guillaume II se croit tenu de déclarer une fois de plus que la triple alliance n'a d'autre objet que la paix; il désavoue toute idée d'une guerre, « même victorieuse, » — et, au besoin même, il invoque sa foi de chrétien, ses devoirs d'empereur envers la nation allemande, comme gage de ses intentions pacifiques. Voilà qui est au mieux et qui ne ressemble pas aux articles de journaux! On peut après cela être tranquille sur toutes les frontières, — sauf l'imprévu qui joue toujours un terrible rôle dans les affaires humaines!

Pour le moment, et c'est là même une des parties les plus intéressantes du discours de l'empereur Guillaume, il n'y a qu'un point, un point lointain et un peu obscur, où l'Allemagne se trouve engagée par son ambition de politique coloniale. Il s'agit de cette étrange affaire de Zanzibar, qui n'est peut-être rien encore, si l'on veut, et n'est pas de nature à émouvoir ou à préoccuper l'Europe, qui pourrait néanmoins prendre une certaine importance. C'est visiblement l'Allemagne qui mène l'affaire; c'est elle qui, sous le prétexte humanitaire de la répression du trafic des esclaves, s'est employée à nouer une sorte de coalition navale destinée à opérer sur la côte orientale de l'Afrique, et par le fait elle a réussi au moins à rallier l'Angleterre à sa cause, à l'entraîner dans sa campagne lointaine. Le ministère britannique,

un peu peut-être pour complaire à M. de Bismarck, pour faire cesser la froideur qui existe par des raisons intimes encore plus que par des raisons politiques entre l'Angleterre et l'Allemagne, le ministère de lord Salisbury est entré le premier dans la coalition : il a signé une convention et il est prêt à l'exécuter. Le Portugal, qui a des intérêts dans ces parages, semble aussi avoir promis son concours dans le blocus de la côte d'Afrique. La France, sans refuser absolument sa coopération, ne peut certainement la prêter que dans des conditions limitées, en faisant ses réserves sur le droit de visite qu'elle n'a jamais livré. C'est ce qui résulte de plus clair jusqu'ici de la publication des premiers actes diplomatiques relatifs à cette affaire, comme aussi des explications données par lord Salisbury dans le parlement anglais, par M. le ministre des affaires étrangères Goblet dans notre parlement. Au demeurant, c'est une entreprise qui commence dans les conditions les plus singulières, les plus équivoques, dont on ne peut démêler ni le vrai caractère, ni les proportions, ni les suites possibles. Elle est inévitablement pleine d'obscurités et d'arrière-pensées; elle suppose un accord qui ne peut exister, qui, dans tous les cas, ne pourra pas exister longtemps, parce que ni les vues, ni les traditions, ni les intérêts ne sont les mêmes.

La raison ostensible, le mot d'ordre avoué de cette démonstration navale en apparence si imposante, c'est la répression du trafic des esclaves. On tente une croisade contre les négriers, contre le commerce des créatures humaines. Sur ce point, l'accord est bien facile entre des états civilisés, rien n'est plus simple que d'ordonner un blocus; au-delà, si on ne veut pas se retirer après avoir perdu son temps devant une côte de cinq cents lieues, si on veut agir sérieusement, on ne s'entendra plus ni sur ce qu'il y aura à faire, ni sur la manière de traiter avec cette ombre de souverain, le sultan de Zanzibar, ni sur les gages ou les garanties qu'on voudra prendre. L'Angleterre, qui a momentanément tout subordonné au désir de nouer une action avec l'Allemagne, qui a cependant ses intérêts ou ses droits, ses traditions de protectorat, ses missionnaires dans cette partie de l'Afrique, n'est point déjà sans éprouver des inquiétudes. Elle ne se lance pas sans quelque anxiété dans une entreprise où la répression de l'esclavage peut cacher pour elle bien des pièges. Lord Salisbury lui-même, tout en affectant la confiance, s'est étudié à limiter la portée de l'action qu'on engage, à bien spécifier qu'il ne s'agit que d'une démonstration navale, à exclure toute idée d'opérations plus étendues, d'un débarquement. Évidemment l'Allemagne a d'autres pensées et d'autres desseins. Elle a d'abord à venger le massacre de ses nationaux; elle a aussi à réparer le désastre de sa compagnie de l'Afrique orientale ruinée dans ses opérations et dans ses possessions, chassée

dernièrement par les insurrections indigènes. Elle reste enfin plus que jamais attachée à ses projets de colonisation, d'établissement dans ces régions de l'Afrique. Les écrivains allemands ne cachent pas l'idée qu'ils se font de la mission civilisatrice de leur pays. Récemment même, un officier du grand état-major de Berlin a fait, devant quelques-uns des chefs de l'armée allemande, une conférence où il n'a pas hésité à dire que « l'Allemagne est appelée à porter le flambeau de la civilisation dans le continent noir. » Et on a parlé déjà de faire des enrôlemens pour former une sorte de gendarmerie destinée à pacifier la côte africaine. L'Angleterre s'est peut-être flattée de contenir, par son concours même, l'impatience allemande. Elle commence à n'en être plus aussi sûre et à avoir des doutes. Elle sent que, si elle va trop loin dans la condescendance, elle abdique devant l'Allemagne et ses ambitions colonisatrices, que, si elle résiste, elle s'expose à des difficultés sans nombre, sans profit et sans honneur pour elle.

On entre en définitive dans une situation des plus compliquées. Jusqu'ici, c'est l'Allemagne qui a l'avantage. Les embarras restent pour l'Angleterre, surtout pour le ministère, qui a déjà mécontenté par ses concessions les missionnaires anglicans et leur clientèle, qui risque de compromettre un crédit dont il a besoin plus que jamais dans sa politique intérieure. Au moment même où s'engageait cette affaire de Zanzibar, en effet, le cabinet de lord Salisbury, profitant de la session d'automne, était occupé à livrer une nouvelle bataille pour la pacification ou la soumission de l'Irlande, avec laquelle il n'en a jamais fini. C'est l'éternelle et irritante question. Après avoir usé ou abusé de la politique de coercition, et s'être même flatté d'avoir dompté à demi l'agitation, le cabinet conservateur a voulu essayer d'achever son œuvre par des mesures agraires destinées à désintéresser les paysans, à créer une classe de petits propriétaires en Irlande. Il a demandé au parlement un crédit de 5 millions de livres sterling pour aider les paysans à racheter les terres dont ils sont les fermiers, en complétant son système par des combinaisons ingénieuses de remboursement à l'état. A vrai dire, le ministère conservateur ne fait que résoudre à sa manière un problème dont M. Gladstone lui-même, au temps de son pouvoir, avait proposé la solution. Seulement le nouveau bill est moins complet, ou, si l'on veut, moins radical que celui de M. Gladstone; il offre aussi moins de garanties. On peut ajouter enfin qu'il est conçu dans l'intérêt des grands propriétaires, des landlords, encore plus que dans l'intérêt des paysans. Tel qu'il est, il ne pouvait nécessairement désarmer l'opposition, les libéraux, les nationalistes amis de M. Parnell, M. Gladstone lui-même, qui, il n'y a que quelques semaines, en dépit de l'âge, retrouvait, dans une série de discours à Birmingham, toute sa verdeur, toute son éloquence contre

le ministère. Devant le parlement, M. Gladstone ne pouvait contester le bill ministériel dans son principe du rachat des terres, puisqu'il a lui-même admis ce principe il y a quelques années; il a combattu le bill pour ce qu'il a d'incomplet et d'insuffisant. La lutte a recommencé avec une vivacité nouvelle. Le ministère n'a pas moins retrouvé encore une fois la majorité qu'il a toujours eue jusqu'ici dans les affaires irlandaises. Il a obtenu son bill, et il est certain que, si le mécontentement agraire disparaissait ou s'apaisait en Irlande, ce serait une force de moins pour l'agitation des nationalistes, pour la politique du *home rule*, devenue la politique des libéraux anglais et de leur illustre chef; mais on n'en est pas là. L'Irlande, avec son vieux fonds de misères aigries, de ressentimens et de révoltes, peut réserver encore à l'Angleterre bien des surprises.

Ce qui se passe aujourd'hui avec le nouveau bill n'est qu'une phase de cette terrible question irlandaise. A vrai dire, c'est une expérience qui va se faire, dont le succès est loin d'être assuré, et il y a même de plus un fait particulier, caractéristique, peut-être plein d'inconnu, inhérent au système que le gouvernement anglais vient d'inaugurer. Jusqu'ici, les conflits agraires gardaient en Irlande une sorte de caractère local et jusqu'à un certain point personnel. C'était la lutte des paysans contre les détenteurs de la terre, contre les propiétaires, après tout une affaire entre particuliers. Maintenant tout sera changé. Les paysans, sans être beaucoup mieux en mesure de payer ce qu'ils devront pendant bien des années pour le prix de leurs terres, traînant d'ailleurs des arriérés qui n'ont pas été réglés, sur lesquels le bill n'a pas statué, les paysans, peut-être tout aussi pauvres, se trouveront en face de l'état, créancier souverain et omnipotent. Leur résistance deviendra une sorte d'insurrection contre l'état lui-même. Les incidens qui se produiront pourront changer de nature sans être moins violens et d'un ordre moins délicat. En un mot, c'est une expérience, ce n'est pas une solution. On n'en a certainement pas fini, on n'en finira pas de sitôt avec le problème irlandais. Le ministère de lord Salisbury avait déjà cette difficulté, et peut-être s'est-il exposé à s'en créer une autre plus dangereuse encore pour son crédit en se jetant dans une aventure extérieure ingrate où il peut trouver des embarras, des mécomptes, dont il risque de porter la peine devant l'opinion de l'Angleterre.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

On sait que la compagnie de Panama a émis, en juin dernier, un emprunt en obligations à lots au nombre de deux millions, dont le produit devait fournir les ressources nécessaires pour l'achèvement du canal à écluses et en assurer l'inauguration en 1891. La souscription publique n'a malheureusement pas donné le résultat qu'en attendaient les promoteurs. Malgré le concours donné à l'opération par le groupe des grands établissemens de crédit de Paris, l'attrait de lots nombreux et considérables, et la constitution d'une société civile pour la garantie du paiement de ces lots et du remboursement du capital, le public ne prit que huit cent mille obligations, soit les deux cinquièmes du montant offert.

De grands efforts ont été faits depuis pour opérer le placement du solde non souscrit. MM. Ferdinand et Charles de Lesseps ont couru de ville en ville pour ranimer le zèle d'une clientèle dont les ressources semblaient à peu près épuisées. Des comités se formèrent de tous côtés, et une souscription conditionnelle à deux cent mille titres fut organisée. Elle ne réussit pas. A partir de ce moment, la Bourse conçut des craintes sérieuses pour le sort de la compagnie, et les titres subirent une dépréciation rapide. Dans la journée du lundi 26 novembre, une panique éclata : actions et obligations furent jetées sur le marché à des cours en baisse de 50 à 60 francs. Les bruits les plus alarmans circulaient, et la rente française était entraînée dans le courant général de réalisations que provoquait l'inquiétude. Il est vrai que cette alerte n'eut qu'une très courte durée ; les offres trouvèrent une contrepartie très active, et dans la même séance qui avait débuté par cette brusque secousse, le relèvement des cours en effaça presque entièrement les traces.

Il fallait sortir de cette situation pleine de périls pour le marché. Une réunion des représentans des grands établissemens de crédit, qui avaient donné leur concours à l'émission de juin, eut lieu le mercredi 28, au siège social de la compagnie, sous la présidence de M. de Lesseps. Il y fut décidé que la compagnie devait procéder dans le courant de décembre à une émission publique du solde non souscrit des

obligations à lots, soit 1,140,000 titres. Les demandes de souscription seront reçues aux mêmes guichets qu'en juin dernier. Le prix d'émission sera ramené de 360 à 325 francs, payables probablement en onze versemens mensuels. La souscription sera conditionnelle, et le premier versement devra être remboursé aux souscripteurs, s'il n'est pas pris au moins 400,000 titres. La question est posée maintenant avec une grande netteté devant les intéressés, actionnaires et obligataires du Canal de Panama. Il s'agit de savoir s'ils ont conservé leur foi dans le succès de l'œuvre et s'ils seront disposés à apporter à la compagnie les sommes que M. de Lesseps déclare nécessaires et suffisantes pour l'achèvement du canal. La souscription semble devoir être fixée au 12 décembre.

Une autre grande opération, l'emprunt russe de 500 millions de francs 4 pour 100, sera lancée presque en même temps que la souscription du Panama. Nous avons, il y a quinze jours, fait connaître ici dans quelles conditions le gouvernement russe avait été amené à contracter cet emprunt. Les offres d'un syndicat, où quelques-uns de nos plus grands établissemens de crédit jouent un rôle prépondérant, ont été acceptées par le ministre des finances du tsar. L'ukase est signé et l'autorisation impériale a été promulguée dans le *Messager officiel* du gouvernement à Saint-Pétersbourg. La part réservée à la souscription française est de 275 millions de francs. Le reste est pris par trois maisons de banque de Berlin et des maisons anglaises et hollandaises. L'hostilité si violente, manifestée par la presse et par le marché de Berlin, s'est calmée. Il s'agit d'un fonds 4 pour 100 émis aux environs du cours de 86 francs, et le produit de l'emprunt sera principalement consacré à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 5 pour 100 1877.

L'agitation que l'on a vu se produire sur notre marché, à l'occasion de la baisse des valeurs du Panama, aurait pu entraver la marche de l'opération russe. D'énergiques interventions ont arrêté la baisse, et les fonds publics ont pu reprendre à peu près leurs plus hauts cours.

Il y a quelques jours, les actions du Canal de Corinthe avaient été portées jusqu'à 350 francs, sur la nouvelle que les travaux de percement de l'isthme suivaient une marche favorable, promettant un achèvement relativement rapide. Brusquement la compagnie fit savoir qu'elle allait proposer à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour un des derniers jours de décembre, la suspension du paiement des coupons aux actions. Cette nouvelle fort inattendue provoqua une baisse de 120 francs sur les titres. Une reprise de 25 francs a suivi, et l'action se tient à 240 francs environ.

Sur le Panama, les obligations ont à peu près recouvré tout le terrain

perdu, et sont à environ 10 francs de leurs cours d'il y a quinze jours. Les actions ont reculé de 265 à 210 et ont repris à 230.

La rente française avait été portée, au milieu du mois, à 83.25, sur l'annonce de la conclusion de l'emprunt russe. C'était une reprise de 0 fr. 75 sur les cours du commencement de novembre. Les réalisations ont alors commencé à peser sur les cours. Il a été successivement allégué par les vendeurs que les marchés allemands étaient mal engagés, surchargés à la hausse, encombrés de valeurs étrangères que la spéculation ne réussissait pas à repasser au public, que la crise monétaire devait fatalement s'aggraver à Londres et conduire à l'adoption, par la Banque d'Angleterre, du taux d'escompte à 6 pour 100, enfin que, les tristes incidens intérieurs se multipliant dans le pays et dans la chambre, la politique elle-même allait forcément faire de nouveau irruption dans les calculs de la spéculation et dans les projets de la haute banque.

Le discours du trône, lu à l'ouverture du Reichstag allemand, a, sur ces entrefaites, dissipé les appréhensions se rattachant aux affaires du dehors. Les déclarations pacifiques de Guillaume II ont produit une bonne impression à Berlin et à Vienne et rasséréné les esprits. Toute la presse étrangère a insisté sur le caractère rassurant du langage tenu par le jeune empereur à la représentation nationale allemande, et le maintien de la paix a paru plus solidement garanti que jamais. L'accueil fait par le cabinet Crispi au nouvel ambassadeur français près de la cour de Rome a contribué encore à accentuer cette détente générale.

D'un autre côté, la situation monétaire s'est plutôt améliorée qu'aggravée. Les retraits d'or à la Banque d'Angleterre ont diminué d'importance, et des dépêches de New-York ont annoncé l'envoi de 20 à 25 millions de francs de ce port à destination de l'Europe. La liquidation s'est effectuée sans difficultés sérieuses à Londres et à Berlin, et les taux de report chez nous ne semblent pas devoir dépasser ceux du mois précédent.

Les choses étant ainsi, il est fort probable que nos fonds publics auraient conservé une attitude plus ferme, n'était la préoccupation des incidens intérieurs et le souci de la situation de l'entreprise du Panama; et, d'autre part, que ces deux derniers facteurs auraient entraîné bien plus vivement la rente, si la haute banque n'avait un grand intérêt à soutenir les cours pour la réussite de l'emprunt russe.

Le 3 1/2 pour 100 a reculé d'abord de 83.22 à 82.60; il s'est relevé bien vite à 83 francs, pour revenir à 82.90, dernier cours dans la journée du 29. L'amortissable ne s'est pas écarté sérieusement du cours de 86 francs. De grosses ventes ont, au contraire, déprimé le 4 1/2, fonds voué à la conversion dans un petit nombre d'années, et qui de 104.70 a reculé au-dessous de 104.

L'affaire russe avait galvanisé les cours des titres de quelques établissemens de crédit, la Banque de Paris, le Crédit lyonnais, la Banque d'escompte. Les hauts prix atteints au milieu du mois ont été maintenus, non sans quelque peine, à 3 ou 4 francs près. Le Crédit foncier a reculé de 12 fr. 50 à 1,355 francs. Le Comptoir d'escompte, qui ne se négocie pratiquement qu'au comptant, s'est avancé de 1,050 à 1,070. La Banque de France est en progression de 15 francs à 3,975. Les bénéfices du semestre à ce jour sont supérieurs de plus de 2,600,000 fr. à ceux de la date correspondante de l'année dernière. Les titres des autres institutions de crédit françaises ou étrangères ont été complètement négligés. La Banque ottomane a fléchi de 530 à 523. L'emprunt turc émis à Berlin semble n'y avoir eu qu'un très médiocre succès. La dette générale a reculé de 15.50 à 15.05, l'obligation Douane de 350 à 344.

Les fonds internationaux ont été l'objet d'offres assez suivies, surtout l'Extérieure, qui a reculé d'une unité et demie sur la nouvelle que le gouvernement espagnol projetait un grand emprunt en 4 pour 100 amortissable pour couvrir des déficits budgétaires et faire face à des dépenses extraordinaires. Le Hongrois a fléchi de 85 3/16 à 84 15/16, l'Unifiée de 411 à 408. Le Russe 4 pour 100 s'est tenu sans changement à 86 1/2; l'Italien de 96.95 a été ramené à 96.80. Le gouvernement de Rome va déposer plusieurs propositions d'augmentation d'impôts et prépare une importante négociation d'obligations de chemins de fer sur le marché allemand.

Un acompte de dividende, de 25 fr., a été payé sur l'action de Rio-Tinto, qui a reculé de 683 à 643; la Société des Métaux est en réaction de 947 à 912; le Suez, de 2,232 à 2,210.

La Compagnie franco-algérienne a été déclarée en faillite. Les actions sont tombées de 25 à 10 francs, et les obligations de 110 à 90 francs.

Dans ces derniers temps, les capitaux de placement ont délaissé le marché des obligations de nos grandes compagnies, dont les cours sont trop élevés pour laisser désormais une marge de plus-value. Ils se portent plus volontiers sur les obligations de second ordre, françaises ou étrangères, et aussi sur les valeurs industrielles. Les Voitures continuent à être recherchées à 775, à cause de l'augmentation continue des recettes et des résultats exceptionnels prévus pour 1889. Les Omnibus, pour la même raison, ne sont pas moins fermes à 1,190, en hausse de 15 francs depuis le milieu du mois. Le Gaz est sans changement à 1,410. La Compagnie transatlantique, dont la hausse avait été bien rapide, a été ramenée de 577 à 565.

Le directeur-gérant : C. Buloz.